

UNIV. OF  
TORONTO  
LIBRARY







BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ  
DES  
ANCIENS TEXTES  
FRANÇAIS

---

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

ANCIENS TEXTES

FRANÇAIS



DIX-NEUVIÈME ANNÉE



4315-3  
98.

PARIS

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>

56, RUE JACOB, 56

—  
1893

Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa



BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

---

STATUTS

---

ARTICLE PREMIER.

La Société des anciens textes français a pour but de publier des documents de toute nature rédigés au moyen âge en langue d'oïl ou en langue d'oc.

ART. 2.

Le siège de la Société est à Paris.

ART. 3.

Est membre de la Société, après avis du Conseil, toute personne qui aura déclaré adhérer aux présents statuts.

ART. 4.

Indépendamment des cotisations, tout membre, au moment de son admission, acquitte un droit d'entrée de dix francs. Les trois cents premiers adhérents sont dispensés de ce droit.

ART. 5.

La Société comprend des membres fondateurs des

membres perpétuels et des membres ordinaires. Les membres fondateurs payent une somme de cinq cents francs une fois pour toutes; ils reçoivent leur vie durant les publications de la Société tirées sur papier Whatman. Les membres perpétuels payent une somme de deux cent cinquante francs une fois pour toutes; ils reçoivent leur vie durant les publications de la Société tirées sur papier ordinaire. Les membres ordinaires payent chaque année une cotisation de vingt-cinq francs, et reçoivent pour cette année les publications de la Société tirées sur papier ordinaire. En payant cinquante francs, ils les reçoivent tirées sur papier Whatman.

ART. 6.

Les bibliothèques publiques, les personnes civiles, les maisons de commerce, ne peuvent faire partie de la Société qu'à titre de membres ordinaires.

ART. 7.

Les sommes provenant du droit d'entrée, des cotisations des membres fondateurs ou perpétuels, et des dons qui pourront être faits à la Société, sont capitalisées.

ART. 8.

La Société tient tous les ans une assemblée générale où on élit le Bureau et le Conseil. Tous les membres ont le même droit de suffrage. Les élections ont lieu à la pluralité des voix des membres présents. Tous les membres du Bureau et du Conseil sont indéfiniment rééligibles, à l'exception du président, qui ne peut être réélu à la présidence qu'après le délai d'un an.

ART. 9.

Le Bureau de la Société se compose d'un président,

de deux vice-présidents, d'un administrateur, d'un trésorier, d'un trésorier adjoint, d'un secrétaire et d'un secrétaire adjoint.

ART. 10.

Le Conseil se compose de quinze membres, auxquels le Bureau est adjoint de droit.

ART. 11.

Le Conseil se réunit tous les mois. Tout membre de la Société peut assister aux séances. Le compte rendu de l'Assemblée générale et des séances du Conseil sera publié.

ART. 12.

Le règlement de la Société, préparé par le Conseil et voté par la Société, détermine les attributions du Bureau et du Conseil, le mode de publication des textes, les rapports de la Société avec ses imprimeurs, son éditeur et les libraires, etc. Il ne pourra être modifié que par un vote de l'Assemblée générale émis sur la proposition du Conseil. Pour cette proposition et pour ce vote, la majorité absolue des membres présents est de rigueur.

ART. 13.

L'Assemblée générale entend chaque année un exposé de la situation de la Société par le président, le rapport du secrétaire sur l'état des publications et le rapport du trésorier sur les comptes de l'exercice.

ART. 14.

Dans la première séance de janvier, le Conseil nomme une commission de comptabilité, à laquelle le trésorier soumet ses comptes de l'année précédente. Cette commission fait son rapport au Conseil à la séance suivante.

ART. 15.

En ce qui concerne le Bureau et le Conseil, l'année se compte d'une Assemblée générale à l'autre; mais l'année administrative et financière de la Société coïncide avec l'année ordinaire.

ART. 16.

La première année de la Société part du 1<sup>er</sup> janvier 1875.

---

## RÈGLEMENT

DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

---

### *Des séances.*

#### ARTICLE PREMIER.

La Société se réunit en assemblée générale le premier jeudi du mois de mai.

#### ART. 2.

Le Conseil de la Société se réunit le quatrième mercredi de chaque mois.

### *Du président et des vice-présidents.*

#### ART. 3.

Le président de la Société ou, en son absence, l'un des vice-présidents ouvre et lève les séances de l'Assemblée générale et du Conseil, met aux voix les propositions en discussion et, en cas de partage, a voix prépondérante.

#### ART. 4.

Dans toute commission dont il se trouve faire partie, la présidence lui est réservée.

#### ART. 5.

En cas d'absence du président et des deux vice-présidents, ils sont suppléés par un des anciens présidents ou vice-présidents.

#### ART. 6.

Le président convoque d'office et extraordinairement, lorsqu'il le juge nécessaire, les diverses commissions, le Conseil et la Société. Néanmoins il doit, dans ce dernier cas, prendre l'avis du Conseil.

### *Du secrétaire.*

#### ART. 7.

Le secrétaire envoie les convocations, rédige les procès-verbaux

des séances, est chargé de la correspondance et conserve les archives.

ART. 8.

Dans chaque séance du Conseil il prépare l'ordre du jour, fait connaître l'état d'avancement des publications entreprises, le nombre des feuilles tirées et composées, les manuscrits dont l'impression est proposée, etc.

ART. 9.

Il est chargé de la rédaction du Bulletin que publie la Société. Ce Bulletin comprend le résumé des séances et une série de notices.

*De l'administrateur.*

ART. 10.

L'administrateur de la Société est spécialement chargé de la représenter dans ses rapports avec ses imprimeurs ainsi qu'avec les libraires et relieurs.

ART. 11.

Il prépare et soumet au Conseil les projets des traités qui doivent être passés avec eux et en surveille l'exécution.

ART. 12.

Il vise tous les comptes financiers de la Société avant leur paiement par le trésorier.

ART. 13.

Il surveille la conservation, la distribution et la vente des publications, et, à la fin de chaque exercice, rend compte au Conseil du nombre d'exemplaires restant en magasin.

*Des publications de la Société.*

ART. 14.

Les ressources de la Société sont entièrement consacrées à la publication de volumes auxquels ont droit tous les membres de la Société.

ART. 15.

Les publications de la Société se composent pour chaque exercice : 1° d'un Bulletin ; 2° de volumes en nombre indéterminé.

ART. 16.

Le Conseil désigne les ouvrages à publier et nomme pour chacun d'eux un commissaire responsable chargé d'en surveiller l'exécution. — Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il ne porte le visa du commissaire responsable.

ART. 17.

Le Bulletin est expédié directement par les soins du libraire à tous les membres de la Société, à Paris, en province et à l'étranger. — Les volumes sont remis aux membres de la Société ou à leurs correspondants, par le libraire de la Société en échange d'une lettre d'avis qui leur est adressée par le secrétaire.

ART. 18.

Le prix de vente de chacune des publications de la Société est fixé par le Conseil. — Ce prix pourra toujours être augmenté.

ART. 19.

Chaque publication de la Société portera la marque de la Société, le nom de l'éditeur, la date de l'exercice, le nom et l'adresse du libraire.

ART. 20.

Lorsqu'une publication est acceptée en principe par le Conseil, celui-ci nomme, séance tenante, une commission de trois membres pour examiner le projet de publication et fixer le chiffre du tirage.

ART. 21.

Cette commission fait son rapport dans la séance suivante, et, en cas d'adoption, il est désigné un membre pour remplir les fonctions de commissaire responsable.

ART. 22.

Les honoraires attribués aux éditeurs sont déterminés par le Conseil pour chaque publication.

ART. 23.

Les éditeurs auront droit à dix exemplaires, dont un en papier Whatman, de chacune de leurs publications. Dans le cas où une publication aurait plusieurs éditeurs, il sera attribué à chacun d'eux

un exemplaire en papier Whatman, imputable sur les dix. Le commissaire responsable recevra deux exemplaires, dont un en papier Whatman.

ART. 24.

La Société n'a pas de bibliothèque.

*Du trésorier et de la commission de comptabilité.*

ART. 25.

Le trésorier a l'administration des fonds de la Société. Il perçoit les cotisations, délivre les quittances, tient le journal de caisse et acquitte les dépenses votées en Conseil et visées par l'administrateur.

ART. 26.

Il propose au Conseil les diverses mesures qui lui paraissent utiles pour le placement des fonds de la Société.

ART. 27.

Il a voix consultative dans la commission de comptabilité.

ART. 28.

La commission de comptabilité, nommée dans la première séance de l'année, se compose de trois membres.

ART. 29.

Elle vérifie les comptes de l'exercice précédent, dresse un projet de budget pour l'année qui s'ouvre et le soumet au Conseil dans la séance de février.

ART. 30.

Elle propose, s'il y a lieu, après avoir entendu le trésorier, la radiation des membres qui n'ont pas acquitté leurs cotisations.

ART. 31.

Ses pouvoirs expirent en mars après approbation donnée par le Conseil à ses propositions.

---



# LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

AU 1<sup>ER</sup> JUILLET 1893



## MEMBRES FONDATEURS

- |  |                                       |
|--|---------------------------------------|
| BONNARDOT (François), [44].                  | † RICHARD (Éd.), [237].               |
| † BORDIER (Henri), [4].                      | † RÆDERER (L.), [452].                |
| DIDOT (Alfred), [408].                       | ROTHSCHILD (baron Arthur de), [112].  |
| LABORDE (marquis J. de), [15].               | ROTHSCHILD (baron Edmond de), [113].  |
| LAMARLE (A.), [261].                         | ROTHSCHILD (Henri de), [643].         |
| LAURENÇON (Léon), [208].                     | † ROTHSCCHILD (baron James de), [31]. |
| LE PILEUR (Dr Louis), [388].                 | SCHEFER (Charles), [466].             |
| † LOWELL (J.-R.), [401].                     | † WAILLY (Natalis de), [2].           |
| MEYER (Paul), [21].                          |                                       |
| † PANNIER (Léopold), [25].                   |                                       |
| PARIS (Gaston), [26].                        |                                       |
| † QUEUX DE SAINT-HILAIRE (marquis de), [30]. |                                       |



## MEMBRES PERPÉTUELS

- |                                  |                                    |
|----------------------------------|------------------------------------|
| † ANDOÛILLÉ (A.), [171].         | † BONNEFONT (L.), [204].           |
| ANDRÉ (Édouard), [131].          | Bos (le Dr), [154].                |
| † ARON-DUPERRET (H.), [147].     | BOURMONT (comte Amédée de), [565]. |
| AVRIL (baron Adolphe d'), [556]. | † BRADSHAW (H.), [343].            |
| BALSAN (Ch.), [247].             | CALDERON (Th.), [284].             |
| BATIOUSKOF (Th.), [634].         | CHÉVRIER (Maurice), [571].         |
| † BAUDRY (F.), [3].              | COLMET D'AAGE (Gabriel), [118].    |
| BERNON (baron de), [624].        | CORNU (J.), [56].                  |

- † DIDOT (Ambroise-Firmin), [8].  
FAGNIEZ (Gustave), [345].  
† FOURNIÉ (D<sup>r</sup> Éd.), [412].  
FRÉVILLE DE LORME (Marcel de), [596].  
FURNIVALL (Fr.-J.), [37].  
GUERLE (de), [533].  
HAVET (Julien), [45].  
HAVET (Louis), [46].  
JEANROY (A.), [635].  
JORET (Charles), [276].  
LALLEMENT (J.), [309].  
LANGLOIS (E.), [607].  
LÉLONG (Eug.), [223].  
LÉVY (Émile), [589].  
LIMMINGHE (comte de), [486].  
LISTER (J.-L.), [355].  
LONGNON (Auguste), [17].  
† LUCE (Siméon), [18].  
† MARCHESOU (Pierre), [410].  
MARCHESOU (Régis), [649].  
MARIN, [288].  
MASSON (Georges), [89].  
METMAN (Étienne), [371].  
MEYER (Paul), [21].  
MOCATTA (Fred.), [637].  
MONTAIGLON (A. de), [24].  
MOREL-FATIO (Alfred), [210].  
MURET (Ernest), [612].  
NAVILLE (Louis), [281].  
† NICOL (H.), [42].  
OMONT (Henry), [590].  
PARIS (Gaston), [26].  
† PARIS (Paulin), [1].  
PÉLICIER (Paul), [611].  
† PERRET (Michel), [621].  
PIAGET (Arthur), [632].  
PICOT (Émile), [29].  
POINSIGNON (J.), [248].  
RAJNA (Pio), [296].  
REUSS (Rod.), [184].  
RITTER (Eug.), [202].  
ROTHSCHILD (baron Alphonse de), [111].  
ROTHSCHILD (baron Gustave de), [114].  
ROTHSCHILD (Henri de), [643].  
† ROUZAUD (Auguste), [525].  
ROY (Maurice), [583].  
SAISSET (Paul de), [517].  
SERVOIS (Gustave), [578].  
SMITH (Miss Lucy Toulmin), [459].  
STIMMING (D<sup>r</sup> Albert), [321].  
SUCHIER (A.), [164].  
SUDRE (L.), [659].  
SUNDBY (Thor), [323].  
TEMPLIER (Armand), [384].  
THURNEYSSEN (D<sup>r</sup>), [585].  
TOBLER (Adolf), [60].  
TODD (Henry A.), [613].  
† URBAIN (Fr.), [217].  
TOYNBEE (Paget), [608].  
VAN HAMEL (A. G.), [598].  
VIENNOT (W.), [591].  
† VILLEMESANT (H. de), [307].  
WAHLUND (C.), [447].  
WEBER (D<sup>r</sup> Alfred), [396].  
WESSELOFSKI (Alex.), [446].  
WULFF (Fr.), [569].

## LISTE GÉNÉRALE

### DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ <sup>1</sup>

- ALGER (Bibliothèque universitaire d'), [588]; correspondant M. Ruff, libraire, à Alger.
- ALTON (J.), [576], professeur au lycée de Josephstadt, à Vienne (Autriche).
- AMOURS (F.), [593], professeur de français, High School, Glasgow, Ecosse.
- AMSTERDAM (Bibliothèque de l'Université d'), [340]; correspondant M. J. Müller, libraire à Amsterdam.
- ANCONA (Aless. d'), [221], professeur à l'Université de Pise.
- ANDRÉ (Édouard), [131], ancien député, boulevard Haussmann, 158 (membre perpétuel).
- ARBOIS DE JUBAINVILLE (H. d'), [479], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, boulevard Montparnasse, 84.
- ARCHIVES du département du Nord, [431]; aux soins de M. Jules Finot, archiviste.
- ARMITAGE (Rev. Fr.), [274], Heidelberg.
- ARSENAL (Bibliothèque de l'), [116]; correspondant M. A. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- ASHER, [142], libraire, à Berlin, Unter den Linden; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15 (7 exemplaires).
- ASTOR LIBRARY, [458], à New-York; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saint-Pères, 15.
- AUBINEAU (Joseph), [271], rue du Cherche-Midi, 23.
- AUBRY-VITET (Eug.), [507], rue Barbet de Jouy, 9.
- AUDRAN (Eug.), [385], professeur au lycée de Belfort, avenue du Lycée, 54, à Belfort.

1. Les membres dont le nom est précédé d'un astérisque ont droit à un exemplaire sur papier Whatman.

- AUMALE (duc d'), [205], de l'Académie française, au château de Chantilly, Oise.
- AUTIER DE CAUVRY (M<sup>me</sup>), [568], rue des Écoles, 38.
- AVIGNON (Bibliothèque municipale et Musée Calvet, à), [650].
- AVRIL (baron Adolphe d'), [559], ministre plénipotentiaire, rue de La Trémoïlle, 22 (membre perpétuel).
- BALE (Bibliothèque de l'Université de), [58]; corresp. M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- BALE (Séminaire des langues romanes à l'Université de), [651]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- BALSAN (Ch.), [247], rue de la Baume, 8 (membre perpétuel).
- BALTIMORE (John Hopkins University, à), [554]; corresp. M. Terquem, libraire, boulevard Haussmann, 31 bis.
- BARTHÈS et LOWELL [269], libraires à Londres; correspondant M. Borroni, libraire, rue des Saints-Pères, 9.
- BATIOUSKOF (Th.), [634] à la Bibliothèque de l'Université de Saint-Pétersbourg (membre perpétuel); correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- BAUDET (L.), [440], rue des Archives, 70.
- BEAU (Gabriel), [560], boulevard Raspail, 207.
- BELFAST (Queen's College, à), Irlande [492].
- BÉMONT (Charles), [298], ancien élève de l'École des Chartes, docteur ès lettres, rue de Condé, 9.
- BERLIN (Bibliothèque de l'Université de), [155]; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- BERNARD (l'abbé Eugène), [527], vice-doyen de Sainte-Geneviève, rue Gay-Lussac, 5.
- BERNE (Bibliothèque cantonale de), [628]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- BERNON (baron J. A. de), [624], docteur en droit, rue des Saints-Pères, 3 (membre perpétuel).
- BIBLIOTECA VITTORIO-EMMANUELE, [456], au Collège Romain, Rome; corresp. M. Loescher, libraire à Rome.
- BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, Paris.
- BODINIER (Guillaume), [329], avocat, rue Tarin, 2, Angers.

- BOHOMOLETZ (M<sup>me</sup> de), [286], boulevard Malesherbes, 142.
- BONN (Bibliothèque de l'Université de), [536]; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- BONN (Séminaire pour l'étude des langues romanes, à l'Université de), [617]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- \* BONNARDOT (François), [44], sous-inspecteur du service historique de la ville de Paris, avenue de la République, 106, Montrouge (Seine), (membre fondateur).
- BORDEAUX (Bibliothèque universitaire de), [646]; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- BOS (Dr Alph.), [154], cours Lieutaud, 19, Marseille (membre perpétuel).
- BOSTON (Bibliothèque publique de), [441], Etats-Unis; corresp. M. Terquem, libraire, boulevard Haussmann, 31 bis.
- BOUCHER (Aug.), [362], ancien élève de l'École normale supérieure, rue du Pré-aux-Clercs, 6.
- BOUCHERIE (Adhémar), [582], chef de bataillon en retraite, place Saint-Pierre, à Angoulême.
- BOUCHET (Émile), [610], rue des Murlins, 26, Orléans.
- BOURDILLON (F. W.), [653], Buddington, Midhurst (Sussex); correspondant, M. Nutt, libraire à Londres.
- BOURMONT (comte Amédée de), [565], ancien élève de l'École des Chartes, rue de Las-Cases, 24 (membre perpétuel).
- BOUTTON (Joseph), [541], rue Ménage, 1, Angers.
- BRERA (Bibliothèque nationale de), à Milan, [600]; correspondant M. Mellier, libraire, rue Séguier, 17.
- BROOKE (Th.), [508], Armitage Bridge, Huddersfield, Angleterre.
- BRUN (Félix), [545], rue des Grands-Augustins, 5.
- BRUNOT, [594], maître de conférences à la Faculté des Lettres de Lyon; correspondant M. Alph. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- CAEN (Bibliothèque universitaire de), [573]; correspondant M. Massif, libraire à Caen.
- CALDERON (Th.), [284], rue Royale, 24 (membre perpétuel).
- CAMBRIDGE (Bibliothèque de l'Université de), [367]; correspondant M. Borroni, libraire, rue des Saints-Pères, 9.

- CANFIELD (Arthur G.), [636], professeur de français à l'Université de Lawrence (Kansas); correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- CASATI (Charles), [558], conseiller à la Cour d'appel de Paris, rue Las-Cases, 25.
- CAUSSADE (F. de), [200], conservateur à la bibliothèque Mazarine.
- CAYROU (Paul), [605], rue de Villiers, 43, Neuilly-sur-Seine.
- CHABANEAU (Camille), [94], maître de conférences à la Faculté des Lettres de Montpellier, villa Marie, Montpellier.
- CHAMPION (H.), [245], libraire, quai Voltaire, 9.
- CHARAVAY (Ét.), [422], libraire, rue de Furstenberg, 4.
- \* CHAVANE (P.), [328], à la manufacture de Bains-en-Vosges; corres. M. J. Charnier, rue Louis Blanc, 22.
- CHAZAL (L.), [233], caissier payeur central du Trésor, boulevard Saint-Michel, 37.
- CHENNEVIÈRES (marquis de), [474], rue Paul-Louis Courier, 3.
- CHETHAM LIBRARY, [639], à Manchester; correspondant M. Nutt, libraire à Londres (par Hachette).
- CHÉVRIER (Maurice), [571], attaché au ministère des affaires étrangères, rue Jacob, 35 (membre perpétuel).
- CHRISTIANIA (Bibliothèque de l'Université de), [618]; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.
- CLAUDIN (A.), [234], libraire, rue Dauphine, 16.
- CLÉDAT (Léon), [616], professeur à la Faculté des Lettres de Lyon, rue Molière, 29, à Lyon.
- CLERMONT-FERRAND, (Bibliothèque universitaire de), [641]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- COLMET D'AGE (Gabriel), [118], doyen honoraire de la Faculté de Droit de Paris, boulevard Saint-Germain, 126 (membre perpétuel).
- \* COMTE (Adolphe), [601], quai Debilly, 46.
- CONSTANS (L.), [173], professeur à la Faculté des Lettres d'Aix (Bouches-du-Rhône).
- COPENHAGUE (Bibliothèque royale de), [151]; correspondant M. Lemoigne, rue Bonaparte, 12.
- COPPEAUX (Th.), [448], conseiller référendaire à la Cour des Comptes, rue du général Foy, 6.

- CORMENIN (R. de), [242], rue de l'Arcade, 25.
- CORNU (J.), [56], professeur à l'Université allemande de Prague, Bohême (membre perpétuel).
- COULET (C.), [260], libraire-éditeur, à Montpellier.
- COURAYE DU PARC (Joseph), [562], sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, boulevard Saint-Michel, 79.
- COURCEL (Valentin de), [369], rue de Vaugirard, 20.
- CRANE (J.-F.), [438], professeur à l'Université d'Ithaca (États-Unis d'Amérique); correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- CROUSLÉ, [373], professeur à la Faculté des Lettres de Paris, rue Gay-Lussac, 24.
- DARESTE (Rod.), [168], membre de l'Institut, conseiller à la Cour de cassation, quai Malaquais, 9.
- DASPIT DE SAINT-AMAND, [511], La Réole, Gironde.
- DAVID (M<sup>me</sup> veuve), [657], rue des Saints-Pères, 81.
- DELAGARDE (Émile), [574], rue de Courcelles, 10.
- DELAVILLE LE ROULX (Joseph), [300], ancien élève de l'École des Chartes, docteur ès-lettres, rue de Monceaux, 52.
- DEBOUTLE (A.) [481], professeur honoraire de l'Université, à Grandcourt, par Londinières, Seine-Inférieure.
- DELISLE (L.), [7], membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, rue des Petits-Champs, 8.
- DEMAISON (Louis), [295], ancien élève de l'École des Chartes archiviste de la ville de Reims, rue Cérés, 21, Reims.
- \* DIDOT (Alfred), [408], libraire-éditeur, rue de Varenne, 61 (membre fondateur).
- \* DOAZAN (A.), [258], au château de Fins, par Saint-Christophe-en-Bazaille, Indre; correspondant M. Rouquette, libraire, passage Choiseul.
- DONNET (M<sup>me</sup> G.), [495]; correspondant M. G. Raynaud, rue de Saint-Pétersbourg, 2.
- DREYFUS (Ferd.), [203], avocat, boulevard de Courcelles, 50.
- DRUJON (Fernand), [219], attaché au cabinet du Préfet de police.
- DUBOIS (Alfred), [152], rue de l'Elysée, 6.

- DUBOIS (Paul), [493], quai des Chartrons, 42, Bordeaux.
- DYKES (Fred.), [391], Wakefield and Barnsby Union Bank, Wakefield (Angleterre); correspondants MM. Dulau et C<sup>ie</sup>, libraires à Londres.
- ÉCOLE normale supérieure, [121], rue d'Ulm, 45; correspondant M. Thorin, libraire, rue de Médicis, 7.
- EGGÖLFSSEN [658], à Copenhague; correspondant M. Brokhaus, rue Malebranche, 13.
- EICHTHAL (Eugène d'), [207], rue Jouffroy, 57.
- FAGNIEZ (Gustave), [345], Meudon, Seine-et-Oise, (membre perpétuel).
- FÉCAMP (Albert), [449], bibliothécaire de la Bibliothèque universitaire, Montpellier.
- FLACH (Jacques), [414], professeur au Collège de France, rue de Berlin, 37.
- FLAMARE (Henri de), [633], archiviste de la Nièvre, rue de Prumesaux, 2, à Nevers.
- FLORENCE (Bibliothèque nationale de), [629]; correspondant M. Mellier, libraire, rue Séguier, 17.
- FØRSTER (Wendelin), [41], professeur à l'Université de Bonn; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- FOULD (Léon), [529], Cours-la-Reine, 38.
- FOURNIER (D<sup>r</sup> Alfred), [90], professeur à la Faculté de Médecine, médecin des hôpitaux, rue Volney, 1.
- FRANQUEVILLE (Gaston de), [549], château de Bizanos, par Pau (Basses-Pyrénées).
- FRÉVILLE DE LORME (Marcel de), [596], conseiller référendaire à la Cour des Comptes, rue Cassette, 12 (membre perpétuel).
- FRIBOURG-EN-BRISGAU (Bibliothèque de l'Université de), [580].
- FURNIVALL (Fr.-J.), [37], directeur de l'*Early English Text Society*, 3, St-George's Square, Primrose Hill, Londres, N. (membre perpétuel).
- GADALA (Charles), [144], agent de change, boulevard Poissonnière, 21.
- GAUTIER (Léon), [10], membre de l'Institut, professeur à



- l'École des Chartes, chef de section aux Archives nationales, rue Vavin, 8.
- GEIJER (Pierre-Adolphe), [358], professeur à l'Université d'Upsal; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.
- GENÈVE (Bibliothèque publique de), [428]; correspondant M. Delagrave, libraire, rue Soufflot, 15.
- GENTIL (Arthur), [550], avenue Hoche, 18 bis.
- GEROLD et Cie, [615], libraires à Vienne (Autriche), (2 exemplaires).
- GEVAERT (Aug.), [63], directeur du Conservatoire royal de musique, à Bruxelles.
- GIBERT (Marc), [587], rue Saint-André-des-Arts, 40.
- GIESSEN (Bibliothèque de l'Université de), [654]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- GILLIÉRON (J.), [468], répétiteur à l'École des Hautes-Études, place de la République, 2, à Levallois-Perret.
- \*GOLDSCHMIDT (L.), [376], rue Rembrandt, Parc Monceaux.
- GOTHA (Bibliothèque grand-ducale de), Allemagne, [86]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- GOTHEMBOURG (Bibliothèque de l'Université de), Suède [645]; correspondant, M. Brokhaus, rue Malebranche, 13.
- GÖTTINGUE (Séminaire pour l'étude des langues romanes, à), [656]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- GRATZ (Styrie) (Bibliothèque de l'Université de), [465].
- GRENOBLE (Bibliothèque municipale de), [82]; correspondant M. Alph. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- GRENOBLE (Bibliothèque universitaire de), [595]; correspondant M. Alph. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- GRÆBER (G.), [485], professeur à l'Université de Strasbourg; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- GUÉNEAU DE MUSSY (Odon), [609], rue Louis-le-Grand, 2.
- GUERLE (de), [533], rue Marignan, 23 (membre perpétuel).
- GUIFFREY (J.-J.), [381], directeur de la manufacture des Gobelins, rue d'Hauteville, 1.
- HALLE (Bibliothèque de l'Université de), [567]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

- HAMBOURG (Bibliothèque de la ville de), [103]; correspondant M. Lucas Gräfe, libraire, Rathhausmarkt, 15, Hambourg.
- HARVARD COLLEGE (Bibliothèque de), [229], à Cambridge, Etats-Unis; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- HATZFELD (Ad.), [14], professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, rue de l'Odéon, 7.
- HAVET (Julien), [45], conservateur-adjoint à la Bibliothèque nationale, rue de Sèze, 6 (membre perpétuel).
- HAVET (Louis), [46], professeur au Collège de France, avenue de l'Opéra, 5 (membre perpétuel).
- HAVRE (Bibliothèque municipale du), [644]; correspondant M. Bourdignon fils, libraire, place Gambetta, 19, Le Havre.
- HAYEM (Julien), [75], rue du Sentier, 38.
- HEIDELBERG (Bibliothèque de l'Université de), [570]; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- HERBET (Félix), [482], ancien élève de l'École des Chartes, docteur en droit, boulevard Saint-Germain, 127.
- HÉRON (A.), [551], rue du Champ-du-Pardon, 20, Rouen.
- HERTZ (Wilhelm), [462], à Munich; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- HOCK (Auguste), [52], membre de la Société des bibliophiles belges, à Liège.
- HODGES, FOSTER et Cie, [337], libraires à Dublin; correspondants MM. Dulau et Cie, libraires à Londres (2 *exemplaires*).
- HÆST (Christian), [484], libraire à Copenhague; correspondant M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9.
- HUET (G.), [630], sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue d'Aguesseau, 1.
- HUGUET (Edmond) [661], agrégé de l'Université, professeur à l'École Monge, boulevard Montparnasse, 51.
- JAMAÏN (Joseph), [490], conseiller référendaire à la Cour des Comptes, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 52.
- JARNIK (Jean-Urbain), [87], professeur à l'Université tchèque de Prague.
- JEANROY (A.), [635], chargé de cours à la Faculté des Lettres

- de Toulouse, rue Saint-Joseph, 43, Toulouse (membre perpétuel).
- JOLIVALD (l'abbé Ph.), [368], à Mandern, par Sierck, Lorraine.
- JONQUIÈRE (J.), [126], rue Spontini, 1.
- JORET (Charles), [276], correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres d'Aix, Bouches-du-Rhône (membre perpétuel).
- JOUON (Fréd.), [379], rue de Clisson, 2, Rennes.
- \* KERMAINGANT (P. L. de), [389], avenue des Champs-Élysées, 102.
- KIEL (Bibliothèque de l'Université de), [592].
- KING'S COLLEGE (Bibliothèque de), [620], à Cambridge, Angleterre; correspondant M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9.
- KING'S INNS LIBRARY, [290], Henrietta Street, Dublin; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- KLOTZ (Eugène), [315], négociant, place des Victoires, 2.
- \* LABORDE (marquis J. de), [15], quai d'Orsay, 25 (membre fondateur).
- LA BORDERIE (Arthur de), [427], ancien député, à Vitré; correspondant M. L. Delisle, rue des Petits-Champs, 8.
- LAFENESTRE (Georges), [191], membre de l'Institut, conservateur au Musée du Louvre, avenue Lakanal, à Bourg-la-Reine (Seine).
- LA GERMONIÈRE (Éd. de), [88], place Vendôme, 20.
- LAIR (J.), [74], ancien élève de l'École des Chartes, directeur des entrepôts et magasins généraux de Paris, boulevard de la Villette, 204.
- LALLEMENT (J.), [309], rue du Bac, 63 (membre perpétuel).
- \* LAMARLE (A.), [261], directeur de la compagnie des eaux minérales de la Bourboule, rue Chaptal, 26 (membre fondateur).
- LAMY (Ernest), [584], boulevard Haussmann, 113.
- LANGLOIS (E.), [607], maître de conférences à la Faculté des Lettres de Lille, (membre perpétuel).
- \* LAURENÇON (Léon), [208], député des Hautes-Alpes, rue de Courcelles, 24 (membre fondateur).

- LAUSANNE (Bibliothèque cantonale de), [655]; correspondant M. Payot, libraire à Lausanne (Suisse).
- LE BLONDEL, [461], libraire à Meaux, Seine-et-Marne.
- LECESNE (Henri), [304], imprimeur à Châteaudun.
- LEIPZIG (Bibliothèque de l'Université de), [537].
- LELONG (Eug.), [223], archiviste aux Archives nationales, rue Monge, 59, (membre perpétuel).
- \* LE PILEUR (D<sup>r</sup> Louis), [388], rue de l'Arcade, 15 (membre fondateur).
- LEROY (A.), [16], membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'Université de Liège.
- LEROY-BEAULIEU (Anatole), [150], membre de l'Institut, rue Pigalle, 69.
- \* LE SOURD (D<sup>r</sup>), [304], directeur de la *Gazette des Hôpitaux*, rue Soufflot, 15.
- LEVY (Émile), [589], professeur à l'Université de Fribourg-en-Brisgau; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59 (membre perpétuel).
- LIÈGE (Bibliothèque de l'Université de), [51]: correspondant M. Demarteau, libraire à Liège.
- LILLE (Bibliothèque des facultés catholiques, à), [382]; correspondant M. Alph. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- LILLE (Bibliothèque universitaire de), [642]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- LIMMINGHE (comte de), [486], au château de Grèves, par Namur; correspondant M. Porquet, libraire, quai Voltaire, 1 (membre perpétuel).
- LISIEUX (Bibliothèque municipale de), [53], Calvados.
- LISTER (J.-L.), [355], Shibden Hall, Halifax, Angleterre, (membre perpétuel).
- LIVET (Charles), [209], directeur de l'établissement thermal, à Aix-les-Bains, Savoie.
- LONGNON (Auguste), [17], membre de l'Institut, sous-chef de section aux Archives nationales, rue de Bourgogne, 50 (membre perpétuel).
- LUND (Bibliothèque de l'Université de), [627]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- LYON (Bibliothèque universitaire de), rue de l'Hôtel-de-Ville,

[464]; correspondant M. A. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.

MAGEN (A.), [179], à Agen, Lot-et-Garonne.

MALLET (D.), [259], rue Flatters, 4.

MANDROT (Bernard), [76], ancien élève de l'École des Chartes, rue Pierre Charron, 57.

MANS (Bibliothèque municipale du), [257].

MARANDE (A.), [602], place de l'Hôtel-de-Ville, 28, Le Havre.

MARBOURG-en-Hesse, (Bibliothèque de l'Université de), [211]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

MARBOURG-en-Hesse (Séminaire pour l'étude des langues romanes à l'Université de), [212]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

MARCHESSOU (Régis), [649], imprimeur, au Puy, Haute-Loire (membre perpétuel).

MARIN, [288], Bühl, par Guebwiller (Alsace), (membre perpétuel).

MARTY-LAVEAUX (Charles), [19], ancien secrétaire de l'École des Chartes, rue Pelletan, 19, Vitry-sur-Seine.

MASSON (Georges), [89], libraire-éditeur, boulevard Saint-Germain, 120 (membre perpétuel).

MATHIEU, [282], à Thouars (Deux-Sèvres).

MÉLY (Fernand de), [606], au Mesnil-Germain, par Fervacques, Calvados.

MENGIN (Paul), [83], rue Neuve, 11, Versailles.

METMAN (Étienne), [371], avocat, place Saint-Michel, 25, Dijon (membre perpétuel).

\*MEYER (Paul), [21], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur de l'École des Chartes, avenue de La Bourdonnais, 16 (membre fondateur et perpétuel).

MEYER-LÜBKE (Willhelm), [631], professeur extraordinaire à l'Université de Vienne.

MICHEL (N.-H.), [532], professeur agrégé à la Faculté de Droit de Paris, boulevard Saint-Michel, 79.

MIDDLETOWN (The library of Wesleyan University), Connecticut [647]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

- MOCATTA (Fred.), [637], Connaught Place, 9, Londres (membre perpétuel).
- MONOD (Gabriel), [23], maître de conférences à l'École normale supérieure, directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études, rue du Parc de Clagny, 18 bis, Versailles.
- MONTAIGLON (A. de), [24], professeur à l'École des Chartes, place des Vosges, 9 (membre perpétuel).
- MOREL-FATIO (Alfred), [210], secrétaire de l'École des Chartes, rue du Cardinal-Lemoine, 20 (membre perpétuel).
- MORGAND, [98], libraire, passage des Panoramas, 55.
- MOURAVIT (G.), [543], notaire, rue des Prêcheurs, 34, Aix-en-Provence; correspondant M. Alph. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- MUNICH (Bibliothèque de la Cour à), [301]; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.
- MUNICH (Bibliothèque de l'Université de), [230]; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.
- MUNICH (Séminaire royal de philologie moderne à l'Université de), [424]; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- MUNSTER (Bibliothèque Paulina, à), Westphalie, [333] correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- MUQUARDT, [411], libraire rue de la Régence, 15, Bruxelles.
- MURET (Ernest), [612], professeur à l'Université de Genève, (membre perpétuel).
- MUSSAFIA (Ad.), [84], correspondant de l'Institut, professeur à l'Université de Vienne; correspondant M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9.
- NAVILLE (Louis), [281], cours des Bastions, 15, Genève; correspondant M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9 (membre perpétuel).
- NEUMANN (Fr.), [538], professeur à l'Université de Heidelberg; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- NEWCASTLE UPON TYNE (The Literary and Philosophical Society), [349], (Angleterre); correspondants MM. Dulau et Cie, libraires à Londres.
- NEW-YORK STATE LIBRARY. [663], New-York, États-Unis d'Amérique, correspondant M. Stechert, rue de Rennes, 76.

- NOORDHOFF, [662], libraire à Groningue (Pays-Bas); correspondant M. Albert, rue Favart, 6.
- NORMAND (Jacques), [77], ancien élève de l'École des Chartes, rue Rembrandt, 2.
- NOVATI (Francesco), [625], professeur à l'Université de Milan, Fiori Oscuri, 7, Milan.
- NUITTER (Ch.), [417], archiviste de l'Opéra, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 83.
- NUTT (D.), [273], 270, Strand, Londres; correspondant la librairie Hachette, boulevard Saint-Germain (2 *exemplaires*).
- NYROP (Kr.), [488], professeur à l'Université de Copenhague, gl. Kongevej, 89, Copenhague; correspondants MM. Groux et C<sup>ie</sup>, cour du Commerce, 17.
- OMONT (Henry), [590], conservateur-adjoint au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue Raynouard, 30, Passy-Paris (membre perpétuel).
- OXFORD (Bibliothèque Bodléienne, à), [305]; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- PANGE (comte Maurice de), [604], rue de Lisbonne, 53.
- \*PARIS (Gaston), [26], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, président de la section d'histoire et de philologie de l'École des Hautes-Études, rue Pomereu, 3, (rue de Longchamp, 134), Passy-Paris, (membre fondateur et perpétuel).
- PARKER et C<sup>ie</sup>, [500], libraires, à Oxford (2 *exemplaires*); corresp. M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- PASQUIER (l'abbé H.), [406], directeur de l'École des Hautes-Études ecclésiastiques, place du Château, Angers.
- PASSY (Louis), [240], ancien élève de l'École des Chartes, député, rue de Clichy, 45.
- PASTEUR (Adolphe), [435], place Victor Hugo, 3.
- PATINOT (G.), [220], à la direction du *Journal des Débats*, rue des Prêtres-St-Germain-l'Auxerrois.
- PEABODY INSTITUTE (The), [546], Baltimore, États-Unis; correspondant M. Terquem, libraire, boulevard Haussmann, 31 bis.
- PÉLICIER (Paul), [611], archiviste du département de la Marne, Châlons-sur-Marne (membre perpétuel).
- \*PÉRIER (Ferdinand), [275], rue de Provence, 59.

- PETIT DE JULLEVILLE (L.), [27], professeur à la Faculté des Lettres de Paris, rue La Fontaine, 68, Auteuil-Paris.
- PIAGET (A.), [632], boulevard Saint-Michel, 109 (membre perpétuel).
- PIAT (A.), [161], rue Saint-Maur, 85.
- PICOT (Émile), [29], consul honoraire, professeur à l'École des langues orientales vivantes, avenue de Wagram, 135, (membre perpétuel).
- PICOT (Georges), [183], membre de l'Institut, rue Pigalle, 54.
- POINSIGNON (J.), [248], libraire, place de l'Hôtel-de-Ville, 10, Le Havre (membre perpétuel).
- PORQUET, [419], libraire, quai Voltaire, 1.
- PRAROND (Ernest), [460], à Abbeville.
- PRAGUE (Bibliothèque de l'Université de), [496] ; correspondant M. Koehler, libraire, à Leipzig.
- PUYMAIGRE (comte de), [354], rue de l'Université, 17.
- RAJNA (Pio), [296], professeur à l'Institut des études supérieures à Florence, via Cavour, 84, Florence (membre perpétuel).
- RAYNAUD (Gaston), [79], bibliothécaire honoraire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue de Saint-Pétersbourg, 2.
- RENCOGNE (Pierre de), [509], rue du Minage, 47, Angoulême.
- RENNES (Bibliothèque universitaire de), [619].
- REUSS (Rod.), [184], bibliothécaire de la ville de Strasbourg ; correspondant M. Delagrave, libraire, rue Soufflot, 15 (membre perpétuel).
- RITTER (Eug.), [202], professeur à l'Université de Genève, rue du Mont-de-Sion, 4, Genève ; correspondant M. Borani, libraire, rue des Saints-Pères, 9 (membre perpétuel).
- ROBERT (Ulysse), [387], inspecteur général des Bibliothèques et Archives, Avenue Quihou, 30, Saint-Mandé, Seine.
- ROBINEAU (C.), [91], rue de Marignan, 25.
- ROTHSCHILD (baron Alphonse de), [111], rue Saint-Florentin, 2 (membre perpétuel).
- \*ROTHSCHILD (baron Arthur de), [112], rue du Faubourg Saint-Honoré, 33 (membre fondateur).



- \*ROTHSCHILD (baron Edmond de), [113], rue Laffitte, 19 (membre fondateur).
- ROTHSCHILD (baron Gustave de), [114], rue Laffitte, 23 (membre perpétuel).
- \*ROTHSCHILD (Henri de), [643], avenue de Friedland, 38, (membre fondateur et perpétuel).
- ROY (Maurice), [583], rue de Villersexel, 4 (membre perpétuel).
- ROYER (Ch.), [352], boulevard de la Madeleine, 17, cité Vindé.
- ROZIÈRE (Eug. de), [32], sénateur, membre de l'Institut, rue Lincoln, 8.
- RUBLE (baron Alphonse de), [186], rue Cambon, 43.
- RUPALLEY (Ern.), [499], rue Lafayette, 13.
- SAISSET (Paul de), [517], avenue Victor Hugo, 44 (membre perpétuel).
- SALMON (A.), [640], avenue des Gobelins, 12.
- \*SCHEFER (Charles), [466], membre de l'Institut, président de l'École des langues orientales vivantes, rue de Lille, 2 (membre fondateur).
- SEIGNEUR (l'abbé), [432], rue du Colysée, 44 ; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- SERVOIS (Gustave), [578], garde général des Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, 60 (membre perpétuel).
- SHELDON (E. S.), [648], Hudbert Street, 27, Cambridge Massachusetts ; correspondant M. Bouillon, libraire, rue Richelieu, 67.
- SMITH (Miss Lucy Toulmin), [459], 101, Southwood Lane, Highgate, Londres, N. (membre perpétuel).
- SØDERHJELM (W.), [622], professeur à l'Université de Helsingfors (Finlande) ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- SOREL (A.), [409], membre de l'Institut, secrétaire général du Sénat, professeur à l'École libre des sciences politiques, au palais de la Présidence du Sénat.
- STECHERT, [660], 810, Broadway, à New-York (États-Unis d'Amérique) ; correspondant M. Stechert, rue de Rennes, 76.
- STENDEL (Edm.), [213], professeur à l'Université de Marbourg (Hesse) ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

- STEPHENS (Georges), [351], professeur à l'Université de Copenhague; corresp. M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- STIMMING (Dr Albert), [321], professeur à l'Université de Göttingue (Allemagne), (membre perpétuel); correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- STOCKHOLM (Bibliothèque royale de), [370]; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- STRASBOURG (Bibliothèque de l'Université de), [231]; corresp. M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, 12.
- STRASBOURG (Séminaire pour l'étude des langues romanes, à l'Université de), [404]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- STRAUS (Émile), [106], avocat, boulevard Haussmann, 134.
- SUCHIER (A.), [164], professeur à l'Université de Halle (membre perpétuel).
- SUDRE (L.), [659], docteur ès-lettres, professeur au collège Stanislas, boulevard Montparnasse, 42 (membre perpétuel).
- SUNDBY (Thor), [323], professeur à l'Université de Copenhague, Krystalgade, 22, Copenhague (membre perpétuel).
- TALBERT (F.), [107], professeur à La Flèche; corr. M. Thorin, libraire, rue Médecis, 7.
- TAMIZEY DE LARROQUE (Ph.), [115], correspondant de l'Institut, Gontaud, Lot-et-Gar.; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- TAMSON (G.-J.), [516], professeur, Schieferweg, 4, à Göttingue (Allemagne).
- TARNEAU (Jules), [306], notaire à Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme; correspondant M. Billard, place Dauphine, 27.
- TAULIER (L.), [366], Francheville, par Tassin (Rhône).
- TEMPIER (D.), [165], archiviste des Côtes-du-Nord, Saint-Brieuc.
- TEMPLIER (Armand), [384], de la librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, 77 (membre perpétuel).
- TERRAT (Barthélemy), [250], professeur de droit à l'Institut catholique de Paris, rue Saint-Romain, 18.
- THOMAS (Antoine), [524], chargé de cours à la Faculté des Lettres de Paris, boulevard Raspail, 213.

- THOMPSON (E. Maunde), [193], correspondant de l'Institut, directeur du Musée Britannique, Londres; correspondants MM. Dulau et C<sup>ie</sup>, libraires à Londres.
- THURNEYSSEN (D<sup>r</sup> R.), [585], chargé de cours à l'Université de Fribourg-en-Brisgau; correspondant M. Bouillon, libraire, rue Richelieu, 67 (membre perpétuel).
- TOBLER (Adolf), [60], correspondant de l'Institut, professeur à l'Université de Berlin, Schillstrasse, 11, Berlin W.; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15 (membre perpétuel).
- TODD (H.-A.), [613], Leland Stanford Junior University, Menlo Park, Californie, États-Unis d'Amérique, (membre perpétuel).
- TORONTO (Bibliothèque de l'Université de), Canada, [638]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- TOULOUSE (Bibliothèque universitaire de), [597].
- TOYNBEE (Paget), [608], Stanhoe Grange, King's Lynn, Norfolk, Angleterre, (membre perpétuel); correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- TRIER (Gerson), [54], Kongensgade, 66, Copenhague.
- TUBINGUE (Bibliothèque de l'Université de), [471]; corresp. M. Pedone-Lauriel, libraire, rue Soufflot, 13.
- TURIN (Bibliothèque nationale de), [566]; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- ULBRICH (D<sup>r</sup>), [491], Lützowstrasse, 68, Berlin; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- ULRICH (Jacob), [463], professeur à l'Université de Zurich, Suisse.
- UPSAL (Séminaire philologique de l'Université d'), Suède, [501]; corresp. M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.
- VANDER HAEGHEN (F.), [360], bibliothécaire de l'Université de Gand, Belgique.
- VAN HAMEL (A.-G.), [598], professeur de langue et littérature française à la Faculté des Lettres de l'Université de Groningue, Pays-Bas (membre perpétuel).
- VIENNOT (William), [591], boulevard Saint-Germain, 202 (membre perpétuel).
- VILLARD (Th.), [287], conseiller municipal, boulevard Ma-lesherbes, 138

- Vogüé (le marquis de), [110], membre de l'Institut, rue Fabert, 2.
- VOLLMÆLLER (Karl), [363], Werderstrasse, 36, à Dresde; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- WAHLUND (C.), [447], professeur honoraire à l'Université d'Upsal (Suède), (membre perpétuel).
- WAROCQUÉ (Raoul), [626], 45, avenue des Arts, Bruxelles.
- WEBER (Dr Alfred), [396], Frauenfeld, Suisse, (membre perpétuel).
- WEIMAR (Bibliothèque de), [153], Allemagne; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- WELTER (H.), [623], libraire, rue Bonaparte, 59.
- WESSELOFSKY (Alex.), [446], professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg (membre perpétuel).
- WESTENDORP-JUT DE BREUKELERWAARD (P. N.), [652], avenue de Ségur, 11 bis.
- WHITE (George), [40], Ashley House, Epsom, Angleterre.
- WILLEMS (A.), [65], professeur à l'Université de Bruxelles, chaussée de Haecht, 70, Bruxelles.
- WULFF (Fr.), [569], professeur agrégé à l'Université de Lund, Suède; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59 (membre perpétuel).
- YALE COLLEGE, [415], à New-Haven, États-Unis d'Amérique; correspondant M. Porquet, libraire, quai Voltaire, 1.
- ZURICH (Bibliothèque cantonale de), Suisse, [553].
-

## LISTE DES MEMBRES

DU

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

POUR L'ANNÉE 1892-93

---

MM. AVRIL (baron d').	MM. PARIS.
BONNARDOT.	PETIT DE JULLEVILLE.
DIDOT.	PICOT (É.).
GAUTIER.	RAYNAUD.
HUET.	ROBERT.
LABORDE (marquis de).	ROTHSCHILD (baron E. de).
LONGNON.	ROY.
MARTY-LAVEAUX.	ROZIÈRE (de).
MEYER.	RUBLE (baron de).
MONTAIGLON (de).	SERVOIS.
MOREL-FATIO.	THOMAS.
MURET.	

## BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

<i>Président</i> .....	MM. Marquis DE LABORDE.
<i>Vice-présidents</i> .....	PARIS, BONNARDOT.
<i>Administrateur</i> .....	RAYNAUD.
<i>Secrétaire</i> .....	MEYER.
<i>Secrétaire-adjoint</i> ...	HUET.
<i>Trésorier</i> .....	Baron Edm. DE ROTHSCHILD.
<i>Trésorier-adjoint</i> ...	PICOT (É.).

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

---

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

---

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue à l'École des chartes le 25 mai 1893.

---

*Présidence de M. le marquis de LABORDE, président.*

Nouveaux membres : M<sup>me</sup> veuve David, en remplacement de son époux, décédé; M. Eggölfesen, à Copenhague (correspondant M. Brokhaus, rue Malebranche, 13); M. L. Sudre, membre perpétuel; M. Stechert, à New-York; M. E. Huguet; M. Noordhoff, libraire à Groningue (correspondant M. Albert, rue Favart, 6).

État des impressions : *Miracles de Notre Dame*, t. VIII, vingt-deux feuilles contenant le vocabulaire et la table des noms de personnes et de lieux sont tirées. Il ne reste plus à imprimer qu'une table des citations bibliques qui complétera le volume. — *Eustache Deschamps*, t. VIII; ce volume est tiré et sera envoyé dans quelques jours à Paris pour être cartonné.

Le Conseil décide que le t. VIII d'Eustache Deschamps ne sera mis en distribution qu'au mois d'octobre, en

même temps que le t. VIII des *Miracles de Notre Dame* qui sera terminé à la même époque.

Le prix du t. VIII des *Miracles* est fixé à 15 francs, papier ordinaire, 30 fr. papier Whatman.

M. P. Meyer donne l'assurance que le *Roman de l'Escoufle*, dont le texte est entièrement imprimé depuis longtemps et dont le glossaire est rédigé, pourrait être prêt pour la fin de l'année. Toutefois, le Conseil est d'avis de remettre à l'année prochaine la publication de ce volume qui formera plus de vingt feuilles, et décide que l'exercice de 1893 sera complété par la publication de *Guillaume de Dole*, ouvrage moins étendu et qui par conséquent entraînera des frais moindres. En vue d'assurer cette publication, qui n'a pas fait de progrès depuis plusieurs années, le secrétaire de la Société est chargé d'écrire à l'éditeur, M. Servois, de vouloir bien reprendre son travail sans aucun retard et d'en apporter la suite à la prochaine séance du Conseil, le 28 juin. Si M. Servois n'était pas en mesure de donner une satisfaction immédiate au vœu du Conseil, le Conseil devrait s'entendre avec lui afin de choisir, parmi les membres de la Société, un collaborateur qui terminerait le volume.

Le Conseil décide la mise sous presse du t. IX d'*Eustache Deschamps*, qui contiendra le *Miroir de mariage*.

Sur la proposition de l'administrateur, le Conseil abaisse de 500 à 450 le tirage sur papier ordinaire du *Bulletin*, le tirage sur Whatman restant fixé à vingt-cinq exemplaires.

Le Conseil charge l'administrateur et le trésorier d'examiner dans quelle mesure il serait possible de donner gratuitement aux nouveaux membres perpétuels et

aux établissements publics, membres de la Société, un certain nombre des publications antérieures.

---

### SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue à l'École des chartes le 28 juin 1893.

*Présidence de M. G. PARIS, vice-président.*

M. le marquis de Laborde, président, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

État des impressions : une partie du *Bulletin* de 1893 a été envoyée à l'imprimerie. D'ailleurs, aucun changement depuis la dernière séance.

M. Servois fait connaître au Conseil que la préface de *Guillaume de Dole* est à peu près terminée et qu'il s'est entendu pour la rédaction du glossaire avec M. G. Huet, à qui il a remis les fiches contenant le dépouillement lexicographique du poème. Il s'engage à mettre sous presse le glossaire et la préface avant la fin des vacances.

M. le Président prend acte de cette déclaration et exprime le désir que le volume soit terminé assez tôt pour être distribué en octobre ou novembre, en même temps que les deux autres volumes affectés au même exercice.

M. Raynaud, administrateur, donne le relevé des volumes qui existent en magasin en nombre suffisant pour qu'il soit possible d'en offrir gratuitement un exemplaire aux établissements publics qui souscriront aux publications de la Société et aux nouveaux membres perpétuels. Ces volumes sont les suivants : *Miracles de*



*Nostre Dame* (8 vol. = 80 fr.) ; *Œuvres d'E. Deschamps* (8 vol. = 96 fr.) ; *Le Débat des Hérauts d'armes* (1 vol. = 10 fr.) ; *Les œuvres poétiques de Beaumanoir* (2 vol. = 25 fr.) ; *Le roman de Thèbes* (2 vol. = 30 fr.). Cette liste n'est du reste que provisoire et pourra être ultérieurement modifiée.

Le Conseil, sur la proposition du président, décide que dorénavant les établissements publics et les nouveaux membres perpétuels auront droit à 100 francs (prix fort) de volumes à prendre parmi ceux énumérés ci-dessus.

M. le Président donne au Conseil communication d'une lettre de M. Ulysse Robert lui faisant savoir que M. Fœrster, qui devait publier avec lui le poème de Priorat de Besançon sur Végèce, se voit obligé, par ses occupations, de renoncer à sa part de collaboration. M. Robert reste donc seul auteur de la proposition faite jadis par M. Fœrster et par lui. Il soumet au Conseil : 1<sup>o</sup> la copie complète du poème ; 2<sup>o</sup> une notice sur Priorat, devant faire partie de l'introduction ; 3<sup>o</sup> la copie d'un ms. de la version de Végèce par Jean de Meung, version qui est l'original mis en vers par Priorat.

M. le Président fait remarquer que le poème de Priorat est surtout intéressant à cause des particularités linguistiques qu'on y observe, et qu'il est indispensable que ces particularités soient relevées et classées dans la préface ; que d'ailleurs les textes présentés par M. Robert ne sont pas entièrement préparés pour l'impression.

Le Conseil, se référant à ses délibérations antérieures (26 décembre 1888 et 30 mars 1892), décide qu'une commission sera chargée d'examiner la proposition de

M. Robert aussitôt qu'il aura été donné satisfaction aux desiderata signalés par M. le Président.

---

## NOTICE

SUR LE MS. OLD ROY. 12. C. XII DU MUSÉE BRITANNIQUE  
(PIÈCES DIVERSES. — RECETTES CULINAIRES).

Le ms. du Musée britannique Old Roy. 12. C. XII a été mainte fois consulté. C'est lui qui a fourni le texte, jusqu'à présent unique, de l'Histoire de Foulques Fitz Warin, déjà quatre fois publiée, et divers érudits en ont tiré, soit des morceaux inédits soit des variantes, comme on le verra plus loin. Mais jamais il n'a été décrit en détail, et les curieuses recettes culinaires qui seront transcrites à la fin de cette notice ne paraissent point avoir attiré l'attention jusqu'à ce jour.

Ce ms., tout en parchemin, est un recueil de morceaux écrits par diverses mains. Les dimensions moyennes sont 0,230 sur 0,145. Les feuillets 1 à 16, 33 à 68, 76 v<sup>o</sup> à 107, sont en cursive anglaise du milieu environ du xiv<sup>e</sup> siècle <sup>1</sup>. Le reste est d'une gothique du même temps et tracée, comme le reste, par une main anglaise. Au bas du premier feuillet se lit la signature *Lumley*. Lord Lumley, mort en 1609, avait une fort belle collection de livres manuscrits et imprimés qui fut achetée par le prince Henri, fils de Jacques I<sup>er</sup>, et dont une partie entra par

1. M. Ward, *Catalogue of romances in the departement of manuscripts, in the British Museum*, I, 316, le place aux environs de 1340.

suite, en 1612, dans la collection des rois d'Angleterre. Une autre partie entra à la Bodléienne et le reste fut dispersé<sup>1</sup>.

Voici ce que renferme ce recueil.

Le premier feuillet contient divers morceaux qui se réfèrent à saint Thomas de Cantorbéry. Au fol. 2 se trouve le vidimus par Edouard II d'une charte concédée par son père Édouard I<sup>er</sup> aux religieux de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, cette charte n'étant elle-même qu'un vidimus d'un acte de Henri III, père d'Édouard I<sup>er</sup>.

Au fol. 4 se lit une paraphrase de l'*Ave* en latin attribuée à saint Edmond :

Sanctus Edmundus composuit et contulit dicenti .xxx.  
dies venie.

*Ave* Ave virgo virginum, fons et maris stella,  
Lumen gestans luminum, puritatis cella,  
Sordes tergens criminum in vite novella,  
Semper apud Dominum pro nobis interpella.

*Maria* Maria, fons venie, mellis atque roris,  
Fons misericordie, puteus dulcoris,  
Porta regni glorie, parens Salvatoris,  
Grata tue gracie mei sit laus oris.

*Gracia* Gracia multiplici plena venustatis  
Que dono septemplici Spiritus ornaris,  
Credens verbo simplici virgo sacra paris.  
Et mereris effici parens expers paris.....

C'est le n<sup>o</sup> 2267 du *Repertorium hymnologicum* de M. le chanoine U. Chevalier.

1. Voy. Edward Edwards, *Lives of the founders of the British Museum* (London, 1870), p. 162.

A cette paraphrase latine de l'*Ave Maria* se rattache par l'analogie du sujet, une chanson française en cinq couplets, sans doute composée en Angleterre, qui contient une sorte de dialogue entre l'ange Gabriel et la Vierge.

La structure de ces couplets est assez compliquée, et le copiste, qui les a écrits à longues lignes, a fait diverses fautes que j'ai partiellement corrigées en note. La disposition des rimes est a b a b c c d e d e d, le premier des vers *d* ayant une rime intérieure. Tel est du moins l'ordre des rimes pour les couplets II et IV; les autres présentent pour la fin quelques différences.

- I            Le angle a Marie entra  
              En la chambre celée  
Gabriel la salua :  
              « Virgine desirrée,  
5            Salutz vus maund du ciel amount :  
              Le salveour de tot le mound  
              Conceverez e porterez  
                      En terre,  
              Reïgne ou toz biens sunt,  
              Porte de ciel salvere. »  
11            Marie a ce respont :
- II            « Coment conceveroie ensi ?  
              Unqe baroun n'avoye,  
              E si ay chasteté plevi :  
              Mon vou coment freindroie ?  
5            — La grace Dieu tot ce vus fra,

1, 1. Corr. *Li angles*. De même au vers 1, du couplet IV. — 2. Corr. *G. e la*.

Le fitz [de] Dieu de vos nestra.  
Ne dotés pas, fetes solas,  
Secure,  
Quar chaste remeindras  
E de netteté pure,  
11 Sans fere nul trespas. »

III Marie, de mund medicine,  
E très noble pucele,  
Si respondy en sa doctrine :  
« Je su la Dieu ancele.  
5 A vos qy estes messenger  
La privité Dieu vueil otrier  
E si desir du fet oyr  
De ce qe te oy parler.  
Prest su de te obeyer,  
10 De tut mon leal poer  
Le suen consail tenir. »

IV L'angle tantost envanist,  
Ly glorious message,  
E meyntenant si engrosist  
La pucele très sage.  
5 Quant out en son ventre estee  
Nuef meys, dont fu Jhesu portee ;  
Lors s'en issi e regna cy ;  
Pur verité  
Mort en la croys soffry ;  
D'enfern nus ad tous delyveré  
11 Le Segnour de mercy.

III, 1. *de mund*, ms. *demaund*. — 6. Vers corrompu? — 8. Il faudrait un petit vers rimant avec le v. 10; corr. *Dunt l'oy parler?* — 9. Corr. *obeïr*. — 10. *Leal* ne compte que pour une syllabe.

IV, 1. Voir la note du premier vers. — 10. Vers trop long.

V Marie, mere al Salveour,  
Par vus est pees rendue;  
Quar priez a cel seignour  
    Que fist solail e nue,  
5 Pierre e fitz en trinité,  
    Que il en eit de nus pieté  
A peccheours e face socours  
    E seit ostee  
Nostre pecchié si vyl;  
En cel seoms touz poseez  
Après cest grant exil. *Amen.*

Suit :

Simplex meditatio de sacramento altaris. Quicumque eam devote dixerit dum secretum misse agitur, a fratre Johanne de Pecham, quondam archiepiscopo Cantuarensi, qui eam composuit, .xl. dies venie possidebit.

Ave vivens hostia, veritas et vita,  
In qua sacrificia cun[c]ta sunt finita. . . .

Les folios 5 et 6 sont occupés par diverses recettes en latin et surtout en anglo-normand. Au fol. 6<sup>vo</sup>, entre diverses petites pièces de vers latins, on trouve ces deux vers bien connus :

Annus millenus centenus septuagenus  
Primus erat primas, cum ruit ense, Thomas ;

V, 1. Il y a une pièce commençant par les mêmes mots dans le ms. du Musée britannique Harl. 2253, fol. 77 c. — 3. Corr. [*de*] priez. — 7. Suppr. e. — 10. Suppr. touz.

1. Déjà signalé dans mon rapport sur les mss. français de la Bodlienne (*Documents manuscrits*, p. 175).

Puis ces vers prophétiques qui ont été souvent cités :

Gallorum levitas Germanos justificabit;  
Ytalye gravitas Gallos confusa necabit;  
Gallus subcumbet, aquile victoria signa.  
Millenis ducentenis nonaginta sub annis,  
Sunt tribus adjunctis, consurget aquila grandis.

Au fol. 7 est transcrite une pièce de vers que Th. Wright a éditée d'après notre ms. dans ses *Political Songs* (Camden Society), p. 251. Il y en a une autre copie, qui présente d'assez nombreuses variantes <sup>1</sup>, à la Bodléienne, dans le ms. Rawlinson A 273, fol. 96. C'est une pièce fort curieuse où l'auteur a associé dans ses hexamètres le français et l'anglais au latin. En voici le début :

Quant homme deit parlere *videat que verba loquatur*;  
Sen covent aver *ne stulcior inveniatur*.  
*Quando quis loquitur* bote resoun reste thereynne,  
*Derisum patitur* ant lutel so shal he wyne.  
En seynt eglise sunt *multi sepe priores*,  
Summe beoth wyse, *et multi sunt inferiores*.  
When mon may mest do *tunc velle suum manifestat*.

Les folios 8 à 10 renferment, sous le titre d'*astucie algorismi*, une petite collection de problèmes d'arithmétique amusante. Pour le fonds ils se retrouvent parmi les problèmes du même genre qui ont été attribués, avec plus ou moins de raison, à Bède le Vénéral<sup>2</sup>; mais la ré-

1. Sous le titre de *proverbia trifaria*.

2. Migne, *Patrologie latine*, XC, 665 et suiv.

daction est tout à fait différente. J'en rapporterai trois à titre d'échantillon.

Il existe plusieurs recueils du même genre. Je citerai notamment celui qui, dans le ms. 399 du ms. de Tours, est intitulé « les cautelez d'argorisme <sup>1</sup> », ce qui traduirait assez bien le titre latin *astucie algorismi*.

*Astucie algorismi* <sup>2</sup>. Destinet aliquis super denarium et sortilegetur super quot fuerit destinatus, quia post destinationem illud quod destinatum est triplicetur et deinde separetur in duas equales partes, postea triplicetur una pars et interrogetur quociens faceret illa pars triplicata novem. — Si non facit novem, super unum denarium fuit destinatum. — Si recte et equaliter faciat novem, tunc super duos denarios destinavit. — Si faciat novem et amplius, tunc super tres destinavit. — Si faciat bis novem equaliter, tunc super tres, et sic deinceps.

Le problème qui suit (fol. 9) se retrouve dans le recueil attribué à Bède (*l. l.*, col. 666), mais il y est présenté sous une forme très générale : « Quomodo divinandum sit qua feria septimanæ quilibet homo rem fecisset » ; au lieu que notre manuscrit vise un cas très particulier :

Si divinare velis quota feria quis osculatus fuerit amicam suam, dic ei quod duplet feriam excogita[ta]m, et post addat unitatem, deinde totum multiplicet per quinque, et deinde per decem et quod subtrahat a toto multiplicato quinquaginta ; preterea queratur ab eo quot centenarii sint in residuo : et si unus centenarius, in prima feria ; si duo, in secunda feria ; et sic deinceps. Semper enim pro centenario unitas accipiatur, et habebitur quota feria.

1. Voir le Catalogue des mss. de Tours, par Dorange, p. 224, col. 2.

2. Une main du xv<sup>e</sup> ou xvii<sup>e</sup> siècle a corrigé *quatuor*, avec raison.



Le dernier de ces problèmes (fol. 10 v<sup>o</sup>) est celui dans lequel on voit ordinairement paraître une chèvre, un chou et un loup. Seulement, ici, il ne s'agit pas de chèvre ni de chou, mais de trois hommes accompagnés chacun de sa femme, et ayant le vif désir d'en changer, au moins momentanément. Dans le recueil attribué à Bède (col. 668) les personnages sont deux frères accompagnés de leurs sœurs.

Tres viri cum tribus uxoribus suis ibant in peregrinationem, et non plures cum eis, et erat condicio inter eos quod si quis horum trium posset alterius uxorem violare, ipso non mediante vel absente, acciperet absentis uxorem, quamvis suam secum haberet, ac violaret. Venerunt ad quendam lacum, batillumque reperierunt et nullum nautam. Erat enim batillus talis stature quod nisi unum vel duo non potuit ferre : quom[odo] possunt isti transferri, nullius uxore ab alio marito violata ? Patet per hos versus :

Uxor abit duplex : redit una, meat quoque duplex ;  
Una redit, geminus vir abit, redit unus et una ;  
Vir geminus vehitur, redit una dueque vehuntur ;  
Vir redit et cimba ; post transeat unus et una .

A la suite se lisent encore ces courtes énigmes :

Nate, nepos, frater, dixit puero sua mater ;  
Verum dicebat : qui sciat solvere solvat.

Si tantum vixisses quantum vixisti, et iterum tantum, et dimidium tanti, et dimidium dimidii tanti, centum annos implevisti. Unde versus :

Si de proposito quintum tollatur acervo  
Tunc etas pueri remanentis tercia pars est .

Vel sic :

Proponas centum? hinc debes tollere quintum,  
Tunc etas pueri remanentis tercia pars est <sup>1</sup>.

C'est ici (fol. 11-13) que prennent place les recettes culinaires dont on trouvera le texte plus loin.

Suivent divers textes latins (fol. 13 v<sup>o</sup>-16), dont le premier, relatif à l'apparition d'un faux prophète en Orient, est daté de 1335. On y trouve aussi une prophétie de Merlin qu'on rencontre souvent en d'autres mss. Voir Ward, *Catalogue of romances*, I, 316-317.

Deux cahiers (ff. 16 à 32), écrits en gothique, contiennent un traité adressé à des religieux, et qui paraît être la mise en prose d'un poème en laisses monorimes. Ce traité est qualifié de « sermon », titre qui convient médiocrement à un ouvrage relativement long et divisé en chapitres.

En le nun nostre duz seignur Jesu Christ, ci comencent les matires ke sunt tuchez en le sermun ke vient après, rudement endité pur eschivre curiosité, ke l'em ne lessast la seintesse dedens pur la curiuse favele dehors.

Coment home deit regarder sun estat.  
Quei est vivre parfitement e quei est la volunté  
de Deu...

Voici les premières lignes du premier chapitre :

(F. 17 c). *Coment hom deit regarder sun estat,  
le premer chapitre de cest livre.*

*Videte evocationem vestram*, etc. Cest mot del apostoille

1. Ce problème est présenté sous une autre forme dans une pièce publiée par E. du Méril, *Poésies pop. lat. du Moyen-Age* (1847), p. 11.

partent a nus, gent de religiun. « Veez », fet il, « a quei vus estes apelé ? » Et ceo dist il pur nus exciter a perfectiun. E pur ceo, quele ure ke jo pens de mei meimes, de nuit u de jur, de une part ai jeo grant joie, de autre part grant dolur : joie pur la seinte religiun, dolur pur ma feble conversatiun. E ceo ne est pas merveille, car jo ai grant achesun. Car issi dist Eusebie en un sermun : « Venir a religiun est souverain[e] perfectiun, nient parfitement vivre souveraine dampnatiun. » E pur ceo ne avez turn ke un, vus ke vivez en congregatiun : ceo est treire a la veie de perfectiun, si cum vus volez vostre salvatiun, lesser quant que est en icest mund e quant que al mund apent, e mettre vostre poer de vivre parfitement. Vivere parfitement, ausi cum seint Bernard nus aprent, si est vivre umblement...

Du fol. 33 au fol. 60, notre manuscrit nous présente l'unique copie actuellement connue de l'histoire de Foulques Fitz Warin, qui a été publiée par Fr. Michel en 1840, par Th. Wright en 1855, par MM. L. Moland et Ch. d'Héricault en 1858 (*Nouvelles françoises du xiv<sup>e</sup> siècle*, pp. 15 et suiv.); enfin, en 1875, par M. J. Stevenson à la suite de Raoul de Coggeshall (collection du Maître des rôles). On peut voir sur cet ouvrage un article de P. Paris dans le t. XXVII de l'*Histoire littéraire de la France*, et Ward, *Catalogue of romances*, I, 501. Début :

En le temps de averyl e may, quant les prees et les herbes reverdissent e chescune chose vivaunte recovre vertue, beauté e force, les mountz e les valeys retentissent des douce[s] chantz des oseylouns, e les cuers de chescune gent, pur la beauté du temps e la sesone mountent en haut e s'enjolyvent, donqe deit home remembrer des aventures e pruesses nos

auncestres qe se penerent pur honour en leauté quere, e de teles choses parler qe a plusours purra valer..

Enfin le manuscrit du Musée britannique contient encore (fol. 62-68) une courte chronique en vers anglais depuis Brutus jusqu'en 1312, le roman en vers octosyllabiques d'*Amis et Amiloun* (fol. 69-76), dont on possède deux autres copies et qui a été publié d'après ces trois textes par M. E. Kœlbing dans le t. II de son *Altenglische Bibliothek*, en 1884; et enfin divers morceaux de faible importance suffisamment indiqués dans Ward, *Catalogue of romances*, I, 316.

Présentement je vais transcrire les recettes de cuisine annoncées plus haut. Le texte en est assez incorrect. Il s'y rencontre un grand nombre de mots qui n'ont pas été enregistrés dans les dictionnaires de notre ancienne langue. Je me suis efforcé de les expliquer en note : je confesse que mon commentaire, bien que copieux, est encore insuffisant. Outre les dictionnaires français et anglais j'ai consulté avec profit quatre recueils de recettes culinaires qui m'ont fourni un certain nombre de rapprochements utiles. Ce sont :

1° Le *Viandier de Guillaume Tirel, dit Taillevent*, publié par le baron J. Pichon et G. Vicaire (Paris, 1892), en deux parties, dont la seconde est un supplément contenant le texte d'un ms. du Vatican qui était resté inconnu aux éditeurs lorsqu'ils ont publié la première partie;

2° Le *Ménagier de Paris*, publié pour la Société des Bibliophiles français, par le baron J. Pichon (Paris, 1846, deux vol. in-8°). Le second volume renferme un grand nombre de recettes dont plusieurs sont semblables à celles qu'on trouve dans le *Viandier* ;

3° Le *Liber cure cocorum*, copied and edited from the Sloane ms. 1986 by Richard MORRIS (published for the Philological Society by Asher and Co. Berlin, 1862).

4° Une suite de recettes qui occupent cinq pages (ff. 117-119) dans le ms. du Musée britannique add. 32085. Elles sont rédigées dans le français usité en Angleterre au XIV<sup>e</sup> siècle, et paraissent contemporaines du recueil ci-après imprimé. Je les publierai probablement quelque jour.

En outre j'ai parcouru trois *cookery books* manuscrits du XV<sup>e</sup> siècle que je crois inédits. Ils sont conservés au Musée britannique sous les cotes Harl. 279 et 4016 et add. 5016. Ce dernier, qui est écrit sur un rôle long de plusieurs mètres, et le ms. Harl. 279 m'ont semblé particulièrement intéressants. Mais je ne pouvais songer à en extraire toutes les recettes qui pouvaient être comparées à celles qu'on lira ci-après :

1. *Blanc desirree*<sup>1</sup>. Let de alemaundes, flur de rys, braoun de chapoun, gyngyvre tricee, sucre blank, vyn blanc ; chescun des parties deyvent estre boillez en un net possenet<sup>2</sup>, e

1. Cette recette présente quelque ressemblance avec celle qui est intitulée *Blank desore* dans le *Liber cure cocorum*, p. 12. Le ms. add. 5016 renferme deux recettes fort analogues intitulées, l'une *Blank dessorre* et l'autre *Ffor to make blank desire*.

2. *Possenet*, forme qui ne figure pas dans nos glossaires, est identique au *poçonet*, *pocenet* relevé par M. Godefroy avec le sens de « petit pot ». En ancien anglais on trouve *posnet* :

Welle alle togedur in a *posnet*. ...  
Do hit in a *posnet*

(*Liber cure cocorum*, pp. 10 et 32).

pus mys en le vessel en quei il serront fet en un lu saunz poudre ; poume gernette plaunté de sus.

2. *Vert desirree*. Let d'alemaundes, flur de rys, braoun de chapoun, vyn vermail, sucre, parcil; le color serra vert.

3. *Aneserree*. Let d'alemaunz<sup>1</sup>, flur de rys, braoun de chapoun, alemaundes blanches frys e mys leynz<sup>2</sup>, alemandes blanches plaunté desuis; la color serra jaune de saffran.

4. *Viaunde d'espyne*. Led d'alemaundz, flur de rys, braoun de chapoun, festicade<sup>3</sup> une partie plaunté desus, poudre de clous<sup>4</sup> mys leinz, si k'yl donne bon flaour de le festicade; colour jaune.

5. *Caudel ferree*<sup>5</sup>. Vyn, amydoun, reysins sans pepyns<sup>6</sup> a metre leynz, sucre pur abatre la force de le vyn.

6. *Haucegeme*. Let d'alemaunz, flur de rys, char de veel moudrée<sup>7</sup>, char de veel chiselé a manere de dees<sup>8</sup> e mys

1. Pour *alemaundes*, lait d'amandes.

2. Léans, dedans.

3. Pistache; voy. *festue* dans Godefroy, et Camus, *l'Opera salernitana* « *circa instans* », n° 374.

4. Clous de girofle.

5. Je ne sais quel est le sens de *ferré*, à moins que ce soit le nom du cuisinier qui inventa ce mets. Il y a dans le *Liber cure cororum* (p. 16) une recette analogue à celle-ci, plus complète toutefois, qui a pour rubrique *Kaudel Ferry*. Ce *chaudel* se préparait avec des amandes, du vin, de l'amidon ou de la fleur de riz, pour lier, du saffran pour donner de la couleur, et du sucre en abondance. La recette anglaise remplace le raisin par du *macis*, qui est l'écorce intérieure de la noix muscade. Il y a deux recettes pour le *Caudell ffery* dans les mss. Harl. 279, fol. 24, et 4016, fol. 17.

6. Le *Ménagier de Paris*, II, 50, donne la recette pour obtenir des raisins sans pépins. Il est question dans le même ouvrage, II, 246, de raisins « que l'en dit roisins de Digne, c'est assavoir qui sont petis et n'ont aucuns noyaux dedans ne pepins quelxconques ».

7. *Moudrée* doit être le participe passé de *moudre*, devenu en Angleterre *moudrer*.

8. *Chiselé* pourrait signifier que la viande doit être coupée avec des ciseaux, en forme de petits cubes, comme des dés, mais la lecture est douteuse; on lirait plutôt *clusele*.

leinz, galingal, canel, sucre ; colour vermeil de sang dragoun.

7. *Maumenee*<sup>1</sup>. Vyn, braoun de chapoun moudree tot a poudre, et puis mis leynz pur boillyr ou le vyn ; alemaunz moudrez tot seks e mys leynz, la poudre des clous mys ou tot frimailles d'alemaundes deivent estre mys leynz, e y doit estre char grosse moudrée, (1<sup>o</sup>) sucre pur abatre la force de l'especerie ; colour sorre ou ynde.

8. *Double mortrels*<sup>2</sup>. Let d'alemaundes, eofs, party de amydon, galyngal, gyngyvre, eofs dures devysés en petites parties e mis leynz, sucre de greeles losenges plaunté desus ; colour jaune.

9. *Poumes ammolee*. Vyn, eofs, flur triée de forment, poumes goboneez par desus ; sucre pur abatre la force de le vyn.

10. *Coudrée*<sup>3</sup>, en temps de nois. Let d'alemandes, flur de ris, les curnels<sup>4</sup> fris, gyngyvre triée, sucre pur abatre la amerté, nois plaunté desus.

11. *Spynete*<sup>5</sup>. Let d'alemaundes, flurs d'aubespynne moillez

1. Mot non enregistré dans les dictionnaires. Le *Liber cure cocorum* (p. 26) a une recette intitulée *For to make momene*, et Th. Wright en a cité une autre (*mawmené*) d'après un ms. du commencement du xv<sup>e</sup> siècle, dont il ne donne pas la cote, dans son livre intitulé *The homes of other days* (London, 1871), p. 365.. Elles offrent quelque ressemblance avec la nôtre. Une autre, bien différente, est donnée dans un recueil anglais du Musée brit. add. 5016.

2. Formes françaises *morteruel*, *mortrel*. Ce mot désigne des mets assez différents : soit une sorte de bouillie faite de pain et de lait (voir Godefroy), soit une sorte de pudding fait de viande hachée de mie de pain et de fromage fortement assaisonné d'épices ; voir le *Viandier de Taillevent*, éd. Pichon et Vicaice, p. 61. Une description un peu différente est donnée dans le *Ménagier de Paris*, II, 211. On faisait aussi des *mortrues* de poisson. Le *Liber cure cocorum* a une recette pour le *mortrews de chare* (p. 9) et une autre pour le *mortrews of fysshe*.

3. C'est un mets fait avec le fruit du coudrier, la noisette. Ce terme manque aux dictionnaires.

4. Forme française *cornelle*, fruit du *cournouiller*.

5. A comparer avec cette recette du ms. add. 32085, fol. 118 v<sup>o</sup> : « E

en let d'alemaundes, e qu'il eit bon flaur des flurs e de amydoun, char grosse <sup>1</sup>, gyngivre triée, sucre pur abatre la force de le gyngyvre, blanche flurs planté desus.

12. *Rosee*<sup>2</sup>. Let d'alemaundes, fueilles de roses pluméez si qu'il savoure tot de roses, canele, flur de ris ou de amydoun, char gros, poudre de canel, sucre, la colour de rose; fucille de rose planté desus.

13. *Ffryseye*. Freses moillez en let d'alemandes, flur de ris ou de amydoun, char grosse, poudre de canel e sucre colour vermail; freses plaunté desus.

14. *Sirisée*. Let d'alemaundes lyé ou amydoun, siryzees moudrés sauntz les pieres <sup>3</sup>; partie de sucre issi qu'il y eit bon savour des syryzees: char grosse, syryzees plaunté desus. Colour vermeille.

15. *Brouet d'Allemaigne*<sup>4</sup>. Pernez let d'alemaundes triecz,

« une autre viaunde ke ad noun *espinee*. Pernez le flurs de aube espine nettement quilé[e] e festes braer en un morter tut a pudre, e pus destemprez ove  
« let des alemaundes ou let de vache, e pus metez de payn ou de amydoun, de  
« lier e des oeufs, e liez le bien espuse de foillies de l'espine e de fuces (?) de flurs,  
« e pus endressez. » Suivent dans le même ms. deux recettes pour la *rosée* et la *fresée*. Ces trois recettes sont donc transcrites dans le même ordre que dans le ms. 12, c. xi. Elles sont néanmoins fort différentes.

1. La « char grosse » désigne la viande de porc, de bœuf et de mouton; voy. le *Viancier de Taillevent*, pp. 3 et 219.

2. Mets ainsi appelé parce qu'il était couleur de rose. Il y a une recette intitulée « un rozé a chair » dans le *Viancier de Taillevent* (deuxième partie du ms. du Vatican, éd. Pichon et Vicaire, p. 257). On en trouvera une autre, sous la rubrique *rose*, dans le *Liber cure cocorum*, p. 13. Une troisième, très semblable à la précédente, a été traduite par Th. Wright, *The homes of other days*, p. 361. Dans ces trois recettes, la couleur rose est obtenue à l'aide d'ingrédients autres que la rose. Le *Ménagier de Paris* fait mention de *rosés* d'alouettes (II, 94, 97, 154), de lapereaux (*ibid.*), de poussins (II, 154), d'oiselets (*ibid.*)

3. Les noyaux, angl. *stones*.

4. Le brouet d'Allemagne est bien connu. On en trouvera la recette dans le *Viancier de Taillevent*, pp. 49, 223 et dans le *Ménagier de Paris*, II, 195-6. Il faut probablement le reconnaître dans le *brouet de almonde* du



clous de gylofre, quibibes <sup>1</sup>, oynounz fris. e doit estre chaud des clous e quibibes ; colour jaune.

16. *Browet sek*. Douce breo, verjus de grape, parcil grele, mys leynz, clous, maces, quibibes, en temps de poucynz (fol. 12), après Pasches, e qu'il savoure bien d'espices, saffran entrequit ou le percil en le breo ; colour jaune.

17 *Browet sarasyneys blanc* <sup>2</sup>. Let de vache lyé ou cofs, gingyvre triee grant plenté, en temps de poumes neoves ; colour blaunke.

18. *Browet salmenée* <sup>3</sup> Vinegre, galyngal, canele, poudre de clous de gylofre, grant plenté des oeufs moltz, e sucre grant plenté pur abatre la force de le especerie, lyé ou les especes de gyngyvre ; colour neyr ou vert.

19. *Sorrée* <sup>4</sup>. Vyn, eawe, anguilles fresches e autre ma-

*Liber cure cocorum*, p. 12, où probablement *almonde* aura été substitué à *Almagne* à cause des premiers mots de la recette : « Take gode almonde.. » Le *New English Dictionary* du docteur Murray cite un exemple de « blanche bruet of Almagne », vers 1440 (sous BROWET<sup>1</sup>). C'était un mets de viandes bouillies et fortement épicées. Ici la recette est incomplète puisqu'on ne dit rien des viandes qu'il faut employer.

1. Cubèbe ; c'est la forme usitée en anglais du x<sup>e</sup> siècle au xvi<sup>e</sup>. *Quibibe* a été relevé par M. Godefroy qui l'a traduit par un point d'interrogation. Cette sorte de poivre, qui est maintenant un remède fort utile, était jadis très employé en cuisine.

2. Il y a dans le *Viandier*, p. 238 (ms. du Vatican), et dans le *Ménagier de Paris*, II, 172, une recette pour le *brouet sarrasinois*, qui est appelé *sarraginée* dans le traité de cuisine écrit vers 1300 que Douet d'Arcq a publié et que le baron Pichon a réédité à la suite du *Viandier* (voir cet ouvrage, pp. 21, note, et 123). C'est un mets dont les anguilles (dont il n'est pas ici question) forment la partie essentielle.

3. On devait mettre du poisson, et particulièrement du saumon, dans ce brouet, ce que le texte ne dit pas. Mais il y a dans le ms. Harl. 279, fol. 16 v<sup>o</sup>, dans le chapitre des *Potage dyvers*, la recette d'un mets appelé *salomené*, dans la composition duquel entrent plusieurs sortes de poissons.

4. Cette recette ressemble assez à celle de la *soringue d'anguilles* qu'on lit dans le *Viandier de Taillevent*. pp. 21, 56, 237, et dans le *Ménagier*, II, 173.

nerre de pesshoun, anguilles fris la lyvre tenve, les gobouns poudreez en poudre de canele; colour sorrée.

20. *Dragonée*<sup>1</sup>. Let d'alemaundes, flur de rys, braoun de chapoun, sucre canel; colour vermail de sang dragon.

21. *Pynetee*<sup>2</sup>. Vyn, sucre, boillez ensemble, gingebras e meel, poudre de gyngyvre e des clous festikes ou pynes grant plenté, e serra adressé en cofinz de flur de chasteynz; colour jaune de saffran.

22. *Diacre*. Let d'alemaunz, amydon, flur de rys triée, braoun de chapounz, poudre de gyngyvre grant plenté, sucre, vyn blanc, archamye<sup>3</sup>, grele losenges plaunté desuis; colour vermail.

23. *Swade*<sup>4</sup>. Let d'alemaunz<sup>5</sup>, amydon ou la lyvre des flurs de swade. Les flurs deyvent estre plumées e mys en gyngyvre grant plenté, les flurs de swade plaunté desuis; colour blanc.

24. *Rampant perrée*<sup>6</sup>. Peyres quitz en eawe lyé ou eofs e ou amydon; plaunté desus des fueilles secz de paste; colour jaune de treis lyouns rampauntz en les esquieles.

(*vo*) 25. *Gelée*. Pesshoun quit en vyn e en eawe e saffran, poudre de gyngyvre, canele, galyngal, e serra mis en un vessel covert nettement. Colour blanke.

1. Le nom de ce mets vient évidemment de ce qu'il était coloré avec la plante appelée sang de dragon, selon l'indication fournie par les derniers mots de la recette.

2. Cotgrave enregistre *pinette*, désignant une espèce de cydre; M. Godefroy, qui ne cite pas Cotgrave, donne au même mot le sens d'hydromel, d'après le dictionnaire d'Oudin. Mais ici il ne s'agit pas d'une boisson.

3. Est-ce l'*arquet*, l'orcanète, racine servant d'épice et donnant une couleur rouge, sur laquelle voy. le *Ménagier*, II, 235?

4. *Swad* signifie en ancien anglais gousse de pois ou de haricots; mais ici le sens doit être autre.

5. Cf. p. 50 note 1.

6. Il s'agit probablement ici d'une pièce montée faite de poires cuites.

26. *Brasee*<sup>1</sup>. Vin d'especerie, canelle, pesshoun espandlee e plaunté dedenz la paele, ou le pesshoun quibibes e clous, e rosty desus un gredyl puis boyly en vyn e en especerie. Colour vermayl.

27. *Teste de Tourk*<sup>2</sup>. Fueille de paste bon farois plaunté dedenz chouys e volatyle, dates plumées, souceez en miel, fromage nowe plaunté dedenz, clous quibibes, sucre desus, puis une couche de fars festicade grant plenté; colour de fars sore jaune e vert; la teste serra neir; adresse[z] a la maniere de chevels de femme en un neyr esquele une face de honne de fust.

28. *Viaunde de Cypre*<sup>3</sup>. Let d'alemaunz, flur de rys, poudre de gyngyvre, si qu'il fleyre bien de le gyngyvre e qu'il soit plaunté de gyngybras ou festicade; colour jaune.

29. *Ermynée*. Sera fet blanc e bien savorée de bon pou-dre de gyngyvre e de quibibes e de clous, e cele viande deit estre partie ou vert desirree.

1. Ce mot, évidemment dérivé de *braise*, n'est pas relevé dans le dictionnaire de M. Godefroy. Il a existé en ancien anglais sous la forme *brasey* (Murray, *A new English Dictionary*). Il y avait sans doute des *brasés* d'espèces différentes, car Wright (*The homes of other days*, p. 361) en donne une tout autre recette d'après un ms. du commencement du xve siècle.

2. Le ms. add. 32085 contient deux recettes pour la « teste de Turk ». Aucune n'est semblable à celle du ms. 12. c. XII. Voici la plus longue des deux : « E une viaunde k' ad noun *teste de Turk*, Pernez char de porc e de gelines e « festes couper menu e pus braer en un morter, e metez lenz bons especes e « seffran, e metez dedenz de oefs bon partie e du payn, e metez des alemandes « entieres; e tuz ces avaunt ditz choses seient braez en un morter ensemble « mount bien, e pus pernez un estomak de porc bien lavé, e pus metez cele fas- « sure dedenz le estomak e festes quire mount bien, e pus, kaunt il est quit, « pernez une broche e festes parler par my, e festes oster la pel, e pus pernez « les moeles des oefz e braez les bien en un esquele ove sucre, e oingnez ce « rost entur, etc. »

3. La recette de la viande de Cypre (*viande de Cipur*) est donnée d'une façon plus complète dans le *Liber cure cocorum*. p. 8, et dans le ms. add. 5016 cité plus haut. La « viande de Cypre » est mentionnée dans l'*Aprise de langage* de Gautier de Bibleworth (Th. Wright. *A volume of vocabularies*, p. 174).

30. *Sang dragoun*. Let d'alemaunz e de rys e bon pou-dre de gyngyvre e sucre ; colour de sang de dragoun.

31. *Hauseleamyre*. Grape de vigne, garette de motoun Quant ces deus choses soient bien boylys ensemble en poi de breo ou vertjus, donqe doit estre bien colee e nettement. Donqe pernez poule de mars et le coupez e metez en cel boiller, e quant il soit bien boillé, metez grant plenté de pou-dre de gyngyvre pur oster la amereté des grapes ; colour ert vert.

32. *Morrée* <sup>1</sup>. Fflour de rys ou de amydown, lequel puet plus tost estre trovee, donque ces colours de sandres serrount pris e brayé bien en un morter, e puis deit estre destempré ou let d'alemaunde e bien colee, e serra mis poudre de canele e de galyngal. Si il seit jour de pesshoun metez des peyres ou de chasteyns ou de salmoun ou de lus ou de perches. Si jour de char, metez char de veel ou de cheveryl, si avezez bone viaunde e real.

Paul MEYER.

31. *Morée*, subst., est enregistré dans le dict. de M. Godefroy avec trois sens distincts : 1° couleur brune ; 2° drap de couleur brune ; 3° sorte de cerise de couleur foncée. Il y a en outre *morée*, marécage. Ici il s'agit d'un mets de couleur foncée, qui est décrit dans un ancien traité anglais de cuisine : « *Murre*, an old dish in cookery described in Warners' *Antiq. culin.*, p. 83 », Halliwell, *A Dictionary of archaic and provincial words*. Il y a une recette pour la *rete morreye* dans le ms. Harl. 279, fol. 22, qui commence ainsi : « Take molberys and wryuge a gode hepe of liem thorw a clothe... » — On connaît d'ailleurs *moré*, sorte de vin épicié et très chargé en couleur

---

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

---

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

---

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue à l'École des Chartes le 8 novembre 1893.

---

*Présidence de M. le Marquis DE LABORDE, président.*

Nouveaux membres : New-York State Library, à Albany (États-Unis d'Amérique).

État des impressions : *Roman de l'Escoufle*, le vocabulaire est composé en placards.

Le Conseil décide la mise en distribution du tome VIII des *Miracles de Notre-Dame*, contenant le vocabulaire et la Table des noms, rédigés par M. Bonnardot, et du tome VIII des *Œuvres d'Eustache Deschamps*. L'exercice de 1893 sera complété plus tard par le *Roman de Guillaume de Dole* dont l'introduction et le glossaire sont presque achevés.

Le Conseil fixe au jeudi 28 décembre la prochaine assemblée générale de la Société.

Proposition de publication : par MM. E. Picot et A. Piaget d'une édition des poésies de Guillaume Alexis, d'après les manuscrits et les anciennes éditions. Renvoi à

une commission composée de MM. Longnon, de Montaignon et Raynaud.

---

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Tenue à l'École des Chartes, le 28 décembre 1893.

---

*Présidence de M. le marquis DE LABORDE, président.*

La Société entend la lecture du discours du Président et les rapports du Secrétaire et du Trésorier.

Sont élus membres du Bureau et du Conseil, pour siéger jusqu'à la prochaine assemblée générale, les membres de la Société dont les noms suivent :

#### BUREAU

<i>Président</i> . . . . .	MM. PARIS.
<i>Vice-présidents</i> . . . . .	BONNARDOT, PETIT DE JULLEVILLE.
<i>Administrateur</i> . . . . .	G. RAYNAUD.
<i>Secrétaire</i> . . . . .	P. MEYER.
<i>Secrétaire-adjoint</i> . . . . .	G. HUET.
<i>Trésorier</i> . . . . .	B <sup>on</sup> E. DE ROTHSCHILD.
<i>Trésorier-adjoint</i> . . . . .	É. PICOT.

#### CONSEIL

MM. AVRIL (baron d')	MM. LONGNON.
LABORDE (M <sup>is</sup> DE).	MARTY-LAVEAUX.
DIDOT.	MONTAIGNON (de).
GAUTIER.	MOREL-FATIO.

MM. MURET.

ROBERT.

ROY.

ROZIÈRE (de).

MM. RUBLE (baron de)

SERVOIS.

THOMAS.

---

*Discours de M. le marquis DE LABORDE, président.*

MESSIEURS,

Celui que vous avez porté à la présidence de votre Société pour l'année qui va prendre fin n'avait d'autre titre à cette faveur que le bon vouloir dont il est animé; car la part qu'il a prise à vos travaux s'est bornée jusqu'à ce jour au rôle modeste de commissaire responsable de deux volumes, publiés naguère sous vos auspices par un de nos confrères les plus éminents et les plus regrettés. Si son insuffisance lui fait apprécier mieux encore l'honneur que vous lui avez décerné, elle lui rend plus difficile la tâche qui lui incombe aujourd'hui de vous parler dignement de ceux que la mort nous a enlevés depuis notre dernière assemblée générale. De nouveaux deuils sont venus éclaircir nos rangs, et l'année 1893 ne nous a pas été clémente. Avec elle auront disparu quatre de nos sociétaires, dont deux vous appartenaient depuis longtemps comme membres perpétuels.

L'un, Paul-Michel Perret, nous a été ravi en pleine jeunesse, et cette jeunesse tout entière avait été donnée à l'érudition. Travailleur sans défaillance, esprit méthodique et réfléchi, il choisit, dès sa sortie de l'École des Chartes en 1883, la voie qu'il devait suivre, et borna

volontairement l'effort de ses études aux relations de notre pays avec l'Italie pendant le xv<sup>e</sup> siècle. Dès lors rien ne vint distraire sa persévérante activité de cette œuvre de prédilection, qui se résumait pour lui dans l'histoire de la diplomatie française sous le règne de Louis XI. Quatre séjours au-delà des Alpes lui permirent dans les dépôts publics de Venise et de Mantoue, de Milan et de Florence, de Bologne et de Turin, de fructueuses recherches, qu'il fit connaître à son retour en publiant les résultats de la mission dont l'avait chargé l'Académie des sciences morales et politiques. La *Bibliothèque de l'École des Chartes*, la *Revue historique*, le *Bulletin de la Société de l'histoire de France*, la *Revue de l'histoire diplomatique* lui doivent une série de mémoires qui tous permettent d'apprécier la conscience de son érudition et la sûreté de sa critique. La fortune lui avait donné l'indépendance; la nature lui avait refusé la santé. Il n'avait pas encore atteint la trentaine, quand il se vit frappé par le mal implacable qui devait l'enlever rapidement. Sans illusions sur son état, il redoubla de zèle dans l'espoir d'achever son livre avant le jour fatal qu'il sentait proche. Mais ce laborieux ne vit pas le terme de son labeur. La mort fut la plus prompte et vint le prendre le 24 avril 1893, à l'âge de trente-deux ans.

Ce même mois d'avril a vu disparaître dans sa soixante-neuvième année un homme de bien, M. Cyrille Robineau, qui fut l'un des représentants les plus honorés du grand commerce parisien. La science n'était pas son domaine, mais il aimait les livres, il les collectionnait, et notre Société, dès l'année de sa fondation, le compta parmi ses adhérents.



Au mois de novembre dernier, nous avons perdu M. l'abbé Eugène Bernard, qui a été pendant plusieurs années vice-doyen de Sainte-Geneviève. En 1864, il s'était fait recevoir docteur ès lettres ; sa thèse latine fut consacrée à saint Ambroise, sa thèse française fut une étude sur la vie, les voyages, les œuvres et l'influence de saint Jérôme. Dans l'ouvrage qu'il fit paraître en 1870 sur les origines de l'église de Paris et sur saint Denis de Paris, il n'hésita pas, au nom de la saine critique, à refuter une ancienne tradition métropolitaine, en établissant qu'il est impossible de confondre l'Aréopagite avec le martyr de la Gaule. Ces travaux remarquables lui valurent la place de professeur suppléant à la faculté de théologie et la croix de la Légion d'honneur. Il quitta naguère l'église de Paris pour devenir vicaire général du diocèse de Quimper. Il rentra ainsi dans son pays, car il était de famille bretonne et né lui-même en Bretagne. S'intéressant, par droit de naissance, aux études celtiques, il a publié la première journée du *Mystère de la création du monde* en breton, et il avait entrepris un travail d'ensemble sur les mystères bretons qu'il comptait éditer d'après des manuscrits de la Bibliothèque Nationale.

Une autre perte, aussi douloureuse qu'imprévue, a frappé notre société en la personne de M. Julien Havet, qui a succombé, le 19 août, à l'âge de quarante ans. Il appartient pendant dix-huit ans à l'administration de la Bibliothèque Nationale, et vous savez quel deuil sa mort vient d'y laisser. Louer devant vous ce travailleur infatigable, apprécié par tous les médiévistes de France et d'Europe, serait superflu ; vous énumérer ses nombreux travaux serait inutile. Aucun de ceux qu'intéresse

l'histoire du moyen âge n'ignore ce qu'elle doit à cet esprit sagace, d'une clairvoyance si pénétrante, d'une critique si sûre, d'une érudition si étendue. Notre confrère était sorti de l'École des Chartes le premier de sa promotion ; dès l'âge de vingt-quatre ans, il entra à la commission de publication de la Bibliothèque de cette École et lui donnait depuis lors la plupart des savants mémoires. Diplomatiste plutôt que romaniste, il a moins étudié les textes littéraires que les documents historiques. Je rappellerai seulement qu'il publia en 1889 pour les noces Omont-de Fresquet la rédaction française des Miracles de sainte Geneviève attribuée à Thomas Benoist, et en 1886, dans le *Bulletin* de notre société, une des meilleures productions de la poésie religieuse française au xv<sup>e</sup> siècle, la ballade picuse de la maladrerie de Saint-Léonard, gravée sur une pierre aujourd'hui placée dans une chapelle de l'église d'Eu.

Je me hâte de clore cette liste funèbre par le nom d'un de nos sociétaires dont la mort ne fut pas notifiée à votre conseil d'administration en temps utile pour vous avoir été communiquée l'an dernier. M. le baron de Vendevre est décédé au mois de juin 1892. Fils de l'homme politique qui siégea à la Chambre des pairs sous le Gouvernement de Juillet, il avait trouvé dans les traditions de sa famille le goût de la littérature et des arts. Amateur éclairé, il appartenait depuis longtemps à la Société de l'Histoire de France, et quand la Société des Anciens Textes fut fondée, il a été l'un des premiers à se faire recevoir au nombre de ses membres.

Recruter de nouveaux associés pour notre œuvre, telle est la propagande à laquelle vos présidents vous ont tous

successivement conviés. Permettez-moi de vous y convier à mon tour. Elle m'apparaît d'autant plus nécessaire que les sociétés d'érudition se multiplient autour de nous et que de nouvelles revues littéraires se produisent chaque année. Toutefois les résultats que nous avons atteints nous permettent en notre avenir une confiance salutaire. Celui de nos confrères qui va me remplacer à ce fauteuil présidera, en 1894, au vingtième anniversaire de la Société des Anciens Textes : durant ces vingt années, nous avons fait paraître plus de soixante-dix volumes, et la valeur de cette collection est partout hautement appréciée. Là, Messieurs, est le gage de nos progrès futurs. M. Servois vous disait en 1889 : « La Société « des Anciens Textes est-elle assez connue des hommes « d'esprit cultivé qui n'ont point de sots dédains pour la « littérature du moyen âge ? Est-elle assez connue des « lettrés qui se plaisent à l'étude de l'histoire et des « mœurs ? » Je pense qu'ils pouvaient sans honte éprouver jadis quelque hésitation à vous apporter leur adhésion, en songeant qu'ils allaient aborder des études pour lesquelles ils se savaient trop insuffisamment préparés. Cette défiance légitime va s'effaçant de jour en jour, puisque vos publications toujours accrues mettent à la disposition de ces lettrés, par leurs introductions si substantielles, par leurs glossaires si riches, les moyens les plus efficaces de se familiariser avec la langue de nos aïeux.

Il me semble, d'ailleurs, que la littérature éprouve aujourd'hui comme un besoin de se retremper à ces anciennes sources. Notre théâtre, en ces dernières années, est allé plus d'une fois demander aux poèmes du moyen

âge une vivifiante inspiration, et le drame musical, tel que l'a compris et formulé le génie d'un grand maître allemand, adopté aujourd'hui par l'esprit français, remet en honneur sur nos scènes lyriques nos vieilles légendes qu'on croyait émigrées pour toujours. Celle du Saint-Graal, celle de Tristan paraissent reprendre faveur. Peut-être la *matière de Bretagne* est-elle appelée à charmer encore les loisirs de nos contemporains, et les romans arthuriens retrouveront-ils le succès qu'ils obtinrent jadis aux cours de Champagne et d'Angleterre. Vous y aurez contribué, Messieurs : « Votre œuvre », vous disait M. le baron de Ruble, « nous infuse un sang « nouveau. Est-ce trop dire qu'elle nous fait espérer le « rajeunissement de notre production intellectuelle ? « L'avenir donnera peut-être raison à ces espérances. »

---

*Rapport sur les travaux de la Société des Anciens textes français pendant l'année 1892 et 1893, par M. Paul MEYER, secrétaire.*

MESSIEURS,

Cette fois encore notre assemblée générale a lieu dans les derniers jours de l'année, tandis qu'il eût été plus conforme aux habitudes des sociétés littéraires, et surtout à notre règlement, de nous réunir vers le mois de mai. Si, une fois de plus, nous avons dérogé à la règle, c'est un peu la faute de votre secrétaire qui, six ou sept mois plus tôt, aurait difficilement trouvé dans les travaux de la

Société les éléments de son rapport annuel. Ce n'est pas que nos publications fussent en retard. L'exercice de 1892, sur lequel seul devrait porter mon rapport, se compose d'un unique volume, celui qui contient la reproduction phototypique du Chansonnier de Saint-Germain-des-Prés, et ce volume vous a été livré dès le mois d'octobre de l'année dernière. J'ai même pu l'annoncer dans mon précédent rapport. Mais nous n'avons encore que la partie en quelque sorte matérielle de l'ouvrage, et c'est seulement quand la transcription du manuscrit et l'introduction auront paru qu'il sera à propos d'entretenir la Société de cette importante publication. Sera-t-il possible de resserrer en un volume, comme nous l'avions espéré, la transcription et ses accessoires, tels que notes, glossaire, introduction? Nous en doutons. Assurément ce serait chose facile si nous nous contentions de donner, comme on l'a fait pour divers chansonniers provençaux, une transcription à lignes pleines, sans diviser les vers autrement que par des points ou des signes typographiques quelconques. C'est un système fort économique, puisque tout l'espace compris dans la justification est employé. Le manuscrit, étant de petit format, pourrait être reproduit page pour page, de sorte que ses 172 feuillets n'occuperaient pas, dans notre impression in-8°, plus de 344 pages. Mais, ce procédé, commode pour l'éditeur, qui n'a même pas besoin de comprendre ce qu'il édite, conviendrait mal au but que nous nous proposons. Nous voulons que nos volumes soient lus, et, pour y parvenir plus sûrement, nous nous efforçons d'épargner au lecteur toute fatigue inutile. Or, rien n'est si rebutant que de lire des strophes imprimées comme de la prose. Nous

mettrons donc les vers à la ligne, de façon qu'on puisse se rendre compte à première vue de la forme des couplets. Par suite nos pages imprimées contiendront moins de matière que les pages du manuscrit. En outre, nous ne saurions nous dispenser de joindre à la transcription une assez longue série de notes, qui, même rédigées avec concision, occuperont un certain espace. Car il nous faudra indiquer, d'après les autres chansonniers, les noms des auteurs, qui manquent dans le manuscrit de Saint-Germain, et, sans entreprendre de donner un appareil complet de variantes, il sera pourtant nécessaire de corriger dans les notes les passages incorrects que nous aurons dû reproduire fidèlement. Le lecteur, en effet, a le droit d'exiger qu'on le mette en état de comprendre les textes qu'on lui présente. Pour le même motif, nous joindrons à notre édition un glossaire et une table des noms propres. Ce sont là des accessoires aussi indispensables dans un recueil de chansons anciennes que dans tout autre recueil d'anciens textes. Et, bien que nous n'ayons nullement l'intention d'aborder dans notre préface toutes les questions que soulève la poésie lyrique du XIII<sup>e</sup> siècle, nous devons cependant indiquer le caractère de ce chansonnier, lui assigner sa place entre les recueils du même genre et traiter les questions linguistiques et paléographiques auxquelles il donne occasion.

Nous croyons avoir fait œuvre utile en donnant de ce manuscrit un fac-similé qui, pour toute recherche, vaut l'original, et nous voudrions qu'il nous fût permis d'introduire de temps en temps, parmi nos publications, des reproductions exécutées par le même procédé. Parmi les monuments de notre littérature et de notre langue, il en

est beaucoup dont la typographie ne peut nous donner une image suffisamment exacte. Les éditions dites diplomatiques, dont on a produit de nombreux échantillons, surtout en Allemagne et en Angleterre, sont aussi décevantes que désagréables à l'œil. Aussi, à mesure que les études linguistiques gagnent en étendue et en profondeur, voit-on s'accroître le nombre des érudits qui ne se contentent pas des éditions et veulent avoir les originaux sous les yeux pour procéder à leurs minutieuses vérifications. Il faut s'en applaudir, mais il n'y a pas à se dissimuler que les manuscrits trop souvent consultés, subissent, par le fait même de l'usage, une lente détérioration. Ce sont là des motifs qui doivent encourager les gouvernements, qui ont l'administration des plus riches collections, et les sociétés comme la nôtre, à multiplier en quelque sorte les manuscrits par des reproductions exactes et durables comme celles qu'on obtient maintenant par l'impression en encre grasse des phototypes. Nous sommes entrés dans cette voie dès l'année même de notre fondation, en 1875, lorsque nous avons donné le fac-similé des plus anciens monuments de notre langue en une série de planches qui ont été fort appréciées, et qui un jour, nous voulons l'espérer, seront complétées par un texte explicatif. Dix ans plus tard, nous avons reproduit en entier les précieux fragments de la vie de saint Thomas de Cantorbéry. Nous avons joint des pages en héliogravure à quelques autres de nos publications, les *Chansons du xv<sup>e</sup> siècle*, *Eustache Deschamps*, *Raoul de Cambrai*, le *Roman de Thèbes*. Si le public fait bon accueil à notre reproduction du *Chansonnier Saint-Germain*, nous traiterons de la même manière quelque autre

manuscrit précieux. La matière est abondante : l'argent seul nous fait défaut.

L'exercice de l'année 1893 devait, selon nos prévisions de l'an dernier, comprendre trois volumes : le tome VIII des *Miracles de Notre Dame*, le *Roman de l'Escoufle* et le *Roman de Guillaume de Dole*. Sur un point ce programme a dû être modifié, sans qu'il en soit résulté toutefois aucun dommage. Le tome VIII des *Œuvres d'Eustache Deschamps* s'est trouvé prêt dès cette année. Nous l'avons mis en distribution le mois dernier, avec le tome VIII des *Miracles*, remerciant M. G. Raynaud, du zèle avec lequel il poursuit l'œuvre laborieuse commencée par notre regretté administrateur M. de Queux de Saint-Hilaire. Nous avons hâte de voir s'achever cette publication qui n'a que trop duré et dont les plus anciens membres de notre société ont seuls reçu les premiers volumes. Le *Roman de Guillaume de Dole* complétera l'exercice. Nous avons maintenant la certitude que ce très intéressant poème, après avoir figuré pendant de longues années en tête de la liste des ouvrages sous presse, prendra place avant peu parmi les ouvrages publiés. M. Servois nous a remis son introduction et son glossaire, et le volume, si longtemps attendu, sera mis en distribution cet hiver.

Le tome VIII des *Miracles* complète, jusqu'à un certain point, les sept volumes de *Miracles dramatiques* que MM. G. Paris et Ulysse Robert ont fait paraître de 1876 à 1883. Il renferme le glossaire très détaillé et bien conçu de ces miracles; on y trouve aussi la table des noms propres et un relevé des citations bibliques qui est en un certain sens une innovation. Mais, comme ces cita-



tions n'avaient pas été identifiées au cours de l'édition, il était utile qu'elles fussent relevées dans une table spéciale. Ce volume, entièrement rédigé par M. Bonnardot, sous la direction de M. G. Paris, fait grand honneur à la patience et à l'érudition philologique de notre savant vice-président, qui déjà, au début de nos travaux, avait bien mérité de la Société par sa collaboration à l'édition du *Voyage du seigneur d'Anglure à Jérusalem*.

Nous n'avons plus actuellement sous presse, en dehors de *Guillaume de Dole*, que trois volumes : le *Roman de l'Escoufle*, le t. III des *Poésies de Christine de Pisan* et le t. IX des *Œuvres d'Eustache Deschamps*, mais ce seront de forts volumes. *L'Escoufle* est un poème dont la langue mérite d'être étudiée de très près, car elle est riche et variée. L'auteur de cet ouvrage, qui malheureusement ne nous a pas fait connaître son nom, avait un style très personnel. Aussi le glossaire, dès maintenant imprimé, est il très développé. Dans le tome IX d'*Eustache Deschamps* nous nous efforcerons de faire entrer tout le *Miroir de mariage*, poème plein de curieux détails, mais assez long (environ 15,000 vers) dont Tarbé n'a publié que des extraits. Nous craignons que l'état de nos finances nous oblige de limiter à ces deux volumes l'exercice de 1894. D'ailleurs, il est douteux que le tome III des poésies de *Christine de Pisan* soit terminé dès l'année prochaine.

Les poésies de Christine exigeront un quatrième et très probablement un cinquième volume. Le tome dixième d'Eustache Deschamps aura bien de la peine à contenir le glossaire, les tables et l'introduction biographique et littéraire de ce recueil si important. Enfin nous

mettrons sous presse le plus tôt possible la transcription du Chansonnier Saint-Germain. Nous devons, en outre, réserver une place pour l'introduction des *Miracles de Notre-Dame*, que nous fait espérer M. G. Paris et qui sera le complément de la publication. Nos prochains exercices sont donc presque entièrement absorbés par des continuations que nous avons tout intérêt à ne pas trop différer. Cependant nous ne perdons pas de vue ce fait incontestable que les ouvrages les plus avantageux au point de vue de la vente sont ceux qui sont complets en un seul volume, et nous espérons bien, dès l'année prochaine, en mettre sous presse un ou deux de ce genre. Nos confrères MM. Picot et Piaget ont récemment proposé à votre Conseil la publication des œuvres très dispersées d'un poète de la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle, Guillaume Alexis « le bon moine de Lyre », comme l'appelle Antoine Vérard, qui n'est guère connu jusqu'à présent que par la notice assez détaillée, mais inexacte en divers points, que lui a consacrée l'abbé Gouget dans le tome X de sa *Bibliothèque française*. Ses poésies, qui se recommandent par une versification facile, souvent même élégante, et par un certain esprit d'observation, nous sont parvenues soit dans de rares manuscrits, soit dans des imprimés qui ne sont guère plus communs. Elles ont obtenu en leur temps un succès qui s'est prolongé jusqu'au xvii<sup>e</sup> siècle, puisque La Fontaine les a connues et a même imité l'une d'elles, le *Blason des fausses amours*. MM. Picot et Piaget sont actuellement les deux hommes qui connaissent le mieux la poésie du xv<sup>e</sup> siècle, et nous pouvons être assurés qu'ils sauront nous donner une édition complète et définitive.

Ainsi se poursuit lentement, mais sans défaillance, l'œuvre presque infinie que nous avons entreprise, il y a près de vingt ans, avec une confiance un peu téméraire peut-être, mais en somme justifiée, puisque, grâce à votre concours, nous avons pu mettre à la portée de tous tant de richesses littéraires qui étaient inaccessibles ou même ignorées.

---

*Rapport sur le compte des recettes et des dépenses de la Société pendant l'année 1892-1893, par M. É. PICOT, trésorier-adjoint.*

MESSIEURS,

Je suis heureux de constater, dès le début de mon rapport, que la situation de la Société s'est légèrement améliorée pendant l'année qui vient de s'écouler. Votre administrateur et votre trésorier ont été autorisés par le Conseil à consentir aux membres nouveaux une remise exceptionnelle sur la collection de nos publications, à leur donner même gratuitement certains de nos volumes, et cette mesure libérale nous a permis de développer nos ventes et, en même temps, de recruter quelques souscripteurs. Le petit succès que nous avons obtenu nous indique la voie que nous devons suivre, et nous sollicitons de votre confiance l'autorisation d'agir de même à l'avenir. Vous pouvez être assurés, Messieurs, que nous nous efforcerons toujours de ménager vos ressources.

J'ai chaque année à enregistrer diverses sommes payées

par des retardataires. Pendant le cours de 1893, nous avons encaissé : une cotisation pour 1888, soit 25 fr. ; deux cotisations pour 1889, soit 50 fr ; trois cotisations pour 1890 et 1891, soit 150 fr. ; ensemble : 225 fr., que nous avons appliqués aux recettes de 1892-1893.

#### EXERCICE 1892

Le compte que j'ai eu l'honneur de vous présenter le 22 décembre dernier laissait un solde actif de 1,250 fr. 06, qui s'est grossi des 225 fr. dont nous venons de parler.

A ces 1,475 fr. se sont ajoutés : le produit de onze cotisations ordinaires, 275 fr. ; la souscription ministérielle, 750 fr. ; ensemble : 2,500 fr., 06. Nous n'avons eu à placer en face de cette recette qu'une somme de 490 fr. 30, pour le n° 2 du *Bulletin* de 1892. Nous avons pu doter ainsi le budget de 1893 de 2,009 fr. 64 qui nous ont été d'un grand secours.

#### EXERCICE 1893

Notre compte capital (si nous pouvons encore prononcer ce mot, alors que nous avons cessé de capitaliser) s'est augmenté de 500 fr. versés par deux nouveaux membres perpétuels, et de 120 fr. montant de douze droits d'entrée. Le revenu de nos rentes a été de 889 fr. ; nous avons réalisé, tant sur le change des effets anglais, que sur les versements faits pour l'expédition de nos volumes, un boni de 13 fr. 60 ; enfin la vente de nos volumes en librairie a produit 1,739 fr. 95. Le total de nos recettes

a donc été, en y comprenant le reliquat de 1892, de 12,188 fr. 21.

Les dépenses soldées jusqu'à ce jour se décomposent comme suit : frais généraux, 424 fr. 80; remises aux libraires, 355 fr.; *Bulletin*, n° 1, 491 fr. 10; *Œuvres d'Eustache Deschamps*, t. VIII, 2,757 fr. 20; *Miracles de Nostre Dame*, t. VIII, 4,216 fr. 35; ensemble : 8,244 fr. 45.

Dans la dépense faite pour la publication du tome VIII des *Œuvres de Deschamps*, les frais d'impression entrent pour 2,249 fr. 15, et le cartonnage, pour 508 fr. 05. Cette fois encore notre excellent administrateur, M. Gaston Raynaud, a généreusement abandonné à la Société les honoraires auxquels il avait droit.

L'impression du tome VIII des *Miracles de Nostre Dame* nous a coûté la somme relativement élevée, de 2,767 fr. 35, en raison du petit texte employé dans le *Glossaire* et des corrections nécessitées par un travail de ce genre. La facture de notre relieur s'élève à 759 fr. Quant aux honoraires de l'éditeur, honoraires que l'on trouvera sans doute bien modestes pour un ouvrage aussi important, ils ont été de 690 fr.

Nous avons actuellement en caisse un solde actif de 3,453 fr. 46, qui nous permettra de publier prochainement un troisième volume.

Les points saillants du compte que je viens de résumer sont : d'une part, l'entrée dans la Société de douze membres nouveaux (notre dernier rapport n'en accusait que trois); d'autre part, l'augmentation du produit de nos ventes, qui de 1,429 fr. 25, a monté à 1,739 fr. 95. J'ai eu l'honneur de vous dire en commençant que ces résul-

tats étaient dus aux mesures libérales adoptées par votre Conseil. J'insiste sur ce point parce qu'il vous sera sans doute plus facile, Messieurs, de nous amener des adhérents si vous pouvez leur faire espérer que la Société les aidera autant que possible à compléter la série de nos volumes.

SITUATION DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS  
DOIT

*Frais généraux :*

Frais divers..... 424 80

*Remises aux libraires :*

Bonifications diverses..... 355

*Bulletin de la Société des anciens Textes :*

N° 2 de 1892. Facture Marchessou.. .. 490 30 }  
N° 1 de 1893. Id. 491 10 } 981 40

*(Euvres d'Eustache Deschamps, tome VIII :*

Facture Marchessou..... 2,249 15 }  
Facture Engel..... 508 05 } 2,757 2

*Miracles de Nostre-Dame, tome VIII :*

Facture Marchessou..... 2,767 35 }  
Facture Engel.. .. 759 " } 4,216 3  
Honoraire payés à M. Bonnardot..... 690 " }

---

*A reporter..... fr. 8,734 7*

Les adhésions nouvelles nous sont d'autant plus nécessaires que, d'ici à quelques semaines, la conversion de la rente française 4 1/2 o/o réduira encore une fois notre modeste capital.

Voici, Messieurs, le tableau détaillé de notre situation au 28 décembre 1893 :

### TEXTES FRANÇAIS AU 28 DÉCEMBRE 1893

#### AVOIR

Solde créditeur au 20 décembre 1892... .. 1,250 06

#### COMPTE CAPITAL :

Reçu de 2 membres perpétuels.....	500 »	}	620 »
Reçu 12 droits d'entrée.....	120 »		

#### COMPTE D'INTÉRÊTS :

Un an d'int. sur 45 fr. de rente 3 o/o amort.	45 »	}	889 »
id. 844 id. 4 1/2 o/o...	844 »		

#### COMPTE DES SOUSCRIPTIONS :

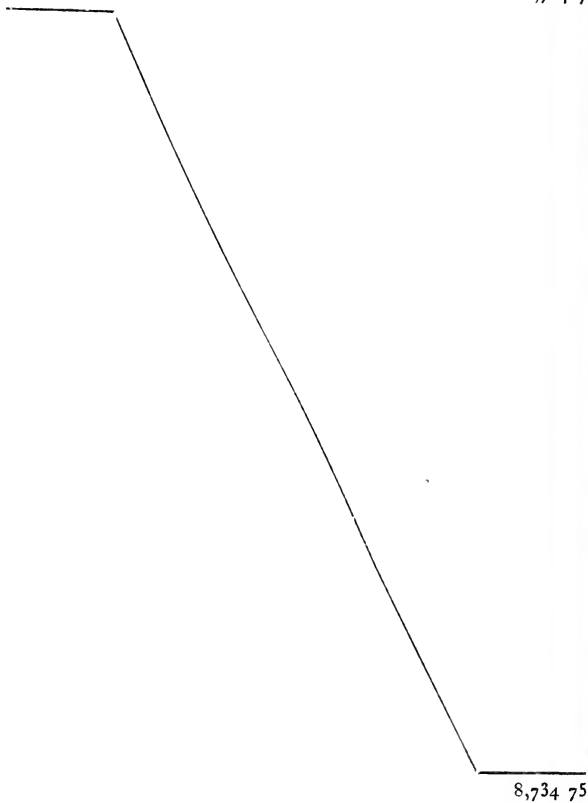
1 souscription pour 1888	25 fr.....	25 »	}	7,675 60
2 id. 1889	— .....	50 »		
3 id. 1890	— .....	75 »		
3 id. 1891	— .....	75 »		
11 id. 1892	— .....	275 »		
Souscription ministérielle 1892	.....	750 »		
43 souscriptions pour 1893	25 fr.....	6,075 60		
6 id. id.	50 fr.....	300 »		
2 id. id.	25 fr.....	50 »		

#### VERSEMENTS POUR L'EXPÉDITION FRANCO DES VOLUMES :

Différence entre les recettes et les dépenses et différences sur le change.....	13 60
---	-------

*A reporter* ... . fr. 10,448 26

*Report* ..... fr. 8,734 75





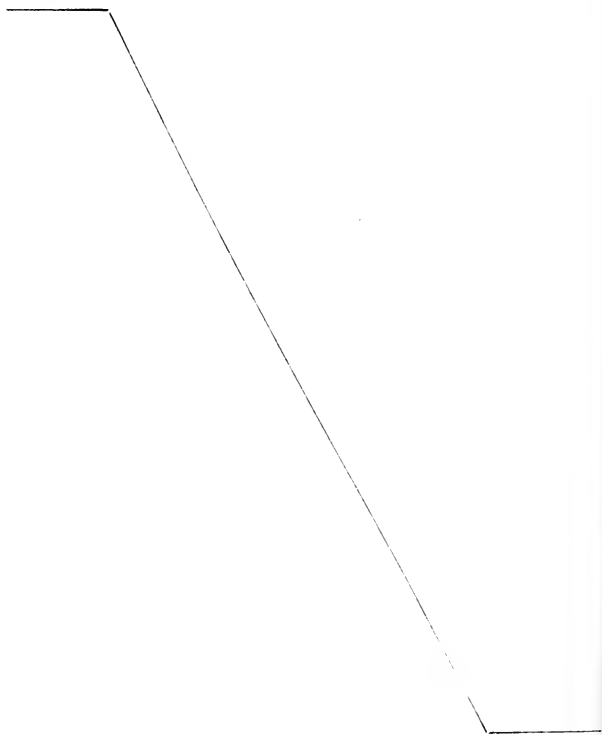
Report..... 10,448 26

COMPTE DES VENTES :

4 ex.	<i>Chansons du xve siècle</i> , pap. Whatm.			75 »
6 —	<i>Album des anciens Monuments</i>	50 010.	90 »	
1 —	<i>Id.</i>	65 010.	10 50	100 50
4 —	<i>Brun de la Montagne . . . .</i>	50 010.	10 »	
1 —	<i>Id.</i>	65 010.	1 75	11 75
2 ex.	<i>Miracles de Nost. Dame</i> , t. I.	50 010.	10 »	
1 —	<i>Id.</i> t. I.	65 010.	3 50	13 50
2 —	<i>Id.</i> t. II.	50 010.	10 »	
1 —	<i>Id.</i> t. II.	65 010.	3 50	13 50
2 —	<i>Id.</i> t. III.	50 010.	10 »	
1 —	<i>Id.</i> t. III.	65 010.	3 50	13 50
2 —	<i>Id.</i> t. IV.	50 010.	10 »	
1 —	<i>Id.</i> t. IV.	65 010.	3 50	13 50
2 —	<i>Id.</i> t. V.	50 010.	10 »	
1 —	<i>Id.</i> t. V.	65 010.	3 50	13 50
3 —	<i>Id.</i> t. VI.	50 010.	15 »	
1 —	<i>Id.</i> t. VI.	65 010.	3 50	18 50
20 —	<i>Id.</i> t. VII.	50 010.	100 »	
1 —	<i>Id.</i> t. VII.	65 010.	3 50	103 50
3 —	<i>Id.</i> t. VIII.	50 010.		22 50
4 —	<i>Guillaume de Palerne</i> .....	50 010.	20 »	
1 —	<i>Id.</i>	65 010.	3 50	23 50
4 —	<i>Sept Sages de Rome</i> .....	50 010.	16 »	
1 —	<i>Id.</i>	65 010.	2 80	18 80
4 —	<i>Aiol</i> .....	50 010.	24 »	
1 —	<i>Id.</i>	65 010.	4 20	28 20
3 —	<i>Débat des Hérauts d'armes</i> ,	50 010.	15 »	
1 —	<i>Id.</i>	65 010.	3 50	18 50
4 —	<i>Œuvres d'Eustache Des-</i> <i>champs</i> ,	t. I 50 010.		24 »
4 —	<i>Id.</i> t. II.	<i>Id.</i>		24 »
4 —	<i>Id.</i> t. III.	<i>Id.</i>		24 »
4 —	<i>Id.</i> t. IV.	<i>Id.</i>		24 »
5 —	<i>Id.</i> t. V.	<i>Id.</i>		30 »
5 —	<i>Id.</i> t. VI.	<i>Id.</i>		30 »
6 —	<i>Id.</i> t. VII.	<i>Id.</i>		36 »
9 —	<i>Id.</i> t. VIII.	<i>Id.</i>		54 »
9 —	<i>Voyage à Jérusalem</i> .....	<i>Id.</i>	25 »	
1 —	<i>Id.</i>	65 010	3 50	28 50
5 —	<i>Chronique du Mont Saint-</i> <i>Michel</i> , t. I.....	50 010		30 »

A reporter..... 792 75 10,448 26

<i>Report</i> .....	fr. 8,734 75
Solde au 28 décembre 1893.....	3,453 46



Total.. fr. 12,188 21

		Report. . . fr. 792 75	10,448 26
1	— <i>Chronique du Mont Saint-Michel</i> , t. I.....	65 010	4 20
6	— <i>Id.</i> t. II.....	50 010	36 "
1	— <i>Id.</i> t. II. ....	65 010	4 20 40 20
4	— <i>Élie de Saint Gilles</i> .....	50 010	16 "
1	— <i>Id.</i>	65 010	2 80 18 80
3	— <i>Daurel et Beton</i> ... ..	50 010	12 "
1	— <i>Id.</i>	65 010	2 80 14 80
3	— <i>Vie de saint Gilles</i> .....	50 010	15 "
1	— <i>Id.</i>	65 010	3 50 18 50
6	— <i>Amant rendu cordelier</i> .....	50 010	30 "
1	— <i>Id.</i>	65 010	3 50 33 50
3	— <i>Raoul de Cambrai</i> .....	50 010	22 50
1	— <i>Id.</i>	65 010	5 25 27 75
2	— <i>Panthère d'amours</i> .....	50 010	6 "
1	— <i>Id.</i>	65 010	2 10 8 10
4	— <i>Œuvres de Beaumanoir</i> , t. I	50 010	25 "
1	— <i>Id.</i>	65 010	8 75 33 75
3	— <i>Id.</i> t. II	50 010	20 "
5	— <i>Mort d'Aymeri de Narbonne</i>	50 010	25 "
1	— <i>Id.</i>	65 010	3 50 28 50
6	— <i>Évangile de Nicodème</i> .....	50 010	16 "
1	— <i>Id.</i>	65 010	2 80 18 80
3	— <i>Vie de s. Thomas de Cant.</i>	50 010	15 "
1	— <i>Id.</i>	65 010	3 50 18 50
7	— <i>Œuvres de Chr. de Pisan</i> , t. I	50 010	35 "
9	— <i>Id.</i> t. II	50 010	45 "
7	— <i>Roman de Merlin</i> , t. I et II	50 010	70 "
1	— <i>Id.</i>	65 010	7 " 77 "
7	— <i>Aymeri de Narbonne</i> , t. I, II.	50 010	70 "
1	— <i>Id.</i>	65 010	7 " 77 "
6	— <i>Myst. de saint Bern. de Men.</i>	50 010	24 "
1	— <i>Id.</i>	65 010	2 80 26 80
9	— <i>Quatre Ages de l'Homme</i> ..	50 010	24 50
1	— <i>Id.</i>	65 010	2 45 26 95
9	— <i>Couronnement de Louis</i> ....	50 010	67 50
1	— <i>Id.</i>	65 010	5 25 72 75
7	— <i>Contes moral. de N. Bozon.</i>	50 010	52 50
1	— <i>Id.</i>	65 010	5 25 57 75
9	— <i>Rondeaux et autres Poésies.</i>	50 010	36 "
1	— <i>Id.</i>	65 010	2 80 38 80
3	— <i>Roman de Thèbes</i> , t. I et II	50 010	45 "
1	— <i>Id.</i>	65 010	10 50 55 50
6	— <i>Chansonnier Saint-Germ.</i>	50 010	120 "
	— <i>Bulletin de la Société</i> ...		29 25
		Total... Fr.	12,188 21

TABLE DES MATIÈRES  
DU BULLETIN  
DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS  
POUR L'ANNÉE 1893

---

Statuts.....	5
Règlement.....	9
Liste des membres de la Société au 1 <sup>er</sup> juillet 1893.....	13
Liste des membres du Conseil d'administration.....	33
Procès-verbaux des séances.....	34, 57
Notice sur le ms. Old Roy. 12.C. XII du Musée britannique (Pièces diverses — Recettes culinaires) par M. Paul Meyer..	38
Assemblée générale de la Société .....	58
Discours de M. le marquis de Laborde, président.....	59
Rapport de M. Paul Meyer, secrétaire.....	64
Rapport de M. E. Picot, trésorier-adjoint.....	71

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

ANCIENS TEXTES

FRANÇAIS

---

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

ANCIENS TEXTES

FRANÇAIS

VINGTIÈME ANNÉE



PARIS

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>

56, RUE JACOB, 56

—  
1894





BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ  
DES  
ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

---

STATUTS

---

ARTICLE PREMIER.

La Société des anciens textes français a pour but de publier des documents de toute nature rédigés au moyen âge en langue d'oïl ou en langue d'oc.

ART. 2.

Le siège de la Société est à Paris.

ART. 3.

Est membre de la Société, après avis du Conseil, toute personne qui aura déclaré adhérer aux présents statuts.

ART. 4.

Indépendamment des cotisations, tout membre, au moment de son admission, acquitte un droit d'entrée de dix francs. Les trois cents premiers adhérents sont dispensés de ce droit.

ART. 5.

La Société comprend des membres fondateurs des

membres perpétuels et des membres ordinaires. Les membres fondateurs payent une somme de cinq cents francs une fois pour toutes; ils reçoivent leur vie durant les publications de la Société tirées sur papier Whatman. Les membres perpétuels payent une somme de deux cent cinquante francs une fois pour toutes; ils reçoivent leur vie durant les publications de la Société tirées sur papier ordinaire. Les membres ordinaires payent chaque année une cotisation de vingt-cinq francs, et reçoivent pour cette année les publications de la Société tirées sur papier ordinaire. En payant cinquante francs, ils les reçoivent tirées sur papier Whatman.

ART. 6.

Les bibliothèques publiques, les personnes civiles, les maisons de commerce, ne peuvent faire partie de la Société qu'à titre de membres ordinaires.

ART. 7.

Les sommes provenant du droit d'entrée, des cotisations des membres fondateurs ou perpétuels, et des dons qui pourront être faits à la Société, sont capitalisées.

ART. 8.

La Société tient tous les ans une assemblée générale où on élit le Bureau et le Conseil. Tous les membres ont le même droit de suffrage. Les élections ont lieu à la pluralité des voix des membres présents. Tous les membres du Bureau et du Conseil sont indéfiniment rééligibles, à l'exception du président, qui ne peut être réélu à la présidence qu'après le délai d'un an.

ART. 9.

Le Bureau de la Société se compose d'un président,

de deux vice-présidents, d'un administrateur, d'un trésorier, d'un trésorier adjoint, d'un secrétaire et d'un secrétaire adjoint.

ART. 10.

Le Conseil se compose de quinze membres, auxquels le Bureau est adjoint de droit.

ART. 11.

Le Conseil se réunit tous les mois. Tout membre de la Société peut assister aux séances. Le compte rendu de l'Assemblée générale et des séances du Conseil sera publié.

ART. 12.

Le règlement de la Société, préparé par le Conseil et voté par la Société, détermine les attributions du Bureau et du Conseil, le mode de publication des textes, les rapports de la Société avec ses imprimeurs, son éditeur et les libraires, etc. Il ne pourra être modifié que par un vote de l'Assemblée générale émis sur la proposition du Conseil. Pour cette proposition et pour ce vote, la majorité absolue des membres présents est de rigueur.

ART. 13.

L'Assemblée générale entend chaque année un exposé de la situation de la Société par le président, le rapport du secrétaire sur l'état des publications et le rapport du trésorier sur les comptes de l'exercice.

ART. 14.

Dans la première séance de janvier, le Conseil nomme une commission de comptabilité, à laquelle le trésorier soumet ses comptes de l'année précédente. Cette commission fait son rapport au Conseil à la séance suivante.

ART. 15.

En ce qui concerne le Bureau et le Conseil, l'année se compte d'une Assemblée générale à l'autre; mais l'année administrative et financière de la Société coïncide avec l'année ordinaire.

ART. 16.

La première année de la Société part du 1<sup>er</sup> janvier 1875.

---

## RÈGLEMENT

DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

---

### *Des séances.*

#### ARTICLE PREMIER.

La Société se réunit en assemblée générale le premier jeudi du mois de mai.

#### ART. 2.

Le Conseil de la Société se réunit le quatrième mercredi de chaque mois.

### *Du président et des vice-présidents*

#### ART. 3.

Le président de la Société ou, en son absence, l'un des vice-présidents ouvre et lève les séances de l'Assemblée générale et du Conseil, met aux voix les propositions en discussion et, en cas de partage, a voix prépondérante.

#### ART. 4.

Dans toute commission dont il se trouve faire partie, la présidence lui est réservée.

#### ART. 5.

En cas d'absence du président et des deux vice-présidents, ils sont suppléés par un des anciens présidents ou vice-présidents.

#### ART. 6.

Le président convoque d'office et extraordinairement, lorsqu'il le juge nécessaire, les diverses commissions, le Conseil et la Société. Néanmoins il doit, dans ce dernier cas, prendre l'avis du Conseil.

### *Du secrétaire.*

#### ART. 7.

Le secrétaire envoie les convocations, rédige les procès-verbaux

des séances, est chargé de la correspondance et conserve les archives.

ART. 8.

Dans chaque séance du Conseil il prépare l'ordre du jour, fait connaître l'état d'avancement des publications entreprises, le nombre des feuilles tirées et composées, les manuscrits dont l'impression est proposée, etc.

ART. 9.

Il est chargé de la rédaction du Bulletin que publie la Société. Ce Bulletin comprend le résumé des séances et une série de notices.

*De l'administrateur.*

ART. 10.

L'administrateur de la Société est spécialement chargé de la représenter dans ses rapports avec ses imprimeurs ainsi qu'avec les libraires et relieurs.

ART. 11.

Il prépare et soumet au Conseil les projets des traités qui doivent être passés avec eux et en surveille l'exécution.

ART. 12.

Il vise tous les comptes financiers de la Société avant leur paiement par le trésorier.

ART. 13.

Il surveille la conservation, la distribution et la vente des publications, et, à la fin de chaque exercice, rend compte au Conseil du nombre d'exemplaires restant en magasin.

*Des publications de la Société.*

ART. 14.

Les ressources de la Société sont entièrement consacrées à la publication de volumes auxquels ont droit tous les membres de la Société.

ART. 15.

Les publications de la Société se composent pour chaque exercice : 1° d'un Bulletin ; 2° de volumes en nombre indéterminé.

ART. 16.

Le Conseil désigne les ouvrages à publier et nomme pour chacun d'eux un commissaire responsable chargé d'en surveiller l'exécution. — Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il ne porte le visa du commissaire responsable.

ART. 17.

Le Bulletin est expédié directement par les soins du libraire à tous les membres de la Société, à Paris, en province et à l'étranger. — Les volumes sont remis aux membres de la Société ou à leurs correspondants, par le libraire de la Société en échange d'une lettre d'avis qui leur est adressée par le secrétaire.

ART. 18.

Le prix de vente de chacune des publications de la Société est fixé par le Conseil. — Ce prix pourra toujours être augmenté.

ART. 19.

Chaque publication de la Société portera la marque de la Société, le nom de l'éditeur, la date de l'exercice, le nom et l'adresse du libraire.

ART. 20.

Lorsqu'une publication est acceptée en principe par le Conseil, celui-ci nomme, séance tenante, une commission de trois membres pour examiner le projet de publication et fixer le chiffre du tirage.

ART. 21.

Cette commission fait son rapport dans la séance suivante, et, en cas d'adoption, il est désigné un membre pour remplir les fonctions de commissaire responsable.

ART. 22.

Les honoraires attribués aux éditeurs sont déterminés par le Conseil pour chaque publication.

ART. 23.

Les éditeurs auront droit à dix exemplaires, dont un en papier Whatman, de chacune de leurs publications. Dans le cas où une publication aurait plusieurs éditeurs, il sera attribué à chacun d'eux

un exemplaire en papier Whatman, imputable sur les dix. Le commissaire responsable recevra deux exemplaires, dont un en papier Whatman.

ART. 24.

La Société n'a pas de bibliothèque.

*Du trésorier et de la commission de comptabilité.*

ART. 25.

Le trésorier a l'administration des fonds de la Société. Il perçoit les cotisations, délivre les quittances, tient le journal de caisse et acquitte les dépenses votées en Conseil et visées par l'administrateur.

ART. 26.

Il propose au Conseil les diverses mesures qui lui paraissent utiles pour le placement des fonds de la Société.

ART. 27.

Il a voix consultative dans la commission de comptabilité.

ART. 28.

La commission de comptabilité, nommée dans la première séance de l'année, se compose de trois membres.

ART. 29.

Elle vérifie les comptes de l'exercice précédent, dresse un projet de budget pour l'année qui s'ouvre et le soumet au Conseil dans la séance de février.

ART. 30.

Elle propose, s'il y a lieu, après avoir entendu le trésorier, la radiation des membres qui n'ont pas acquitté leurs cotisations.

ART. 31.

Ses pouvoirs expirent en mars après approbation donnée par le Conseil à ses propositions.



# LISTE DES MEMBRES

DE LA

## SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

AU 1<sup>er</sup> JUIN 1894

### MEMBRES FONDATEURS

- |  |                                      |
|--|--------------------------------------|
| BONNARDOT (François), [44].                  | † RICHARD (Éd.), [237].              |
| † BORDIER (Henri), [4].                      | † RÆDERER (L.), [452].               |
| DIDOT (Alfred), [408].                       | ROTHSCHILD (baron Arthur de), [112]. |
| LABORDE (marquis J. de), [15].               | ROTHSCHILD (baron Edmond de), [113]. |
| LAMARLE (A.), [261].                         | ROTHSCHILD (Henri de), [643].        |
| LAURENÇON (Léon), [208].                     | † ROTHSCHILD (baron James de), [31]. |
| LE PILEUR (D <sup>r</sup> Louis), [388].     | SCHEFER (Charles), [466].            |
| † LOWELL (J.-R.), [401].                     | † WAILLY (Natalis de), [2].          |
| MEYER (Paul), [21].                          |                                      |
| † PANNIER (Léopold), [25].                   |                                      |
| PARIS (Gaston), [26].                        |                                      |
| † QUEUX DE SAINT-HILAIRE (marquis de), [30]. |                                      |

---

### MEMBRES PERPÉTUELS

- |                                  |  |
|----------------------------------|--|
| † ANDOÛILLÉ (A.), [171].         | BOURMONT (comte Amédée de), [565].     |
| ANDRÉ (Édouard), [131].          | † BRADSHAW (H.), [343].                |
| † ARON-DUPERRET (H.), [147].     | CALDERON (Th.), [284].                 |
| AVRIL (baron Adolphe d'), [556]. | CHÉVRIER (Maurice), [571].             |
| BALSAN (Ch.), [247].             | CLOETTA (W.), [670].                   |
| BATIOUSKOF (Th.), [634].         | COLMET D'AGE (Gabriel), [118].         |
| † BAUDRY (F.), [3].              | CORNU (J.), [56].                      |
| BERNON (baron de), [624].        | † DIDOT (Ambroise-Firmin), [8].        |
| † BONNEFONT (L.), [204].         | FAGNIEZ (Gustave), [345].              |
| BOS (le D <sup>r</sup> ), [154]. | † FOURNIÉ (D <sup>r</sup> Éd.), [412]. |

- FRÉVILLE DE LORME (Marcel de), [596].  
FURNIVALL (Fr.-J.), [37].  
GUERLE (de), [533].  
† HAVET (Julien), [45].  
HAVET (Louis), [46].  
JEANROY (A.), [635].  
JORET (Charles), [276].  
KER (William P.), [667].  
LALLEMENT (J.), [309].  
LANGLOIS (E.), [607].  
LELONG (Eug.), [223].  
LÉVY (Émile), [589].  
LIMMINGHE (comte de), [486].  
LISTER (J.-L.), [355].  
LONGNON (Auguste), [17].  
† LUCE (Siméon), [18].  
† MARCHESOU (Pierre), [410].  
MARCHESOU (Régis), [649].  
MARIN, [288].  
MASSON (Georges), [89].  
METMAN (Étienne), [371].  
MEYER (Paul), [21].  
MOCATTA (Fred.), [637].  
MONTAIGLON (A. de), [24].  
MOREL-FATIO (Alfred), [210].  
MURET (Ernest), [612].  
NAVILLE (Louis), [281].  
† NICOL (H.), [42].  
OMONT (Henry), [590].  
PARIS (Gaston), [26].  
† PARIS (Paulin), [1].  
PÉLICIER (Paul), [611].  
† PERRET (Michel), [621].  
PIAGET (Arthur), [632].  
PICOT (Émile), [29].  
POINSIGNON (J.), [248].  
RAJNA (Pio), [296].  
REUSS (Rod.), [184].  
RITTER (Eug.), [202].  
ROTHSCHILD (baron Alphonse de), [111].  
ROTHSCHILD (baron Gustave de), [114].  
ROTHSCHILD (Henri de), [643].  
† ROUZAUD (Auguste), [525].  
ROY (Maurice), [583].  
SAISSET (Paul de), [517].  
SERVOIS (Gustave), [578].  
SMITH (Miss Lucy Toulmin), [459].  
STIMMING (Dr Albert), [321].  
SUCHIER (A.), [164].  
SUDRE (L.), [659].  
SUNDEY (Thor), [323].  
TEMPLIER (Armand), [384].  
THURNEYSÉN (Dr), [585].  
TOBLER (Adolf), [60].  
TODD (Henry A.), [613].  
† URBAIN (Fr.), [217].  
TOYNBEE (Paget), [608].  
VAN HAMEL (A. G.), [598].  
VIENNOT (W.), [591].  
† VILLEMESANT (H. de), [307].  
WAHLUND (C.), [447].  
WEBER (Dr Alfred), [396].  
WESSELOFSKI (Alex.), [446].  
WULFF (Fr.), [569].

## LISTE GÉNÉRALE

### DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ <sup>1</sup>

ALGER (Bibliothèque universitaire d'), [588]; correspondant M. Ruff, libraire, à Alger.

AMOURS (F.), [593], professeur de français, High School, Glasgow, Écosse

AMSTERDAM (Bibliothèque de l'Université d'), [340]; correspondant M. J. Müller, libraire à Amsterdam.

ANCONA (Aless. d'), [221], professeur à l'Université de Pise.

ANDRÉ (Édouard), [131], ancien député, boulevard Haussmann, 158 (membre perpétuel).

ARBOIS DE JUBAINVILLE (H. d'), [479], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, boulevard Montparnasse, 84.

ARCHIVES du département du Nord, Lille, [431]; aux soins de M. Jules Finot, archiviste.

ARCHIVES NATIONALES (Bibliothèque des), à Paris [669]; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.

ARMITAGE (Rev. Fr.), [274], Heidelberg.

ARSENAL (Bibliothèque de l'), [116]; correspondant M. A. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.

ASHER, [142], libraire, à Berlin, Unter den Linden; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15 (7 *exemplaires*).

ASTOR LIBRARY, [458], à New-York; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saint-Pères, 15.

AUBINEAU (Joseph), [271], rue du Cherche-Midi, 23.

AUBRY-VITET (Eug.), [507], rue Barbet de Jouy, 9.

AUMALE (duc d'), [205], de l'Académie française, au château de Chantilly, Oise.

AUTIER DE CAUVRY (M<sup>me</sup>), [568], rue des Écoles, 38.

AVIGNON (Bibliothèque municipale et Musée Calvet, à), [650].

1. Les membres dont le nom est précédé d'un astérisque ont droit à un exemplaire sur papier Whatman.

- AVRIL (baron Adolphe d'), [559], ministre plénipotentiaire, rue de La Trémoïlle, 22 (membre perpétuel).
- BALE (Bibliothèque de l'Université de), [58]; corresp. M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- BALE (Séminaire des langues romanes à l'Université de), [651]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- BALSAN (Ch.), [247], rue de la Baume, 8 (membre perpétuel).
- BALTIMORE (John Hopkins University, à), États-Unis d'Amérique [554]; corresp. M. Terquem, libraire, boulevard Haussmann, 31 *bis*.
- BARTHÈS et LOWELL [269], chez Dulau et Cie libraires, Soho square, à Londres; correspondant M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9.
- BATIOUSKOF (Th.), [634] à la Bibliothèque de l'Université de Saint-Petersbourg (membre perpétuel); correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- BAUDET (L.), [440], rue de Saintonge, 8.
- BEAU (Gabriel), [560], boulevard Raspail, 207.
- BÉDIER (Joseph), [672], maître des conférences à l'École normale supérieure, au Palais de la Chambre des Députés.
- BELFAST (Queen's College, à), Irlande [492].
- BÉMONT (Charles), [298], docteur ès lettres, maître de conférences à l'École des Hautes Etudes, rue de Condé, 9.
- BENTON (Ch.-W.), [666], professeur à l'Université de Minnesota, Minneapolis, États-Unis d'Amérique.
- BERLIN (Bibliothèque de l'Université de), [155]; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- BERNE (Bibliothèque cantonale de), [628]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- BERNON (baron J. A. de), [624], docteur en droit, rue des Saints-Pères, 3 (membre perpétuel).
- BIBLIOTECA VITTORIO-EMMANUELE, [456], au Collège Romain, Rome; correspondant M. Loescher, libraire à Rome.
- BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, Paris.
- BOCHER [252], professeur à l'Université Harvard, Cambridge, Mass., États-Unis d'Amérique; correspondant, M. Lemoigne, rue Bonaparte, 12.

- BODINIER (Guillaume), [329], avocat, rue Tarin, 2, Angers.
- BOHOMOLETZ (M<sup>me</sup> de), [286], boulevard Malesherbes, 142.
- BONN (Bibliothèque de l'Université de), [536] ; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- BONN (Séminaire pour l'étude des langues romanes, à l'Université de), [617] ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- \* BONNARDOT (François), [44], sous-inspecteur du service historique de la ville de Paris, avenue de la République, 106, Montrouge (Seine), (membre fondateur).
- BORDEAUX (Bibliothèque universitaire de), [646] ; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- BOS (Dr Alph.), [154], rue St-Adrien, 9, Marseille (membre perpétuel).
- BOSTON (Bibliothèque publique de), [441], Etats-Unis ; corresp. M. Terquem, libraire, boulevard Haussmann, 31 bis.
- BOUCHER (Aug.), [362], ancien élève de l'École normale supérieure, directeur du *Journal du Loiret*, rue du Bœuf-Saint-Paterne, Orléans.
- BOUCHERIE (Adhémar), [582], chef de bataillon en retraite, place Saint-Pierre, à Angoulême.
- BOUCHET (Émile), [610], rue des Murlins, 26, Orléans.
- BOURDILLON (F. W.), [653], Buddington, Midhurst (Sussex) ; correspondant, M. Nutt, libraire à Londres.
- BOURMONT (comte Amédée de), [565], ancien élève de l'École des Chartes, rue de Las-Cases, 24 (membre perpétuel).
- BOUTTON (Joseph), [541], rue Ménage, 1, Angers.
- BREERA (Bibliothèque nationale), à Milan, [600] ; correspondant M. Mellier, libraire, rue Séguier, 17.
- BROOKE (Th.), [508], Armitage Bridge, Huddersfield, Angleterre.
- BRUN (Félix), [545], rue des Grands-Augustins, 5.
- BRUNOT, [594], maître de conférences à la Faculté des Lettres de Lyon, boulevard Saint-Michel, 105.
- CAEN (Bibliothèque universitaire de), [573] ; correspondant M. Massif, libraire à Caen.

- CALDERON (Th.), [284], rue Royale, 24 (membre perpétuel).
- CAMBRIDGE (Bibliothèque de l'Université de), [367]; correspondant M. Borroni, libraire, rue des Saints-Pères, 9.
- CANFIELD (Arthur G.), [636], professeur de français à l'Université de Lawrence, Kansas, Etats-Unis d'Amérique; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- CASATI (Charles), [558], conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris, rue Alfred de Vigny, 16.
- CAUSSADE (F. de), [200], conservateur à la bibliothèque Mazarine.
- CAYROU (Paul), [605], rue de Villiers, 43, Neuilly-sur-Seine.
- CHABANEAU (Camille), [94], maître de conférences à la Faculté des Lettres de Montpellier, villa Marie, Montpellier.
- CHAMPION (H.), [245], libraire, quai Voltaire, 9.
- CHARAVAY (Ét.), [422], libraire, rue de Furstenberg, 4.
- \*CHAVANE (P.), [328], à la manufacture de Bains-en-Vosges; corresp. M. J. Charnier, rue Louis Blanc, 22.
- CHAZAL (L.), [233], caissier payeur central du Trésor, boulevard Saint-Michel, 37.
- CHENNÉVIÈRES (marquis de), [474], rue Paul-Louis Courier, 3.
- CHETHAM LIBRARY, [639], à Manchester; correspondant M. Nutt, libraire à Londres (par Hachatte).
- CHÉVRIER (Maurice), [571], attaché au ministère des affaires étrangères, rue Jacob, 35 (membre perpétuel).
- CHRISTIANIA (Bibliothèque de l'Université de), [618]; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.
- CLAUDIN (A.), [234], libraire, rue Dauphine, 16.
- CLÉDAT (Leon), [616], doyen de la Faculté des Lettres de Lyon, rue Molière, 29, à Lyon.
- CLERMONT-FERRAND (Bibliothèque universitaire de), [641]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- CLOETTA (W.), [670], professeur à l'Université de Iena (membre perpétuel).
- COLMET D'AAGE (Gabriel), [118], doyen honoraire de la Faculté de Droit de Paris, boulevard Saint-Germain, 126 (membre perpétuel).
- CONSTANS (L.), [173], professeur à la Faculté des Lettres d'Aix (Bouches-du-Rhône).

- COPENHAGUE (Bibliothèque royale de), [151]; correspondant M. Lemoigne, rue Bonaparte, 12.
- COPPEAUX (Th.), [448], conseiller référendaire à la Cour des Comptes, rue du général Foy, 6.
- CORMENIN (R. de), [242], rue de l'Arcade, 25.
- CORNU (J.), [56], professeur à l'Université allemande de Prague, Bohême (membre perpétuel).
- COULET (C.), [260], libraire-éditeur, à Montpellier.
- COURAYE DU PARC (Joseph), [562], sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, boulevard Saint-Michel, 79.
- COURCEL (Valentin de), [369], rue de Vaugirard, 20.
- CRANE (J.-F.), [438], professeur à l'Université d'Ithaca (Etats-Unis d'Amérique); correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- CROUSLÉ, [373], professeur à la Faculté des Lettres de Paris, rue Gay-Lussac, 24.
- DARESTE (Rod.), [168], membre de l'Institut, conseiller à la Cour de cassation, quai Malaquais, 9.
- DARMSTADT (Bibliothèque grand-ducale de), [665]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- DASPIT DE SAINT-AMAND, [511], La Réole, Gironde.
- DAVID (M<sup>me</sup> veuve), [657], rue des Saints-Pères, 81.
- DELAGARDE (Émile), [574], rue de Courcelles, 10.
- DELAVILLE LE ROULX (Joseph), [300], ancien élève de l'École des Chartes, docteur ès lettres, rue de Monceaux, 52.
- DELEBOLLE (A.) [481], professeur honoraire de l'Université, à Grandcourt, par Londinières, Seine-Inférieure.
- DELISLE (L.), [7], membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, rue des Petits-Champs, 8.
- DEMAISON (Louis), [295], ancien élève de l'École des Chartes archiviste de la ville de Reims, rue Cérés, 21, Reims.
- \* DIDOT (Alfred), [408], libraire-éditeur, rue de Varenne, 61 (membre fondateur).

- DONNET (M<sup>me</sup> G.), [495]; correspondant M. G. Raynaud, rue de Saint-Pétersbourg, 2.
- DREYFUS (Ferd.), [203], avocat, boulevard de Courcelles, 50.
- DRUJON (Fernand), [219], attaché au cabinet du Préfet de police.
- DUBOIS (Alfred), [152], rue de l'Elysée, 6.
- DUBOIS (Paul), [493], quai des Chartrons, 42, Bordeaux.
- DUPONT (Paul), [668], maître de conférences à la Faculté des Lettres de Lille, rue d'Anjou, 4, Lille.
- DYKES (Fred.), [391], Wakefield and Barnsby Union Bank, Wakefield, Angleterre; correspondants MM. Dulau et C<sup>ie</sup>, libraires à Londres.
- ÉCOLE normale supérieure, [121], rue d'Ulm, 45; correspondant M. Thorin, libraire, rue de Médicis, 7.
- EGGÖLFSEN [658], à Copenhague; correspondant M. Brokhaus, rue Malebranche, 13.
- EICHTHAL (Eugène d'), [207], rue Jouffroy, 57.
- FAGNIEZ (Gustave), [345], Meudon, Seine-et-Oise, (membre perpétuel).
- FÉCAMP (Albert), [449], bibliothécaire de la Bibliothèque universitaire, Montpellier.
- FLACH (Jacques), [414], professeur au Collège de France, rue de Berlin, 37.
- FLAMARE (Henri de), [633], archiviste de la Nièvre, rue de Prunevaux, 2, à Nevers.
- FLORENCE (Bibliothèque nationale de), [629]; correspondants MM. Bocca frères, libraires à Florence.
- FØRSTER (Wendelin), [41], professeur à l'Université de Bonn; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- FOULD (Léon), [529], Cours-la-Reine, 38.
- FOURNIER (D<sup>r</sup> Alfred), [90], professeur à la Faculté de Médecine, médecin des hôpitaux, rue Volney, 1.
- FRANQUEVILLE (Gaston de), [549], château de Bizanos, par Pau (Basses-Pyrénées).
- FRÉVILLE DE LORME (Marcel de), [596], conseiller référendaire à la Cour des Comptes, rue Cassette, 12 (membre perpétuel).



- FRIBOURG-EN-BRISGAU (Bibliothèque de l'Université de), [580].
- FURNIVALL (Fr.-J.), [37], directeur de l'*Early English Text Society*, 3, St-George's Square, Primrose Hill, Londres, N. (membre perpétuel).
- GADALA (Charles), [144], agent de change, boulevard Poissonnière, 21.
- GAUTIER (Léon), [10], membre de l'Institut, professeur à l'École des Chartes, chef de section aux Archives nationales, rue Vavin, 8.
- GEIJER (Pierre-Adolphe), [358], professeur à l'Université d'Upsal; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.
- GENÈVE (Bibliothèque publique de), [428]; correspondant M. Delagrave, libraire, rue Soufflot, 15.
- GEROLD et Cie, [615], libraires à Vienne (Autriche), (2 exemplaires).
- GEVAERT (Aug.), [63], directeur du Conservatoire royal de musique, à Bruxelles.
- GIessen (Bibliothèque de l'Université de), [654]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- GILLIÉRON (J.), [468], répétiteur à l'École des Hautes-Études, place de la République, 2, à Levallois-Perret.
- \* GOLDSCHMIDT (L.), [376], rue Rembrandt, Parc Monceaux.
- GOTHA (Bibliothèque grand-ducale de), Allemagne, [86]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- GOTHEMBOURG (Bibliothèque de l'Université de). Suède [645]; correspondant, M. Brokhaus, rue Malebranche, 13.
- GÖTTINGUE (Séminaire pour l'étude des langues romanes, à l'Université de), [656]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- GRATZ (Styrie) (Bibliothèque de l'Université de), [465].
- GRENOBLE (Bibliothèque municipale de), [82]; correspondant M. Alph. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- GRENOBLE (Bibliothèque universitaire de), [595]; correspondant M. Alph. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- GRÆBER (G.), [485], professeur à l'Université de Strasbourg; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- GUÉNEAU DE MUSSY (Odon), [609], rue du Rocher, 57.

- GUERLE (de), [533], rue Marignan, 23 (membre perpétuel).
- GUIFFREY (J.-J.), [381], directeur de la manufacture des Gobelins, rue d'Hauteville, 1.
- HALLE (Bibliothèque de l'Université de), [567]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- HAMBOURG (Bibliothèque de la ville de), [103]; correspondant M. Lucas Gräfe, libraire, Rathhausmarkt, 15, Hambourg.
- HARVARD COLLEGE (Bibliothèque de), [229], à Cambridge, Etats-Unis d'Amérique; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- HATZFELD (Ad.), [14], professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, rue de l'Odéon, 7.
- HAVET (Louis), [46], professeur au Collège de France, avenue de l'Opéra, 5 (membre perpétuel).
- HAVRE (Bibliothèque municipale du), [644]; correspondant M. Bourdignon fils, libraire, place Gambetta, 19, Le Havre.
- HAYEM (Julien), [75], rue du Sentier, 38.
- HEIDELBERG (Bibliothèque de l'Université de), [570]; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- HERBET (Félix), [482], ancien élève de l'École des Chartes, docteur en droit, boulevard Saint-Germain, 127.
- HÉRON (A.), [551], rue du Champ-du-Pardon, 20, Rouen.
- HERTZ (Wilhelm), [462], à Munich; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- HOCK (Auguste), [52], membre de la Société des bibliophiles belges, à Liège.
- HODGES, FOSTER et C<sup>ie</sup>, [337], libraires à Dublin; correspondants MM. Dulau et C<sup>ie</sup>, libraires à Londres (2 *exemplaires*).
- HÆST (Christian), [484], libraire à Copenhague; correspondant M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9.
- HUET (G.), [630], sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue de la Faisanderie, 26.
- HUGUET (Edmond) [661], agrégé de l'Université, professeur à l'École Monge, boulevard Montparnasse, 51.
- IÉNA (Séminaire pour l'étude des langues romanes à l'Université de), [671].

- JAMAIN (Joseph), [490], conseiller référendaire à la Cour des Comptes, rue des Ecuries d'Artois, 39.
- JARNIK (Jean-Urbain), [87], professeur à l'Université tchèque de Prague.
- JEANROY (A.), [635], chargé de cours à la Faculté des Lettres de Toulouse, rue Saint-Joseph, 43, Toulouse (membre perpétuel).
- JOLIVALD (l'abbé Ph.), [368], à Mandern, par Sierck, Lorraine, correspondant M. Pierre Jolivald, boulevard Saint-Marcel, 28.
- JONQUIÈRE (J.), [126], rue Spontini, 1.
- JORET (Charles), [276], correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres d'Aix, Bouches-du-Rhône (membre perpétuel).
- JOUON (Fréd.), [379], rue de Clisson, 2, Rennes.
- KER (William P.), [667], Gower street, 95, Londres; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59 (membre perpétuel).
- \* KERMAINGANT (P. L. de), [389], avenue des Champs-Élysées, 102.
- KIEL (Bibliothèque de l'Université de), [592].
- KING'S COLLEGE (Bibliothèque de), [620], à Cambridge, Angleterre; correspondant M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9.
- KING'S INNS LIBRARY, [290], Henrietta Street, Dublin; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- KLOTZ (Eugène), [315], négociant, place des Victoires, 2.
- \* LABORDE (marquis J. de), [15], quai d'Orsay, 25 (membre fondateur).
- LA BORDERIE (Arthur de), [427], ancien député, à Vitré; correspondant M. L. Delisle, rue des Petits-Champs, 8.
- LAFENESTRE (Georges), [191], membre de l'Institut, conservateur au Musée du Louvre, avenue Lakanal, à Bourg-la-Reine (Seine).
- LA GERMONIÈRE (Éd. de), [88], place Vendôme, 20.
- LAIR (J.), [74], ancien élève de l'École des Chartes, directeur des entrepôts et magasins généraux de Paris, boulevard de la Villette, 204.
- LALLEMENT (J.), [309], rue du Bac, 63 (membre perpétuel).

- \* LAMARLE (A.), [261], directeur de la compagnie des eaux minérales de la Bourboule, rue Chaptal, 26 (membre fondateur).
- LAMY (Ernest), [584], boulevard Haussmann, 113.
- LANGLOIS (E.), [607], professeur à la Faculté des Lettres de Lille, rue d'Artois, 11, à Lille (membre perpétuel).
- \* LAURENÇON (Léon), [208], député des Hautes-Alpes, rue de Courcelles, 24 (membre fondateur).
- LAUSANNE (Bibliothèque cantonale de), [655]; correspondant M. Payot, libraire à Lausanne (Suisse).
- LE BLONDEL, [461], libraire à Meaux, Seine-et-Marne.
- LECESNE (Henri), [304], imprimeur à Châteaudun.
- LEIPZIG (Bibliothèque de l'Université de), [537].
- LELONG (Eug.), [223], archiviste aux Archives nationales, rue Monge, 59, (membre perpétuel).
- \* LE PILEUR (Dr Louis), [388], rue de l'Arcade, 15 (membre fondateur).
- LEROY (A.), [16], membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'Université de Liège.
- LEROY-BEAULIEU (Anatole), [150], membre de l'Institut, rue Pigalle, 69.
- \* LE SOURD (Dr), [394], directeur de la *Gazette des Hôpitaux*, boulevard Saint-Germain, 226.
- LEVY (Émile), [589], professeur à l'Université de Fribourg-en-Brisgau; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59 (membre perpétuel).
- LIÈGE (Bibliothèque de l'Université de), [51]: correspondant M. Demarteau, libraire à Liège.
- LILLE (Bibliothèque des facultés catholiques, à), [382]; correspondant M. Alph. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- LILLE (Bibliothèque universitaire de), [642]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- LIMMINGHE (comte de), [486], au château de Grèves, par Namur; correspondant M. Porquet, libraire, quai Voltaire, 1 (membre perpétuel).
- LISIEUX (Bibliothèque municipale de), [53], Calvados.
- LISTER (J.-L.), [355], Shibden Hall, Halifax, Angleterre, (membre perpétuel).

- LIVET (Charles), [209], directeur de l'établissement thermal, à Aix-les-Bains, Savoie.
- LONGNON (Auguste), [17], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, rue de Bourgogne, 50 (membre perpétuel).
- LUND (Bibliothèque de l'Université de), [627]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- LYON (Bibliothèque universitaire de), rue de l'Hôtel-de-Ville, [464]; correspondant M. A. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- MALLET (D.), [259], rue Flatters, 4.
- MANDROT (Bernard), [76], ancien élève de l'École des Chartes, avenue du Trocadéro, 42.
- MANS (Bibliothèque municipale du), [257]; correspondant M. Pellechat, par Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, 12.
- MARANDE (A.), [602], place de l'Hôtel-de-Ville, 28, Le Havre.
- MARBOURG-en-Hesse, (Bibliothèque de l'Université de), [211]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- MARBOURG-en-Hesse (Séminaire pour l'étude des langues romanes à l'Université de), [212]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- MARCHESSOU (Régis), [649], imprimeur, au Puy, Haute-Loire (membre perpétuel).
- MARIN, [288], Bühl, par Guebwiller (Alsace), (membre perpétuel).
- MARTY-LAVEAUX (Charles), [19], ancien secrétaire de l'École des Chartes, rue Pelletan, 19, Vitry-sur-Seine.
- MASSON (Georges), [89], libraire-éditeur, boulevard Saint-Germain, 120 (membre perpétuel).
- MATHIEU, [282], à Thouars (Deux-Sèvres).
- MÉLY (Fernand de), [606], rue Clément-Marot, 10.
- METMAN (Étienne), [371], avocat, place Saint-Michel, 25, Dijon (membre perpétuel).
- \*MEYER (Paul), [21], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur de l'École des Chartes, avenue de La Bourdonnais, 16 (membre fondateur et perpétuel).

- MEYER-LÜBKE (Willhelm), [631], professeur extraordinaire à l'Université de Vienne.
- MICHEL (N.-H.), [532], professeur agrégé à la Faculté de Droit de Paris, boulevard Saint-Michel, 79.
- MICHIGAN (Bibliothèque de l'Université de) [664], Ann-Arbor, États-Unis d'Amérique ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- MIDDLETOWN (The library of Wesleyan University), Connecticut [647] ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- MOCATTA (Fred.), [637], Connaught Place, 9, Londres (membre perpétuel).
- MONTAIGLON (A. de), [24], professeur à l'École des Chartes, place des Vosges, 9 (membre perpétuel).
- MOREL-FATIO (Alfred), [210], secrétaire de l'École des Chartes, rue du Cardinal-Lemoine, 20 (membre perpétuel).
- MORGAND, [98], libraire, passage des Panoramas, 55.
- MOURAVIT (G.), [543], notaire, rue des Prêcheurs, 34, Aix-en-Provence ; correspondant M. Alph. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- MUNICH (Bibliothèque de la Cour à), [301] ; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.
- MUNICH (Bibliothèque de l'Université de), [230] ; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.
- MUNICH (Séminaire royal de philologie moderne à l'Université de), [424] ; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- MUNSTER (Bibliothèque Paulina, à), Westphalie, [333] correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- MUQUARDT, [411], libraire rue de la Régence, 15, Bruxelles.
- MURET (Ernest), [612], professeur à l'Université de Genève, (membre perpétuel).
- MUSSAFIA (Ad.), [84], correspondant de l'Institut, professeur à l'Université de Vienne ; correspondant M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9.
- NAVILLE (Louis), [281], cours des Bastions, 15, Genève ; correspondant M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9 (membre perpétuel).
- NERLINGER (Ch.), [673], attaché à la Bibliothèque nationale, rue Hallé, 26.

- NEUMANN (Fr.), [538], professeur à l'Université de Heidelberg; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- NEWCASTLE UPON TYNE (The Literary and Philosophical Society), [349], (Angleterre); correspondants MM. Dulau et Cie, libraires à Londres.
- NEW-YORK STATE LIBRARY, [663], Albany, États-Unis d'Amérique, correspondant M. Stechert, rue de Rennes, 76.
- NOORDHOFF, [662], libraire à Groningue (Pays-Bas); correspondant M. Albert, rue Favart, 6.
- NORMAND (Jacques), [77], ancien élève de l'École des Chartes, rue Rembrandt, 2.
- NOVATI (Francesco), [625], professeur à l'Université de Milan, Fiori Oscuri, 7, Milan.
- NUITTER (Ch.), [417], archiviste de l'Opéra, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 83.
- NUTT (D.), [273], 270, Strand, Londres; correspondant la librairie Hachette, boulevard Saint-Germain (2 *exemplaires*).
- NYROP (Kr.), [488], professeur à l'Université de Copenhague, gl. Kongevej, 89, Copenhague; correspondants MM. Groux et Cie, cour du Commerce, 17.
- OMONT (Henry), [590], conservateur-adjoint au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue Raynouard, 30, Passy-Paris (membre perpétuel).
- OXFORD (Bibliothèque Bodléienne, à), [305]; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- PANGE (comte Maurice de), [604], rue de Lisbonne, 53.
- \*PARIS (Gaston), [26], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, président de la section d'histoire et de philologie de l'École des Hautes Études, rue Pomereu, 3 (rue de Longchamp, 134), Passy-Paris (membre fondateur et perpétuel).
- PARKER et Cie, [500], libraires, à Oxford (2 *exemplaires*); corresp. M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- PASQUIER (l'abbé H.), [406], directeur de l'École des Hautes-Études ecclésiastiques, place du Château, Angers.
- PASSY (Louis), [240], ancien élève de l'École des Chartes, député, rue de Clichy, 45.
- PASTEUR (Adolphe), [435], place Victor Hugo, 3.
- PATINOT (G.), [220], à la direction du *Journal des Débats*, rue des Prêtres-St-Germain-l'Auxerrois.

- PEABODY INSTITUTE (The), [546], Baltimore, États-Unis ;  
correspondant M. Terquem, libraire, boulevard Hauss-  
mann, 31 *bis*.
- PÉLICIER (Paul), [611], archiviste du département de la  
Marne, Châlons-sur-Marne (membre perpétuel).
- \*PÉRIER (Ferdinand), [275], rue de Provence, 59.
- PETIT DE JULLEVILLE (L.), [27], professeur à la Faculté des  
Lettres de Paris, rue La Fontaine, 68, Auteuil-Paris.
- PIAGET (A.), [632], boulevard Saint-Michel, 109 (membre  
perpétuel).
- PIAT (A.), [161], rue Saint-Maur, 85.
- PICOT (Émile), [29], consul honoraire, professeur à l'École  
des langues orientales vivantes, avenue de Wagram, 135,  
(membre perpétuel).
- PICOT (Georges), [183], membre de l'Institut, rue Pigalle, 54.
- POINSIGNON (J.), [248], libraire, place de l'Hôtel de Ville, 10,  
Le Havre (membre perpétuel).
- PORQUET, [419], libraire, quai Voltaire, 1.
- PRAROND (Ernest), [460], à Abbeville.
- PRAGUE (Bibliothèque de l'Université de), [496] ; correspon-  
dant M. Koehler, libraire, à Leipzig.
- PUYMAIGRE (comte de), [354], rue de l'Université, 17.
- RAJNA (Pio), [296], professeur à l'Institut des études supé-  
rieures à Florence, via Cavour, 84, Florence (membre  
perpétuel).
- RAYNAUD (Gaston), [79], bibliothécaire honoraire au dépar-  
tement des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue  
de Saint-Pétersbourg, 2.
- RENCOGNE (Pierre de), [509], rue du Minage, 47, Angou-  
lême.
- RENNES (Bibliothèque universitaire de), [619] ; correspondant  
M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- REUSS (Rod.), [184], bibliothécaire de la ville de Stras-  
bourg ; correspondant M. Delagrave, libraire, rue Souf-  
flot, 15 (membre perpétuel).
- RITTER (Eug.), [202], professeur à l'Université de Genève,  
rue du Mont-de-Sion, 4, Genève ; correspondant M. Bor-  
rani, libraire, rue des Saints-Pères, 9 (membre perpé-  
tuel).



- ROBERT (Ulysse), [387], inspecteur général des Bibliothèques et Archives, Avenue Quihou, 30, Saint-Mandé, Seine.
- ROTHSCHILD (baron Alphonse de), [111], rue Saint-Florentin, 2 (membre perpétuel).
- \*ROTHSCHILD (baron Arthur de), [112], rue du Faubourg Saint-Honoré, 33 (membre fondateur).
- \*ROTHSCHILD (baron Edmond de), [113], rue du Faubourg Saint-Honoré, 41 (membre fondateur).
- ROTHSCHILD (baron Gustave de), [114], rue Laffitte, 23 (membre perpétuel).
- \*ROTHSCHILD (Henri de), [643], avenue de Friedland, 38, (membre fondateur et perpétuel).
- ROY (Maurice), [583], rue de Bellechasse, 31 (membre perpétuel).
- ROYER (Ch.), [352], boulevard de la Madeleine, 17, cité Vindé.
- ROZIÈRE (Eug. de), [32], sénateur, membre de l'Institut, rue Lincoln, 8.
- RUBLE (baron Alphonse de), [186], rue Cambon, 43.
- RUPALLEY (Ern.), [499], rue Lafayette, 13.
- SAISSET (Paul de), [517], avenue Victor Hugo, 44 (membre perpétuel).
- SALMON (A.), [640], avenue des Gobelins, 12.
- \*SCHEFER (Charles), [466], membre de l'Institut, président de l'École des langues orientales vivantes, rue de Lille, 2 (membre fondateur).
- SEIGNEUR (l'abbé), [432], rue du Colysée, 44 ; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- SERVOIS (Gustave), [578], garde général des Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, 60 (membre perpétuel).
- SHELDON (E. S.), [648], Hubbard Street, 27, Cambridge, Massachusetts, États-Unis d'Amérique ; correspondant M. Bouillon, libraire, rue Richelieu, 67.
- SMITH (Miss Lucy Toulmin), [459], 101, Southwood Lane, Highgate, Londres, N. (membre perpétuel).
- SØDERHJELM (W.), [622], professeur à l'Université de Helsingfors, Finlande ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

- SOREL (A.), [409], membre de l'Institut, secrétaire général du Sénat, professeur à l'École libre des sciences politiques, au palais de la Présidence du Sénat.
- STECHERT, [660], 810, Broadway, à New-York, États-Unis d'Amérique; correspondant M. Stechert, rue de Rennes, 76.
- STENGEL (Edm.), [213], professeur à l'Université de Marbourg, Hesse; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- STIMMING (Dr Albert), [321], professeur à l'Université de Göttingue, Allemagne, (membre perpétuel); correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- STOCKHOLM (Bibliothèque royale de), [370]; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- STRASBOURG (Bibliothèque de l'Université de), [231]; corresp. M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, 12.
- STRASBOURG (Séminaire pour l'étude des langues romanes, à l'Université de), [404]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- STRAUS (Émile), [106], avocat, boulevard Haussmann, 134.
- SÜCHIER (A.), [164], professeur à l'Université de Halle (membre perpétuel).
- SUDRE (L.), [659], professeur au collège Stanislas, boulevard Montparnasse, 42 (membre perpétuel).
- SUNDBY (Thor), [323], professeur à l'Université de Copenhague, Krystalgade, 22, Copenhague (membre perpétuel).
- TALBERT (F.), [107], professeur à La Flèche; corr. M. Thorin, libraire, rue Médicis, 7.
- TAMIZEY DE LARROQUE (Ph.), [115], correspondant de l'Institut, Gontaud, Lot-et-Gar.; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- TAMSON (G.-J.), [516], professeur, Schieferweg, 4, à Göttingue (Allemagne).
- TARNEAU (Jules), [306], notaire à Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme; correspondant M. Billard, place Dauphine, 27.
- TAULIER (L.), [366], Francheville, par Tassin (Rhône).
- TEMPIER (D.), [165], archiviste des Côtes-du-Nord, Saint-Brieuc.
- TEMPLIER (Armand), [384], de la librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, 77 (membre perpétuel).

TERRAT (Barthélemy), [250], professeur de droit à l'Institut catholique de Paris, rue Saint-Romain, 18.

THOMAS (Antoine), [524], chargé de cours à la Faculté des Lettres de Paris, rue Léopold-Robert, 10.

THOMPSON (E. Maunde), [193], correspondant de l'Institut, directeur du Musée Britannique, Londres; correspondants MM. Dulau et C<sup>ie</sup>, libraires à Londres.

THURNEYSSEN (D<sup>r</sup> R.), [585], chargé de cours à l'Université de Fribourg-en-Brisgau; correspondant M. Bouillon, libraire, rue Richelieu, 67 (membre perpétuel).

TOBLER (Adolf), [60], correspondant de l'Institut, professeur à l'Université de Berlin, Schillstrasse, 11, Berlin W.; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15 (membre perpétuel).

TODD (H.-A.), [613], Leland Stanford Junior University, Menlo Park, Californie, États-Unis d'Amérique, (membre perpétuel).

TORONTO (Bibliothèque de l'Université de), Canada, [638]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

TOULOUSE (Bibliothèque universitaire de), [597].

TOYNBEE (Paget), [608], Stanhoe Grange, King's Lynn, Norfolk, Angleterre, (membre perpétuel); correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

TRIER (Gerson), [54], Fredericksberg 29, Copenhague.

TUBINGUE (Bibliothèque de l'Université de), [471]; corresp. M. Pedone-Lauriel, libraire, rue Soufflot, 13.

TURIN (Bibliothèque nationale de), [566]; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.

ULBRICH (D<sup>r</sup>), [491], Lützowstrasse, 68, Berlin; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.

ULRICH (Jacob), [463], professeur à l'Université de Zurich, Suisse.

UPSAL (Séminaire philologique de l'Université d'), Suède, [501]; corresp. M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.

VANDER HAEGHEN (F.), [360], bibliothécaire de l'Université de Gand, Belgique.

- VAN HAMEL (A.-G.), [598], professeur de langue et littérature françaises à la Faculté des Lettres de l'Université de Groningue, Pays-Bas (membre perpétuel).
- VIENNOT (William), [591], boulevard Saint-Germain, 202 (membre perpétuel).
- VILLARD (Th.), [287], conseiller municipal, boulevard Mallesherbes, 138
- Vogüé (le marquis de), [110], membre de l'Institut, rue Fabert, 2.
- VOLLMÆLLER (Karl), [363], Werderstrasse, 36, à Dresde; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- WAHLUND (C.), [447], professeur honoraire à l'Université d'Upsal (Suède), (membre perpétuel).
- WAROCQUÉ (Raoul), [626], 45, avenue des Arts, Bruxelles.
- WEBER (Dr Alfred), [396], Frauenfeld, Suisse (membre perpétuel).
- WEIMAR (Bibliothèque de), [153], Allemagne; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- WELTER (H.), [623], libraire, rue Bonaparte, 59.
- WESSELOFSKY (Alex.), [446], professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg (membre perpétuel).
- WESTENDORP-JUT DE BREUKELERWAARD (P. N.), [652], avenue de Ségur, 11 bis.
- WHITE (George), [40], Ashley House, Epsom, Angleterre.
- WILLEMS (A.), [65], professeur à l'Université de Bruxelles, chaussée de Haecht, 70, Bruxelles.
- WULFF (Fr.), [569], professeur agrégé à l'Université de Lund, Suède; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59 (membre perpétuel).
- YALE COLLEGE, [415], à New-Haven, États-Unis d'Amérique; correspondant M. Porquet, libraire, quai Voltaire, 1.
- ZURICH (Bibliothèque cantonale de), Suisse, [553].
-

# LISTE DES MEMBRES

DU

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

POUR L'ANNÉE 1893-94

---

MM. AVRIL (baron d').

BONNARDOT.

DIDOT.

GAUTIER.

HUET.

LABORDE (marquis de).

LONGNON.

MARTY-LAVEAUX.

MEYER.

MONTAIGLON (de).

MOREL-FATIO.

MURET.

MM. PARIS.

PETIT DE JULLEVILLE.

PICOT (É.).

RAYNAUD.

ROBERT.

ROTHSCHILD (baron E.  
de).

ROY.

ROZIÈRE (de).

RUBLE (baron de).

SERVOIS.

THOMAS.

## BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

*Président*..... MM. PARIS.

*Vice-présidents*..... BONNARDOT, PETIT DE JULLE-  
VILLE.

*Administrateur*..... RAYNAUD.

*Secrétaire*..... MEYER.

*Secrétaire-adjoint*... HUET.

*Trésorier*..... Baron Edm. DE ROTHSCHILD.

*Trésorier-adjoint*... PICOT (É.).

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ  
DES  
ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

---

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

---

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue à l'École des Chartes le 2 mai 1894.

---

*Présidence de M. PARIS, président.*

Nouveaux membres : la Bibliothèque de l'Université de Michigan, Ann Arbor (États-Unis d'Amérique), correspondant M. Welter, libraire ; la Bibliothèque grand-ducale de Darmstadt, correspondant M. Welter ; MM. C. W. Benton, professeur à l'Université de Minnesota, Minneapolis (États-Unis d'Amérique) ; W. P. Ker, 95 Gowerstreet, Londres, membre perpétuel ; P. Dupont, maître de conférences à la faculté des lettres de Lille ; G. Cloetta, professeur à l'Université d'Iéna, membre perpétuel ; le séminaire pour l'étude des langues romanes à l'Université d'Iéna ; Ch. Nerlinger, attaché à la Bibliothèque nationale ; J. Bédier, maître de conférences à l'École normale supérieure ; les Archives nationales, à Paris.

État des impressions : *Roman de Guillaume de Dole* ; la préface et le glossaire sont à l'impression. — *L'Escoufle*, vingt feuilles tirées ; feuille 21 (fin de la table des noms propres) en pages. — *Christine de Pisan*, t. III, trois feuilles en page. — *Eustache Deschamps*, t. IX, six feuilles tirées ; la copie du reste du volume est à l'impression.

M. Picot, trésorier-adjoint, fait connaître au Conseil qu'il ne reste plus que onze exemplaires (tous sur papier Whatman) des *Chansons du xv<sup>e</sup> siècle*, la première en date des publications de la Société. Des observations sont échangées sur l'opportunité d'une nouvelle édition de cet ouvrage, qui ne serait pas une pure réimpression, mais qui comporterait une révision complète et certaines additions dans le commentaire. Cette édition ne prendrait pas place dans l'un des prochains exercices. Mais les membres de la Société pourraient l'acquérir à prix réduit.

Le Conseil fixe le tirage du t. III des *Œuvres poétiques de Christine de Pisan* à 600 exemplaires sur papier ordinaire, et 60 sur papier Whatman.

M. Raynaud fait un rapport sur le projet de publication des poésies de Guillaume Alexis (voir la séance du 8 novembre 1893) et conclut à son admission. Ces conclusions sont adoptées et M. Raynaud est nommé commissaire responsable pour cette publication. Le tirage est fixé à 475 exemplaires dont 25 sur papier Whatman.

Proposition de publication : Par M. U. Robert de la version en prose de Végèce par Jean de Meung, et du poème de Priorat de Besançon fondé sur cette version. Cette publication formerait deux volumes. M. Robert

fournit au Conseil des renseignements sur l'état de son travail qui est presque entièrement prêt. Renvoi à une commission composée de MM. Paris, Picot et Raynaud.

Par M. Paul Meyer, d'une édition du roman provençal de *Guillaume de La Barre*, composé par Arnaud Vidal de Castelnaudari, dont le texte est entièrement préparé en vue de l'impression. Renvoi à une commission composée de MM. Paris, Picot et de Ruble.

## NOTICE

SUR LE MS. 620 (ANCIEN 261) DE LA BIBLIOTHÈQUE DE  
CHARTRES.

Le ms. 620 de la Bibliothèque de Chartres a été décrit trois fois : 1° dans la préface du *Dit de droit*, publié d'après ce manuscrit, en 1834, par Gratet-Duplessis ; 2° dans le *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Chartres* (Chartres, Garnier, 1840), sous le n° 261 (description qui est à peu près la reproduction de celle qu'avait publiée Gratet-Duplessis) ; 3° dans le tome XI du *Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques publiques de France* (Paris, 1889), sous le n° 620. Toutes ces descriptions m'ayant paru insuffisantes et incomplètes <sup>1</sup>, j'ai cru utile d'en rédiger une nouvelle.

1. Ainsi le n° 1 n'a pas été identifié (« traité de morale », dans le catalogue de 1889) ; le n° 2 est indiqué comme étant un fragment du *Dolopathos* ; or, c'est un fragment du roman en vers des Sept Sages ; les n° 7 et 8 ont été omis.



Le ms. 620 est un volume en parchemin ayant à peu près le format d'un in-4° (dimensions moyennes : hauteur 210 mill., largeur 157) composé de 142 feuillets<sup>1</sup> à deux colonnes par page. Les feuillets 44 à 47 (Vie de sainte Marguerite) sont d'une autre écriture que le reste; ils ont trente-cinq lignes à la colonne, les autres en ont trente. Ces quatre feuillets paraissent avoir été écrits au commencement du xiv<sup>e</sup> siècle, le reste à la fin du xiii<sup>e</sup>.

1. *Le livre de Moralités.* — Traduction du *Moralium dogma philosophorum*, traité fort répandu qui a été attribué à Gautier de Lille, mais qui, en réalité, appartient, comme M. Hauréau l'a prouvé récemment<sup>2</sup>, à Guillaume de Conches. J'ai cité, ici même<sup>3</sup>, de nombreux manuscrits de cette version qui commence par ces mots: « Talenz m'es-toit pris que je recontasse l'enseignement des philosophes.... » Le texte du ms. de Chartres est incomplet du commencement et de la fin. Voici les premiers mots :

...volée de leurs sajetes. Endementres que il eschaufoient le roi en tel maniere de losenges, il out .j. sage home en sa meson qui vint a lui et li dist...

Ce passage se retrouve au chapitre iv de l'original :  
« ...vix patere cœlum sagittis. Dum in hunc modum

1. Je suis l'ancienne pagination. Il y a une pagination récente à l'encre rouge qui commence au premier feuillet de garde et tient compte de feuillets modernes ajoutés à tort dans le corps du volume.

2. *Journal des savants*, 1887, p. 114; *Notices et extraits de qq. mss. latins*, 1, 107.

3. *Bulletin*, 1879, p. 73.

« regem nimia æstimatione sui furentem concitarent,  
« dixit Demaratus... » C'est un extrait du *De beneficiis* de  
Sénèque.

Ce fragment s'arrête au bas du fol. 17 verso :

... mès autresi comme nature consent que chacuns conquiert  
plus volentiers a son oés que a autri, autresi deffent ele que  
nus n'acroiße son a...

On trouvera le passage correspondant du texte latin  
dans le chapitre XLIV du *Moralium dogma*, p. lxxviii de  
l'édition donnée par M. Sundby à la suite de son livre  
sur Brunetto Latino. La fin du traité manque, ainsi que  
le commencement de l'ouvrage suivant, par suite de la  
perte de la feuille (deux feuillets) qui occupait le centre  
du cahier <sup>1</sup>.

2. *Le Roman des Sept Sages*, en prose. — C'est la ver-  
sion en prose publiée par Le Roux de Lincy <sup>2</sup>. Il n'en  
manque que les premières lignes, que je réimprime ici en  
italiques, pour compléter le début. Ce qui vient ensuite  
en romain est le texte du ms. de Chartres :

*Il ot jadis .j. emperere a Rome qui ot non Diocleciens. Il  
ot eü femme. D'icelle femme li fu remés .j. hoir. Li empere-  
res fu vieuȝ et li enfeȝ out bien .vij. ans. Li empereres apela*

1. Ce traité a été plus d'une fois cité, sous le titre de *Moralités des philoso-  
phes* par M. Godefroy d'après le ms. de Chartres. M. Godefroy aurait mieux  
fait de choisir un exemplaire complet. La Bibliothèque nationale lui en aurait  
offert un grand nombre.

2. *Essai sur les fables indiennes...* par Loiseleur Deslongchamps, suivi du  
*Roman des Sept Sages de Rome*, en prose, publié... par Le Roux de Lincy,  
Paris, Techener, 1838. In-8°.

les .vij. sages, chaucun par non : « Seigneur, dist il, dites « moi auquel de vous je bailléré mon enfant pour aprendre et « pour endoctriner ? » Li ainn[e]z palla avant, et fu li plus riches et li mieuz emparent[e]z et de greigneur lignaige, et fu vielz, aussint blans comme la noif, et fu lons et megres et out a non Bensillac. Cil se tourna vers l'empereur et parla a lui en tele maniere ..

Ce n'est qu'un fragment. Il manque un feuillet entre les ff. 21 et 22, deux entre les ff. 22 et 23 (pp. 17-22 de l'édition), deux entre les ff. 23 et 24 (pp. 25-30), quatre entre les ff. 24 et 25 (pp. 32-43). Le feuillet 25 est mutilé et est suivi de deux fragments de feuillets non paginés dont il ne reste plus que quelques lignes.

On sait que les manuscrits de cette rédaction des *Sept Sages* sont très nombreux. M. G. Paris en compte vingt-trois (18 à Paris, 4 à Bruxelles, 1 à Cambridge) dans la préface (p. 1v) de ses *Deux rédactions du roman des Sept Sages de Rome* (Soc. des anciens textes, 1876). Mais il y en a d'autres encore. D'abord la Bibliothèque de l'Université de Cambridge en possède deux et non pas seulement un : GG 1. 1 (fol. 440) et GG. 6. 28<sup>1</sup>. Il faut aussi ajouter à la liste dressée par M. Paris un fragment de onze feuillets contenant la fin du roman<sup>2</sup>, un manuscrit incomplet appartenant à la bibliothèque Phillipps

1. Voy. *Romania*, XV, 330, 348.

2. Bibl. nat. Nouv. acq. fr. 1263. Voy. L. Delisle, *Manuscrits latins et français ajoutés aux fonds des Nouvelles Acquisitions pendant les années 1875-1891* (Paris, 1891), p. 259. Les dernières lignes, citées par M. Delisle, montrent que ce manuscrit appartient à la famille A de M. G. Paris (*Deux rédactions*, etc, p. xv), cf. l'édition de Le Roux de Lincy, p. 103.

(Cheltenham) <sup>1</sup>, et deux mss. de la collection Libri, maintenant à la Laurentienne (Ashburnham, nos 49 et 52), ce qui, en comptant le ms. de Chartres, donne un total de vingt-neuf manuscrits de cette rédaction, et certainement il en existe d'autres encore.

**3.** *Roman des Sept Sages*, en vers, incomplet du début. — C'est un fragment important de la version en vers de huit syllabes que Keller a publiée en 1836 <sup>2</sup> d'après le ms. Bibl. nat. fr. 1553 le seul exemplaire complet que l'on connaisse de ce poème. C'est donc bien à tort que les descriptions qu'on a publiées du ms. de Chartres donnent ce fragment comme appartenant au *Dolopathos*. Cette erreur vient d'une notice manuscrite insérée après le feuillet 43 <sup>3</sup>. Mais il suffisait de se reporter à l'édition de ce dernier poème publiée par M. de Montaiglon pour reconnaître que le texte du ms. de Chartres est absolument différent du *Dolopathos*. M. G. Paris a depuis longtemps reconnu l'identité du poème incomplet qui occupe les feuillets 26 à 43, et il l'a constatée, en 1876, dans une note des *Deux rédactions du Roman des Sept Sages de Rome* <sup>4</sup>.

M. Paris se propose de donner un jour une nouvelle

1. N<sup>o</sup> 3679. C'est un manuscrit du xiv<sup>e</sup> siècle écrit en Angleterre. Il est incomplet du commencement et de la fin, et çà et là des feuillets ont été arrachés dans l'intérieur. Actuellement il se compose de 142 feuillets. Il commence ainsi au récit *Canis* (Le Roux de Lincy, p. 17) :

... et joster et launces briser, si avint que les chevaliers alerent es prez deduire et solacer; et li prez estoient devant la meson un vavaçour, laquele meson estoit enclose des murs vieuz aunciens, et tut erveze...

2. *Li romans des Sept Sages*, nach der Pariser Handschrift hgg. von Heinrich Adalbert KELLER. Tübingen, Fues, 1836. 1n-8<sup>o</sup>.

3. Cette notice manuscrite est cotée 45 et 46 dans la nouvelle pagination.

4. Voy. p. III, note 1.

édition du roman en vers des *Sept Sages* d'après les deux mss. de Paris et de Chartres, les seuls connus, en faisant usage de la mise en prose de ce poème qu'il a publiée dans le livre précité, pp. 1-54, et qui est totalement différente de la rédaction publiée par Le Roux de Lincy (ci-dessus, n° 2). Il sera bien difficile de combiner les leçons du ms. de Paris avec celle du ms. de Chartres : ce sont deux textes copiés avec négligence et qui offrent des variantes très considérables. Peut-être vaudrait-il mieux les publier tous deux, à la suite l'un de l'autre, car on va voir qu'ils diffèrent trop pour qu'il soit possible de les imprimer en regard.

Notre fragment commence ainsi <sup>1</sup> :

- 2606 « Quant .j. serjant la fet crier. (Fol. 26)  
« Lors verriez tisons voler,  
« Et vet sa mesniée laidir.  
« De rien nou puet l'en plus ledir.  
2610 — Filles, pense com sera morte ;  
« Icele rien sera plus forte.  
2612 « Se vous le poez trespasser,  
« Dont vous lo ge sanz demorer

1. Les chiffres placés en marge sont ceux de l'édition.

Voici le texte du ms. 1553 (Keller, vy. 2606 et suiv.) :

- |                                      |                                  |
|--------------------------------------|----------------------------------|
| « Quant uns serjans la fait crier    | — Mere, dist ele, ele ert ocise, |
| « Ne le puet plus faire aïrer.       | « Si m'aït Dex et saint Morise » |
| « Puis ne puet l'on faire mairir     | En sa maison s'en est alée ;     |
| « Que de sa levriere ferir.          | Bien l'a dyables enchantée.      |
| — Fille, penses comment soit morte ; | Li sires fu alés as chiens       |
| « Icele ne sera molt forte.          | Car il les amoit plus que riens. |
| « Se vous le poés trespasser,        | Ja ne fust jors qu'il n'i alast  |
| « Sachois, d'avoir et oublier,       | S'autre chose nel destorbast     |
| « Des amis porras faire trois,       | La dame ot un cainse vestu.      |
| « Ne ja ne t'en sera sordoïs.        | Nouvel lavé et ridés fu.         |

- « Que vous poez fere autre ami  
 « Sanz creine de vostre mari. »  
 Cele est a son ostel venue,  
 Son deable forment l'argüe ;  
 2618 Son feu alume de charbon,  
 Si fist les sieges environ  
 Et les coutes desus metoit,  
 Car achoison trover voloit :  
 Et ele ot. j. chainse vestu,  
 2625 Nouvel lavé et ridé fu. .

C'est l'histoire de la femme qui, sur le conseil de sa mère, éprouve jusqu'où peut aler la patience de son mari. Ce récit est celui que l'on désigne, d'une façon abrégée, par le mot *Tentamina*. Les récits qui suivent ne se présentent pas dans le même ordre que dans le manuscrit édité par Keller. En voici la série, avec renvois à l'édition de Keller et à la version en prose publiée par M. G. Paris :

Fol. 27 <i>c. Roma</i>	Keller, v. 2346 <sup>1</sup> -2457; Paris, p. 29.
Fol. 28 <i>d. Avis</i>	— v. 3038-3269; — p. 31.
Fol. 32 <i>b. Sapientes</i>	— v. 3270-3571 <sup>2</sup> ; — p. 20.
Fol. 33 <i>a. Vidua</i>	— v. 3648-3915 <sup>3</sup> ; — p. 35.
Fol. 35 <i>d. Virgilius</i>	— v. 3918-4184 <sup>4</sup> ; — p. 40.
Fol. 38 <i>d. Inclusa</i>	— v. 4218-4611; — p. 44.
Fol. 41 <i>c. Vaticinium</i>	— v. 4612 fin; — p. 47.

1. Les quatorze vers qui précèdent le v. 2346 ont été enlevés par la mutilation de feuillet 27

2. La fin manque par suite d'une mutilation au feuillet 33.

3. Quelques vers manquent après le v. 3915 par suite d'une mutilation au feuillet 35.

4. La fin manque, mutilation au fol. 38.

Voici la fin qui diffère tout à fait de la rédaction publiée par Keller et plus encore de la rédaction en prose <sup>1</sup>.

« Est ce voirs, dame ? » dist le roi. (Fol. 43 b)  
« Oïl », dist elle, « par ma foi.  
« Nou savoie de rien blasmer  
« Dont il deüst plus tost parler ;  
« Or parole, ce m'est a vis ;  
« Grant joie en ont toz ses amis.  
« Moi meïsmes en est molt bel ;  
« Molt est sages li demoisel.  
« Onques mès hon de son enfance  
« Ne fu de si grant atenance. »  
Et dist li rois : « Mar le parlastes ;  
« De vostre bouche le jugastes.  
« Mout estes bone sarmonniere ;  
« Onques ne fu tel losengiere,  
« Et si savez plus que nul home.  
« Contre les .vij. sages de Rome  
« Avez .vij. jorz tenu estrif. (c)  
« Por voir est fame maufé vif. »  
Au[s] serjanz dist : « Or la prenez ;  
« Enz en un ré la me gitez. »  
Et cil le font isnellement,  
Car il ne l'amoient noient.

Le reste du feuillet est resté blanc.

4. *Vie de sainte Marguerite*. — On ne connaît pas moins de huit rédactions en vers français de la vie de sainte Marguerite, toutes antérieures au xiv<sup>e</sup> siècle. J'en ai indiqué sept dans ma *Notice sur deux anciens mss.*

1. M. G. Paris a déjà fait observer (*Deux rédactions*, etc, p. ix) que la rédaction en prose (D) offre un dénouement particulier.

*français ayant appartenu au marquis de la Clayette* <sup>1</sup>, et un fragment appartenant à une huitième rédaction a été récemment publié en Allemagne <sup>2</sup>. La version que contient le ms. de Chartres est celle qui se rencontre le plus fréquemment dans les manuscrits et qui a été mainte fois imprimée depuis la fin du xv<sup>e</sup> siècle. La dernière édition est celle de M. Joly, qui l'a publiée à la suite d'une autre vie de sainte Marguerite par Wace <sup>3</sup>. Le premier feuillet de la copie contenue, dans le ms. de Chartres a été arraché. Le poème, par suite de cette lacune, commence au v. 129 de l'édition de M. Joly <sup>4</sup>, comme suit :

Mout le cuide bien amender.  
L'endemain la fet il mander.  
La pucelle devant lui mande;  
Ne li est bon que plus atende.  
Si tost com il la vit venir,  
De parler ne se pot tenir :  
« Demoiselle, venez avant. .

Les 131 vers qui manquent au ms. de Chartres ont été rétablis, vers le commencement de ce siècle, d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale, sur des feuillets de papier ajoutés dans le volume (ff. 47 à 50 de la nouvelle pagination).

1. *Notices et extrait des mss.*, XXXIII, 1<sup>re</sup> partie, p. 19-20.

2. *Romanische Forschungen*, VI (1891), 416.

3. *La vie de sainte Marguerite, poème inédit de Wace...*, suivi de divers textes inédits. Paris 1879, in-8° (extrait des Mém. de la Soc. des antiq. de Normandie).

4. Vers 127 de l'édition de L. Holland (*Die Legende der heiligen Margarete*, Hanover, 1863); vers 128 de celle de Scheler (*Deux rédactions diverses de la légende de sainte Marguerite*; Anvers, 1877).



❧. HERMAN DE VALENCIENNES, *La Bible et l'Assomption de Notre-Dame*. — On sait qu'il existe un grand nombre de manuscrits plus ou moins complets de ces deux poèmes. J'en ai indiqué plusieurs dans mes *Notices sur qq. mss. français de la Bibliothèque Phillipps, à Cheltenham* <sup>1</sup>. La copie que nous offre le ms. de Chartres n'est pas des meilleures. Les pages sont toujours à deux colonnes, mais chaque hémistiche occupe une ligne.

(Fol. 48). *Ci comence le roumenz de Sapience* <sup>2</sup>.

Romanz de sapience c'est creance de Dieu <sup>3</sup>,  
Il fist et ciel et terre, eve, feu au tens eu <sup>4</sup>,  
Anges fist et archanges, mout les mist en haut leu .  
Nous trovons en escrit de latin et d'ebreu  
Partie en trebuscha en leu mauvès et greu,  
Quant il voudrent regnier et combatre vers Dieu.

L'autre part qui remest d'orgueil ne sot noient ;  
Ele remest ou ciel, si sert Dieu bonement ;  
A son servise faire et esta em present .  
Nons lor dona li sires par son grant escien t,  
Michael, Gabriel, Raphael, si l'entant .  
Prevost fist Michael sor cel assemblement.....

4 Il y a entre les feuillets 49 et 50 une lacune de quatre feuillets. En effet, le cahier avec lequel commence le

1. *Notices et extraits*, XXXIV, 1<sup>re</sup> partie, p. 198 et suiv.

2. Cette rubrique est empruntée au premier vers qui contient une leçon fautive.

3. *Sic*, et de même en quelques autres mss., mais il faut lire *Comenz* (commencement) et *cremor* au lieu de *creance*; cf. ECCL. I, 16 : « Initium sapientie timor Domini. »

4. Corr. *eve* [et] *feu en tens* [bri]eu.

poème n'a que quatre feuillets, tandis qu'il en devrait avoir huit. Les feuillets absents sont ceux qui occupaient le centre du cahier. Le feuillet 49 se termine à la malédiction de Caïn :

Sor ta gent et sor toi maingne confusion ;  
Tu iras de cest siecle en grant perdicion.  
Enfer soit ton ostel sanz nul remission.

Le texte reprend au fol. 50 à un curieux passage où l'auteur explique que c'est à la suite d'une vision, où la Vierge Marie lui était apparue, qu'il a entrepris son poème, ou plutôt ses poèmes :

Pour amor Dieu son filz me daignast regarder :  
Certes, tuit pecheor la doivent mout amer.

Ce fut la mere Dieu, saignor, que j'apelé<sup>1</sup>.  
La nuit de la Typhaine, certes n'en mentiré,  
M'endormi un petit iluec ou me couchié<sup>2</sup>.  
Plus qu'en .viiij. jorz n'oi fet, lores me repousé.  
Vint a moi une dame et je li demandé :

« Et qui estes vous, dame ? — Je sui qui te gardé :  
« Tu seras bien gariz quant de ci partiré.

« Quier la vie en ces livres ainsint com je fui née,  
« Ou Temple Domini com je fui presentée  
« Et coment fui de l'ange Gabriel saluée,  
« De Joseph mon espous si com fui espousée,

1. On remarque que la forme usuelle *ai* (répondant au prétérit *-avi* et à *habeo*), est rendue ici par *é*. On rencontre assez souvent, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, ces mêmes finales en rime avec des participes en *-é*, ce qui ne laisse aucun doute sur la prononciation (voy. Förster, *Li chevaliers as deus espées*, p. xxxv). On trouve *é* (*habeo*), *seré*, dans plusieurs documents du centre de la France notamment une charte d'un seigneur de Châteauroux, en 1267, E. Hubert, *Recueil de chartes*, 1885, n<sup>o</sup> 4.

2 Pour *couché* (couchai).

« Com fui en Bethleem de mon filz delivrée,  
« Com mon filz fu requis ou je fui ennorée,  
« Des trois rois quel requistrent de estrange contrée,  
« De l'amor de mon filz dom la gent est sanée,  
« Et gardes que la moie (*b*) n'i soit pas oubliée :  
« De latin en romanz toute soit trestornée .

— Dites moi, bele dame, ou je la troveré.  
« Onques itel mestier, certes, ne comencé,  
« Et si sui mout malades, je cuit que je morré.  
— Entenz tu que j'é dit, tretout je te garé.  
« Quant tu comenceras et je defineré. »  
Adonc fui je mout liez, erranment me levé ;  
Si tost com fui gariz ce livre comencé :  
Se Dieu plest et ma dame très bien le finéré.

Abraham, nostre peres, saigneurs, fu mout preudom ..

Je transcriis une tirade, qui se place vers la fin de l'histoire de Joseph, où l'auteur s'est nommé :

Saigneurs, or escoutez, entendez ma reson ; (*fol. 71*)  
Je ne vous di pas fable ne ne vous di chançon :  
Clers sui povres de sen, si sui mout jenes hom,  
Nez sui de Valenciennes, Hermant m'apele l'on.  
Espoir vous savez bien que nous lisant trovon :  
De persone ne cure Dex s'ele est grant ou non.  
De petite fontaine tout son saoul boit on.  
Tout ce di ge por moi, je sui mout petiz hom :  
Chanoines sui et prestres fez par election.  
Saigneurs, bien le sachiez sanz nul engignement,  
Et si ai d'autre part très bon ensaignement,  
L'essemplaire m'est bon qui m'est tout em present.  
Tretout l'é fet sanz livre, n'en oi nul em present.

Fors icele reïne qui nous fist sauvement,  
Qui porta le saignor qui de mort nous deffent.  
De lui et de sa mere é le comandement.  
Or oez, biaux saigneurs, de cele averse gent,  
Com il la gent Joseph ont haïe forment..

On sait qu'Herman de Valenciennes ne s'est nullement proposé de mettre en vers toute la Bible. Pour l'Ancien Testament, il reproduit fort librement diverses parties du Pentateuque et le commencement des Rois. Puis Isaïe lui fournit une transition pour passer à l'histoire de Marie et à ce qu'on pourrait appeler « les enfances de Jésus ». Le poème s'arrête aux approches de la Pâques, à la visite de Jésus chez Simon le lépreux (MATTH. XXVI, 6 et suiv., MARC. XIV, 3 et suiv.). Voici la dernière laisse :

Lors ne demora gaires, ce trovons en lisant, (fol. 112)  
Jhesus vint en Bethanie (sic) les malades sanant,  
Ensemble o ses deciples et gent quel vont sivant.  
Iluec trova li sires danz Lazaron manant;  
Marthe, la suer Marie, le herberga joiant;  
Tuit cil de la meson joie en demainent grant.  
Marie Magdelaine ne va pas demorant :  
A ses piez vet seoir les sarmons escoutant.  
Marte, la suer Marie, les va trestouz servant ;  
Mès quant vit sa serour au piez Jhesus seant,  
Au sarmon qu'il disoit dou tretout entendant,  
Tretout droit devant lui vint la bele en estant,  
Regarda sa serour et dist tout en oiant :  
« Biau sire, n'as tu cure de la paiene qu'é grant ?  
Ma suer que je voi ci te va mout porsivant. »

C'est ici que s'arrête le poème d'Herman dans le ms. fr. 24387 (voir le *Bulletin de la Société des anciens*

textes, 1889, p. 82). Ailleurs le poème se poursuit par un récit de la passion commençant ainsi : *Mult par fu grant icelle election* dont les premiers vers sont de dix syllabes en certains manuscrits tandis qu'ailleurs ils ont été allongés et remis en alexandrins (même *Bulletin*, p. 83-4). Ce morceau, qui paraît avoir été originairement distinct du reste, puisqu'il est souvent copié à part, fait défaut dans le ms. de Chartres, où le poème se continue comme suit par l'histoire de l'Assomption de la Vierge, sans que rien, dans la copie, indique le début d'un nouvel ouvrage :

Saignors, or escoutez, que Dex vous beneïe  
Pour s'amour precieuse qu'il (*sic*) nous dona la vie !  
Bien l'avez oï dire, bien est que jel vous die,  
Quant Dex fu mis en croiz de cele gent haïe,  
Adonc comanda Dex a son ami s'amie,  
A l'apostre sa mere, a saint Johan Marie.  
Mout par fu doulereuse icelle departie ;  
Li bons evangelistres la prist en sa baillie,  
Si l'a mout bien gardée et doucement servie.

Sachiez que Nostre Sires saint Johan mout ama,  
De la croiz ou il iert (*f. 112 c*) quant a soi l'apela.  
Sa mere vint a lui, iluec li comanda ;  
Volentiers la reçut et tendrement plora ;  
Prist sa dame en sa mein, plorant s'en retorna  
Au Temple sont venu, iluec la comanda ;  
Ovec les saintes dames que iluecques trova.  
Ele remest ou Temple ou son cors travailla ;  
Chascun jor i veilla, chascun jor jeüna.

La reïne dou mont mout estoit merveilleuse,  
De la mort de son filz estoit mout angoisseuse...

Ce poème d'Herman a été souvent copié à la suite de la *Bible* et de la *Passion* du même auteur, mais il en est originairement distinct : c'est un poème à part, qui se rencontre isolément en beaucoup de manuscrits ; voir *Bulletin*, 1889, p. 90.

Voici la dernière tirade, où l'auteur s'est nommé :

Or voil a toi parler qui fete é la chançon : (f. 119 d).  
Je ai a non HERMANT, n'i oblier mon non.  
Je voil, ma bone dame, qu'entendés ma reson.  
Prestres sui ordrenez (*sic*), ton sers sui et ti hom.  
Or en fai ton comant, finée ai ma chançon.  
Si riens i ai mespris je vous en quier pardon,  
De mes pechiez qu'é fez quier absollution ;  
A touz mes bienfetours done remission,  
Au jor dou grant joïsse de leurs pechiez pardon :  
De la destre ton filz aient beneïçon.  
Et mon pere et ma mere, (f. 120) iceus n'i oubliion,  
Touz aünez ensemble o toi en ta meson.  
Cil qui liront ce livre que de toi fet avon  
Et cil qui cest escrist et cil qui l'escriront,  
Cil qui le livre lisent et cil qui le liront,  
Cil qui lire nou sevent et lire le feront,  
Tuit soient herbergiez la sus en ta meson.  
Amen, amen : ton livre, dame, defineron.

**6. La Prière de Théophile.** — Je donne à cette pièce, qui a été trois fois publiée, le titre sous lequel elle est généralement connue <sup>1</sup>, et qui d'ailleurs lui est donné par plusieurs copies. Elle est attribuée par quelques ma-

1. Elle ne doit pas être confondue avec une pièce sur le même sujet, mais toute différente, que M. Scheler a publiée dans la *Zeitschrift f. rom. Phil.* I, 247, sous le même titre. Il est à remarquer que le titre adopté par M. Scheler n'est pas fourni par le manuscrit dont il a reproduit le texte.

manuscrits à Gautier de Coinci, mais toutefois elle ne se trouve pas ordinairement jointe au recueil de ses miracles. J'ai décrit, dans le *Bulletin* de 1881 (voir p. 57) un manuscrit qui renferme la même poésie. Les indications bibliographiques données à cette occasion étant fort incomplètes, je vais dresser la liste de tous les manuscrits où jusqu'à présent la *Prière Theophilus* a été rencontrée. Ils sont au nombre de dix-neuf, sans compter le ms. de Chartres, objet de la présente notice, à savoir :

ASHBURNHAM PLACE, collection Barrois, 20<sup>1</sup>.

CAMBRAI, 87, fol. 210.

CHARLEVILLE, 271, feuillet de garde.

FLORENCE, Ashburnam 53 (anc. Libri 113), fol. 143.

LONDRES, Musée brit. Egerton 945, fol. 107.

LYON, 584, fol. 14.

PARIS, Arsenal, 570, fol. 178.

— — 3142, fol. 300.

— Bibl. nat. lat. 3556, fol. 113.

— — fr. 837, fol. 191.

— — — 1533, fol. 262.

— — — 2163, fol. 224<sup>2</sup>.

— — — 2495, fol. 65.

— — — 12467, fol. 78<sup>3</sup>.

— — — 17068, fol 98.

— — — 24748, fol, 229.

1. Publiée d'après ce manuscrit par Kervyn de Lettenhove parmi les poésies de Gilles li Muisis (Louvain, 1882), I, 68.

2. La rubrique est ainsi conçue : *Oracio Domini Galteri prioris de Vi ad piissimam Dei matrem.*

3. Publiée d'après ce manuscrit par Jubinal, *Rutebeuf*, 1<sup>re</sup> éd. II, 237; 2<sup>e</sup> éd., III, 314.

PAVIE, Bibl. de l'Université, cxxx. E. 5, fol. 64.

SOISSONS, Bibliothèque du Grand séminaire <sup>1</sup>.

TROYES, 1905, dernière pièce du ms.

Tous ces mss. commencent à la troisième strophe, *Dame* <sup>2</sup> *resplandissant*. Je n'ai trouvé nulle part les deux couplets d'introduction que nous présente le ms. de Chartres. On remarquera que le premier a cinq vers au lieu de quatre.

*La priere Nostre Dame.* (fol. 120)

Saignors, or entendez sanz noise et sanz criée,  
Que la vertu dou ciel vous soit a touz donnée !  
S'oez une oraison qui bien doit estre amée,  
Que cil qui la dira par veraie pensée  
N'iert ja le jour honiz qu'i[l] l'avra recordée.

Glorieuse pucelle, vierge benœurée,  
Qui portastes celui qui vous avoit formée,  
Cil devint vostre fiuz qu'ainçois que fussiez née  
Ot il et ciel et terre et la mer compassée.

Dame resplendissant, roïne glorieuse,  
Porte de paradis, pucelle glorieuse<sup>3</sup>.  
Dame seur toutes autres plesant et deliteuse,  
Daigne oïr ma priere de t'oreille piteuse.

A toi, haute pucele, a toi, haute roïne...

Dernier quatrain :

L'eure soit beneoite que tu fus conceüe (fol. 121 b).  
Car devant touz les autres t'avoit Dex porveüe  
Pour la guerre apoier que nous avoit meüe  
Nostre premiere mere qui mout fu deceüe.

1. Gautier de Coincy, éd. de l'abbé Poquet, p. 757.

2. On trouve dans quelques manuscrits *Gemme* au lieu de *Dame*.

3. Corr. *gracieuse*.



7. *Prière à la Vierge en vers équivoqués.* — Ces vers suivent immédiatement le dernier couplet de la pièce précédente sans que rien annonce une nouvelle composition. Ils se présentent de même en plusieurs manuscrits, paraissant ainsi former comme l'épilogue de la *Prière Theophilus*. Ils ont été attribués, comme celle-ci, à Gautier de Coinci, et ils rappellent assez son style. Indépendamment du ms. de Chartres cette pièce se trouve dans les manuscrits ci-après indiqués, et sans doute en beaucoup d'autres :

CAMBRAI, 87, fol. 207 (avant la *Prière Theophilus*).

FLORENCE, Laurentienne, Ashburnham 53 (anc. Libri 113), fol. 145 (après la *Prière Th.*).

PARIS Bibl. nat. fr. 837, fol. 173 (avant la *Prière Th.*).

— — — 1553, fol. 162 (après la *Prière Th.*).

— — — 2163, fol. 226 (après la *Prière Th.*).

PAVIE, Bibl. de l'Université c. xxx. E. 5. fol. 65 (après la *Prière Th.*)<sup>1</sup>.

SOISSONS, Grand séminaire<sup>2</sup> (après la *Prière Th.*)

Premier et dernier couplet :

Marie, mere de concorde, (fol. 121 b).

A Jesucrist ton filz m'acorde,

Ou mi pechié m'ont descordé.

Dame, par ta misericorde,

D'entor mon col oste la corde,

Dont Anemis m'a encordé.

. . . . .

1. Mussafia, *Ueber eine altfranzösische Handschrift d. k. Universitätsbibliothek zu Pavia* (Vienne, 1870 ; extrait des comptes rendus de l'Académie), p. 51.

2. Voy. G. de Coinci, éd. de l'abbé Poquet, col. 763.

. . . . .  
Virge mere Dieu, pure et fine (fol. 121 d).  
A m'oraison que je define  
Te pri de voir cuer et de fin  
Que tu depries finnement  
Celui qui ne faut ne ne ment  
Venir nous face a bone fin. Amen.

8. *Prière à la Vierge en vers décasyllabiques accouplés.* — Cette pièce fait suite à la précédente, sans intervalle ni rubrique. Elle se rencontre en d'autres manuscrits, mais toujours sans titre ou avec un titre vague. Ce qu'elle offre de plus notable c'est d'être en vers décasyllabiques accouplés deux à deux par la rime, forme qui dans l'ancienne poésie française est assez rare<sup>1</sup>. Outre le ms. de Chartres je puis citer :

LYON, 584, fol. 16<sup>2</sup>.

PARIS, Bibl. nat., fr. 15212, fol. 126.

TROYES, 1905, fol. 187.

Premiers et derniers vers :

Trés haute dame<sup>3</sup>, virge empereriz (fol. 121 d)  
Qui Dex (*sic*) portastes, Jhesus, sainz Esperiz,  
Empereriz des rois et des roïnes,  
Virge des virges et gloires (*sic*) des meschines,  
Loer vos doivent totes les creatures.

. . . . .  
. . . . .  
. . . . .

1. Voy. *Romania*, XXIII, 4.

2. Les premiers et les derniers vers sont publiés dans la *Giornale de filologia romanza* II (1879), 46.

3. Les autres mss. portent *O belle dame*. Lyon omet *O*.

Si com tu es conseil de pecheors (fol. 124 b)  
Iluec me mostre en pitié tes valors,  
Ilec me soit, Virge <sup>1</sup>, mi souverains besons,  
Ilec me soit ta pitié reançons,  
Et l'amor, dame, de ton cherisme fil  
Par ta pitié me giet de ce peril,  
Non por merite que j'aie deservie,  
Mès por la toe, bele sainte Marie,  
Que li tiens filz me joste o ses amis  
Qui vit et resne sanz fin poosteïs. *Amen.*

9. *Le Dit de Droit, par le clerc de Vaudoy.* — Le clerc de Vaudoy (Seine-et-Marne, arr. Coulommiers) a composé, outre le Dit de Droit que nous avons ici, divers fabliaux dont un nous est parvenu. Voir à ce sujet une note de M. G. Raynaud dans la *Romania*, XI V, 278-9. Le Dit de Droit, en douzains de vers octosyllabiques, paraît avoir été la plus répandue de ses compositions. On la trouve dans dix mss. au moins, y compris celui que nous étudions en ce moment. Comme tous ces mss. ne commencent pas au même endroit, je juge utile de donner pour chacun le premier vers :

BEAUVAIS, Arch. munic., A A 2. *Pour ce vueil pire une chosete* <sup>2</sup>.

LONDRES, Musée brit. Harl. 4333 fol. 103<sup>3</sup>. *Or entendez une conplainte* .

1. Suppr. *Virge* qui rend le vers trop long.

2. Seulement quatre couplets transcrits en tête du livre II des *Établissements de saint Louis*, voy. l'édition de M. P. Viollet, II, 328. Je crois que M. Viollet aurait bien fait de ne pas introduire dans son édition, ces couplets, qui n'ont rien à faire avec l'ouvrage et qui d'ailleurs ne se trouvent pas dans les autres mss. des *Établissements*.

3. Voy. *Romania* I, 20<sup>4</sup>.

PARIS, Arsenal, 3516, fol. 348 v<sup>o</sup>. *Ore entendez une cosete.*

PARIS, Bibl. nat., fr. 837, fol. 31. *Or entendez une complainte.*

— — — 795, fol. 10. *Drois dit et jel ferai estable.*

PARIS, Bibl. nat. fr. 1593, fol. 109. *Or escoutez une complainte.*

PARIS, Bibl. nat. fr. 1634, fol. 95. *Drois desfant toute vilonie*<sup>1</sup>.

PARIS, Bibl. nat. fr. 12483, fol. 180, *Or escoutés une chosete.*

PARIS, Bibl. nat. fr. 24432, fol. 391 *Or escoutés une chosete.*

TURIN, Bibl. de l'Univ. L. IV, 33, fol. 30. *Or entendez une complainte.*

Le dit du clerc de Vaudoy a été publié en 1834 par Grattet-Duplessis d'après le ms. de Chartres et en 1842 par Jubinal d'après les mss. 837 et 12483 de la Bibl. nat.

Voici le premier et le dernier couplet du ms. de Chartres, qui en contient trente-neuf.

*Li chet (sic, lis. clers) de Vodoie nos raconte.*

Or entendez une complainte (fol 124 b)  
Dont la matire est si bien jointe  
Qu'a paines orroiz mès plus bele.  
LI CLERC DE VODOI nous acointe  
De son bordon usié (sic) la pointe

1. Neuf douzains, copiés à la suite des « vers de droits » attribués par le ms. tr. 1634 (le seul qui les renferme) à Baudouin de Condé. Edit. Scheler, p. 245 et suiv.

Ne n'a mè[s] que la maneisele <sup>1</sup>  
De la pointe orroiz la novelle.  
.xxxvij. anz en s'escuelle  
A conversé mignote et cointe,  
Or est tornée la roele,  
Si s'en veult partir come cele  
Qui dès ores (*lis. or*) mès s'en desacointe.

. . . . .  
. . . . .  
. . . . .

Droit dit mar fu nez qui n'amende (fol. 127 c),  
Et qui veut metre contremende  
En droit fere c'on doit amer,  
Que cil doit Dieu crier amende  
Qui velt que droit ne se deffende  
Contre tort c'on doit diffamer,  
Mout par a son cuer plain d'amer  
Cil qui la cort fet enflammer  
Contre droit ne droit ne demande ;  
Ainssint doit l'en celui blasmer  
Qui sa semence viaut semer  
Sor autrui terre sanz commande.

*Explicit*

Le feuillet 128, resté blanc, a reçu au xv<sup>e</sup> siècle des notes variées, entre autres celle-ci, écrite à lignes pleines :

Si vous trouvez loyalle amye,  
Refuser ne la debvez mye,  
Mèz quant telle la trouverez  
Le subtil des subtilz serez.

1. Ms. 837 : *manuele*.

Au verso on lit ce début d'un acte passé à Chartres :  
« A touz ceux qui ces presentes lettres verront, Vincent  
« Michel, baillif de Chartres, salut. Saichent tuit que en  
« la presence Jehan de... » Et immédiatement au dessous,  
d'une autre écriture, ces lignes provençales :

*Pater noster qui es in celis,*

Senher Dyo payre glorios  
Qui est el cel totz poderos,  
Est fons viva de tot be,  
Augas per ta grant merce.

*Sanctificetur nomen tuum,*

Li teus noms.....

C'est, avec quelques variantes, le début d'une paraphrase du *Pater* dont le texte complet nous a été conservé dans un ms. volé à Tours par Libri qui se trouve maintenant à Florence. J'ai publié cette paraphrase dans la *Romania*, en 1885 (XIV, 529). Il faut croire que notre ms. se sera trouvé au xv<sup>e</sup> siècle, entre les mains d'un méridional qui y aura écrit de mémoire ces quelques vers.

Puis quatorze ou quinze feuillets ont été coupés. Ils renfermaient peut-être d'indécents fabliaux, si on en juge par l'article suivant.

**10.** *La vieille Auberée.* — Fin d'un fabliau dont on possède sept autres copies indiquées par MM. de Montaiglon et Raynaud dans leur *Recueil général des fabliaux* (V, 1 et 263, cf. VI, 277). Le texte que nous offre

le mss. de Chartres ne commence qu'au v. 596 de cette édition :

Biau sire, or oez chose aperte,  
Se Dex me doint veoir Noel,  
Je lessai pendant mon deel  
Ovec m'aguille en ce sercot...

Les éditeurs en ont tenu compte dans les *notes et variantes* de leur édition (V, 298 et suiv.).

■ ■. *Traduction du Novus Æsopus d'Alexandre Neckam.* — Ce recueil de fables a été publié à 48 exemplaires par Gratet-Duplessis, sous ce titre : *Fables en vers du XIII<sup>e</sup> siècle publiées pour la première fois d'après un manuscrit de la Bibliothèque de Chartres.* Chartres, Garnier, juillet 1834. In-8°, ij 63 pages. Il y a longtemps qu'on a reconnu <sup>1</sup> que l'original de ces fables était le *Novus Æsopus* d'Alexandre Neckam, successivement publié par E. du Méril <sup>2</sup> et par M. L. Hervieux <sup>3</sup>. Premiers vers :

Prion Dieu au commencement (*fol.* 129 c)  
Que il nos doint avancement...

L'édition de Gratet-Duplessis n'est pas mauvaise, eu égard à l'époque où elle a été publiée. Comme j'ai le pri-

1. Du Méril, *Poésies inédites du moyen âge suivies d'une histoire de la fable ésoopique* (Paris, 1854), p. 175.

2. Ouvrage cité, pp. 176 et suiv.

3. *Les fabulistes latins depuis le siècle d'Auguste jusqu'à la fin du moyen âge* (Paris 1884) II, 787 et suiv. Cf. pour les traductions, I, 714.

vilège de posséder l'un des quarante-huit exemplaires qui en ont été tirés, j'en ai fait la collation avec le ms. et je n'y ai pas trouvé un très grand nombre de grosses fautes<sup>1</sup>.

Paul MEYER.

1. Voici cependant, à titre d'échantillon celles que j'ai relevées dans l'épilogue (pp. 62-3) : P. 62, *De moi*, lis. MOZ. — *Este en iceste KERELE*, lis. BERELE : ce mot n'est pas rare, cf. Godefroy qui l'explique par « sorte de jeu », et Du Cange (Carpentier) sous BERELLUS. — P. 63, *en LES LIMETEZ*, corr. LEOLIMETEZ (rimes léonines). — *Qui est tesmoing*, lis. ERT. — *Dit Aristote en veil ATTHIQUES* lis. ETTHIQUE.

---



BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

# ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

---

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

---

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue à l'École des Chartes le 20 juin 1894.

---

*Présidence de M. PARIS, président.*

Nouveau membre : la Bibliothèque d'University College, Bangor (Grande-Bretagne).

État des impressions : *Roman de Guillaume de Dole*, glossaire en pages, une partie de la préface en placards ; — *Christine de Pisan*, t. III, trois feuilles tirées, deux en placards ; — *Eustache Deschamps*, t. IX, six feuilles tirées, feuilles 7 à 12 en pages.

Le Conseil fixe à 10 francs le prix du *Roman de Guillaume de Dole*.

M. Picot fait savoir au Conseil que le nombre des exemplaires des *Chansons du xv<sup>e</sup> siècle* existant en magasin a diminué depuis la dernière réunion, et fait valoir les motifs qui rendent désirable la prompte publication

d'une nouvelle édition de cet ouvrage. M. Paris promet de s'en occuper pendant les prochaines vacances.

M. Paris fait un rapport sur le projet de publication de la version en prose de Végèce par Jean de Meung, et du poème de Priorat fondé sur cette version (voir la séance du 2 mai), et conclut à son admission. Ces conclusions sont adoptées, et M. Paris est nommé commissaire responsable pour cette publication qui formera deux volumes, et dont le tirage est fixé à 475 exemplaires dont 25 sur Whatman.

M. Paris conclut de même à l'égard du projet de publication du poème de Guillaume de la Barre. Ces conclusions sont adoptées, et M. Paris est nommé commissaire responsable. Le tirage est fixé à 500 exemplaires dont 25 sur Whatman.

Propositions de publication : Par M. Longnon, du poème de Méliador, par Froissart, considéré jusqu'à ces derniers temps comme perdu, et dont M. Longnon a récemment retrouvé un manuscrit à la Bibliothèque nationale, où il était inventorié sous un titre inexact. Cette publication formerait trois volumes. Renvoi à une commission composée de MM. Paris, Raynaud et Roy ;

Par M. G. Huet, d'une édition des poésies du trouvère Gace Brulé. Renvoi à une commission composée de MM. Meyer, Paris et Raynaud.

---

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue à l'École des Chartes le 21 novembre 1894.

---

*Présidence de M. PARIS, président.*

Nouveaux membres : MM. Baudouin-Bugnet, juge au tribunal de Bar-sur-Seine; M. Ed. Wechsler, à Stuttgart (membre perpétuel); la bibliothèque de Columbia College, New-York, correspondant M. Stechert, libraire.

État des impressions : l'*Escoufle*, vingt feuilles tirées; feuille 21 (dernière feuille du volume) en pages; la préface est en placards; — *Eustache Deschamps*, t. IX, 16 feuilles tirées, feuilles 17 et 18 en pages; le reste du volume est à la composition; — *Guillaume Alexis*, feuille 1 en pages, deux feuilles en placards; — *Guillaume de La Barre*, la copie du texte est à l'imprimerie.

Le *Roman de l'Escoufle* et le t. IX des œuvres d'Eustache Deschamps étant sur le point d'être terminés, et ces deux ouvrages étant l'un et l'autre assez volumineux, le Conseil décide qu'ils constitueront l'exercice de 1894.

Le prix de l'*Escoufle* est fixé à 15 francs.

Les derniers bons à tirer du *Roman de Guillaume de Dole*, qui doit compléter l'exercice de 1893, viennent d'être donnés. Toutefois, il est impossible que ce volume soit cartonné assez tôt pour être distribué avant le 1<sup>er</sup> janvier 1895. D'autre part, le secrétaire fait observer qu'il est impossible de réunir l'assemblée générale de la société avant que ce volume ait été distribué. Ayant égard à ces circonstances, le Conseil décide que la prochaine

assemblée générale sera reportée au printemps de l'année 1895, après la distribution de *Guillaume de Dole* et des deux volumes affectés à l'exercice de 1894. Les rapports qui seront lus à cette séance porteront sur les exercices de 1893 et de 1894.

Le *Roman de Guillaume de La Barre*, qui occupera environ quinze feuilles, pouvant être imprimé assez rapidement, le Conseil décide que ce volume fera partie de l'exercice de 1895 avec le t. III des poésies de Christine de Pisan et le t. I<sup>er</sup> des poésies de Guillaume Alexis.

M. Raynaud fait un rapport sur le projet de publication du *Roman de Méliador*, proposé par M. Longnon (séance du 20 juin), et conclut à son admission. Ces conclusions sont adoptées, et M. Raynaud est nommé commissaire responsable pour cette publication. Le tirage est fixé à 525 exemplaires dont 25 sur papier Whatman.

M. Raynaud fait un rapport sur le projet de publication des chansons de Gace Brulé, proposé à la Société par M. G. Huet, et conclut à son admission. Ces conclusions sont adoptées, et M. Meyer est nommé commissaire responsable pour cette publication. Le tirage est fixé à 525 exemplaires dont 25 sur papier Whatman.

Proposition de publication : Par M. H. Suchier, de la *Chanson des Narbonnais (Département des enfants Aymeri et Siège de Narbonne)*, d'après les manuscrits de Londres et de Paris. Cette publication formerait deux volumes. Renvoi à une commission composée de MM. Longnon, Meyer et Paris.

## ADDITIONS ET CORRECTIONS

AUX NOTICES CONTENUES DANS LES ANNÉES 1884 ET SUIVANTES  
DU BULLETIN

1884. — P. 74-5. L'opuscule intitulé ici *Li livres des tribulations* est traduit du *Tractatus de utilitate tribulationis* de Pierre de Blois, imprimé dans la *Bibliotheca veterum patrum* (Lyon 1684), XXIV, 1242-8, et dans l'édition de ses œuvres, Migne, Patrologie latine, t. CCVII, col. 989. Il existe beaucoup de mss. de cette traduction, par exemple : Bibl. de l'Arsenal 2058, fol. 69; Bibl. mazarine 788, fol. 20; Bibl. nat. fr. 1830, fol. 1; collection Didot, vente de 1879, n° 36, fol. 53.

*Ibid.* — P. 77. La *Chanson d'amors de pure povreiteit*, publiée d'après un ms. d'origine messine, se trouve encore dans un autre ms. messin, conservé à Munich, et a été publiée, d'après ce ms., dans les *Romanische Forschungen*, V (1890), p. 596.

*Ibid.* — P. 80. La pièce *Mere au Sauveor* se trouve encore dans un ms. de l'Arsenal. Voir *Romania*, XVIII, 491. Elle paraît avoir été imitée, pour la forme, par Gautier de Coinci (*Romania*, XVII, 433), à moins que les deux pièces aient un type commun que l'on ne connaît pas.

1885. — P. 63. Il n'est pas inutile de faire remarquer que la chanson sur la Vierge *Com cil qui est de bone*

*amour esprins* présente la même forme que la *Chanson de Nostre Dame* de Rutebeuf (2<sup>e</sup> édition de Jubinal, II, 149; éd. Kressner, p. 200).

1889. — P. 75, ligne 1, lire *l'estoire*; l. 11, lire *seint*; l. 14, lire *vodreit* ou *vodereit*; l. 17, lire *jugé*; l. 18, lire *trestoz paens esteient*; l. 27, lire *serrunt*, et supprimer la note. — P. 77, *posé*, l. 20, lire *porté*, et suppr. la note. — P. 78, l. 7, lire *plurent*; l. 25, lire *pruth*. — P. 79, l. 7, il faut reporter *Anna* à la fin du vers précédent et lire *avait a nun*. — P. 84, l. 3 à partir du bas, il faut garder la leçon *utlage*, qui a été corrigée à tort. — P. 86, l. 7, rétablir la leçon *Pri vus* qui est dans le ms. et qui a été proposée comme correction. — P. 87, l. 11, ajouter *fol. 125 d*. — P. 91, l. 12, lire *sun*. — P. 92, l. 2, lire *benfaiturs*. — P. 95, l. 2 à partir du bas, lire *petiz e li granz*. — P. 96, l. 4, *toz*, lire *tuз*; l. 5, lire *romanз*; l. 6, lire *que*; l. 18, lire *bo-suing*; l. 20, lire *tel*. — P. 97, l. 3, lire *quant*; l. 8, ajouter *fol. 151 d*.

1892. — P. 94, l. 2, après le titre, lire 1855, au lieu de 1885. — P. 95, le traité de la sainte abbaye se rencontre en d'autres mss. Il y en avait un très bel exemplaire dans la collection Didot (vente de 1879, n<sup>o</sup> 36).

1893. — P. 46. Le traité qui commence par *Videte evocationem* (il faudrait *vocationem*) *vestram* est la traduction du *Speculum Ecclesiæ* de saint Edmond de Pontigny, dont on a signalé d'autres exemplaires dans le *Bulletin* de 1880, p. 72.

---

## LISTE DES NOTICES

PUBLIÉES DANS LE *BULLETIN* DE 1875 A 1894.

---

La Société des Anciens textes français, fondée en 1875, a maintenant accompli sa vingtième année d'existence. Dans chacun des vingt volumes de notre *Bulletin* nous avons publié une ou plusieurs notices de manuscrits renfermant des ouvrages en vers ou en prose qui appartiennent à notre ancienne littérature. Nous donnons, dans les pages qui suivent : 1° une liste complète de ces notices, dans l'ordre où elles ont paru ; 2° une table alphabétique de ce qu'elles renferment ; 3° une table des manuscrits décrits ou cités. C'est selon cet ordre que sont disposées les trois tables que nous avons publiées en 1884, dans le tome X du *Bulletin*. Nous avons cru utile de fondre ces tables dans celles que nous donnons ci-après. De la sorte on n'aura qu'une recherche à faire au lieu de deux, et ceux des membres de la Société qui n'ont pas le commencement du *Bulletin* sauront du moins ce qu'il contient.

### TOME I (1875)

- Notice d'un recueil manuscrit de poésies françaises  
du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, appartenant à Westminster  
Abbey, par M. P. Meyer. .... 25

Notice du ms. de la bibliothèque de Dijon n° 298 <sup>2</sup> , par M. G. Paris.....	44
Notice du ms. de la Bibliothèque nationale, fonds fr. 25415, contenant divers ouvrages en provençal, par M. P. Meyer.....	50
Chanson populaire du xvi <sup>e</sup> siècle.....	82

TOME II (1876)

Notice du ms. 189 de la bibliothèque d'Épinal, conte- nant des mélanges latins et français en vers et en prose, par M. F. Bonnardot .....	64
---	----

TOME III (1877)

Notice du ms. Canonici 278 de la bibliothèque Bod- léienne, à Oxford, par M. P. Meyer.....	38
Notice du ms. 179 <i>bis</i> de la bibliothèque de Genève, par M. E. Ritter.....	85
Note sur un chansonnier de la bibliothèque d'Utrecht, par M. G. Raynaud .....	114

TOME IV (1878)

Notice du ms. F 149 de la Bibliothèque nationale de Madrid, par M. P. Meyer.....	38
Notice du ms. fr. 2039 de la Bibliothèque nationale de Paris, par M. P. Meyer.....	60
De quelques chroniques anglo-normandes qui ont porté le nom de <i>Brut</i> , par M. P. Meyer.....	104

TOME V (1879)

Notice du ms. plut. 76 n° 79 de la Laurentienne (Flo- rence), par M. P. Meyer .....	72
--	----



Additions et corrections aux notices contenues dans les années 1875 et suivantes du <i>Bulletin</i> .....	96
---	----

TOME VI (1880)

Ancienne traduction française en vers du <i>Pater</i> et du <i>Credo</i> , publiée d'après une copie de L. Pannier...	38
Notice du ms. Douce 210 de la bibliothèque Bodléienne, à Oxford, par M. P. Meyer.....	46

TOME VII (1881)

Chanson en l'honneur de la Vierge, tirée du ms. Arundel 248, au Musée Britannique, et publiée par M. P. Meyer.....	39
Notice du ms. Egerton 945 du Musée Britannique, par M. P. Meyer.....	44

TOME VIII (1882)

Notice sur un recueil manuscrit de poésies françaises appartenant à M. d'Arcy Hutton, de Marske-Hall (Yorkshire), par M. P. Meyer.....	43
Extraits du ms. addit. 15224 du Musée Britannique, par M. P. Meyer.....	69

TOME IX (1883)

Les Neuf Preux, par M. P. Meyer.....	45
Notice sur un ms. brûlé ayant appartenu à la bibliothèque de Strasbourg, par MM. P. Meyer et R. Reuss.....	55
Une homélie provençale du xv <sup>e</sup> siècle, publiée par M. P. Meyer.....	61

Inventaire d'une bibliothèque française de la seconde moitié du xv <sup>e</sup> siècle, publié par M. P. Meyer .....	70
Notice du ms. A 454 de la bibliothèque de Rouen, par M. P. Meyer .....	76

TOME X (1884)

Additions et corrections aux notices contenues dans les années 1880 et suivantes du <i>Bulletin</i> .....	66
Notice d'un manuscrit lorrain appartenant à une collection privée, par M. P. Meyer.....	73
Chanson en l'honneur de la Vierge, publiée d'après une copie de L. Pannier.....	80
Notice du ms. latin 995 de la Bibliothèque nationale de Paris, par M. P. Meyer .....	83

TOME XI (1885)

Notice du ms. 772 de la bibliothèque municipale de Lyon, renfermant divers ouvrages en prose française, par M. P. Meyer.....	40
--	----

TOME XII (1886)

Notice du ms. 535 de la bibliothèque municipale de Metz, renfermant diverses compositions pieuses (prose et vers) en français, par M. P. Meyer.....	41
Fragments d'anciennes chansons françaises tirées d'un ms. de Berne, publiés par M. P. Meyer.....	82
Ballade pieuse de la maladrerie d'Eu, publiée par M. J. Havet.....	91
Inscription en vers français, placée dans l'église de Veules (Seine-Inférieure), publiée par M. P. Meyer.	93

TOME XIII (1887)

Notice du ms. 57 de la bibliothèque municipale de Rodez, par M. G. Raynaud.....	77
Notice d'un ms. appartenant à M. le comte d'Ashburnham, par M. P. Meyer.....	82

TOME XIV (1888)

Notice du ms. 770 de la bibliothèque municipale de Lyon, renfermant un recueil de vies des saints en prose française, par M. P. Meyer.....	72
--	----

TOME XV (1889)

Notice du ms. Egerton 2710 du Musée britannique, par M. P. Meyer .....	72
Notice du ms. 249 de la bibliothèque municipale de Clermont-Ferrand, par M. C. Couderc .....	98

TOME XVI (1890)

Notice du ms. fr. 1852 de la Bibliothèque nationale, contenant divers opuscules religieux en rouergat, par M. P. Meyer.....	75
---	----

TOME XVII (1891)

Un bref superstitieux du XIII <sup>e</sup> siècle en vers français, par M. P. Meyer . . . . .	66
---	----

TOME XVIII (1892)

Notice sur le ms. n <sup>o</sup> 27 de la bibliothèque d'Alençon	
--	--

( <i>Somme le Roi</i> . — Vies des saints en prose), par M. P. Meyer . . . . .	68
Notice sur le ms. du Musée britannique add. 20697, par M. P. Meyer . . . . .	94

TOME XIX (1893)

Notice sur le ms. Old roy. 12. C. XII du Musée britan- nique (Pièces diverses. — Recettes culinaires), par M. P. Meyer . . . . .	38
--	----

TOME XX (1894)

Notice sur le ms. 620 (anc. 261) de la bibliothèque de Chartres, par M. P. Meyer.....	36
Additions et corrections aux notices contenues dans les années 1884 et suivantes du <i>Bulletin</i> ....	65



# TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOTICES PUBLIÉES DANS LE *BULLETIN*

DE 1875 A 1894

PAR G. RAYNAUD

- 
- |  |  |
|--|--|
| <p><i>Abbaye, Traité de la sainte</i><br/>—, XVIII, 95.</p> <p>Adam, Légende de la création d' —, en prose, IX, 95-96.</p> <p>ADAM DE SUEL, trad. du <i>Pseudo-Caton</i>, I, 46 ; IV, 59.</p> <p>Adrien, <i>Dialogue d' — et d'Épictète</i>, voy. <i>Enfant (L') sage</i>.</p> <p><i>Advocacie (L') Notre Dame</i>, par J. JUSTICE, I, 48.</p> <p><i>Agnès et Meleus</i>, nouvelle, V, 75-77, 86-95.</p> <p>ALAIN CHARTIER, <i>Le Breviaire des nobles</i>, XIII, 81 ; XV, 103 ; <i>Le Lai de Paix</i>, XIII, 81 ; XV, 104 ; vers, I, 36 (cf. V, 96).</p> <p>ALBERT-LE-GRAND, auteur supposé du traité de la</p> | <p><i>Perfection de la Religion</i>, traduit en dialecte rouergot, XVI, 102.</p> <p>ALEXANDRE NECKAM, <i>Novus Æsopus</i>, trad. en vers français, XX, 59.</p> <p><i>Algorismi astucie</i>, XIX, 43.</p> <p>Allemand, Jeux d'esprit en —, II, 108-110.</p> <p><i>Amis et Amile</i>, Le roman d' —, en vers, XIX, 48.</p> <p>Amour de Dieu, Huitain sur l' —, XII, 59-61 ; Poésie exhortant à l' —, XII, 72.</p> <p>Amour de J.-C., Poésie sur l' —, XII, 70.</p> <p>Amour de la pauvreté, Chanson franciscaine sur l' —, XII, 61-62 (cf. XX, 65).</p> <p>Ancien Testament, Poème</p> |
|--|--|

- anglo-normand sur l' —, XV, 73.
- André, Miracles de S. —, en prose, XVIII, 87; Passion de S. —, en prose, XIV, 88.
- ANGLURE, Le sieur d' —, Voyage en Terre-Sainte, II, 125.
- Annonciation, Pièce latine sur l' —, XII, 66.
- et mariage Nostre Dame, en prose, XI, 45-46.
- ANSELME (S.), voy. *Plainte Nostre Dame*.
- Antienne latine sur S. Blaise, VI, 75.
- ANTONIN (S.), archevêque de Florence, *Somme* (extraits en dialecte rouergat), XVI, 81.
- Apôtres martyrs, Vie des —, voy. Étienne, Vie de S. —.
- Aristote, *Enseignement d' — à Alexandre*, en prose, II, 69.
- Aristote, *Un dit d' —*, en prose, II, 68.
- Arrière-ban, voy. RICHART DE FOURIVAL.
- Art d'aimer, en vers, faisant suite au *Chastoiement*, XIII, 84, 91-98.
- Ascension de la Vierge, Le Mystère de l' —, XIII, 78.
- Assomption(L')Nostre-Dame, voy. HERMAN DE VALENCIENNES.
- AUBELET, I, 35.
- Auberée, *La vieille —*, fableau, fragment, XX, 58.
- Auberi le Bourgoing, fragment, II, 107.
- AUBERT, évêque de Cologne, sermon, II, 67.
- AUGUSTIN (S.), voy. *Plainte Nostre Dame*.
- Ave Maria, en provençal, I, 75-76.
- en vers français, VII, 49-51; IX, 98-99.
- en vers latins rythmiques, VII, 52.
- Paraphrase de l'—, en latin, attribuée à saint EDMOND, XIX, 39.
- Ballade couronnée, I, 33.
- Ballade couronnée, sur l'Etat des femmes, I, 34 (cf. V, 96).
- Ballade de NICOLAS LOUVE (1428), II, 122.
- Ballade de Nostre Dame, II, 94-95.
- Ballade pieuse (de la Maladrerie d'Eu), XII, 91-93.
- Ballade pour rire, I, 33.
- Ballade sur la noblesse et le devoir du gentilhomme, II, 89.
- Ballades, I, 30-33 (cf. V, 96); III, 97; VIII, 72; XV, 99,

- 101-102, 109, 114. Voy. EUSTACHE DESCHAMPS.
- Ballades amoureuses, I, 31-32.
- Ballades d'enseignement, II, 69 (cf. V, 96-97), 128.
- Barlaam et Josaphat, en prose, XI, 77.
- Barnabé, Vie de S. —, en prose, XI, 57.
- Barthélemy, Vie de S. —, en prose, XI, 55; XIV, 87; XVIII, 87; — autre version, XV, 94.
- BEAULIEU, voy. GUICHART.
- Beautés (Les) des femmes*, en vers, XV, 111.
- Bergerete chantée, VIII, 71-72.
- BERNARD (S.), voy. *Plainte Nostre Dame*.
- Bestiaire (Le), voy. RICHART DE FOURNIVAL.
- Béziers, Tremblement de terre à —, en 1373, I, 51.
- Bible, Division des livres de la —, en dialecte rouergat, XVI, 104.
- Bible, La Passion*, fragment de la —, de HERMAN DE VALENCIENNES, XV, 82.
- Bible Nostre Dame*, pièce en quatrains alexandrins, IV, 42-46.
- Bibliothèque française, Inventaire d'une — de la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle, IX, 70-72.
- Bien (Le) des femmes*, en vers, IX, 101.
- Blâme (Le) des femmes*, en vers, IX, 99.
- BOËCE, *La Consolation*, traduction attribuée à JEAN DE MEUN<sup>1</sup>, I, 49; traduction de RENAUT DE LOUHANS, fragment, III, 86, 99-104 (cf. V, 97).
- BONAVENTURE (S.), *Lignum vitæ*, trad. en vers français, XVIII, 95.
- Bref superstitieux du xiii<sup>e</sup> siècle, en vers français, XVII, 69-74.
- Breviaire (Le) des nobles*, voy. ALAIN CHARTIER.
- Brief (Le)*, maistre JEAN DE MEUN, voy. *Codicille (Le)* de JEAN DE MEUN.
- Brut (Le)*, en vers, voy. WACE.
- Brut*, Chroniques anglo-normandes qui ont porté le nom de —, IV, 104-145 (cf. V, 98); XVIII, 70 (fragment).
- Caillot la fondue, Mandement*

1. C'est la traduction partie en vers et partie en prose, sur laquelle voy. L. Delisle, *Inventaire des mss. français*, II, 320-322.

- de —, II, 104-106 (cf. V, 97).
- Calendrier messin, II, 73.
- Caton, Le Pseudo-, traduit par ADAM DE SUEL, I, 46; IV, 59; — par JEAN LE FÈVRE, III, 38; XIII, 77 (avec texte latin).
- Centilogium*, de JEAN DE MEUN, tautogramme latin, I, 46.
- CESSOLES, VOY. JACQUES DE —.
- Chaire (La) de S. Pierre*, en prose, XI, 54; XVIII 86.
- Chanson de la *Landefrite*, II, 111.
- Chanson de la *Marguerite*, II, 116.
- Chanson d'Amors de pure povreteit*, X, 75-79 (cf. XX, 65).
- Chanson formant dialogue entre l'Ange Gabriel et la Vierge, XIX, 40-42.
- Chanson populaire du xvi<sup>e</sup> siècle, I, 82-83.
- Chanson satirique contre les contrôleurs, II, 79-80.
- Chansons, Fragments de —, II, 100-101.
- Chansons du xvi<sup>e</sup> siècle, III, 114-115 (cf. V, 97-98).
- Chansons en l'honneur de la Vierge : *Bien deust chanter*, VII, 39-40 (cf. X, 66); *Mère au Sauveur*, X, 80-83; *Qui de la prime floreste*, XII, 73.
- Chansons françaises du xiv<sup>e</sup> siècle, XII, 82-90.
- Chansons latines, françaises et allemandes, IX, 57-60.
- Chansons messines II, 118-121.
- Chansons pieuses, XII, 62-65, 70-71.
- Chante pleure (La)*, voy. *Pleure chante (La)*.
- Charades mnémoniques en vers (1390-1462), II, 78-79.
- Charité, Le Roman de —*, par le RECLUS DE MOLIENS, I, 47.
- CHARLES D'ORLÉANS, Supplique adressée à Charles VI, par —, pour lui demander justice de l'assassinat de son père, fragment, XV, 113.
- Chartres, Acte passé à —, au xv<sup>e</sup> siècle, XX, 58.
- Chastelaine (La) de Vergi*, III, 87.
- Chastiment (Le) des Dames*, voy. ROBERT DE BLOIS.
- Chastoiement (Le) d'un père à son filz*, version en vers, XIII, 83, 85-103.
- Chemin (Le) de Pauvreté et de Richesse*, III, 97.
- Chevalier (Le) de Dieu*, VI, 57-62.
- CHRISTINE DE PISAN, *Les En-*



- seignements à son filz*, XIII, 81; XV, 112; *L'Epistre au dieu d'Amours*, I, 28, 36; *Le livre de la Pastoure*, I, 28, 36.
- Chronique d'Angleterre, très abrégée, s'arrêtant à 1216, VIII, 60.
- Chronique en vers anglais, de Brutus jusqu'en 1312, XIX, 48.
- Chroniques anglo-normandes qui ont porté le nom de *Brut*, voy. *Brut*.
- Civilité, Traité de — français-flamand, III, 38-40; voy. *Urbain le Courtois*.
- Clément, Vie de S. —, en prose, XVIII, 91.
- CLERC (LE) DE VAUDOI, *Le Dit de Droit*, XX, 55.
- Codicille (Le)*, de JEAN DE MEUN, I, 48.
- Côme, Vie de S. — et S. Damien, en prose, XIV, 91.
- Commandements de Dieu, Traité sur les —, X, 75; cf. *Diç commandement*.
- Comment li amis ensangne son amie* pièce religieuse, XII, 46.
- Comment on doit despriser la vie presente*, III, 98.
- Complainte d'amant, I, 30.
- Complainte d'amours*, III, 89-90.
- Complainte de France*, en vers, XV, 103.
- Complexions*, Sizains sur les Quatre —, XV, 103.
- Comput, Traité du —, en vers, IX, 78-84, 102-111.
- Confession, Exhortation à la —, XII, 45.
- Pratique pour la —, II, 73.
- Confort spirituel, Du —, X, 75.
- Congié (Le) d'Amours*, en vers, XV, 108.
- Consolation (La)* de BOËCE, voy. BOËCE.
- Conversion (La) de S. Paul en prose, XVIII, 85.
- Cookery books*, XIX, 49.
- Corset (Le)*, voy. ROBERT.
- Coutume accordée par Philippe-le-Bel à Negrepelisse, texte provençal, XVII, 69.
- Création d'Adam, légende en prose, IX, 95-96.
- Credo*, en vers, VI, 40.
- Crisant, Vie de S. — et Ste Daire, en prose, XVIII, 91.
- Croix, L'Invention de la —, en prose, XI, 52.
- Crucifiement (Le) de S. Pierre, voy. *Estris (Li) de S. Pere*.
- Cuisine, Recettes de —, XIX, 49.

- Daïemens ou Ventes d'amour*, II, 114-116, 131.
- Débat entre Miséricorde, Paix, Justice et Vérité, poème en quatrains, XII, 57-58.
- Demandes et réponses d'amour, I, 25-26, 30, 34, 35-36; II, 78, 97, 116, 117-118, 121, 122; III, 88.
- Denis, Vie et passion de S. —, en prose, XIV, 90.
- DESCHAMPS (EUSTACHE), voy. EUSTACHE DESCHAMPS.
- Disputacion (La) de Salomon et de Marcou*, II, 81-83; III, 90-91.
- Dit de Chacun*, fragment, III, 90.
- Dit (Le) de Droit*, voy. CLERC (LE) DE VAUDOI.
- Dit de la condition des femmes, I, 27, 34 (cf. V, 96.)
- Dit (Le) de la Harpe*, voy. GUILLAUME DE MACHAULT.
- Dit des barons, III, 91-92.
- Dits d'amour, II, 79, 81, 84, 87-88, 96-97, 90-100, 111, 112, 110, 122-123, 130-131.
- Dits des *Neuf Preux*, II, 90-93.
- Diç commandement de la loy*, en vers, II, 127.
- Diç (Les) Souhaiç*, III, 90, 104-109.
- Doctrinal le Sauvage*, II, 75-76; XII, 75 (fragment).
- Doctrines chrétiennes, Résumé de la —, en dialecte rouergat, XVI, 76.
- Doctrines (La) des princes et des servants en court*, XV, 110.
- Droit, Le Dit de —*, voy. CLERC (LE) DE VAUDOI.
- Douze mois, Le Dit des —*, I, 26-27, 33; III, 90.
- DU GUESCLIN, cité, III, 91.
- EDMOND (S.) de Cantorbéry, Paraphrase de l'*Ave* en latin, attribuée à —, XIX, 39; le *Speculum ecclesiæ*, traduit, VI, 72; XIX, 46 (cf. XX, 66).
- Édouard II, Vidimus d'une charte concédée à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, XIX, 39.
- Éloi, Vie de S. —, en prose, XI, 62.
- Enfans Adam et des enfans du pape*, Le Dit des —, III, 90.
- Enfant (L') sage*, en français, XIII, 82 (fragment); en provençal, I, 71-74.
- Énigmes, en latin, XIX, 45.
- Enseignement d'Aristote à Alexandre*, en prose, II, 69.
- Enseignement (L') des sages*, II, 94.

- Enseignements à son filz*,  
voy. CHRISTINE DE PISAN.
- Enseignements moraux et religieux*, II, 67-68, 123, 127-128.
- Épidémie, Remède contre l'—*, en vers, XV, 102.
- Epistre (L') au dieu d'Amours*,  
voy. CHRISTINE DE PISAN.
- Epistre (L') des femmes*, en vers, I, 44 (cf. V, 96).
- Eructavit*, Paraphrase du psaume —, en vers, IV, 50.
- Eschaç, Le jeu des —*, de JEAN FERRON, I, 49; XVIII, 95.
- Estat des seigneurs temporel*, Le livre de l'—, III, 98.
- Estats (Des) du siècle*, III, 88.
- Estris (Li) de S. Pere et de S. Pol* *encontre Simon Mague devant l'empereor Noiron*, XIV, 79; XVIII, 86.
- Étienne, Vie de S. —*, en prose, XI, 53; XVIII, 90.
- Euphrosyne, Vie de Ste —*, en prose, XI, 67.
- Eustache, Vie de S. —*, en prose, XI, 64; — en vers, IV, 57-58.
- EUSTACHE DESCHAMPS, *Ballades*, XV, 99, 101-102, 108-111.
- Évangile (L') de l'enfance*, poème provençal, I, 76-82.
- Évangile (L') de Nicodème*, en prose, XI, 48; XV, 87.
- Évangile (L') des femmes*, I, 45.
- Examen de conscience selon l'ordre des dix commandements*, en dialecte rouergat, XVI, 84.
- Exemples, Livre d'—*, en provençal, I, 74-75.
- Exemples tirés de la Vie des Pères du désert*, en prose, XI, 78.
- Ézéchiël, Pronostics d'—*, en vers, IX, 84-91.
- Fauconnerie, Traité de —*, en prose, XI, 75.
- Fauvel, Le roman de —*, I, 47-48.
- Fécamp, Histoire de l'abbaye de —*, en vers, IV, 46-49.
- Femme, Le choix d'une —*, fragm. en prose, III, 97.
- Femmes, Le bien des —*, IX, 100.
- Femmes, Le blâme des —*, IX, 99.
- Femmes, Le dit de la condition des —*, I, 27, 34 (cf. V, 96.)
- Femmes, L'Epistre des —*, I, 44 (cf. V, 93).
- Femmes, L'Estat des —*, ballades, I, 34.
- Femmes, L'Évangile des —*, I, 45.

- Femmes, Les Beautés des* —, en vers, XV, 111.
- Femmes, Pièces sur les* —, II, 80, 83-84, 129-130; III, 189; XV, 106; XX, 57.
- Femmes, Un motet sur les* —, I, 45.
- FERRON, voy. JEAN —.
- Flamand, *Traité de civilité en français et en* —, III, 38-40.
- Florence de Rome*, VIII, 55-59, 66-69 (cf. X, 67).
- Florence et Blancheflor*, fragment, III, 86-87.
- Foulques Fitz Warin*, *Histoire de* —, XIX, 47.
- GAUTIER DE COINCI, *Poésies attribuées à* —, XX, 51, 53.
- GAUVEIN, *Pièce contre le mariage*, VI, 76-77.
- GRÉGOIRE, *Enseignement attribué à S.* —, II, 93-94.
- Grégoire, *Vie de S.* —, en prose, XI, 63.
- Gui de Warwick*, en vers, VIII, 44-50, 61-63 (cf. X, 67); — en prose, VIII, 63-65.
- GUICHART DE BEAULIEU, *Le Sermon du siècle*, en vers, XV, 94.
- Guillaume au court nez*, fragment, XV, 105.
- GUILLAUME DE CONCHES, *Moralium dogma philosophorum*, traduit en français, V, 73, 77-9; XX, 37.
- GUILLAUME DE MACHAULT, *Le Dit de la Harpe*, XV, 114.
- Harpe, Le dit de la* —, voy. GUILLAUME DE MACHAULT.
- HÉLINANT, *Vers de la Mort*, IV, 50-52; XVIII, 84.
- Hercule, *Fragment de la Consolation de Boèce*, relatif à —, III, 86, 102-104 (cf. V, 97).
- HERMAN DE VALENCIENNES, *L'Assomption Notre Dame*, en vers, XV, 90; XX, 49; *La Bible*, en vers, XV, 82; XX, 45, fragment; *La Passion*, extrait de la *Bible*, XV, 82.
- Hérode, *Histoire légendaire d'* —, voy. *Trois Rois, L'offrande des* —.
- Heures canoniques, en prose, XI, 50.
- Hiver et Esté*, voy. *Yver*.
- Homélie provençale du xve siècle, IX, 61-69.
- Hommage fait à la Vierge*, voy. PIERRE DE NESSON.
- Huitains à la Vierge, XII, 59.
- Huitains, dont chaque vers commence par un mot du *Pater*, XV, 104.

- Ignace, Vie de S. —, en prose, XVIII, 92.
- Impletione, De divina* —, prose limousine, VII, 61-63.
- Inscription en vers français, dans l'église de Veules, XII, 93-94.
- Invention (L') de la Croix, en prose, XI, 52.
- Itinéraire de Metz à Nicopolis, II, 125.
- JACQUES DE CESSOLES, *Le jeu des Escha7*, trad. par JEAN FERRON, I, 49; XVIII, 95.
- Jacques le Majeur, Vie, translations et miracles de S. —, en prose, XIV, 85; XVIII, 88.
- Jacques le Mineur, Vie et passion de S. —, en prose, XIV, 84.
- Jean Baptiste, La Nativité S. —, en prose, XI, 48; voy. Sermon.
- JEAN BELEHT, X, 83-84.
- JEAN DE MEUN, *Centilogium*, I, 46; *Codicille*, I, 48; *Testament*, I, 46; trad. des lettres d'Abélard et d'Héloïse, I, 49.
- JEAN DE PECKHAM, *Meditatio de sacramento altaris*, XIX, 42.
- JEAN FERRON, *Le jeu des Escha7*, I, 49; XVIII, 95.
- JEAN LE FEVRE, trad. en vers du Pseudo-Caton, III, 38; XIII, 77.
- Jean l'Evangeliste, Vie de S. —, en quatrains, IV, 52-56, 60-64; — en prose, XIV, 80; XVIII, 88; — autre version, XV, 92.
- Jérôme, Vie de S. —, en prose, XI, 60.
- Jésus-Christ, La Nativité N.-S. —, en prose, XI, 46.
- Jeu parti, fragment, II, 101.
- Jeux d'esprit, II, 108-110, 114-116, 128.
- JOURDAIN DE SAXE, des Fr. Pr., II, 68.
- Jours (Les) périlleux, en prose, II, 74; IX, 93-95.
- Judas, Légende latine de —, VI, 75-76.
- Julien, Vie de S. —, en prose, XI, 63; XVIII, 93.
- JUSTICE (J.), *L'Advocacie Nostre-Dame*, I, 48.
- Lai de Paix*, voy. ALAIN CHARTIER.
- Lai de Verité*, voy. ALAIN CHARTIER.
- Lai en l'honneur de la Vierge, XIII, 79.
- Lais, I, 31.
- Landefrite*, Chanson de la —, II, 111.
- Lapidaire, en prose, V, 74-79.

- Laurent, Vie de S. —, en prose, XI, 59; — en vers, XV, 96.
- LAURENT (dominicain), *La Somme le Roi*, VII, 48-49; XVIII, 69-84.
- LE FÈVRE, voy. JEAN —.
- Légendes latines de Judas et de Pilate, VI, 75-76.
- Liber divini amoris*, en prose limousine, VII, 60-61.
- Lieux Saints, Voyage du sieur d'ANGLURE AUX —, II, 125.
- Lignum vitæ*, voy. BONAVENTURE (S.)
- Litanies des Saints, II, 94.
- Liturgiques, Morceaux —, en latin, VII, 64.
- Livre (Le) de Jésus*, II, 75.
- Livre (Le) de la religion du cuer et de l'abbéie*, XII, 49.
- Livre (Le) de la Pastoure*, voy. CHRISTINE DE PISAN.
- Livre (Le) de Marke, le fil Caton*, en prose, XI, 73.
- Livre (Le) des moralités*, voy. *Moralités des philosophes*.
- Livre (Le) de vraie sapience*, XVIII, 78.
- Livre (Le) des tribulations*, X, 74 (cf. XX, 65).
- Livre (Le) du Palmier*, XI, 70; XII, 43.
- Longin, Vie de S. —, en prose, XI, 51; XIV, 90.
- Louis XI, Vers sur la naissance de —, XV, 103.
- LOUYE, voy. NICOLAS.
- MACHAULT, voy. GUILLAUME DE MACHAULT.
- MALINGRE, maître d'hôtel du prince de Morée, Épître en vers, III, 94-97.
- Mandement de Caillot la fondue*, II, 104-106 (cf. V, 97).
- Marc, Vie de S. —, en prose, XI, 58; XIV, 88; — autre version, XVIII, 89.
- Marguerite, Vie de Ste —, en vers, XX, 43.
- Marguerite*, Chanson de la —, II, 116.
- Mariage, Pièce contre le —, par GAUVEIN, VI, 76-77.
- Marie l'Égyptienne, Vie de Ste —, en prose, XI, 61.
- Marie Madeleine, Vie de Ste —, en prose, XI, 54.
- Marie, Vie de Ste —, sœur de l'ermite Abraham, en prose, XI, 68.
- Marine, Vie de Ste —, en prose, XI, 67.
- Marke, Le livre de —, le fil Caton*, en prose, XI, 73.
- Mathias, Vie de S. —, en prose, XI, 56.
- Mathieu, La Passion de S. —, en prose, XIV, 81; XVIII, 89.

- Médisans, Contre les —, III, 94-96.  
 Méditation sur les trois fins de l'homme, II, 88.  
 Membres du corps humain, Allégorie sur les —, VI, 49-52.  
*Menuz Souhaiç (Les)*, III, 90, 109-113.  
 MERLIN, Prophéties en vers, VIII, 53-55; en latin, XIX, 46.  
*Merveilles du pays de Syrie*, II, 107.  
 Messe, Traité de la —, XII, 45.  
 MEUN, voy. JEAN DE MEUN.  
 Miracles de S. André, en prose, XVIII, 87.  
*Miroir (Le) du monde*, XVIII, 70-84.  
*Miserere*, en quatrains, VI, 51-52.  
*Miserere (Le)*, par le RECLUS DE MOLLIENS, I, 47.  
*Moine (Le) qui se crucifie*, en provençal, I, 74-75.  
 MOLLIENS, voy. RECLUS (LE) DE MOLLIENS.  
*Moralités des philosophes*, voy. l'article suivant.  
*Moralium dogma philosophorum*, par GUILLAUME DE CONCHES, original des *Moralités des philosophes*, V, 73, 77-79; XX, 37.  
 Mort, Couplets sur la —, XV, 100. Voy. HELINANT.  
 Mot carré, II, 106-107.  
 Motet sur les femmes, voy. Femmes.  
 Motets, XII, 71.  
 Musique, Traités de —, IX, 55, 57.  
 Mystère (Le) de l'Ascension de la Vierge, XIII, 78.  
 Nativité (La) N. S. J. C., en prose, XI, 46.  
 Nativité (La) S. Jean-Baptiste, en prose, XI, 48.  
 NECKAM, voy. ALEXANDRE NECKAM.  
 Negrepelisse, Coutume accordée par Philippe-le-Bel à —, texte provençal, XVII, 69.  
 NESSON, voy. PIERRE DE NESSON.  
*Neuf (Les) leçons de Job*, voy. PIERRE DE NESSON.  
 Neuf Preux, Notice sur les —, IX, 45-54 (cf. X, 67-68).  
*Neuf Preux*, Les dits des —, II, 90-93.  
 Nicaise, Vie de S. —, en prose, XI, 60.  
*Nicodème, Évangile de —*, en prose, XI, 48; XV, 87.  
 NICOLAS LOUVE, Ballade (1428), II, 122.  
 Noms de Dieu, Liste de quinze —, XVII, 73.  
 Nostre Dame, Annonciation

- et mariage —, en prose, XI, 45-46.
- Nostre Dame, La Plainte* —, en prose, XI, 49.
- Novus Æsopus*, Traduction en vers fr. du — d'ALEXANDRE NECKAM, XX, 59.
- Offrande (L') des Trois Rois*, en prose, XI, 47.
- Oraisons diverses, en prose, II, 72, 75, 94.
- Oraisons, en vers, II, 70, 95-96.
- Oraisons, en latin, II, 69-70, 72.
- Ordenance de vivre*, en prose, XI, 72.
- Ordre (L') de chevalerie*, en prose, XI, 73.
- Orgueil, Lettre de l'Empereur* —, VI, 78-79.
- Orphée, Fragment de la *Consolation* de BOËCE, relatif à —, III, 86, 99-102 (cf. V, 97).
- Owein, fils de Noun*, Histoire d' —, XIII, 84, 98-103.
- Palmier, Le Livre du*, en prose, XI, 70; XII, 43.
- Paraphrase du psaume *Eruclavit*, IV, 50.
- Paraphrase du *Pater*, en provençal, XX, 58.
- Passion (La)*, en prose, I, 49.
- Passion (La)*, extrait de la *Bible* de HERMAN DE VALENCIENNES, XV, 82.
- Passion de S. André*, en prose, XIV, 88.
- de S. Jean l'Évangéliste, en prose, XIV, 80; XVIII, 88; — autre version, XV, 92.
- de S. Longin, en prose, XIV, 90.
- de S. Mathieu, en prose, XIV, 81; XVIII, 89.
- de S. Paul, en prose, XIV, 80; XVIII, 87.
- de S. Pierre, en prose, XIV, 80; XVIII, 86; — autre version, XV, 93.
- de S. Simon et de S. Jude, en prose, XIV, 81; XVIII, 89.
- Pastoure, Le livre de la*, — voy. CHRISTINE DE PISAN.
- Pastourelles pieuses*, XII, 67, 70.
- Pater*, en français, XIII, 81; — en vers fr., VI, 39; — en huitains, XV, 104; — en quatrains, III, 85-86.
- Pater*, Exposition du —, extrait de la *Somme le Roi*, VII, 48-49.
- Pater*, Paraphrase du —, en vers provençaux, XX, 58.
- Paul, Conversion de S. —, en prose, XVIII, 85.
- Paul, La Passion de S. —,



- en prose, XIV, 80; XVIII, 87.
- Pélagie, Vie de Ste —, en prose, XI, 66.
- Pèlerin, *Le Testament du* —, en prose, XV, 102.
- Perfection, Moyens d'arriver à la —, en dialecte rouergat, XVI, 104.
- Perfection (*La*) de la religion, traité attribué à ALBERT LE GRAND, en dialecte rouergat, XVI, 102.
- Pescheur (*Le*) de Pont-sur-Seine, fableau, III, 85.
- Petite (*La*) philosophie, VI, 52-55.
- Philippe, Vie et passion de S. —, l'Apôtre, en prose, XIV, 84; XVIII, 88.
- PHILIPPE DE NOVARE<sup>1</sup> (et non NAVARR E), *Traité des Quatre temps d'âge d'homme*, XII, 75.
- PHILIPPE DE VITRY, *Traité de musique*, en latin, IX, 55, 57.
- Philosophes, *Les dits des* — ou *Proverbes des sages*, en quatrains, XIII, 78; XV, 100.
- Philosophes, *Moralités ou Enseignements des* —, en prose, V, 73, 77-79.
- Physionomie (*De la*) des gens, trad. fr. du *Secretum secretorum*, III, 87-88.
- Pierre, La Chaire S. —, en prose, XI, 54; XVIII, 86.
- Pierre, Le Crucifiement S. —, voy. *Estris (Li) de S. Pere*.
- Pierre, La Passion de S. —, en prose, XIV, 80; XVIII, 86; — autre version, XV, 93.
- PIERRE, traducteur d'une compilation latine sur saint Jacques le Majeur, XIV, 86.
- PIERRE DE NESSON, Hommage fait à la Vierge, XIII, 80; *Neuf leçons de Job*, XIII, 78.
- Pilate, Légende latine de —, VI, 75-76.
- Plainte (*La*) *Nostre Dame*, en prose française, XI, 49; XII, 48; — en vers provençaux, I, 61-69.
- Pleure chante (La)*, IX, 101-102.
- Poésie pieuse à refrain populaire, XII, 71.
- Poésies françaises du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, I, 25-36.
- Poésies religieuses, XII, 69, 72.
- Pourquoi on doit avoir compassion en Nostre Seigneur*,

1. Voy. G. Paris, *Romania*, XIX, 99.

- pièce religieuse, en prose, XII, 49.
- Pratique pour la confession, II, 73-74.
- Préceptes hygiéniques pour les douze mois de l'année, en prose, IX, 92-93.
- Préceptes religieux, en dialecte rouergat, XVI, 103.
- Prédestination, Traité sur la —, en dialecte rouergat, XVI, 100.
- Prescriptions morales, sanitaires ou liturgiques, II, 74-75.
- Prêtre Jean, Épître, traduite en fr., fragment, III, 85.
- Prière à J.-C., XIII, 80.
- Prière à la Vierge ou *Bible Nostre Dame*, en quatrains, IV, 42-46.
- Prière à la Vierge, en vers décasyllabiques accouplés, XX, 54; — en vers équivoqués, XX, 53.
- Prière en forme d'invocation, composée de onze oraisons jaculatoires, II, 72-73.
- Prière en quatrains, VI, 74-75.
- Prière en vers, II, 73.
- Prières à la Vierge, en fr., XIII, 80; — en latin, VII, 52-53; XIII, 81; — en vers limousins, VII, 53-57.
- Prières communes, II, 75.
- Prières en prose, VII, 47-48.
- Prières en vers et en prose, latin et limousin, VII, 65-68 (cf. X, 66).
- Prières et morceaux liturgiques, en latin, VII, 64.
- Prières et oraisons en latin, II, 69-70.
- Prière (La) Theophilus*, VII, 57-58; XX, 50.
- Prise (La) de Jérusalem ou la Vengeance de J.-C.*, en provençal, I, 52-61.
- Prisonniers, Manuscrits écrits par des —, XIV, 75.
- Profession religieuse, Traité de la —, en dialecte rouergat, XVI, 99.
- Pronostication de la fin du monde, II, 77, 123.
- Pronostics de la mort et de diverses maladies, en vers latins, VI, 80.
- Pronostics (Les) d'Ézéchiél, en vers, IX, 84-91.
- Prophète, Texte latin relatif à l'apparition d'un faux — en Orient, en 1325, XIX, 46.
- Prophéties de la Sibylle, extrait en prose, XV, 101.
- Prophéties de Merlin, en vers, VIII, 53-55; en latin, XIX, 46.
- Prophétiques, Vers latins —, annonçant une défaite de la France en 1293, XI, 43.

- Provençal, Ouvrages en —, I, 50-82. Voy. Sermon sur S. Jean-Baptiste.
- Proverbes (Les) des Bons Gaingneurs*, III, 93.
- Proverbes des sages*, voy. *Philosophes, Les dits des* —.
- Proverbes, en vers, XV, 105-107, 109, 112-113.
- Proverbes et moralités, II, 84-87, 88, 102-104, 116-117, 129.
- Psaumes, Commentaire sur quelques —, en dialecte rouergat, XVI, 79.
- Psaumes de la Pénitence, traduction en prose, II, 94.
- Psaumes et des Cantiques, Brève exposition des —, en dialecte rouergat, XVI, 98.
- Quant voi la glaije meüre*, chanson de RAOUL DE SOISSONS, XII, 65-66.
- Quatrains entés sur les paroles du *Pater*, II, 85-86.
- Quatrains moraux, III, 93.
- Quatrains sur les femmes, XX, 57.
- Quatre temps d'âge d'homme*, Traité des —, voy. PHILIPPE DE NOVARE.
- RAOUF DE BOÛN, auteur du *Brut* d'Angleterre, en prose, IV, 108.
- RAOUL DE SOISSONS, chanson, XII, 65.
- Recettes culinaires, XIX, 46, 48-56.
- Recettes d'horticulture, III, 125-126.
- Recettes en latin et en anglo-normand, XIX, 42.
- RECLUS (LE) DE MOLLIENS, *Le Miserere*, I, 47; *Le Roman de Charité*, I, 47.
- Récréations mathématiques, II, 101-102.
- Règle de S. Benoît, traduite, X, 74.
- Règles tirées de la *Somme* de S. ANTONIN, archevêque de Florence, en dialecte rouergat, XVI, 81.
- Religion, Le livre de la — du cuer et de l'abbete*, XII, 49.
- RENAUT DE LOUHANS, trad. de la *Consolation* de BOËCE, fragment, III, 86, 99-104 (cf. V, 97).
- RICHART DE FOURNIVAL, *Le Bestiaire* ou *Arrière-ban*, V, 74-75, 84-86.
- ROBERT, *Le Corset* ou Traité des sacrements, en vers, VI, 62-68.
- ROBERT DE BLOIS, *Le Chastiment des dames*, fragment, I, 27, 34.
- Roman (Le) de Charité* —, voy. RECLUS (LE) DE MOLLIENS.

- Roman (Le) de la Rose*, I, 44.  
*Roman (Le) de Fortune*, voy.  
 SIMON DE FRESNE.  
*Roman (Le) des Romans*, en  
 quatrains de vers décasyll-  
 labiques, VI, 68-71.  
*Roman (Le) des Sept Sages*,  
 en prose, XX, 38; — en  
 vers, XX, 40.  
*Rondeaux*, VIII, 70-71; XV,  
 108-109.  
*Rondeaux notés*, XII, 65, 67.  
*Rondel*, « chanté », VIII, 70;  
 — « estrangement fet »,  
 VIII, 71.  
*Rose*, *Le Roman de la* —, I,  
 44.
- Sacramento altaris, Medita-  
 tio de* —, par JEAN DE  
 PECKHAM, XIX, 42.  
*Salomon et Marcou*, en vers,  
 II, 81-83; III, 90-91.  
*Salomon, Un dit de* —, II,  
 68.  
*Salut*, Choses nécessaires  
 pour faire son —, en dia-  
 lecte rouergat, XVI, 80.  
*Saluts d'amour*, II, 100-101;  
 XIII, 84, 94.  
*Sang*, Miracle du précieux  
 — de J.-C. conservé en  
 l'abbaye de Fécamp, IV,  
 47.  
 SAUVAGE, voy. *Doctrinal*.  
*Scala divini amoris*, traduit  
 en limousin, VII, 63-64.
- Sébastien, Vie de S. —, en  
 prose, XVIII, 91.  
*Secret des Secrets*, traduc-  
 tion, III, 87-88.  
*Seize chevaliers, Le dit des*  
 —, II, 126-127.  
*Sentences sur les devoirs*  
 du magistrat, en prose et  
 en vers, II, 89-90.  
*Sept Dormants, Vie des* —,  
 en prose, XIV, 92.  
*Sept (Les) douleurs et les*  
*sept joies de la Vierge*,  
 en prose limousine, VII,  
 58-59, 68.  
*Sept (Les) joies de la Vierge*,  
 poème provençal, I, 70-71.  
*Sept Sages, Le roman des* —,  
 en prose, XX, 38; — en  
 vers, XX, 40.  
*Sermon (Le) du siècle*, voy.  
 GUICHART DE BEAULIEU.  
*Sermon en prose*, IX, 100-  
 101.  
*Sermon en sizains (Grant*  
*mal fist Adam)*, XV, 89.  
*Sermon sur la vie de l'homme*,  
 en vers, VI, 55-57.  
*Sermon sur S. Jean-Baptiste*,  
 en provençal, IX, 61-69.  
*Sermons*, XII, 47-48, 49-  
 52.  
*Sibylle, Extrait en prose des*  
*prophéties de la* —, XV, 101.  
*Signes de la fin du monde*,  
 poème, V, 74, 79-83. ♦  
 Simon, Passion de S. — et

- de S. Jude, en prose, XIV, 81; XVIII, 89.
- SIMON DE FRESNE, *Le Roman de Fortune*, VI, 80-83 (cf. X, 66).
- Somme de S. ANTONIN, archevêque de Florence, extraits en dialecte rouergat, XVI, 81.
- Somme le Roi*, VII, 48-49 (extrait); XVIII, 69-84.
- Songe (Le) vert*, en vers, XV, 113.
- Sonnet italien du XIV<sup>e</sup> siècle, XIV, 77.
- Speculum ecclesiæ*, voy. EDMOND (S.).
- Stabat mater*, XIII, 82.
- Suzanne, Vie de Ste —, en prose, XI, 65.
- Syrie, *Merveilles du pays de* —, II, 107.
- Testament (Le)*, voy. JEAN DE MEUN.
- Testament (Le), du pèlerin*, en prose, XV, 102.
- Thaïs, Vie de Ste —, en prose, XI, 69; — en vers, IV, 65-67.
- Theophilus, La prière* —, envers, VII, 57-58; XX, 50.
- Thomas l'Apôtre, Vie et passion de S. —, en prose, XIV, 82.
- Thomas de Cantorbéry, Pièces relatives à S. —, XIX, 39; — Vers latins sur sa mort, XIX, 42.
- Traité où J.-C. est comparé à divers oiseaux, en prose, XI, 71.
- Traités mystiques, XII, 45-46.
- Tribulation, Le livre des* —, X, 74 (cf. XX, 65).
- Trois (Des) dames qui trouvèrent un anneau*, fragment de fableau, III, 89.
- Trois morts, Le dit des — et des trois vifs*, VII, 45-46, 71-72 (cf. X, 66).
- Trois Rois, L'offrande des* —, en prose, XI, 47.
- Trois Rois mages, Vers sur les —, qui préservent de l'épilepsie, XVII, 73.
- Urbain le Courtois*, traité de civilité, en vers, VI, 73-74.
- Valentin, Vie de S. —, en prose, XVIII, 92.
- Vendredi, « Pourquoi on doit jeûner le — », IX, 96-98.
- Vengeance (La) de J.-C.*, en provençal, voy. *Prise (La) de Jérusalem*.
- Venier, Manuscrit ayant appartenu à Robert —, XIV, 76.
- Vérité, Le Lai de* —, XIII, 81.

- Véronique, Légende de —, XV, 88.
- Vers de la mort, voy. HÉLI-NANT.
- Vers divers, XV, 104, 107-108.
- Vers italiens, XIV, 78.
- Vers latins, mélangés de français et d'anglais, XIX, 43.
- Vers sur la naissance de Louis XI, XV, 103.
- Vie de S. Barnabé, en prose, XI, 57.
- de S. Barthélemy, en prose, XI, 55 ; XIV, 87 ; XVIII, 87 ; — autre version, XV, 94.
- de S. Clément, en prose, XVIII, 91.
- de S. Crisant et de Ste Daire, en prose, XVII, 91.
- de S. Éloi, en prose, XI, 62.
- de S. Étienne, en prose, XI, 53 ; XVIII, 90.
- de S. Eustache, en prose, XI, 64 ; — en vers, IV, 57-58.
- de S. Grégoire, en prose, XI, 62.
- de S. Ignace, en prose, XVIII, 92.
- de S. Jean l'Évangéliste, en quatrains, IV, 52-56, 60-64 ; — en prose, XIV, 80 ; XVIII, 88 ; — autre version, XV, 92.
- Vie de S. Jérôme, en prose, XI, 60.
- de S. Julien, en prose, XI, 63 ; XVIII, 93.
- de S. Laurent, en prose, XI, 59 ; — en vers, XV, 96.
- de S. Longin, en prose, XI, 51.
- de S. Marc, en prose, XI, 58 ; XIV, 88 ; — autre version, XVIII, 89.
- de S. Mathias, en prose, XI, 56.
- de S. Nicaise, en prose, XI, 60.
- de S. Sébastien, en prose, XVIII, 91.
- de S. Valentin, en prose, XVIII, 92.
- de S. Vincent, en prose, XI, 59 ; — autre version, XVIII, 92.
- de Ste Euphrosyne, en prose, XI, 67.
- de Ste Marguerite, en vers, XX, 43.
- de Ste Marie l'Égyptienne, en prose, XI, 61.
- de Ste Marie-Madeleine, en prose, XI, 54.
- de Ste Marie, sœur de l'ermite Abraham, XI, 68.
- de Ste Marine, en prose, XI, 67.
- de Ste Pélagie, en prose, XI, 66.

- Vie de Ste Suzanne, en prose, XI, 65.  
— de Ste Thais, en prose, XI, 69; — en vers, fragment, IV, 65-67.  
— des apôtres martyrs, voy. Vie de S. Étienne.  
*Vie des Pères du désert*, Exemples tirés de la —, en prose, XI, 78.  
— des SS. Côme et Damien, en prose, XIV, 91.  
— des Sept Dormants, en prose, XIV, 92.  
— et passion de S. Denis, en prose, XIV, 90.  
— et passion de S. Jacques le Mineur, en prose, XIV, 84.  
— et passion de S. Philippe l'Apôtre, en prose, XIV, 84; XVIII, 88.  
— et passion de S. Thomas l'Apôtre, en prose, XIV, 82.  
—, translations et miracles de S. Jacques le Majeur, en prose, XIV, 85; XVIII, 88.
- Vierge, Poème sur la —, IV, 56. Voy. Chansons, Huitains et Prière.  
*Vilain (Le) Asnier*, conte dévôt, III, 97.  
Vincent, Vie de S. —, en prose, XI, 59; — autre version, XVIII, 92.  
Virelais, I, 29-30, 31; VIII, 70.  
Vision, Poème sur une — religieuse, XII, 53-57.  
*Vœux du Paon*, fragment, II, 112-114; — extrait concernant les Neuf Preux, IX, 49-52.  
Voyage d'un gentilhomme du pays de Liège, II, 131-132.  
*Vraie Sapience*, Le livre de —, XVIII, 78.
- WACE, *le Brut*, VIII, 50-53.  
WATRIQUET DE COUVIN, III, 93.
- Yver et Esté*, dit en vers, III, 89.

# TABLE DES MANUSCRITS

## DÉCRITS OU CITÉS

- |   |  |
|---|--|
| <p>ALENÇON, Bibl. munic., 27, XVIII, 68-93.</p> <p>ASHBURNHAM - PLACE, XIII, 82-103.</p> <p>BERNE, Bibl. de la ville, 421 A et 471 A, XII, 82-90.</p> <p>CAMBRIDGE, Bibl. de l'Université, Gg. 1. 1., IV, 106-107.</p> <p>— Corp. Chr. Coll. 50, VIII, 63.</p> <p>CHARTRES, Bibl. munic., 620, XX, 36-60.</p> <p>CHELTENHAM, Bibl. Phillipps, 8345, VIII, 62.</p> <p>CLERMONT-FERRAND, Bibl. munic, 249, XV, 98-114.</p> <p>DIJON, Bibl. munic., 298<sup>2</sup>, I, 44-49.</p> <p>DUBLIN, Trinity Coll., E. 2. 33, IV, 117.</p> <p>EPINAL, Bibl. munic., 189, II, 64-134.</p> <p>FLORENCE, Bibl. Lauren-</p> | <p>tienne, Plut. LXXVI, 79, V, 72-95.</p> <p>GENÈVE, Bibl. de la ville, 179 <i>bis</i>, III, 85-113.</p> <p>LONDRES, Mus. brit., Old royal 12. C. XII, XIX, 38-56.</p> <p>— Mus. brit., Old royal 15. E. VI, VIII, 64.</p> <p>— Mus. brit., Old royal 20. A. XVIII, IV, 142-144.</p> <p>— Mus. Brit., Old royal 20. C. VI, IV, 110.</p> <p>— Mus. brit. Harl. 200, IX, 54.</p> <p>— Mus. brit., Harl. 902, IV, 112.</p> <p>— Mus. brit., Harl. 2253, XV, 82-94.</p> <p>— Mus. brit., Harl. 3775, VIII, 63.</p> <p>— Mus. brit., Arundel 83, VII, 71.</p> <p>— Mus. brit., Arundel 248, VII, 39-40.</p> |
|---|--|



- LONDRES, Mus. brit., Addit. 15224, VIII, 69-72.  
 — Mus. brit., Addit. 18462, IV, 116.  
 — Mus. brit., Addit. 20697, XVIII, 94-95.  
 — Mus. brit., Addit. 32085, XIX, 49, 51 note 5, 55 note 2.  
 — Mus. brit., Egerton 945, VII, 44-72.  
 — Mus. brit., Egerton 2710, XV, 72-97.  
 — Westminster Abbey, I, 25-36.
- LYON, Bibl. munic., 770, XIV, 72-95.  
 — Bibl. munic., 772, XI, 40-80 (cf. XIV, 90).
- MADRID, Bibl. nat., F 149, IV, 38-59.
- MARSKÉ HALL (Yorksire), ms. appartenant à M. d'Arcy Hutton, VIII, 43-69.
- MAYHINGEN, Bibl. princière de Wallerstein, XIII, 83.
- METZ, Bibl. munic., 535, XII, 41-76.
- MONTPELLIER, Bibl. de la Faculté de médecine, 435, IX, 87.
- OXFORD, Bodl., Canonici miscell. 278, III, 38-40.  
 — Bodl., Douce 120, IV, 140-142.  
 — Bodl., Douce 210, VI, 46-83.
- OXFORD, Corp. Chr. Coll. 78, IV, 132-140;  
 — Corp. Chr. Coll. 293, IV, 116.
- PARIS, Bibl. Mazarine, 1088, XII, 43.  
 — Bibl. nat., fr. 409, XVIII, 73-84.  
 — Bibl. nat., fr. 412, IX, 80-84; XIV, 85 note 2.  
 — Bibl. nat., fr. 422, I, 64.  
 — Bibl. nat., fr. 818, I, 63.  
 — Bibl. nat., fr. 898, XV, 74-79.  
 — Bibl. nat., fr. 902, XV, 74-79.  
 — Bibl. nat., fr. 938, XVIII, 73-84.  
 — Bibl. nat., fr. 981, I, 55.  
 — Bibl. nat., fr. 1109, XVIII, 80-82.  
 — Bibl. nat., fr. 1476, XVIII, 63-65.  
 — Bibl. nat., fr. 1669, VIII, 62.  
 — Bibl. nat., fr. 1745, XVIII, 73-84.  
 — Bibl. nat., fr. 1768, I, 63.  
 — Bibl. nat., fr. 1852, XVI, 75-107.  
 — Bibl. nat., fr. 2039, IV, 60-67.  
 — Bibl. nat., fr. 14640, IV, 115.  
 — Bibl. nat., fr. 14939, XVIII, 70 note 2.

- |   |   |
|---|---|
| PARIS, Bibl. nat., fr. 19525, XV, 73.               | PARIS, Bibl. nat., lat. 3445, I, 82-83.                         |
| — Bibl. nat., fr. 20039, XV, 83.                    | — Bibl. nat., lat. 3799, VI, 38-40.                             |
| — Bibl. nat., fr. 22932, XVIII, 73-84.              | — Bibl. nat., lat. 14195, IX, 61-69.                            |
| — Bibl. nat., fr. 23112, XIV, 83 note 5.            | — Bibl. Ste-Geneviève, A f. 2, IX, 70-72.                       |
| — Bibl. nat., fr. 24384, VIII, 85.                  | — Vente S. G*** (1869), X, 73.                                  |
| — Bibl. nat., fr. 24431, XVIII, 79-80.              | RODEZ, Bibl. munic., 57, XIII, 77-82.                           |
| — Bibl. nat., fr. 25415, I, 50-82.                  | ROUEN, Bibl. munic., A. 454, IX, 76-111.                        |
| — Bibl. nat., fr. 25462, XI, 74.                    | STRASBOURG, anc. bibl. munic., C. 222, IX, 55-60.               |
| — Bibl. nat., nouv. acq. fr. 4192, VIII, 56, 66-69. | UTRECHT, Bibl. de l'Université, <i>Varia</i> 202, III, 114-115. |
| — Bibl. nat., nouv. acq. fr. 4267, XVII, 69-70.     | WESTMINSTER ABBEY, voy. LONDRES.                                |
| — Bibl. nat., lat. 995, X, 83-84.                   |   |



# TABLE DES MATIÈRES

DU BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

POUR L'ANNÉE 1894

---

Statuts.....	5
Règlement.....	9
Liste des membres de la Société au 1 <sup>er</sup> juin 1894.....	13
Liste des membres du Conseil d'administration.....	33
Notice sur le ms. 620 (ancien 261) de la bibliothèque de Chartres, par M. P. MEYER.....	36
Procès-verbaux des séances.....	34, 61
Additions et corrections aux notices contenues dans les années 1884 et suivantes du <i>Bulletin</i> .....	65
Liste des notices publiées dans le <i>Bulletin</i> de 1875 à 1894.....	67
Table alphabétique des notices publiées dans le <i>Bulletin</i> de 1875 à 1894, par G. RAYNAUD.....	73
Table des manuscrits décrits ou cités ...	92



BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ  
DES  
ANCIENS TEXTES  
FRANÇAIS



BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

# ANCIENS TEXTES

FRANÇAIS

VINGT ET UNIÈME ANNÉE



PARIS

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>

56, RUE JACOB, 56

—  
1895





BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

STATUTS

ARTICLE PREMIER.

La Société des anciens textes français a pour but de publier des documents de toute nature rédigés au moyen âge en langue d'oïl ou en langue d'oc.

ART. 2.

Le siège de la Société est à Paris.

ART. 3.

Est membre de la Société, après avis du Conseil, toute personne qui aura déclaré adhérer aux présents statuts.

ART. 4.

Indépendamment des cotisations, tout membre, au moment de son admission, acquitte un droit d'entrée de dix francs. Les trois cents premiers adhérents sont dispensés de ce droit.

ART. 5.

La Société comprend des membres fondateurs des

membres perpétuels et des membres ordinaires. Les membres fondateurs payent une somme de cinq cents francs une fois pour toutes; ils reçoivent leur vie durant les publications de la Société tirées sur papier Whatman. Les membres perpétuels payent une somme de deux cent cinquante francs une fois pour toutes; ils reçoivent leur vie durant les publications de la Société tirées sur papier ordinaire. Les membres ordinaires payent chaque année une cotisation de vingt-cinq francs, et reçoivent pour cette année les publications de la Société tirées sur papier ordinaire. En payant cinquante francs, ils les reçoivent tirées sur papier Whatman.

ART. 6.

Les bibliothèques publiques, les personnes civiles, les maisons de commerce, ne peuvent faire partie de la Société qu'à titre de membres ordinaires.

ART. 7.

Les sommes provenant du droit d'entrée, des cotisations des membres fondateurs ou perpétuels, et des dons qui pourront être faits à la Société, sont capitalisées.

ART. 8.

La Société tient tous les ans une assemblée générale où on élit le Bureau et le Conseil. Tous les membres ont le même droit de suffrage. Les élections ont lieu à la pluralité des voix des membres présents. Tous les membres du Bureau et du Conseil sont indéfiniment rééligibles, à l'exception du président, qui ne peut être réélu à la présidence qu'après le délai d'un an.

ART. 9.

Le Bureau de la Société se compose d'un président,

de deux vice-présidents, d'un administrateur, d'un trésorier, d'un trésorier adjoint, d'un secrétaire et d'un secrétaire adjoint.

ART. 10.

Le Conseil se compose de quinze membres, auxquels le Bureau est adjoint de droit.

ART. 11.

Le Conseil se réunit tous les mois. Tout membre de la Société peut assister aux séances. Le compte rendu de l'Assemblée générale et des séances du Conseil sera publié.

ART. 12.

Le règlement de la Société, préparé par le Conseil et voté par la Société, détermine les attributions du Bureau et du Conseil, le mode de publication des textes, les rapports de la Société avec ses imprimeurs, son éditeur et les libraires, etc. Il ne pourra être modifié que par un vote de l'Assemblée générale émis sur la proposition du Conseil. Pour cette proposition et pour ce vote, la majorité absolue des membres présents est de rigueur.

ART. 13.

L'Assemblée générale entend chaque année un exposé de la situation de la Société par le président, le rapport du secrétaire sur l'état des publications et le rapport du trésorier sur les comptes de l'exercice.

ART. 14.

Dans la première séance de janvier, le Conseil nomme une commission de comptabilité, à laquelle le trésorier soumet ses comptes de l'année précédente. Cette commission fait son rapport au Conseil à la séance suivante.

ART. 15.

En ce qui concerne le Bureau et le Conseil, l'année se compte d'une Assemblée générale à l'autre; mais l'année administrative et financière de la Société coïncide avec l'année ordinaire.

ART. 16.

La première année de la Société part du 1<sup>er</sup> janvier 1875

## RÈGLEMENT

DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS.

---

### *Des séances.*

#### ARTICLE PREMIER.

La Société se réunit en assemblée générale le premier jeudi du mois de mai.

#### ART. 2.

Le Conseil de la Société se réunit le quatrième mercredi de chaque mois.

### *Du président et des vice-présidents.*

#### ART. 3.

Le président de la Société ou, en son absence, l'un des vice-présidents ouvre et lève les séances de l'Assemblée générale et du Conseil, met aux voix les propositions en discussion et, en cas de partage, a voix prépondérante.

#### ART. 4.

Dans toute commission dont il se trouve faire partie, la présidence lui est réservée.

#### ART. 5.

En cas d'absence du président et des deux vice-présidents, ils sont suppléés par un des anciens présidents ou vice-présidents.

#### ART. 6.

Le président convoque d'office et extraordinairement, lorsqu'il le juge nécessaire, les diverses commissions, le Conseil et la Société. Néanmoins il doit, dans ce dernier cas, prendre l'avis du Conseil.

### *Du secrétaire.*

#### ART. 7.

Le secrétaire envoie les convocations, rédige les procès-verbaux

des séances, est chargé de la correspondance et conserve les archives.

ART. 8.

Dans chaque séance du Conseil il prépare l'ordre du jour, fait connaître l'état d'avancement des publications entreprises, le nombre des feuilles tirées et composées, les manuscrits dont l'impression est proposée, etc.

ART. 9.

Il est chargé de la rédaction du Bulletin que publie la Société Ce Bulletin comprend le résumé des séances et une série de notices.

*De l'administrateur.*

ART. 10.

L'administrateur de la Société est spécialement chargé de la représenter dans ses rapports avec ses imprimeurs ainsi qu'avec les libraires et relieurs.

ART. 11.

Il prépare et soumet au Conseil les projets des traités qui doivent être passés avec eux et en surveille l'exécution.

ART. 12.

Il vise tous les comptes financiers de la Société avant leur paiement par le trésorier.

ART. 13.

Il surveille la conservation, la distribution et la vente des publications, et, à la fin de chaque exercice, rend compte au Conseil du nombre d'exemplaires restant en magasin.

*Des publications de la Société.*

ART. 14.

Les ressources de la Société sont entièrement consacrées à la publication de volumes auxquels ont droit tous les membres de la Société.

ART. 15.

Les publications de la Société se composent pour chaque exercice : 1° d'un Bulletin ; 2° de volumes en nombre indéterminé.

ART. 16.

Le Conseil désigne les ouvrages à publier et nomme pour chacun d'eux un commissaire responsable chargé d'en surveiller l'exécution. — Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il ne porte le visa du commissaire responsable.

ART. 17.

Le Bulletin est expédié directement par les soins du libraire à tous les membres de la Société, à Paris, en province et à l'étranger. — Les volumes sont remis aux membres de la Société ou à leurs correspondants, par le libraire de la Société en échange d'une lettre d'avis qui leur est adressée par le secrétaire.

ART. 18.

Le prix de vente de chacune des publications de la Société est fixé par le Conseil. — Ce prix pourra toujours être augmenté.

ART. 19.

Chaque publication de la Société portera la marque de la Société, le nom de l'éditeur, la date de l'exercice, le nom et l'adresse du libraire.

ART. 20.

Lorsqu'une publication est acceptée en principe par le Conseil, celui-ci nomme, séance tenante, une commission de trois membres pour examiner le projet de publication et fixer le chiffre du tirage.

ART. 21.

Cette commission fait son rapport dans la séance suivante, et, en cas d'adoption, il est désigné un membre pour remplir les fonctions de commissaire responsable.

ART. 22.

Les honoraires attribués aux éditeurs sont déterminés par le Conseil pour chaque publication.

ART. 23.

Les éditeurs auront droit à dix exemplaires, dont un en papier Whatman, de chacune de leurs publications. Dans le cas où une publication aurait plusieurs éditeurs, il sera attribué à chacun d'eux

un exemplaire en papier Whatman, imputable sur les dix. Le commissaire responsable recevra deux exemplaires, dont un en papier Whatman.

ART. 24.

La Société n'a pas de bibliothèque.

*Du trésorier et de la commission de comptabilité.*

ART. 25.

Le trésorier a l'administration des fonds de la Société. Il perçoit les cotisations, délivre les quittances, tient le journal de caisse et acquitte les dépenses votées en Conseil et visées par l'administrateur.

ART. 26.

Il propose au Conseil les diverses mesures qui lui paraissent utiles pour le placement des fonds de la Société.

ART. 27.

Il a voix consultative dans la commission de comptabilité.

ART. 28.

La commission de comptabilité, nommée dans la première séance de l'année, se compose de trois membres.

ART. 29.

Elle vérifie les comptes de l'exercice précédent, dresse un projet de budget pour l'année qui s'ouvre et le soumet au Conseil dans la séance de février.

ART. 30.

Elle propose, s'il y a lieu, après avoir entendu le trésorier, la radiation des membres qui n'ont pas acquitté leurs cotisations.

ART. 31.

Ses pouvoirs expirent en mars après approbation donnée par le Conseil à ses propositions.



# LISTE DES MEMBRES

DE LA

## SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

AU 1<sup>er</sup> JUIN 1895

### MEMBRES FONDATEURS

BONNARDOT (François), [44].	† RICHARD (Éd.), [237].
† BORDIER (Henri), [4].	† RÆDERER (L.), [452].
DIDOT (Alfred), [408].	ROTHSCHILD (baron Arthur de), [112].
LABORDE (marquis J. de), [15].	ROTHSCHILD (baron Edmond de), [113].
LAMARLE (A.), [261].	ROTHSCHILD (Henri de), [643].
LAURENÇON (Léon), [208].	† ROTHSCHILD (baron James de), [31].
LE PILEUR (D <sup>r</sup> Louis), [388].	SCHEFER (Charles), [466].
† LOWELL (J.-R.), [401].	† WAILLY (Natalis de), [2].
MEYER (Paul), [21].	
† PANNIER (Léopold), [25].	
PARIS (Gaston), [26].	
† QUEUX DE SAINT-HILAIRE (marquis de), [30].	

---

### MEMBRES PERPÉTUELS

† ANDOÛILLÉ (A.), [171].	BOURMONT (comte Amédée de), [565].
† ANDRÉ (Édouard), [131].	† BRADSHAW (H.), [343].
† ARON-DUPERRET (H.), [147].	CALDERON (Th.), [284].
AVRIL (baron Adolphe d') [556].	CHÉVRIER (Maurice), [571].
BALSAN (Ch.), [247].	CLOETTA (W.), [670].
BATIOUSKOF (Th.), [634].	COLMET D'AGE (Gabriel), [118].
† BAUDRY (F.), [3].	CORNU (J.), [56].
BERNON (baron de), [624].	† DIDOT (Ambroise-Firmin), [8].
† BONNEFONT (L.), [204].	FAGNIEZ (Gustave), [345].
Bos (le D <sup>r</sup> ), [154].	† FOURNIÉ (D <sup>r</sup> Éd.), [412].

- FRÉVILLE DE LORME (Marcel de), [596].  
FURNIVALL (Fr.-J.), [37].  
GUERLE (de), [533].  
† HAVET (Julien), [45].  
HAVET (Louis), [46].  
JEANROY (A.), [635].  
JORET (Charles), [276].  
KER (William P.), [667].  
LALLEMENT (J.), [309].  
LANGLOIS (E.), [607].  
LELONG (Eug.), [223].  
LÉVY (Émile), [589].  
LIMMINGHE (comte de), [486].  
LISTER (J.-L.), [355].  
LONGNON (Auguste), [17].  
† LUCE (Siméon), [18].  
† MARCHESOU (Pierre), [410].  
MARCHESOU (Régis), [649].  
MARIN, [288].  
MASSON (Georges), [89].  
METMAN (Étienne), [371].  
MEYER (Paul), [21].  
MOCATTA (Fred.), [637].  
MONTAIGLON (A. de), [24].  
MOREL-FATIO (Alfred), [210].  
MURET (Ernest), [612].  
NAVILLE (Louis), [281].  
† NICOL (H.), [42].  
OMONT (Henry), [590].  
PARIS (Gaston), [26].  
† PARIS (Paulin), [1].  
PÉLICIER (Paul), [611].  
† PERRET (Michel), [621].  
PIAGET (Arthur), [632].  
PICOT (Émile), [29].  
POINSIGNON (J.), [248].  
RAJNA (Pio), [296].  
REUSS (Rod.), [184].  
RITTER (Eug.), [202].  
ROTHSCHILD (baron Alphonse de), [111].  
ROTHSCHILD (baron Gustave de), [114].  
ROTHSCHILD (Henri de), [643].  
† ROUZAUD (Auguste), [525].  
ROY (Maurice), [583].  
SAISSET (Paul de), [517].  
SERVOIS (Gustave), [578].  
SMITH (Miss Lucy Toulmin), [459].  
STIMMING (Dr Albert), [321].  
SUCHIER (A.), [164].  
SUDRE (L.), [659].  
† SUNDBY (Thoi), [323].  
TEMPLIER (Armand), [384].  
THURNEYSSEN (Dr), [585].  
TOBLER (Adolf), [60].  
TODD (Henry A.), [613].  
† URBAIN (Fr.), [217].  
TOYNBEE (Paget), [608].  
VAN HAMEL (A. G.), [598].  
VIENNOT (W.), [591].  
† VILLEMESANT (H. de), [307].  
WAHLUND (C.), [447].  
WEBER (Dr Alfred), [396].  
WESSELOFSKI (Alex.), [446].  
WULFF (Fr.), [569].

## LISTE GÉNÉRALE

### DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ <sup>1</sup>

- ALGER (Bibliothèque universitaire d'), [588]; correspondant M. Ruff, libraire, à Alger.
- AMOURS (F.), [593], professeur de français, High School, Glasgow, Ecosse
- AMSTERDAM (Bibliothèque de l'Université d'), [340]; correspondant M. J. Müller, libraire à Amsterdam.
- ANCONA (Aless. d'), [221], professeur à l'Université de Pise.
- ARBOIS DE JUBAINVILLE (H. d'), [479], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, boulevard Montparnasse, 84.
- ARCHIVES du département du Nord, Lille, [431]; aux soins de M. Jules Finot, archiviste.
- ARCHIVES NATIONALES (Bibliothèque des), à Paris [669]; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- ARMITAGE (Rev. Fr.), [274], Heidelberg.
- ARSENAL (Bibliothèque de l'), [116]; correspondant M. A. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- ASHER, [142], libraire, à Berlin, Unter den Linden; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15 (7 exemplaires).
- ASTOR LIBRARY, [458], à New-York; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saint-Pères, 15.
- AUBINEAU (Joseph), [271], rue du Cherche-Midi, 23.
- AUBRY-VITET (Eug.), [507], rue Barbet de Jouy, 9.
- AUMALE (duc d'), [205], de l'Académie française, au château de Chantilly, Oise.
- AUTIER DE CAUVRY (M<sup>me</sup>), [568], rue des Écoles, 38.
- AVIGNON (Bibliothèque municipale et Musée Calvet, à), [650].
- AVRIL (baron Adolphe d'), [559], ministre plénipotentiaire, rue de La Trémoille, 22 (membre perpétuel).

1. Les membres dont le nom est précédé d'un astérisque ont droit à un exemplaire sur papier Whatman.

- BALE (Bibliothèque de l'Université de), [58]; corresp. M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- BALE (Séminaire des langues romanes à l'Université de), [651]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- BALSAN (Ch.), [247], rue de la Baume, 8 (membre perpétuel).
- BALTIMORE (John Hopkins University, à), États-Unis d'Amérique [554]; corresp. M. Terquem, libraire, boulevard Haussmann, 31 bis.
- BANGOR (Bibliothèque de l'University College, à), [674], Pays de Galles; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- BARTHÈS et LOWELL [269], chez Dulau et Cie libraires, Soho square, à Londres; correspondant M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9.
- BATIOUSKOF (Th.), [634] à la Bibliothèque de l'Université de Saint-Pétersbourg (membre perpétuel); correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- BAUDET (L.), [440], rue de Saintonge, 8.
- BAUDOIN-BUGNET (Maurice), [675], juge au tribunal de Barsur-Seine (Aube).
- BEAU (Gabriel), [560], boulevard Raspail, 207.
- BÉDIER (Joseph), [672], maître des conférences à l'École normale supérieure, au Palais de la Chambre des Députés.
- BELFAST (Queen's College, à), Irlande [492].
- BÉMONT (Charles), [298], docteur ès lettres, maître de conférences à l'École des Hautes Etudes, rue de Condé, 9.
- BENTON (Ch.-W.), [666], professeur à l'Université de Minnesota, Minneapolis, États-Unis d'Amérique.
- BERLIN (Bibliothèque de l'Université de), [155]; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- BERNE (Bibliothèque cantonale de), [628]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- BERNON (baron J. A. de), [624], docteur en droit, rue des Saints-Pères, 3 (membre perpétuel).
- BIBLIOTECA VITTORIO-EMMANUELE, [456], au Collège Romain, Rome; correspondant M. Loescher, libraire à Rome.
- BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, Paris.

- BOCHER [252], professeur à l'Université Harvard, Cambridge, Mass., États-Unis d'Amérique; correspondant, M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, 12.
- BODINIER (Guillaume), [329], avocat, rue Tarin, 2, Angers.
- BOHOMOLETZ (M<sup>me</sup> de), [286], boulevard Malesherbes, 142
- BONN (Bibliothèque de l'Université de), [536]; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.
- BONN (Séminaire pour l'étude des langues romanes, à l'Université de), [617]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- \* BONNARDOT (François), [44], sous-inspecteur du service historique de la ville de Paris, avenue de la République, 1, rue des Tournelles, Arcueil (Seine), (membre fondateur).
- BORDEAUX (Bibliothèque universitaire de), [646]; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- BOS (D<sup>r</sup> Alph.), [154], boulevard Montricher, 5, Marseille (membre perpétuel).
- BOSTON (Bibliothèque publique de), [441], États-Unis; corresp. M. Terquem, libraire, boulevard Haussmann, 31 bis.
- BOUCHER (Aug.), [362], ancien élève de l'École normale supérieure, directeur du *Journal du Loiret*, rue du Bœuf-Saint-Paterne, 24, Orléans.
- BOUCHERIE (Adhémar), [582], chef de bataillon en retraite, place Saint-Pierre, à Angoulême.
- BOUCHET (Émile), [610], rue des Murlins, 26, Orléans.
- BOURDILLON (F. W.), [653], Buddington, Midhurst (Sussex); correspondant, M. Nutt, libraire à Londres.
- BOURMONT (comte Amédée de), [565], ancien élève de l'École des Chartes, rue de Las-Cases, 24 (membre perpétuel).
- BOUTTON (Joseph), [541], rue Ménage, 1, Angers.
- BREDA (Bibliothèque nationale), à Milan, [600]; correspondant M. Mellier, libraire, rue Séguier, 17.
- BROOKE (Th.), [508], Armitage Bridge, Huddersfield, Angleterre.
- BRUN (Félix), [545], rue des Grands-Augustins, 5.

- BRUNOT, (F.), [594], maître de conférences à la Faculté des Lettres de Paris, boulevard Saint-Michel, 105.
- CAEN (Bibliothèque universitaire de), [573]; correspondant M. Massif, libraire à Caen.
- CALDERON (Th.), [284], rue Royale, 24 (membre perpétuel).
- CAMBRIDGE (Bibliothèque de l'Université de), [367]; correspondant M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9.
- CANFIELD (Arthur G.), [636], professeur de français à l'Université de Lawrence, Kansas, Etats-Unis d'Amérique; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- CASATI (Charles), [558], conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris, rue Alfred de Vigny, 16.
- CAYROU (Paul), [605], rue de Villiers, 43, Neuilly-sur-Seine.
- CHABANEAU (Camille), [94], correspondant de l'Institut, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Montpellier, villa Marie, Montpellier.
- CHAMPION (H.), [245], libraire, quai Voltaire, 9.
- CHARAVAY (Ét.), [422], libraire, rue de Furstenberg, 4.
- \*CHAVANE (P.), [328], à la manufacture de Bains-en-Vosges; corresp. M. J. Charnier, rue Louis Blanc, 22.
- CHAZAL (L.), [233], caissier payeur central du Trésor, boulevard Saint-Michel, 37.
- CHENNÉVIÈRES (marquis de), [474], rue Paul-Louis Courier, 3.
- CHEHAM LIBRARY, [639], à Manchester; correspondant M. Nutt, libraire à Londres (par Hachatte).
- CHÉVRIER (Maurice), [571], attaché au ministère des affaires étrangères, rue Jacob, 35 (membre perpétuel).
- CHRISTIANIA (Bibliothèque de l'Université de), [618]; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.
- CLAUDIN (A.), [234], libraire, rue Dauphine, 16.
- CLÉDAT (Leon), [616], doyen de la Faculté des Lettres de Lyon, rue Molière, 29, à Lyon.
- CLERMONT-FERRAND (Bibliothèque universitaire de), [641]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- CLOETTA (W.), [670], professeur à l'Université de Iena (membre perpétuel), correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

- COLMET D'AAGE (Gabriel), [118], doyen honoraire de la Faculté de Droit de Paris, boulevard Saint-Germain, 126 (membre perpétuel).
- COLUMBIA COLLEGE (Bibliothèque de), [677], à New-York ; correspondant M. Stechert, rue de Rennes, 76.
- CONSTANS (L.), [173], professeur à la Faculté des Lettres d'Aix (Bouches-du-Rhône).
- COPENHAGUE (Bibliothèque de l'Université de), [687]; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.
- COPENHAGUE (Bibliothèque royale de), [151]; correspondant M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, 12.
- COPPEAUX (Th.), [448], conseiller référendaire à la Cour des Comptes, rue du général Foy, 6.
- CORMENIN (R. de), [242], rue de l'Arcade, 25.
- CORNU (J.), [56], professeur à l'Université allemande de Prague, Bohême (membre perpétuel).
- COULET (C.), [260], libraire-éditeur, à Montpellier.
- COURAYE DU PARC (Joseph), [562], sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, boulevard Saint-Michel, 79.
- COURCEL (Valentin de), [369], rue de Vaugirard, 20.
- CRANE (J.-F.), [438], professeur à l'Université d'Ithaca (Etats-Unis d'Amérique); correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- CROUSLÉ, [373], professeur à la Faculté des Lettres de Paris, rue Gay-Lussac, 24.
- DARESTE (Rod.), [168], membre de l'Institut, conseiller à la Cour de cassation, quai Malaquais, 9.
- DARMSTADT (Bibliothèque grand-ducale de), [665]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- DASPIT DE SAINT-AMAND, [511], La Réole, Gironde.
- DAVID (M<sup>me</sup> veuve), [657], rue des Saints-Pères, 81.
- DELAVILLE LE ROULX (Joseph), [300], ancien élève de l'École des Chartes, docteur ès lettres, rue de Monceaux, 52.
- DEBOULLE (A.) [481], professeur honoraire de l'Université, à Grandcourt, par Londinières, Seine-Inférieure.

- DELISLE (L.), [7], membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, rue des Petits-Champs, 8.
- DEMAISON (Louis), [295], ancien élève de l'École des Chartes archiviste de la ville de Reims, rue Cérés, 21, Reims.
- \* DIDOT (Alfred), [408], libraire-éditeur, rue de Varenne, 61 (membre fondateur).
- DONNET (M<sup>me</sup> G.), [495]; correspondant M. G. Raynaud, rue de Saint-Pétersbourg, 2.
- DREYFUS (Ferd.), [203], avocat, boulevard de Courcelles, 50.
- DRUJON (Fernand), [219], attaché au cabinet du Préfet de police.
- DUBOIS (Alfred), [152], rue du Trocadéro, 24<sup>bis</sup>.
- DUBOIS (Paul), [493], quai des Chartrons, 42, Bordeaux.
- DUPONT (Paul), [668], maître de conférences à la Faculté des Lettres de Lille, rue d'Anjou, 4, Lille.
- DYKES (Fred.), [391], Wakefield and Barnsby Union Bank, Wakefield, Angleterre; correspondants MM. Dulau et C<sup>ie</sup>, libraires à Londres.
- ÉCOLE normale supérieure, [121], rue d'Ulm, 45; correspondant M. Thorin, libraire, rue de Médicis, 7.
- EGGÖLFSSEN [658], à Copenhague; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.
- EICHTHAL (Eugène d'), [207], boulevard Malesherbes, 144.
- FAGNIEZ (Gustave), [345], Meudon, Seine-et-Oise (membre perpétuel).
- FÉCAMP (Albert), [449], bibliothécaire de la Bibliothèque universitaire, Montpellier.
- FLACH (Jacques), [414], professeur au Collège de France, rue de Berlin, 37.
- FLAMARE (Henri de), [633], archiviste de la Nièvre, rue de Prunevaux, 2, à Nevers.
- FLORENCE (Bibliothèque nationale de), [629]; correspondants MM. Bocca frères, libraires à Florence.
- FÖRSTER (Wendelin), [41], professeur à l'Université de Bonn; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- FONTAINE (Joseph-Auguste), [678], professeur au collège de Bryn-Mawr, Pensylvanie, États-Unis d'Amérique; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.



- FOULD (Léon), [529], Cours-la-Reine, 38.
- FOURNIER (D<sup>r</sup> Alfred), [90], professeur à la Faculté de Médecine, médecin des hôpitaux, rue Volney, 1.
- FRANQUEVILLE (Gaston de), [549], château de Bizanos, par Pau (Basses-Pyrénées).
- FRÉVILLE DE LORME (Marcel de), [596], conseiller référendaire à la Cour des Comptes, rue Cassette, 12 (membre perpétuel).
- FRIBOURG-EN-BRISGAU (Bibliothèque de l'Université de), [580].
- FURNIVALL (Fr.-J.), [37], directeur de l'*Early English Text Society*, 3, St-George's Square, Primrose Hill, Londres, N. (membre perpétuel).
- GADALA (Charles), [144], agent de change, boulevard Poissonnière, 21.
- GAUTIER (Léon), [10], membre de l'Institut, professeur à l'École des Chartes, chef de section aux Archives nationales, rue Vavin, 8.
- GEIJER (Pierre-Adolphe), [358], professeur à l'Université d'Upsal; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.
- GENÈVE (Bibliothèque publique de), [428]; correspondant M. Delagrave, libraire, rue Soufflot, 15.
- GEROLD et C<sup>ie</sup>, [615], libraires à Vienne (Autriche), (2 exemplaires).
- GEVAERT (Aug.), [63], directeur du Conservatoire royal de musique, à Bruxelles.
- GIESSEN (Bibliothèque de l'Université de), [654]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- GILLIÉRON (J.), [468], répétiteur à l'École des Hautes-Études, place de la République, 2, à Levallois-Perret.
- \* GOLDSCHMIDT (L.), [376], rue Rembrandt, Parc Monceaux.
- GOTHA (Bibliothèque grand-ducale de), Allemagne, [86]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- GOTHEMBOURG (Bibliothèque de l'Université de), Suède [645]; correspondant, M. Brokhaus, rue Malebranche, 13.
- GÖTTINGUE (Séminaire pour l'étude des langues romanes, à l'Université de), [656]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- GRATZ (Styrie) (Bibliothèque de l'Université de), [465].

- GRENOBLE (Bibliothèque municipale de), [82]; correspondant M. Alph. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- GRENOBLE (Bibliothèque universitaire de), [595]; correspondant M. Alph. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- GRÆBER (G.), [485], professeur à l'Université de Strasbourg; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- GUÉNEAU DE MUSSY (Odon), [609], rue du Rocher, 57.
- GUERLE (de), [533], rue Marignan, 23 (membre perpétuel).
- GUIFFREY (J.-J.), [381], directeur de la manufacture des Gobelins, rue d'Hauteville, 1.
- HALLE (Bibliothèque de l'Université de), [567]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- HAMBOURG (Bibliothèque de la ville de), [103]; correspondant M. Lucas Gräfe, libraire, Rathhausmarkt, 15, Hambourg.
- HARRASSOWITZ (Otto), [681], libraire à Leipzig.
- HARVARD COLLEGE (Bibliothèque de), [229], à Cambridge, Etats-Unis d'Amérique; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- HATZFELD (Ad.), [14], ancien professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, rue de l'Odéon, 7.
- HAVET (Louis), [46], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, avenue de l'Opéra, 5 (membre perpétuel).
- HAVRE (Bibliothèque municipale du), [644]; correspondant M. Bourdignon fils, libraire, place Gambetta, 19, Le Havre.
- HAYEM (Julien), [75], rue du Sentier, 38.
- HEIDELBERG (Bibliothèque de l'Université de), [570]; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- HERBET (Félix), [482], ancien élève de l'École des Chartes, docteur en droit, boulevard Saint-Germain, 127.
- HÉRON (A.), [551], rue du Champ-du-Pardon, 20, Rouen.
- HERTZ (Wilhelm), [462], à Munich; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- HOCK (Auguste), [52], membre de la Société des bibliophiles belges, à Liège.
- HODGES, FOSTER et C<sup>ie</sup>, [337], libraires à Dublin; correspondants MM. Dulau et C<sup>ie</sup>, libraires à Londres (2 *exemplaires*).

- HUET (G.), [630], sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue de la Faisanderie, 26.
- HUGUET (Edmond) [661], maître de conférences à la Faculté des lettres de Caen, rue Basse, 17, à Caen ; correspondant M. Henri Huguet, rue du Cardinal-Lemoine, 71.
- IÉNA (Séminaire pour l'étude des langues romanes à l'Université de), [671] ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- JAMAIN (Joseph), [490], conseiller référendaire à la Cour des Comptes, rue des Écuries d'Artois, 39.
- JARNIK (Jean-Urbain), [87], professeur à l'Université tchèque de Prague.
- JEANROY (A.), [635], chargé de cours à la Faculté des Lettres de Toulouse, rue Saint-Joseph, 43, Toulouse (membre perpétuel).
- JOLIVALD (l'abbé Ph.), [368], à Mandern, par Sierck, Lorraine, correspondant M. Pierre Jolivald, boulevard Saint-Marcel, 28.
- JONQUIÈRE (J.), [126], rue Spontini, 1.
- JORET (Charles), [276], correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres d'Aix, Bouches-du-Rhône (membre perpétuel).
- JOUON (Fréd.), [379], rue de Clisson, 2, Rennes.
- KER (William P.), [667], Gower street, 95, Londres ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59 (membre perpétuel).
- \* KERMAINGANT (P. L. de), [389], avenue des Champs-Élysées, 102.
- KIEL (Bibliothèque de l'Université de), [592].
- KING'S COLLEGE (Bibliothèque de), [620], à Cambridge, Angleterre ; correspondant M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9.
- KING'S INNS LIBRARY, [290], Henrietta Street, Dublin ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- KLOTZ (Eugène), [315], négociant, place des Victoires, 2.
- \* LABORDE (marquis J. de), [15], quai d'Orsay, 25 (membre fondateur).
- LA BORDERIE (Arthur de), [427], ancien député, à Vitré ; correspondant M. L. Delisle, rue des Petits-Champs, 8.

- LAFENESTRE (Georges), [191], membre de l'Institut, conservateur au Musée du Louvre, avenue Lakanal, 5, à Bourg-la-Reine (Seine).
- LA GERMONIÈRE (Éd. de), [88], place Vendôme, 20.
- LAIR (J.), [74], ancien élève de l'École des Chartes, directeur des entrepôts et magasins généraux de Paris, boulevard de la Villette, 204.
- LALLEMENT (J.), [309], rue du Bac, 63 (membre perpétuel).
- \* LAMARLE (A.), [261], directeur de la compagnie des eaux minérales de la Bourboule, rue Chaptal, 26 (membre fondateur).
- LAMY (Ernest), [584], boulevard Haussmann, 113.
- LANGLOIS (E.), [607], professeur à la Faculté des Lettres de Lille, rue d'Artois, 11, à Lille (membre perpétuel).
- \* LAURENÇON (Léon), [208], député des Hautes-Alpes, rue de Courcelles, 24 (membre fondateur).
- LAUSANNE (Bibliothèque cantonale de), [655]; correspondant M. Payot, libraire à Lausanne (Suisse).
- LE BLONDEL, [461], libraire à Meaux, Seine-et-Marne.
- LECESNE (Henri), [304], imprimeur à Châteaudun.
- LEIPZIG (Bibliothèque de l'Université de), [537].
- LÉO (Auguste), [684], rue Raynouard, 9.
- LELONG (Eug.), [223], archiviste aux Archives nationales, rue Monge, 59, (membre perpétuel).
- \* LE PILEUR (D<sup>r</sup> Louis), [388], rue de l'Arcade, 15 (membre fondateur).
- LEROY (A.), [16], membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'Université de Liège.
- LEROY-BEAULIEU (Anatole), [150], membre de l'Institut, rue Pigalle, 69.
- \* LE SOURD (D<sup>r</sup>), [394], directeur de la *Gazette des Hôpitaux*, boulevard Saint-Germain, 226.
- LEVY (Émile), [589], professeur à l'Université de Fribourg-en-Brigau; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59 (membre perpétuel).
- LIÈGE (Bibliothèque de l'Université de), [51]: correspondant M. Demarteau, libraire à Liège.

- LILLE (Bibliothèque des facultés catholiques, à), [382]; correspondant M. Alph. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- LILLE (Bibliothèque universitaire de), [642]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- LIMMINGHE (comte de), [486], au château de Grèves, par Namur; correspondant M. Porquet, libraire, quai Voltaire, 1 (membre perpétuel).
- LISIEUX (Bibliothèque municipale de), [53], Calvados.
- LISTER (J.-L.), [355], Shibden Hall, Halifax, Angleterre, (membre perpétuel).
- LIVERPOOL (Bibliothèque de l'University College, à), [686]; correspondant M. Nutt, libraire à Londres.
- LONGNON (Auguste), [17], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, rue de Bourgogne, 50 (membre perpétuel).
- LUND (Bibliothèque de l'Université de), [627]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- LYON (Bibliothèque universitaire de), rue de l'Hôtel-de-Ville, [464]; correspondant M. A. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- MADISSON (Bibliothèque de l'Université de), [679], Wisconsin; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- MALLET (D.), [259], rue Flatters, 4.
- MANDROT (Bernard), [76], ancien élève de l'École des Chartres, avenue du Trocadéro, 42.
- MANS (Bibliothèque municipale du), [257]; correspondant M. Pellechat, par Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, 12.
- MARANDE (A.), [602], place de l'Hôtel-de-Ville, 28, Le Havre.
- MARBOURG-en-Hesse (Bibliothèque de l'Université de), [211]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- MARBOURG-en-Hesse (Séminaire pour l'étude des langues romanes à l'Université de), [212]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- MARCHESSOU (Régis), [649], imprimeur, au Puy, Haute-Loire (membre perpétuel).
- MARIN, [288], Bühl, par Guebwiller (Alsace). (membre perpétuel).

- MARTY-LAVEAUX (Charles), [19], ancien secrétaire de l'École des Chartes, rue Pelletan, 19, Vitry-sur-Seine.
- MASSON (Georges), [89], libraire-éditeur, boulevard Saint-Germain, 120 (membre perpétuel).
- MATHIEU, [282], à Thouars (Deux-Sèvres).
- MÉLY (Fernand de), [606], rue Clément-Marot, 10.
- METMAN (Étienne), [371], avocat, place Saint-Michel, 25, Dijon (membre perpétuel).
- \*MEYER (Paul), [21], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur de l'École des Chartes, avenue de La Bourdonnais, 16 (membre fondateur et perpétuel).
- MEYER-LÜBKE (Willhelm), [631], professeur extraordinaire à l'Université de Vienne.
- MICHEL (N.-H.), [532], professeur agrégé à la Faculté de Droit de Paris, boulevard Saint-Michel, 79.
- MICHIGAN (Bibliothèque de l'Université de) [664], Ann-Arbor, États-Unis d'Amérique; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- MIDDLETOWN (The library of Wesleyan University), Connecticut [647]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- MOCATTA (Fred.), [637], Connaught Place, 9, Londres (membre perpétuel).
- MONTAIGLON (A. de), [24], professeur à l'École des Chartes, place des Vosges, 9 (membre perpétuel).
- MOREL-FATIO (Alfred), [210], secrétaire de l'École des Chartes, rue du Cardinal-Lemoine, 20 (membre perpétuel).
- MORGAND, [98], libraire, passage des Panoramas, 55.
- MOURAVIT (G.), [543], notaire, rue des Prêcheurs, 34, Aix-en-Provence; correspondant M. Alph. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- MUNICH (Bibliothèque de la Cour à), [301]; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.
- MUNICH (Bibliothèque de l'Université de), [230]; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.
- MUNICH (Séminaire royal de philologie moderne à l'Université de), [424]; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- MUNSTER (Bibliothèque Paulina, à), Westphalie, [333] correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.

- MUQUARDT, [411], libraire rue de la Régence, 15, Bruxelles.
- MURET (Ernest), [612], professeur à l'Université de Genève, (membre perpétuel).
- MUSSAFIA (Ad.), [84], correspondant de l'Institut, professeur à l'Université de Vienne; correspondant M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9.
- NAVILLE (Louis), [281], cours des Bastions, 15, Genève; correspondant M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9 (membre perpétuel).
- NEUMANN (Fr.), [538], professeur à l'Université de Heidelberg; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- NEWCASTLE UPON TYNE (The Literary and Philosophical Society), [349], (Angleterre); correspondants MM. Dulau et Cie, libraires à Londres.
- NEW-YORK STATE LIBRARY, [663], Albany, États-Unis d'Amérique, correspondant M. Stechert, rue de Rennes, 76.
- NIJHOFF (Martinus), [688], libraire à La Haye.
- NOORDHOFF, [662], libraire à Groningue (Pays-Bas); correspondant M. Albert, rue Favart, 6.
- NORMAND (Jacques), [77], ancien élève de l'École des Chartes, rue Rembrandt, 2.
- NOVATI (Francesco), [625], professeur à l'Université de Milan, Fiori Oscuri, 7, Milan.
- NUITTER (Ch.), [417], archiviste de l'Opéra, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 83.
- NUTT (D.), [273], 270, Strand, Londres; correspondant la librairie Hachette, boulevard Saint-Germain (2 exemplaires).
- NYROP (Kr.), [488], professeur à l'Université de Copenhague, gl. Kongevej, 89, Copenhague; correspondants MM. Groux et Cie, cour du Commerce, 17.
- OMONT (Henry), [590], conservateur-adjoint au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue Raynouard, 30, Passy-Paris (membre perpétuel).
- OXFORD (Bibliothèque Bodléienne, à), [305]; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- PANGE (comte Maurice de), [604], rue de Lisbonne, 53.
- \*PARIS (Gaston), [26], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, président de la section d'histoire et de

- philologie de l'École des Hautes Études, rue Pomereu, 3 (rue de Longchamp, 134), Passy-Paris (membre fondateur et perpétuel).
- PARKER et C<sup>ie</sup>, [500], libraires, à Oxford (2 *exemplaires*) ; corresp. M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- PASQUIER (l'abbé H.), [406], directeur de l'École des Hautes-Études ecclésiastiques, place du Château, Angers.
- PASSY (Louis), [240], ancien élève de l'École des Chartes, député, rue de Clichy, 45.
- PASTEUR (Adolphe), [435], place Victor Hugo, 3.
- PEABODY INSTITUTE (The), [546], Baltimore, États-Unis ; correspondant M. Terquem, libraire, boulevard Haussmann, 31 *bis*.
- PÉLICIER (Paul), [611], archiviste du département de la Marne, Châlons-sur-Marne (membre perpétuel).
- \*PÉRIER (Ferdinand), [275], rue de Provence, 59.
- PETIT DE JULLEVILLE (L.), [27], professeur à la Faculté des Lettres de Paris, rue La Fontaine, 68, Auteuil-Paris.
- PIAGET (A.), [632], professeur de langues romanes à l'Académie de Neuchâtel, Suisse (membre perpétuel).
- PIAT (A.), [161], rue Saint-Maur, 85.
- PICOT (Émile), [29], consul honoraire, professeur à l'École des langues orientales vivantes, avenue de Wagram, 135 (membre perpétuel).
- PICOT (Georges), [183], membre de l'Institut, rue Pigalle, 54.
- POINSIGNON (J.), [248], libraire, place de l'Hôtel de Ville, 10, Le Havre (membre perpétuel).
- PORQUET, [419], libraire, quai Voltaire, 1.
- PRAROND (Ernest), [460], à Abbeville.
- PRAGUE (Bibliothèque de l'Université de), [496] : correspondant M. Koehler, libraire, à Leipzig.
- PUYMAIGRE (comte de), [354], rue de l'Université, 17.
- RAJNA (Pio), [296], professeur à l'Institut des études supérieures à Florence, via Cavour, 84, Florence (membre perpétuel).
- RATH, [680], libraire à Buda-Pest.
- RAYNAUD (Gaston), [79], bibliothécaire honoraire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue de Saint-Pétersbourg, 2.



- RENCOGNE (Pierre de), [509], rue du Minage, 47, Angoulême.
- RENNES (Bibliothèque universitaire de), [619]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- REUSS (Rod.), [184], bibliothécaire de la ville de Strasbourg; correspondant M. Delagrave, libraire, rue Soufflot, 15 (membre perpétuel).
- RITTER (Eug.), [202], professeur à l'Université de Genève, rue du Mont-de-Sion, 4, Genève; correspondant M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9 (membre perpétuel).
- ROBERT (Ulysse), [387], inspecteur général des Bibliothèques et Archives, Avenue Quihou, 30, Saint-Mandé, Seine.
- ROTHSCHILD (baron Alphonse de), [111], rue Saint-Florentin, 2 (membre perpétuel).
- \*ROTHSCHILD (baron Arthur de), [112], rue du Faubourg Saint-Honoré, 33 (membre fondateur).
- \*ROTHSCHILD (baron Edmond de), [113], rue du Faubourg Saint-Honoré, 41 (membre fondateur).
- ROTHSCHILD (baron Gustave de), [114], rue Laffitte, 23 (membre perpétuel).
- \*ROTHSCHILD (Henri de), [643], avenue de Friedland, 38, (membre fondateur et perpétuel).
- ROY (Maurice), [583], conseiller référendaire à la Cour des Comptes, rue de Bellechasse, 31 (membre perpétuel).
- ROYER (Ch.), [352], boulevard de la Madeleine, 17, cité Vindé.
- ROZIÈRE (Eug. de), [32], sénateur, membre de l'Institut, rue Lincoln, 8.
- RUBLE (baron Alphonse de), [186], rue Cambon, 43.
- RUPALLEY (Ern.), [499], rue Lafayette, 13.
- SAISSET (Paul de), [517], avenue Victor Hugo, 44 (membre perpétuel).
- SALMON (A.), [640], avenue des Gobelins, 12.
- SALVERDA DE GRAVE (Jean-Jacques), [689], à La Haye; correspondant M. Padone-Lauriel, libraire, rue Soufflot, 13.
- \*SCHEFER (Charles), [466], membre de l'Institut, président de l'École des langues orientales vivantes, rue de Lille, 2 (membre fondateur).

- SEIGNEUR (l'abbé), [432], rue du Colysée, 44 ; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- SERVOIS (Gustave), [578], garde général des Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, 60 (membre perpétuel).
- SHELDON (E. S.), [648], Hudbert Street, 27, Cambridge, Massachusets, États-Unis d'Amérique ; correspondant la librairie Bouillon, rue Richelieu, 67.
- SIMMEL ET Cie, [683], libraires à Leipzig (2 *exemplaires*).
- SMITH (Miss Lucy Toulmin), [459], 1, Park Terrace, Oxford (membre perpétuel).
- SÆDERHJELM (W.), [622], professeur à l'Université de Helsingfors, Finlande ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- SOREL (A.), [409], membre de l'Institut, secrétaire général du Sénat, professeur à l'École libre des sciences politiques, au palais de la Présidence du Sénat.
- SPIRGATIS, [682], libraire à Leipzig.
- STECHERT, [660], 810, Broadway, à New-York, États-Unis d'Amérique ; correspondant M. Stechert, rue de Rennes, 76.
- STENGEL (Edm.), [213], professeur à l'Université de Marbourg, Hesse ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- STIMMING (Dr Albert), [321], professeur à l'Université de Göttingue, Allemagne (membre perpétuel) ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- STOCKHOLM (Bibliothèque royale de), [370] ; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- STRASBOURG (Bibliothèque de l'Université de), [231] ; corresp. M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, 12.
- STRASBOURG (Séminaire pour l'étude des langues romanes, à l'Université de), [404] ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- STRAUS (Émile), [106], avocat, boulevard Haussmann, 134.
- SUCHIER (A.), [164], professeur à l'Université de Halle (membre perpétuel).
- SUDRE (L.), [659], professeur au collège Stanislas, boulevard Montparnasse, 42 (membre perpétuel).
- TALBERT (F.), [107], professeur à La Flèche ; corr. M. Thoirin, libraire, rue Médicis, 7.

- TAMIZEY DE LARROQUE (Ph.), [115], correspondant de l'Institut, Gontaud, Lot-et-Gar. ; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- TAMSON (G.-J.), [516], professeur, Schieferweg, 4, à Göttingue (Allemagne).
- TARNEAU (Jules), [306], notaire à Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme ; correspondant M. Billard, place Dauphine, 27.
- TAULIER (L.), [366], Francheville, par Tassin (Rhône).
- TEMPIER (D.), [165], archiviste des Côtes-du-Nord, Saint-Brieuc.
- TEMPLIER (Armand), [384], de la librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, 77 (membre perpétuel).
- THOMAS (Antoine), [524], chargé de cours à la Faculté des Lettres de Paris, rue Léopold-Robert, 10.
- THOMPSON (Sir E. Maunde), [193], correspondant de l'Institut, directeur du Musée Britannique, Londres ; correspondants MM. Dulau et Cie, libraires à Londres.
- THURNEYSSEN (Dr R.), [585], chargé de cours à l'Université de Fribourg-en-Brigau; correspondant librairie Bouillon, rue Richelieu, 67 (membre perpétuel).
- TOBLER (Adolf), [60], correspondant de l'Institut, professeur à l'Université de Berlin, Kurfustendamm, 25, Berlin W. ; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15 (membre perpétuel).
- TODD (H.-A.), [613], Columbia College, New-York, États-Unis d'Amérique, (membre perpétuel).
- TORONTO (Bibliothèque de l'Université de), Canada, [638], correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- TOULOUSE (Bibliothèque universitaire de), [597].
- TOYNBEE (Paget), [608], Dorney Wood, Burnham, Bucks, Angleterre, (membre perpétuel); correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- TRIER (Gerson), [54], Fredericksberg 29, Copenhague.
- TUBINGUE (Bibliothèque de l'Université de), [471]; corresp. M. Pedone-Lauriel, libraire, rue Soufflot, 13.
- TURIN (Bibliothèque nationale de), [566]; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- ULBRICH (Dr), [491], Lützowstrasse, 68, Berlin ; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.

- ULRICH (Jacob), [463], professeur à l'Université de Zurich, Suisse.
- UPSAL (Séminaire philologique de l'Université d'), Suède, [501]; corresp. M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.
- VANDER HAEGHEN (F.), [360], bibliothécaire de l'Université de Gand, Belgique.
- VAN HAMEL (A.-G.), [598], professeur de langue et littérature françaises à l'Université de Groningue, Pays-Bas (membre perpétuel).
- VIENNOT (William), [591], boulevard Saint-Germain, 202 (membre perpétuel).
- VILLARD (Th.), [287], conseiller municipal, boulevard Malesherbes, 138
- VOGÜÉ (le marquis de), [110], membre de l'Institut, rue Fabert, 2.
- VOLLMÖLLER (Karl), [363], Werderstrasse, 36, à Dresde; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- WAHLUND (C.), [447], professeur honoraire à l'Université d'Upsal (Suède), (membre perpétuel).
- WATKINSON LIBRARY [685], à Hartford, Connecticut, États-Unis d'Amérique; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- WAROQUÉ (Raoul), [626], 45, avenue des Arts, Bruxelles.
- WEBER (Dr Alfred), [396], Frauenfeld, Suisse (membre perpétuel).
- WECHSSLER (Edouard), [676], Karlsstrasse, 7, à Halle-sur-Saale; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59
- WEIMAR (Bibliothèque de), [153], Allemagne; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- WELTER (H.), [623], libraire, rue Bonaparte, 59.
- WESSELOFSKY (Alex.), [446], professeur à l'Université de Saint-Petersbourg (membre perpétuel).
- WESTENDORP-JUT DE BREUKELERWAARD (P. N.), [652], avenue de Ségur, 11 bis.
- WHITE (George), [40], Ashley House, Epsom, Angleterre.
- WILLEMS (A.), [65], professeur à l'Université de Bruxelles, chaussée de Haecht, 70, Bruxelles.

WULFF (Fr.), [569], professeur agrégé à l'Université de Lund, Suède ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59 (membre perpétuel).

YALE COLLEGE, [415], à New-Haven, États-Unis d'Amérique ; correspondant M. Porquet, libraire, quai Voltaire, 1.

ZURICH (Bibliothèque cantonale de), Suisse, [553].

---

LISTE DES MEMBRES  
DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
POUR L'ANNÉE 1895-96

---

MM. AVRIL (baron d'). BONNARDOT. DIDOT. GAUTIER. HUET. LABORDE (marquis de). LONGNON. MARTY-LAVEAUX. MEYER. MONTAIGLON (de). MOREL-FATIO. MURET.		MM. PARIS. PETIT DE JULLEVILLE. PICOT (É.). RAYNAUD. ROBERT. ROTHSCHILD (baron E. de). ROY. ROZIÈRE (de). RUBLE (baron de). SERVOIS. THOMAS.
---	--	---

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

<i>Président</i> .....	MM. PETIT DE JULLEVILLE.
<i>Vice-présidents</i> .....	BONNARDOT, PARIS.
<i>Administrateur</i> .....	RAYNAUD.
<i>Secrétaire</i> .....	MEYER.
<i>Secrétaire-adjoint</i> ...	HUET.
<i>Trésorier</i> .....	Baron Edm. DE ROTHSCHILD.
<i>Trésorier-adjoint</i> ...	PICOT (É.).

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

# ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

---

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

---

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue à l'École des Chartes, le 16 janvier 1895.

---

*Présidence de M. PARIS, président.*

---

Nouveaux membres : MM. Fontaine (Joseph-Auguste), professeur à Bryn Mawr College, Pensylvanie, États-Unis d'Amérique ; Rath, libraire à Buda-Pest ; Harrasowitz, libraire à Leipzig ; Spirgatis, libraire à Leipzig ; Simmel, libraire à Leipzig (2 exemplaires) ; Léo (Auguste), rue Raynouard, 9 ; la Bibliothèque de l'Université Madison, Wisconsin, États-Unis ; la Bibliothèque Watkinson, à Hartford, Connecticut, États-Unis.

État des impressions : l'*Escoufle*, texte et glossaire tirés, introduction en pages. — *Eustache Deschamps*, t. IX, dix-huit feuilles tirées, la fin du volume en pages. —

*Christine de Pisan*, t. III, trois feuilles tirées ; feuilles 4 à 6 en placards. — *Guillaume de la Barre*, deux feuilles en placards. — *Méliador*, deux feuilles en placards.

Le Conseil fixe à 15 fr. le prix de l'*Escoufle*, papier ordinaire, 30 fr. pour le papier Whatman.

Le Conseil ayant fixé précédemment (juin 1889) à 20 fr. la feuille les honoraires de l'éditeur de l'*Escoufle*, décide qu'une somme de 170 fr. sera attribuée aux héritiers de M. Michelant pour la part de collaboration de ce dernier.

M. G. Paris présente un rapport sur le projet de publication de la chanson de geste des *Narbonnais*, proposé à la Société par M. Suchier (voyez la séance précédente), et conclut à son admission. Le tome I renfermera le texte avec les variantes ; dans le tome II prendront place l'introduction, un texte abrégé du même poème et le glossaire. M. G. Paris est nommé commissaire responsable pour cette publication. Le tirage est fixé à 525 exemplaires, dont 25 sur papier Whatman.

Il résulte des renseignements fournis par M. Picot que les œuvres de Guillaume Alexis formeront deux volumes. Une courte introduction sera placée en tête de chaque pièce. La biographie de l'auteur et le glossaire seront réservés à un second volume.

---



SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue à l'École des Chartes, le 1<sup>er</sup> mai 1895.

---

*Présidence de M. PARIS, président.*

Nouveaux membres : la Bibliothèque d'University-College, à Liverpool, correspondant M. Nutt, libraire à Londres; la Bibliothèque de l'Université de Copenhague, correspondant M. Per Lamm, libraire; MM. Martinus Neijhoff, libraire à La Haye; J.-J. Salverda De Grave, Musen Straat, 7, à La Haye, correspondant, M. Pedone-Lauriel, libraire.

État des impressions : *Christine de Pisan*, t. III, six feuilles tirées, feuille 7 en placards. — *Guillaume Alexis*, t. I, trois feuilles en pages. — *Guillaume de la Barre*; deux feuilles en pages, feuilles 3 et 4 en placards. — *Meliador*, t. I, douze feuilles en pages, feuille 13 en placards. — *Végèce*, t. I, une feuille en placards.

Le tome IX des *Œuvres d'Eustache Deschamps* et le *Roman de l'Escoufle*, qui forment l'exercice de 1894, ont été mis en distribution le mois dernier.

Sur la proposition du secrétaire, le Conseil met à la disposition du directeur de l'École des Chartes, douze volumes choisis entre les publications de la Société pour être distribués aux trois élèves de cette école qui ont obtenu, chacun en son année, le premier rang dans les examens de Pâques.

Le Conseil fixe au 30 mai sa prochaine assemblée générale.

Propositions de publication : par M. F. Wulff, professeur à l'Université de Lund (Suède), les *Vers de la Mort*, par Hélinand, édition en vue de laquelle tous les manuscrits connus de ce poème ont été collationnés. Renvoi à une commission composée de MM. Meyer, Paris, Raynaud;

Par M. G. Paris, *Orson de Beauvais*, chanson de geste, dont le seul manuscrit connu est conservé dans la Bibliothèque Phillipps, à Cheltenham. Renvoi à une commission composée de MM. Longnon, Meyer, Picot.

---

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Tenue à l'École des Chartes, le 30 mai 1895.

---

*Présidence de M. PARIS, président.*

La Société entend la lecture du discours du Président et les rapports du Secrétaire et du Trésorier.

-M. le Président communique à l'Assemblée une lettre par laquelle M. Bonnardot, premier vice-président, décline la présidence.

Sont élus membres du Bureau et du Conseil, pour siéger jusqu'à la prochaine assemblée générale, les membres de la Société dont les noms suivent :

BUREAU

<i>Président.</i> . . . . .	MM. PETIT DE JULLEVILLE.
<i>Vice-présidents.</i> . . . .	BONNARDOT, PARIS.
<i>Administrateur.</i> . . . . .	G. RAYNAUD.
<i>Secrétaire.</i> . . . . .	P. MEYER.
<i>Secrétaire-adjoint.</i> . . . .	G. HUET.
<i>Trésorier.</i> . . . . .	B <sup>ON</sup> E. DE ROTHSCHILD.
<i>Trésorier-adjoint.</i> . . . .	É. PICOT.

CONSEIL

MM. AVRIL (baron d').	MM. MURET.
DIDOT.	ROBERT.
GAUTIER.	ROY.
LABORDE (M <sup>IS</sup> DE).	ROZIÈRE (DE).
LONGNON.	RUBLE (baron DE).
MARTY-LAVEAUX.	SERVOIS.
MONTAIGLON (DE).	THOMAS.
MOREL-FATIO.	

---

*Discours de M. PARIS, président.*

MESSIEURS,

La Société des Anciens textes français a accompli sa vingtième année le 31 décembre dernier. En regardant derrière nous ce passé déjà long, nous avons à nous demander si nous avons bien rempli la tâche que nous nous étions assignée, si les études auxquelles notre

Société est consacrée ont reçu d'elle un réel service, si nous avons de bonnes raisons de continuer l'œuvre commencée et d'avoir confiance dans l'avenir pour la mener à bonne fin.

A coup sûr, nous pouvons être fiers de ce que nous avons fait pendant ces vingt ans, avec des ressources bien modestes, avec un nombre d'adhérents trop restreint, avec un personnel de collaborateurs plus restreint encore. Nous avons publié cinquante-neuf volumes, contenant pour la plupart des textes inédits, en beaucoup plus petit nombre des textes déjà imprimés, mais dont nous avons donné des éditions fort améliorées. La littérature du moyen âge s'y trouve représentée à presque toutes ses époques et sous presque tous ses aspects. La série chronologique s'ouvre par la magnifique reproduction héliographique des *Plus anciens monuments de la langue française* (ix<sup>e</sup>-x<sup>e</sup> siècles). Interrompue pour le xi<sup>e</sup> siècle, dont les rares monuments parvenus jusqu'à nous ont été plusieurs fois imprimés ailleurs, elle reprend au xii<sup>e</sup> et ne s'arrête plus : le xiii<sup>e</sup>, le xiv<sup>e</sup> et le xv<sup>e</sup> siècles lui apportent tous un large contingent, et elle dépasse même le moyen âge proprement dit avec le *Mystère du Vieux Testament*.

Les genres divers de cette littérature si riche et si variée ont aussi, pour la plupart, fourni matière à nos publications. D'abord le plus important, le plus national de tous, l'épopée. Sept chansons de geste ont été par nous imprimées ou réimprimées : le *Couronnement de Louis*, *Aimeri de Narbonne*, la *Mort d'Aimeri*, *Raoul de Cambrai*, *Aioul*, *Élie de Saint-Gilles*, et cette curieuse imitation méridionale de nos poèmes du nord, *Daurel et*

*Beton*. On peut étudier là et la période féodale de l'épopée, avec son héroïsme, sa violence et sa brutalité, éclatants encore sous les remaniements qu'ont trop fréquemment subis les œuvres primitives, et la transformation de cette rude matière entre les mains de poètes moins vigoureux, mais plus raffinés que leurs prédécesseurs, et la réfraction qu'elle subit en pénétrant dans un milieu étranger, et l'immixtion dans cette poésie d'abord uniquement guerrière de l'élément comique et de l'élément romanesque. — Le cycle breton, si intéressant à d'autres points de vue, et dans ses sources cachées que cherchent aujourd'hui à découvrir tant d'explorateurs, et dans l'adaptation imprévue que la société élégante du XII<sup>e</sup> siècle français en fit à l'expression de son idéal et à la peinture de ses mœurs, a été moins bien partagé : nous n'avons imprimé aucun roman en vers de la Table Ronde, et la continuation inconnue du *Merlin* en prose que nous avons mise au jour, précieuse pour les recherches d'histoire littéraire, n'offre pas un grand attrait au simple lecteur. — Il n'en est pas de même des romans d'aventure que nous avons publiés : *Guillaume de Dole* est une œuvre originale et charmante, qui désormais occupera une place des plus honorables dans le musée de notre vieille poésie ; *l'Escoufle*, *Guillaume de Palerme*, *Jean et Blonde*, *la Manekine*, sont des ouvrages qui se lisent avec plaisir et profit, sans parler de l'intérêt particulier qu'apporte aux deux derniers le nom justement illustre de leur auteur, Philippe de Beaumanoir ; *Brun de la Montagne* est curieux comme exemple unique de l'emploi de la forme des chansons de geste pour un récit purement aventureux et fantastique, sans aucun lien

avec le cadre habituel de l'épopée. — La narration poétique imitée de l'antiquité n'a pas pour nous le même genre de charme que les récits propres au moyen âge, mais elle offre un curieux phénomène littéraire et présente beaucoup d'aspects dignes d'étude : nous en avons mis au jour le monument sans doute le plus ancien, au moins dans la forme des vers octosyllabiques accouplés, par là même très intéressant, et rendu plus intéressant encore par les remaniements tout à fait exceptionnels dont il a été l'objet et que nous avons communiqués, le *Roman de Thèbes*, imité de Stace, et qui paraît bien avoir donné l'impulsion aux poèmes postérieurs d'*Énéas* et de *Troie*. — Au-dessous des romans figurent les contes de peu d'étendue, moraux ou plaisants, dont le moyen âge a fait un de ses genres les plus florissants, qui formaient une part essentielle du répertoire du jongleur errant et parvenaient, en se couvrant d'un léger voile allégorique, à se glisser jusque dans la chaire du prédicateur. On trouvera dans nos publications deux versions de la célèbre histoire des *Sept Sages de Rome*, le plus parfait modèle de ce qu'on peut appeler le « roman à tiroirs », cadre dans lequel sont intercalés quinze contes dont plusieurs ont joui, en dehors même de ce cadre, d'une vaste popularité; on y trouvera les *Contes moralisés* du prêcheur anglais Nicole Bozon, qui forment un recueil très riche des « exemples » le plus volontiers allégués dans les sermons.

L'histoire proprement dite est restée un peu en dehors de notre domaine; cependant nous avons fourni, avec la *Chronique du Mont Saint-Michel* et ses amples appendices, un document de valeur à l'histoire de la guerre

de Cent ans, et nous rattacherons à l'histoire le si charmant et si curieux *Débat des hérauts de France et d'Angleterre*, ainsi que le *Voyage du seigneur d'Anglure à Jérusalem*.

La poésie lyrique n'est pas absente de notre liste, mais elle n'y est pas abondamment représentée : pour la période ancienne, de prochains volumes répareront amplement les lacunes existantes aujourd'hui ; mais nous pouvons déjà nous vanter de la belle reproduction héliotypique du plus ancien et du plus précieux de tous nos vieux chansonniers. La poésie lyrique du xv<sup>e</sup> siècle figure, sous sa forme aristocratique, avec le joli recueil des *Rondeaux*, et sous sa forme populaire, avec les *Chansons*, accompagnées de leur musique, dont le succès a été si grand qu'il va falloir les réimprimer.

Entre la poésie lyrique, le roman et la poésie didactique se placent des compositions hybrides, comme la *Panthère d'amours* et l'*Amant rendu cordelier*, l'une froidement allégorique, l'autre spirituellement galante. Les œuvres d'Eustache Deschamps, dont le dernier volume de texte vient enfin de paraître et dont la laborieuse publication ne sera pas un de nos moindres titres à la reconnaissance des savants, penchent décidément vers le genre didactique et satirique. Au contraire, les poésies de Christine de Pisan, organe et reflet d'une société élégante qui certes valait moins que son peintre, tout en participant aussi à l'allégorie et au didactisme, ont parfois un caractère et un sentiment vraiment lyriques, et les ballades qui forment le premier volume de cette collection, si intéressante de toutes façons, auraient eu droit

d'être mentionnées, et en très bon rang, dans la section précédente.

Le genre didactique pur, et, comme il convient, en prose, est excellemment représenté par le *Traité des quatre âges d'homme* de Philippe de Novare, un des livres qu'on devra toujours consulter pour savoir comment nos aïeux du XIII<sup>e</sup> siècle posaient et croyaient résoudre les grandes questions que nous débattons encore : la morale publique et privée, la justice, le devoir, l'éducation et aussi la « courtoisie », grosse affaire pour eux, comme on sait. Philippe était Italien et écrivait en Orient, mais il s'était complètement assimilé à la société qui l'avait adopté, et c'était alors une société toute française qui dominait en Grèce, en Chypre et en Syrie. Ne fût-ce que comme témoignage de cette conquête si rapidement accomplie et si tristement perdue, son livre mériterait la plus sérieuse attention.

La littérature du moyen âge est en bonne partie religieuse et même cléricale, en ce sens que presque tous les écrits d'un caractère religieux sont l'œuvre de clercs. C'est le cas pour les deux légendes que nous avons admises, l'*Évangile de Nicodème*, dont nous avons imprimé trois versions en vers, et la *Vie de saint Gilles*. Ces deux légendes ont cet intérêt particulier qu'elles ont eu une influence sur la poésie profane, l'*Évangile de Nicodème* ayant fourni la base du développement mystique donné au conte, originairement étranger à toute idée religieuse, du merveilleux « graal », et le personnage de saint Gilles ayant pénétré de bonne heure dans l'épopée carolingienne. Les fragments de la *Vie anglo-normande de Saint Thomas de Cantorbéry* n'ont pas en



eux-mêmes un grand intérêt, le poème auquel ils appartiennent étant traduit d'une compilation latine; mais la reproduction en héliogravure des feuillets qui les contiennent met sous les yeux des lecteurs des miniatures extrêmement précieuses et pour l'histoire de l'art et pour la connaissance des détails de la vie sociale au XIII<sup>e</sup> siècle.

Le théâtre sérieux du moyen âge est à peu près uniquement religieux. Nous lui avons fait une large part. Les quarante *Miracles de Notre-Dame par personnages* que nous avons recueillis constituent à peu près toute la production dramatique conservée du XIV<sup>e</sup> siècle : assez faibles comme œuvres littéraires, ils ne sont pourtant pas dénués d'un charme naïf et nous présentent, avec la mise en scène des vieilles légendes dont ils nous offrent souvent des formes très dignes d'étude, un tableau fidèle des mœurs, des idées et du langage de leur temps. L'humble mystère de *Saint Bernard de Menthon* nous montre un spécimen, curieux à plus d'un point de vue, de l'imitation locale, jusque dans les plus petits centres et au profit du saint régional, de la forme dramatique créée avec éclat dans les grandes villes pour la représentation des scènes capitales de l'histoire évangélique. Enfin, l'immense mystère du *Vieux Testament*, ou plutôt la chaîne des quarante-cinq compositions dramatiques réunies sous ce titre, qui nous mène de la création du monde jusqu'à la naissance du Christ, nous offre une série d'œuvres, de valeur inégale, dans lesquelles toute l'histoire d'Israël, comprise comme elle pouvait l'être au XV<sup>e</sup> siècle, se déroule sous nos yeux, plaisamment affublée des costumes et des mœurs du temps : on dirait une suite incomparable de ces belles tapisseries où le

paradis terrestre, le déluge, le passage de la mer Rouge, les exploits de Samson, la gloire de David, la splendeur de Salomon, le triomphe d'Esther, les victoires de Judas Machabée, sont représentés en vastes tableaux avec les mêmes procédés naïfs et les mêmes anachronismes inconscients.

Cette énumération serait bien incomplète si je n'y joignais pas les vingt volumes de notre *Bulletin*. On n'y trouve pas seulement le compte rendu des séances de notre Conseil, les discours et les rapports de nos assemblées générales, la liste de nos membres depuis l'origine. Grâce surtout à l'infatigable zèle de notre secrétaire et aux trésors qu'il a accumulés dans ses visites à tant de bibliothèques françaises et étrangères, on y trouve le dépouillement de manuscrits en très grand nombre, accompagné de textes fragmentaires ou complets et de notices dont plusieurs sont de véritables dissertations. Ce *Bulletin*, réservé aux membres de la Société, forme pour nos adhérents une prime d'une valeur exceptionnelle. Le dernier numéro augmente encore le prix de tous les autres, par la table analytique qu'en a dressée notre administrateur, qui permet à tous de profiter des innombrables renseignements bibliographiques et littéraires dispersés dans les fascicules précédents.

Telle est notre œuvre, Messieurs, et nous avons le droit de la déclarer utile et considérable. Mais nous avons le devoir de reconnaître aussi qu'elle n'a pas complètement répondu à ce que nous avons espéré au début et à ce qu'on pouvait attendre de nous. D'abord, le nombre des volumes publiés est resté pour chaque année et pour l'ensemble au-dessous de ce que nous aurions

souhaité. Cela tient, il est vrai, à ce que le public n'a pas répondu à notre appel avec autant d'empressement que nous avons pu le croire : le nombre de nos adhérents, après avoir atteint assez vite un chiffre convenable, ne l'a point dépassé et l'a même vu s'abaisser notablement. La vente de nos publications en dehors de la Société n'a pas été non plus aussi active que nous avions espéré qu'elle le serait. Mais la tiédeur de l'accueil qui nous a été fait nous est imputable en partie. Nos éditions ne présentent pas toujours assez d'éléments d'attrait pour le lecteur simplement lettré ou d'instruction pour le lecteur érudit. Nos introductions sont en général intéressantes et approfondies, et nous avons tenu à faire suivre chaque ouvrage de lexiques établis avec tout le soin désirable ; mais nos textes, d'ailleurs fort bien constitués, se présentent tout nus, et les curieux comme les savants vont de préférence à des textes enrichis de ces notes abondantes qui facilitent la lecture aux uns et apportent aux autres de précieux matériaux. En outre, nous n'avons publié presque aucune de ces œuvres particulièrement célèbres ou attrayantes qui ont droit de figurer dans toutes les bibliothèques et qui auraient assurément trouvé un plus grand débit que ne l'ont fait la plupart de nos éditions : nous avons laissé à d'autres et la *Chanson de Roland*, et le *Pèlerinage de Charlemagne*, et les poèmes de Chrétien de Troies, et *Aucassin*, et les lais de Marie de France, et le *Roman de Renard*, et les fableaux, et Villehardouin, et Joinville, et le drame d'*Adam*, et Villon ; nous n'avons pas repris aux anciennes éditions, comme nous aurions pu le faire, le *Partenopeus*, la *Vie de saint Thomas* de Garnier, les fables de Marie,

Robert de Clari, Tibaud de Champagne, le *Roman de la Rose*, Adam de la Hale, Charles d'Orléans, Antoine de la Sale; nous avons à peu près complètement laissé de côté, oubliant notre titre de *Société des anciens textes français et provençaux*, la poésie si riche des troubadours, objet hors de chez nous de nombreuses et importantes publications; en sorte que le lecteur qui parcourt notre catalogue se trouve un peu désappointé en n'y voyant figurer presque aucun des titres qui ont surnagé, dans la connaissance générale, du grand naufrage de la poésie du moyen âge. Enfin, nos volumes sont très chers, et l'on a publié en Allemagne des éditions à bon marché, non moins soignées comme texte, et munies de ces commentaires dont on regrette dans les nôtres l'absence presque constante. Nos prix ne pourront s'abaisser que si un nombre plus grand d'adhérents nous permet de livrer chaque volume dans des conditions moins onéreuses; mais nous pouvons essayer d'augmenter ce nombre en nous attachant de plus en plus à donner, à côté d'œuvres qui ont surtout l'intérêt de l'inédit, de ces ouvrages de première importance qui, pour avoir été déjà publiés plusieurs fois, ne méritent pas moins de l'être encore, et à joindre à nos textes des éclaircissements plus multipliés. La difficulté est dans le petit nombre de ceux qui travaillent à l'exécution de notre œuvre, dans les faibles ressources que nous pouvons mettre à leur disposition, dans le souci même de la perfection qui nous guide et qui impose à nos éditeurs avec une préparation exceptionnelle une dépense considérable de temps et d'efforts. Espérons que l'enseignement de la philologie nationale, qui se répand et se fortifie de plus en plus,

changera bientôt notre petite cohorte en une armée aussi vaillante que nombreuse et repandra en même temps plus largement dans le public le goût et l'intelligence de notre vieille littérature. Nous avons fait dans ces vingt années à peu près tout ce que nous pouvions faire dans les conditions où nous étions placés ; le passé est glorieux, le présent est satisfaisant, l'avenir s'ouvre devant nous avec de légitimes espérances.

Messieurs, en parcourant, comme je l'ai fait pour ce rapide inventaire de nos travaux, nos volumes et nos bulletins, j'ai vu passer devant moi bien des noms, bien des figures qui sont intimement liés à l'histoire de notre Société et qui n'y sont plus qu'un souvenir. Combien ont disparu de ceux qui l'ont fondée avec nous ou qui ont participé à ses efforts ! Les uns sont partis pleins de jours, comme Natalis de Wailly, Paulin Paris, Michelant ; d'autres nous ont quittés dans la pleine force de l'âge, comme cet aimable marquis de Queux de Saint-Hilaire, comme Siméon Luce, ce robuste bûcheron qui semblait devoir encore si longtemps continuer sa tâche ; d'autres, enfin, nous ont manqué en pleine jeunesse, comme notre cher Léopold Pannier, dont nul de ceux qui l'ont connu n'oubliera l'esprit charmant et la bonne grâce, comme le baron James de Rothschild, qui fut notre vrai fondateur, et dont la libéralité nous a continué ses bienfaits longtemps après sa mort. Des vingt-quatre membres de notre premier Conseil d'administration, dix seulement se retrouvent dans le Conseil actuel. Je ne puis m'empêcher en leur nom d'adresser un hommage de regret et de reconnaissance à ceux qui ont marché avec eux en tête de la caravane et sans lesquels elle continue coura-

geusement sa route, augmentée de nouvelles recrues, qui bientôt auront remplacé tous les compagnons de la première heure.

La mort, depuis notre dernière réunion, — déjà éloignée de dix-sept mois, — a épargné l'état-major de notre petite troupe, mais elle a frappé plus d'un de ceux qui marchaient avec nous. M. Édouard André, le banquier bien connu, membre perpétuel, M. Delagarde agent de change, M. Doazan, châtelain de Touraine, étaient du nombre de ces amateurs éclairés qui comprennent l'intérêt scientifique et national de notre œuvre et dont le fidèle concours nous permet seul de l'accomplir. M. Audran, professeur au lycée de Belfort, était un de ces précieux auxiliaires que nous donne l'Université, qui savent inspirer aux jeunes gens l'amour de la vieille France et le goût des études historiques et suscitent parfois des vocations dont nous profitons. M. A. Magen, d'Agen, était un érudit et un lettré qui a publié sur sa province des documents intéressants et des écrits d'une solide valeur : il nous appartenait depuis notre fondation. M. de Caussade, conservateur à la bibliothèque Mazarine, était également venu à nous dès les premiers jours ; il s'occupait surtout du xvi<sup>e</sup> siècle, où il aura laissé sa marque par divers travaux et notamment par son édition inachevée de d'Aubigné, mais sa curiosité et son goût littéraire embrassaient aussi le moyen âge, et il était de ceux qui savaient le mieux apprécier le mérite et l'intérêt de nos publications. Enfin nous devons un souvenir particulièrement reconnaissant à M. Thor Sundby, professeur à l'université de Copenhague, lui aussi adhérent de la première heure, qui, non seulement

a travaillé toute sa vie à répandre en Danemark la connaissance et l'amour de la langue et de la littérature française, mais qui a été un des initiateurs les plus méritants de la méthode scientifique appliquée à l'étude et à la constitution des anciens textes français. Son livre sur Brunetto Latino, publié en danois en 1869 et traduit il y a peu d'années en italien, contient sur le grand ouvrage français du célèbre Florentin, le *Trésor*, des remarques extrêmement précieuses. M. Sundby s'est efforcé, ce que n'avait pas fait l'éditeur du *Trésor*, de retrouver les sources de Brunetto, et il en a identifié un très grand nombre, augmenté déjà par ceux qui ont suivi ses traces. Il a montré ainsi qu'en beaucoup de passages le texte, altéré dans les manuscrits suivis par l'éditeur, se laissait facilement restituer par la comparaison avec l'original latin. Ce travail, accompli avec autant d'intelligence que d'érudition, servira nécessairement de point de départ à celui qui voudra donner de cette encyclopédie du XIII<sup>e</sup> siècle, si importante pour l'histoire intellectuelle de l'Italie et de la France, une édition critique et commentée. Souhaitons qu'elle fasse quelque jour partie de nos publications.

Vous allez entendre, Messieurs, les rapports de notre secrétaire et de notre trésorier. Vous verrez que divers volumes d'un intérêt varié sont sous presse ou en préparation ; vous constaterez que notre situation financière est plus satisfaisante qu'elle ne l'a été à plusieurs de nos précédents exercices, et que la vente de nos publications tend quelque peu à s'accroître. C'est donc sous de favorables auspices que la Société des anciens textes français entre dans sa vingt et unième année. L'an prochain

nous pourrons fêter sa majorité : puisse-t-elle, échappée aux périls et aux difficultés du premier âge, fournir pour le bien de la science, pour l'honneur de la vieille France et de la France moderne, une longue et fructueuse carrière !

---

*Rapport sur les travaux de la Société des Anciens textes français pendant l'année 1894, par M. Paul MEYER, secrétaire.*

MESSIEURS,

Le dernier des rapports que j'ai eu l'honneur de soumettre à la Société remonte à dix-huit mois. Nous n'aurions pu, en effet, nous réunir utilement en assemblée générale l'an dernier. L'exercice de 1893 n'a été complété qu'à la fin de l'année 1894 par la publication du roman de *Guillaume de Dole*, et, quant à l'exercice de 1894, il n'y a pas plus de deux mois que les deux volumes dont il se compose ont été mis en distribution. Si, cette fois encore, nous sommes obligés de confesser qu'il y a eu dans nos publications un peu de retard, nous devons du moins nous féliciter d'être maintenant rentrés dans la règle. Nous tenons aujourd'hui notre séance générale à l'époque fixée par nos statuts, ou peu s'en faut, et aucun des volumes dus aux sociétaires n'est resté en arrière.

Pour compléter l'exposé, commencé dans mon précédent rapport, de vos publications de 1893, j'ai tout d'abord à vous entretenir une dernière fois du *Roman de*



*la Rose* ou de *Guillaume de Dole*, ce second titre devant être adopté de préférence pour éviter toute confusion. Si notre attente a été longue, elle a été largement récompensée. Certes, le poème dont M. Servois vient de nous donner la première édition n'était point inconnu. Il y a plus de trois siècles que le savant président Fauchet en signalait l'existence, et, depuis cinquante ans environ, plusieurs érudits français ou étrangers en ont publié des extraits ou des analyses. Mais il fallait que le texte entier fût mis au jour, pour qu'on en pût apprécier tout l'intérêt. C'est le premier poème où on ait eu l'idée d'introduire dans la trame du récit des chansons de genres variés. Ce procédé littéraire, souvent employé depuis, mais avec moins d'art, donne à *Guillaume de Dole* un caractère d'originalité très marqué. C'est ce qu'a parfaitement mis en relief M. Paris dans le très intéressant mémoire sur les chansons citées dans le poème qu'il a joint en appendice à l'introduction de l'éditeur. D'ailleurs, *Guillaume de Dole* se recommande par d'autres mérites. Pour être une œuvre de pure fiction, il n'en a pas moins une valeur véritablement historique. Parmi les personnages qui y jouent un rôle, rôle imaginaire à coup sûr, beaucoup appartiennent à l'histoire, et les circonstances dans lesquelles ils vivent et agissent constituent des tableaux de mœurs d'où la réalité n'est point absente. Il n'est pas de chronique ni de roman qui nous fasse mieux connaître la vie élégante et raffinée, parfois un peu dissolue, de la haute société du XII<sup>e</sup> siècle. Et l'intérêt des descriptions si animées et si précises auxquelles se complait le romancier anonyme s'accroît singulièrement de ce fait que le poème, grâce aux recherches minutieuses et exactes de M. Ser-

vois, peut être daté, à une ou deux années près, des environs de l'an 1200.

L'exercice de 1894 se réduit, comme je l'annonçais dans mon précédent rapport, à deux volumes. L'état de nos finances ne nous permettait pas de faire plus l'an dernier. Ces deux volumes, à la vérité, sont d'assez fortes dimensions. Ils ont, d'ailleurs, comme *Guillaume de Dole*, tout l'attrait de la nouveauté. Le tome IX des poésies d'Eustache Deschamps, promptement mené à bonne fin, grâce à l'activité de l'éditeur, M. G. Raynaud, diffère singulièrement par son contenu des huit volumes précédents. On n'y trouvera ni ballades, ni lais, ni virelais, ni rondeaux. Il est tout entier occupé par le *Miroir de Mariage*, dont on ne connaissait guère que les extraits assez incorrectement publiés par Tarbé. C'est la dernière œuvre de Deschamps, et assurément son œuvre la plus considérable, puisque, bien qu'inachevée, elle renferme plus de douze mille vers. Nous en possédons tout ce que l'auteur en a écrit : à la fin du manuscrit on lit : « De la matiere de ce livre ne traicta l'acteur plus avant, pour maladie qui lui survint, de laquelle il mourut. Dieu lui pardoint a l'ame! Amen. »

C'est bien l'œuvre d'un esprit vieilli et chagrin. Les idées qu'exprime Deschamps sur le mariage sont celles qui avaient cours parmi les lettrés de son temps. Mais, tandis qu'en général elles se traduisent par des scènes d'où l'élément comique n'est point entièrement banni, chez Deschamps elles sont empreintes d'une amertume profonde. Les tableaux qu'il trace de la vie des gens mariés sont, dans leur variété, d'une tristesse désespérante; le mariage spirituel, qu'il oppose au mariage

temporel et qui a ses préférences, offre des perspectives peu séduisantes. L'ouvrage, écrit avec une abondance facile qui dégénère souvent en prolixité, est mal composé. Il y a de longs épisodes que rien ne rattache au plan général. Ce plan même est malaisé à suivre, et on ne devine pas comment l'auteur pensait conclure. Et malgré tout le *Miroir de Mariage* ne laisse pas d'offrir une lecture attachante, au moins en certaines de ses parties. Le vocabulaire en est extrêmement riche. On y peut relever un grand nombre de mots rares ou même uniques. Les traits de mœurs y abondent. Vers la fin, certains chapitres, faiblement reliés à ceux qui précèdent, forment comme une sorte de chronique qui conduit l'histoire assez avant dans le XIV<sup>e</sup> siècle. Le *Miroir de Mariage* appelle une étude que le plan de l'édition ne permettait pas de joindre à ce volume, mais que M. Raynaud ne manquera pas de faire entrer dans l'introduction générale qui occupera la majeure partie du tome dixième.

On m'excusera de passer rapidement sur le *Roman de l'Escoufle*; non pas que le poème soit médiocre : c'est, au contraire, un des plus gracieux romans que nous ayons conservés, l'un de ceux où l'analyse des sentiments intimes est poussée le plus à fond, et certainement il offre un intérêt que ne laissait guère entrevoir l'article qui lui a été consacré dans le tome XXII de l'*Histoire littéraire*. Mais j'ai déjà dit dans un de mes précédents rapports (1889), et de nouveau dans la préface de l'édition, en quelles circonstances je dus entreprendre cette publication, après la mort de M. Michelant qui l'avait proposée à votre Conseil dès 1875, mais qui n'avait jamais

pu nous présenter autre chose qu'une copie pure et simple du manuscrit, et il serait oiseux de le répéter. D'autre part, j'ai rassemblé dans la préface tout ce que j'ai pu trouver de renseignements sur ce poème jusque-là peu connu, et je n'y saurais rien ajouter ici.

Voilà pour le passé; parlons maintenant du présent et de l'avenir. Le présent, c'est l'exercice en cours. Des quatre volumes qui étaient sous presse lors de mon dernier rapport, un seul est encore dans la même condition, avec un certain progrès toutefois. C'est le tome III des *Poésies de Christine de Pisan*. M. Roy n'a plus actuellement les mêmes loisirs que lorsqu'il a entrepris l'édition dont il nous a donné les deux premiers volumes. Il ne faut donc pas s'étonner si la suite souffre d'un retard très excusable. Nous nous estimerons heureux si le troisième volume de Christine peut entrer dans l'exercice courant : s'il n'est pas prêt à temps, il nous sera facile de le remplacer par un autre volume.

Nous avons, en effet, mis sous presse, depuis notre dernière assemblée générale, quatre éditions qui se recommandent par des mérites très divers et nous assurent pour l'avenir des publications pleines de variété. En premier lieu, les œuvres de Guillaume Alexis. J'avais annoncé, lors de notre dernière réunion, l'envoi prochain à l'imprimerie des poésies très dispersées et généralement peu accessibles de cet auteur sur lequel il est opportun de rappeler l'attention. L'édition, préparée de longue main par M. É. Picot, notre zélé trésorier-adjoint, et par M. Piaget, formera deux volumes, dont le premier, depuis plusieurs mois sous presse, est assigné à l'exercice de 1895.

A la fin de l'année dernière, nous avons commencé l'impression de deux ouvrages, inédits l'un et l'autre, mais de genres bien différents : le *Roman de Méliador* par Froissart et le roman provençal de *Guillaume de la Barre*, composé en 1320 par Arnaut Vidal de Castelnaudari. Froissart nous donne, dans sa Chronique et dans le *Dit du Florin*, des détails précis sur le *Roman de Méliador*, qu'il avait composé, après 1381, à la requête de Wenceslas de Bohême, duc de Luxembourg et de Brabant, et dans lequel il avait enchâssé — c'est lui-même qui nous l'apprend — toutes les chansons composées par ce prince. Mais l'ouvrage n'était pas encore achevé lorsque Wenceslas mourut, en décembre 1383 : il ne put être offert à celui qui l'avait commandé, et, par suite, il paraît n'avoir eu qu'une publicité très restreinte. Jusqu'à ces derniers temps on ne le connaissait que par le témoignage de son auteur, lorsque notre confrère et ancien président, M. Longnon, en reconnut quelques fragments dans des feuillets servant de couverture à des registres du XVIII<sup>e</sup> siècle conservés aux Archives nationales. Ces fragments, qui contiennent en tout quelques centaines de vers, furent publiés en 1891 par M. Longnon dans le tome XX de la *Romania*. Mais depuis, par une fortune singulière autant que méritée, M. Longnon a découvert à la Bibliothèque nationale un manuscrit à peu près complet de *Méliador*, qui, enregistré sous un titre inexact, n'avait pas jusqu'ici attiré l'attention. Malgré la perte de quelques feuillets au commencement et à la fin, ce manuscrit offre encore des dimensions fort respectables. Ce qui en reste dépasse trente mille vers. C'est de quoi remplir trois de nos volumes. Je ne vous

en donnerai pas l'analyse. Ceux d'entre vous qui ont lu le gracieux petit livre de M<sup>me</sup> James Darmesteter sur Froissart y ont trouvé un résumé élégant et concis du roman tout récemment recouvert. Espérons qu'ils ne s'en tiendront pas là et qu'ils auront à cœur de lire le poème lui-même dans l'édition qu'imprime M. Longnon et dont le premier volume paraîtra cette année.

Le *Roman de Guillaume de la Barre* ne semble pas avoir été beaucoup plus répandu que *Méliador*. Ce n'est pas une raison de le mépriser. Notre point de vue, dans l'appréciation des œuvres du moyen âge, n'est pas celui des contemporains. Nous savons nous intéresser aux œuvres les plus ennuyeuses, pourvu qu'elles nous apprennent quelque chose de nouveau. Or *Guillaume de la Barre*, daté exactement, conservé par un manuscrit également daté et postérieur de très peu d'années à la composition du roman, a beaucoup à nous apprendre. Il prend place à une époque où la littérature provençale est d'une pauvreté désespérante. Il remplit en partie un grand vide. Il offre, par cela seul qu'il est daté, une matière intéressante aux recherches linguistiques. Ce sont là des considérations qui doivent nous rendre indulgents pour l'histoire assez compliquée qui se déroule péniblement dans les quatre mille huit cents vers du poème. D'autant plus qu'il y a dans ce récit un épisode qui, pour le fond, est identique à l'une des nouvelles du *Décameron*, celle du comte d'Anguersa (deuxième journée, huitième nouvelle). Il n'est, certes, pas de l'invention d'Arnaut Vidal, cet épisode, et c'est même ce qui en fait le mérite; mais il nous fournit, avant Boccace, un témoignage sur l'existence d'un conte, probablement oral, que le rimeur lan-

guedocien et le grand prosateur florentin ont reproduit indépendamment l'un de l'autre. Ce simple épisode suffirait à donner à *Guillaume de La Barre* une valeur documentaire, comme on dit aujourd'hui. Le manuscrit unique du poème fait actuellement partie de l'incomparable bibliothèque du château de Chantilly. J'en avais pris copie il y a près de trente ans, lorsqu'il fut mis en vente par le libraire Potier, bien connu des bibliophiles. Mgr le duc d'Aumale a bien voulu m'autoriser à collationner sur son manuscrit cette copie prise un peu à la hâte. Je lui adresse ici, au nom de la Société, mes sincères remerciements. *Guillaume de La Barre* est notre seconde publication provençale. La première, le poème de *Daurel et Beton*, remonte à quinze ans. Le nombre de nos adhérents dans les départements du Midi est si limité que nous croyons devoir réserver à la littérature des pays de langue d'*oui* nos efforts et nos faibles ressources.

Nous venons, enfin, de mettre sous presse un ouvrage proposé à votre Conseil il y a plusieurs années, mais qui n'est arrivé que dans ces derniers temps à prendre une forme définitive. C'est, en 1888 <sup>1</sup>, en effet, que MM. Ulysse Robert et Fœrster nous proposèrent la publication de la traduction en vers, par Jean Priorat de Besançon, du traité *De re militari* de Végèce. M. Fœrster ayant ultérieurement renoncé à collaborer à cette édition, M. Robert reprit le projet à son compte. Mais Priorat n'a pas traduit directement l'œuvre de Végèce : il s'est borné à mettre en rimes la traduction en prose que Jean de Meung avait faite du *De re militari* à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

1. Voy. la séance du 28 juin 1893.

Votre Conseil a donc pensé que la traduction en prose devait précéder, dans l'édition, la traduction en vers. M. Robert a modifié son plan en ce sens. L'édition formera deux volumes : la version de Jean de Meung occupera le premier, celle de Priorat le second.

Vous voyez, Messieurs, que les exercices de 1895 et de 1896 sont amplement assurés. Pour plus de sécurité nous livrerons à l'impression dès cette année un ou deux ouvrages choisis entre ceux qui ont été, en ces derniers temps, proposés à notre Conseil, et dont je me bornerai, de peur d'allonger outre mesure ce rapport, à vous donner la liste :

*Les Chansons de Gace Brulé*, proposition faite par M. Huet, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale et secrétaire-adjoint de la Société. Cette édition formera un assez mince volume.

*La Chanson des Narbonnais (Département des Enfants Aymeri et Siège de Narbonne)*, proposition faite par M. H. Suchier, professeur à l'Université de Halle, à qui nous devons l'édition des poèmes de Beaumanoir. Deux volumes.

*Orson de Beauvais*, chanson de geste dont l'unique manuscrit fait partie de la Bibliothèque Phillipps, à Cheltenham. Proposition faite par M. G. Paris. Un volume.

*Les Vers de la Mort*, par Hélinand; proposition faite par M. Fr. Wulff, professeur à l'Université de Lund. Un volume.

Si, à tous ces projets, nous ajoutons les ouvrages en plusieurs volumes, dont nous n'avons point encore achevé la publication, et qui ont naturellement le pas



sur les éditions non encore commencées, vous reconnaîtrez sans doute que ce ne sont ni les matériaux ni les collaborateurs qui nous manquent. Ceux qui, en 1875, ont mis en commun ce qu'ils avaient d'activité et d'expérience pour accomplir l'œuvre en vue de laquelle notre Société a été fondée, étaient jeunes encore ou du moins dans la force de l'âge. Pendant les vingt années qui se sont écoulées depuis lors plusieurs de ces travailleurs de la première heure nous ont quittés avant le temps : le discours que vous venez d'entendre a rappelé leurs noms. Ceux qui restent sur la brèche se consolent de vieillir en voyant surgir autour d'eux de jeunes générations de savants qui continueront leur œuvre en la perfectionnant toujours.

L'an dernier la Société, fondée en 1875, a accompli la vingtième année de son existence. Pendant ces vingt années nous avons publié soixante volumes. Toutes les époques et toutes les branches de l'ancienne littérature française s'y trouvent représentées. Presque toutes nos publications sont des éditions princeps. Si, dans un très petit nombre de cas, pour Beaumanoir, *Raoul de Cambrai*, *le Couronnement de Louis*, nous avons donné des textes déjà édités, c'est que les éditions antérieures étaient absolument insuffisantes.

Parallèlement à la série croissante de nos éditions, nous avons publié dans le *Bulletin* une longue série de notices et de dissertations qui serviront à nos successeurs et qui déjà ont fourni en dehors de nous les éléments de plus d'une publication d'anciens textes français. Aucune des nombreuses Revues consacrées à la philologie romane qui paraissent en France ou à l'étranger n'a autant fait pour

la bibliographie de notre ancienne littérature. Au *Bulletin* de 1894 nous avons joint deux tables alphabétiques, l'une pour les matières contenues dans toutes ces notices, l'autre pour les manuscrits décrits ou cités. Ç'a été notre manière, utile à la fois et peu coûteuse, de célébrer notre vingtième anniversaire.

---

*Rapport sur le compte des recettes et des dépenses de la Société pendant l'année 1894 et pendant les cinq premiers mois de 1895; par M. É. PICOT, trésorier-adjoint.*

MESSIEURS,

Le compte que j'ai l'honneur de vous présenter aujourd'hui porte sur une période de dix-sept mois. Pendant cette période nous avons vu se confirmer et se développer les résultats que nous vous faisons connaître à la fin de l'année 1893. D'une part, nos ressources se sont trouvées amoindries par la conversion de la rente 4 1/2 pour 100 et par la diminution, malheureusement constante, du nombre de nos adhérents; mais, d'autre part, grâce aux mesures libérales précédemment adoptées par votre Conseil et grâce aussi, nous devons le reconnaître, au zèle et au dévouement des représentants de la maison Didot, nos ventes en librairie ont continué de progresser et ont atteint un chiffre dont elles n'avaient jamais approché.

Avant de vous donner le compte définitif de 1893, je dois, comme les années précédentes, enregistrer divers encaissements qui se rapportent à des exercices antérieurs. Ces encaissements, dont il n'est que juste de reporter l'honneur à notre administrateur et aux agents de la grande maison de librairie qui a bien voulu nous prêter son concours, se sont montés à 25 fr. pour 1884; à 50 fr. pour 1885; à 25 fr. pour 1886; à 75 fr. pour chacune des années 1887 et 1888; à 50 fr. pour chacune des années 1889 et 1890; à 100 fr. pour 1891; à 175 fr. pour 1892; soit, ensemble, à 625 fr. Il y a eu là une ressource tout à fait exceptionnelle et qui ne pourra se renouveler, puisque les quittances impayées ont été étudiées avec soin et que ceux des retardataires qui ne se montraient pas disposés à s'acquitter envers nous, ont été définitivement rayés de la liste des membres de la Société.

#### EXERCICE 1893.

Nous avons, sur cet exercice, au 28 décembre 1893, un solde actif de 3,453 fr. 46. Nous avons encaissé depuis vingt-deux cotisations de 25 fr., soit 550 fr., une cotisation de 50 fr., enfin la souscription ministérielle de 750 fr.; ensemble 1,350 fr. Cette somme, jointe au solde précédent et aux versements opérés par les retardataires, nous a donné pour terminer l'année 1893, un total de 5,428 fr. 46 c.

Nous devons placer en regard des encaissements qui viennent d'être énumérés une somme de 173 fr. pour nos frais généraux; nous devrions y placer aussi une partie

de la somme qui figure au chapitre des remises; mais l'impossibilité où nous sommes de répartir exactement la dépense que nous avons faite de ce chef pendant les dix-sept mois qui viennent de s'écouler, nous forcera de l'énoncer en bloc.

Le *Roman de la Rose* ou de *Guillaume de Dole*, qui a complété l'exercice 1893, nous a coûté, pour l'impression, 2,387 fr. 90; pour le cartonnage, 596 fr. 25; soit, au total, 2,984 fr. 15 c. M. G. Servois a bien voulu renoncer en notre faveur à ses honoraires d'éditeur; vous tiendrez, j'en suis sûr, Messieurs, à vous associer aux remerciements que je me permets de lui adresser en votre nom.

Après le paiement d'une somme de 265 fr. 55, pour le n° 2 du *Bulletin* de 1893, il nous est resté en fin de compte, sur cet exercice, un solde actif de 2,005 fr. 76 c. Vous allez voir dans un instant, Messieurs, quel emploi nous avons cru en devoir faire.

#### EXERCICES 1894 ET 1895.

Nous ne pourrions séparer ces deux exercices qu'en faisant des recherches compliquées et en nous livrant à des groupements de chiffres qui ne correspondraient pas à la réalité des choses, puisque, pour une partie de nos recettes et de nos dépenses, les deux années se sont trouvées confondues.

Nous avons eu à porter au crédit de notre compte capital six trimestres de nos rentes; mais, par suite de

la conversion à laquelle nous avons déjà fait allusion, l'importance de ces trimestres a varié et a notablement diminué. Nous n'avons plus touché qu'un seul trimestre de notre ancienne rente 4  $\frac{1}{2}$  pour 100, soit 211 fr. Notre revenu annuel qui, pour ce type de rente, était de 844 fr., s'est trouvé réduit à 656 fr., soit 188 fr. en moins. Nous avons encaissé cinq trimestres sur le taux réduit à 3  $\frac{1}{2}$  pour 100, soit au total 820 fr. Les six trimestres de notre ancienne rente 3 pour 100 amortissable ont produit ensemble 567 fr. 50.

Nous avons touché, pour la vente d'un reliquat de 0 fr. 444 de rente, une somme de 13 fr. 60.

Vous savez, Messieurs, que nous ne nous sommes jamais résignés qu'à regret à des emprunts forcés à notre compte capital, et nous avons toujours eu, sinon l'espoir, du moins le désir de restituer à ce compte les sommes que nous avons été contraint d'en distraire. Il nous a semblé que les circonstances exigeaient impérieusement un retour à nos anciennes pratiques et que nous devions essayer de combler, dans la mesure du possible, la brèche faite à nos finances par la conversion de 1894. Grâce au solde actif de 1893, nous avons pu acheter une première fois 30 fr. de rente 3 pour 100 amortissable, au prix de 989 fr. 90, et, une seconde fois, 30 fr. de rente 3 pour 100 perpétuelle, au prix de 1,002 fr. 60. Nous avons détaché déjà, sur la première, cinq coupons trimestriels, soit 37 fr. 50; sur la seconde, trois coupons, soit 22 fr. 50.

Un petit titre de 15 fr. de rente 3 pour 100 amortissable que nous possédions précédemment, nous ayant été remboursé au prix de 500 fr. net, nous avons dû le

remplacer. Nous avons acheté 15 fr. de rente 3 pour 100 perpétuelle qui nous ont coûté 533 fr. 80.

En résumé, Messieurs, le revenu de nos rentes s'élevait il y a dix-sept mois à 889 fr. ; la conversion l'a réduit à 701 fr. ; nous l'avons relevé à 761 fr. La réduction annuelle est encore de 128 fr.

A notre compte capital figure en outre, au moins théoriquement, une somme de 700 fr., provenant des versements opérés par deux membres perpétuels (500 fr.) et de vingt droits d'entrée (200 fr.).

Les ressources ordinaires que nous fournissent les cotisations s'élèvent : pour 1894, à 6,000 fr. 15, produit de deux cent quarante souscriptions de 25 fr. et 200 fr., produit de quatre souscriptions à des exemplaires de luxe ; pour 1895, à 500 fr. 10, produit de vingt souscriptions de 25 fr. ; ensemble : 6,800 fr. 25.

Le chapitre réellement satisfaisant de notre compte est celui qui concerne nos ventes en librairie. Nous avons encaissé, de ce chef, 3,619 fr. 10. Vous savez déjà, Messieurs, comment nous avons pu réaliser cette recette. Nous le devons surtout aux facilités que nous avons accordées aux acheteurs de collections. Votre Conseil leur a donné gratuitement un certain nombre de nos publications, lesquelles par suite ne figurent pas dans la liste annexée au présent rapport. Nous espérons que l'Assemblée voudra bien nous autoriser à persévérer dans cette voie ; mais nous ne nous dissimulons pas que ces concessions gracieuses ne sont qu'un moyen un peu précaire d'équilibrer nos budgets. L'entier épuisement des *Chansons* du xv<sup>e</sup> siècle ne nous permettra plus de fournir de collections complètes, en sorte que la réimpression

de ce volume est devenue tout à fait urgente. Il faut remarquer aussi que le chiffre de plus en plus restreint de notre tirage ne laisse disponible, pour la vente ou les dons, qu'un nombre relativement peu important d'exemplaires.

Nous aurons achevé l'énumération de nos recettes en mentionnant un boni de 1 fr. 65, que nous ont laissés les sommes reçues pour l'expédition franco de nos volumes.

Nous arrivons, Messieurs, au compte de dépenses. Nous vous avons déjà fait connaître celles qu'ont nécessitées l'achat de 60 fr. de rente et le rachat des 15 fr. de rente amortis. Nos frais généraux se sont élevés à 394 fr. 65 ; les remises aux libraires ont été de 485 fr. Les deux numéros du *Bulletin* de 1894 ont coûté ensemble 681 fr. 20.

Un tirage extraordinaire de deux des planches de l'*Album des anciens monuments* nous est revenu à 25 fr. Vous verrez, dans le détail des ventes, que la plus grande partie de cette somme nous est déjà rentrée, et nous avons encore des exemplaires disponibles.

Le tome IX des *Œuvres de Deschamps* nous a coûté, pour l'impression, 2,457 fr. 70 ; pour le cartonnage, 505 fr. 50 ; ensemble : 2,963 fr. 60.

Le *Roman de l'Escoufle* a nécessité une dépense de 2,455 fr. 75 pour l'impression, et de 503 fr. pour le cartonnage. De plus, une somme de 170 fr. a été versée, à titre d'honoraires, aux héritiers de M. Michelant.

Le prix de revient de ces deux volumes aurait été sensiblement plus élevé si, cette fois encore, M. Paul Meyer et M. Gaston Raynaud n'avaient renoncé aux honoraires qui leur étaient dus. Si nous ne sommes pas surpris

d'un désintéressement dont les deux savants éditeurs nous ont donné tant de preuves, nous n'en sommes pas moins touchés et reconnaissants.

Si j'ajoute à ces débours une somme de 34 fr. 50 payée pour divers clichés destinés aux *Œuvres de Guillaume Alexis*, j'aurai terminé l'énumération de nos dépenses. Elles se montent au total à 10,418 fr. 60 et laissent un solde actif de 4,480 fr. 26, auquel viendront s'ajouter

## SITUATION DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS

### DOIT

#### COMPTE DES RENTES.

Rente 3 o/o amortissable : achat de 30 fr. de rente .....	989 90	
Rente 3 o/o perpét. : achat de 30 fr. de rente 1,002 60		} 1,516 40
— — de 15 fr. de rente 513 80		

#### FRAIS GÉNÉRAUX.

Frais divers 1893.....	173 "	} 567 65
Frais divers 1894.....	394 65	

#### REMISES AUX LIBRAIRES

Bonifications à divers.....	485 "
-----------------------------	-------

#### BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ.

1893, n° 2, facture Marchessou.....	265 55	} 946 75
1894, n° 1, facture Marchessou.....	324 05	
1894, n° 2, facture Marchessou.....	357 15	

#### ALBUM DES ANCIENS MONUMENTS.

Tirage de 25 épreuves de 2 planches :

Facture Eudes et Chassepot.....	25 "
---------------------------------	------

---

*A reporter*.....fr. 4,530 70



les souscriptions ministérielles pour 1894 et 1895, puis le montant des cotisations de 1895, qui n'ont pas encore été encaissées.

Ces ressources nous permettront d'attribuer trois volumes à l'exercice 1895.

J'ai l'honneur, Messieurs, de mettre sous vos yeux une situation détaillée de nos finances à ce jour :

### ACTES FRANÇAIS AU 30 MAI 1895

#### AVOIR

Solde créditeur au 28 décembre 1893..... fr. 3,453 46

#### COMPTE CAPITAL :

Rente de 0 fr. 444 de rente 4 1/2 0/0.....	13 60	
Remboursement de 15 fr. rente 3 0/0 amortissable .....	500 »	1,213 60
Reçu de 2 membres perpétuels.....	500 »	
Reçu 20 droits d'entrée pour 1894 et 1895..	200 »	

#### COMPTE D'INTÉRÊTS :

Trimestre sur fr. 844, rente 4 1/2 0/0.....	211 »	
Id. 656, rente 3 1/2 0/0.....	820 »	
Id. 45, rente 3 0/0 amortis.	11 25	1,158 50
Id. 75, rente 3 0/0 amortis.	93 75	
Id. 30, rente 3 0/0 perpét. .	22 50	

#### COMPTE DES SOUSCRIPTIONS :

Souscription pour 1884 25 fr .....	25 »
Id. 1885 — .....	50 »
Id. 1886 — .....	25 »
Id. 1887 — .....	75 »
Id. 1888 — .....	75 »
Id. 1889 — .....	50 »
Id. 1890 — .....	50 »
Id. 1891 — .....	100 »
Id. 1892 — .....	175 »
Id. 1893 — .....	550 »

*A reporter*..... fr. 1,175 » 5,825 56

*Report* ..... fr. 4,530 70

ROMAN DE LA ROSE, OU DE GUILLAUME DE DOLE.

Facture Marchessou. . . . .	2,387 90	}	2,984 15
Facture Engel. . . . . " . . . . .	596 25		

ŒUVRES D'EUSTACHE DESCHAMPS, t. IX.

Facture Marchessou. . . . .	2,457 70	}	2,963 20
Facture Engel. . . . .	505 50		

ROMAN DE L'ESCOUFLE.

Facture Marchessou. . . . .	2,455 75	}	3,128 75
Facture Engel. . . . .	503 »		
Honéraires payés aux héritiers Michelant. . . . .	170 »		

ŒUVRES DE GUILLAUME ALEXIS.

Facture Fernique pour clichés. . . . . 34 50

---

*A reporter* ..... 13,641 30

				1,175	»	5,825 56
1	Id.	1893	50 fr.....	50	»	
	Souscription ministérielle	1893	.....	750	»	8,675 25
240	souscriptions pour	1894	25 fr....	6,000	15	
4	Id.	1894	50 fr.....	200	»	
20	Id.	1895	25 fr.....	500	10	

COMPTE DES VENTES :

	<i>Bulletin</i> : numéros divers.....	41	25
10	ex. <i>Album des plus anciens Monuments</i> . . .	180	»
	Planches détachées.....	20	»
10	ex. <i>Brun de la Montagne</i> . . . . .	25	»
2	— <i>Miracles de Notre Dame</i> , tome I. . . . .	7	»
2	— <i>Id.</i> tome II. . . . .	7	»
2	— <i>Id.</i> tome III . . . . .	7	»
4	— <i>Id.</i> tome IV . . . . .	17	»
3	— <i>Id.</i> tome V . . . . .	12	»
7	— <i>Id.</i> tome VI . . . . .	32	»
10	— <i>Id.</i> tome VII. . . . .	47	»
14	— <i>Id.</i> tome VIII. . . . .	82	50
10	— <i>Guillaume de Palerne</i> . . . . .	50	»
12	— <i>Sept Sages de Rome</i> . . . . .	48	»
10	— <i>Aiol</i> . . . . .	60	»
9	— <i>Débat des Hérauts d'armes</i> . . . . .	45	»
11	— <i>Œuvres d'Eustache Deschamps</i> , t. I. . .	62	33
11	— <i>Id.</i> t. II. . . . .	62	33
12	— <i>Id.</i> t. III.. . . .	68	33
12	— <i>Id.</i> t. IV.. . . .	68	33
14	— <i>Id.</i> t. V... . . . .	80	33
18	— <i>Id.</i> t. VI.. . . .	110	33
19	— <i>Id.</i> t. VII. . . . .	110	37
13	— <i>Id.</i> t. VIII . . . . .	78	»
11	— <i>Id.</i> t. IX.. . . .	66	»
13	— <i>Voyage à Jérusalem</i> . . . . .	65	»
12	— <i>Chronique du Mont Saint-Michel</i> , t. I. .	72	»
16	— — t. II. . . . .	90	»
10	— <i>Élie de Saint Gilles</i> . . . . .	40	»
10	— <i>Daurel et Beton</i> . . . . .	40	»
9	— <i>Vie de saint Gilles</i> . . . . .	45	»
14	— <i>L'Amant rendu cordelier</i> .....	70	»
14	— <i>Raoul de Cambrai</i> . . . . .	105	»
2	— <i>Dit de la Panthère d'amours</i> . . . . .	6	»
11	— <i>Œuvres de Beumanoir</i> , 2 volumes....	137	50

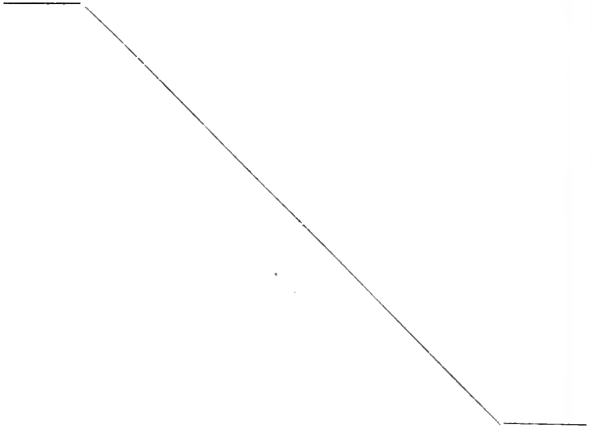
---

*A reporter*..... 2,063 60 14,500 81

*Report*..... 13,641 30

4,480 26

SOLDE



18,121 56

	Report. . . fr.	2,063 60	14,500 81
11 —	<i>Mort d'Aymeri de Narbonne</i> . . . . .	55 »	
12 —	<i>Évangile de Nicodème</i> . . . . .	48 »	
4 —	<i>Vie de saint Thomas de Cantorbery</i> . .	25 »	
13 —	<i>Œuvres poétiques de Chr. de Pisan</i> , t. I.	65 »	
16 —	<i>Id.</i> t. II	80 »	
15 —	<i>Roman de Merlin</i> , 2 volumes . . . . .	150 »	
15 —	<i>Aymeri de Narbonne</i> , 2 volumes . . . . .	150 »	
13 —	<i>Mystère de saint Bernard de Menthon</i> .	52 »	
12 —	<i>Quatre Ages de l'Homme</i> . . . . .	42 »	3,619 10
43 —	<i>Couronnement de Louis</i> . . . . .	322 50	
12 —	<i>Contes de Nicole Bozon</i> . . . . .	90 »	
14 —	<i>Rondeaux et autres Poésies</i> . . . . .	56 »	
5 —	<i>Roman de Thèbes</i> , 2 volumes . . . . .	75 »	
5 —	<i>Chansonnier Saint-Germain</i> . . . . .	100 »	
42 —	<i>Roman de la Rose, ou de Guil. de Dôle</i> .	200 »	
5 —	<i>Roman de l'Escoufle</i> . . . . .	45 »	

VERSEMENTS POUR L'ENVOI FRANCO DES VOLUMES :

Reçu de divers. . . . .	55 85
Frais divers chez MM. Didot. . . . .	54 20

Bénéfice . . . . . 1 65

Total. . . Fr. . 18,121 56

## PRIÈRE A LA VIERGE

EN VERS DÉCASYLLABIQUES ACCOUPlés.

---

Dans la notice du manuscrit 620 de la Bibliothèque municipale de Chartres<sup>1</sup>, j'ai cité quelques vers d'une prière à la vierge en vers décasyllabiques rimant deux par deux dont j'ai pu indiquer quatre copies : le ms. de Chartres objet de la notice, un ms. de Lyon (n° 584) un ms. de Paris (fr. 15212), et un ms. de Troye (1905). C'est la pièce qui commence dans le ms. de Chartres, par le vers : *Trés haute dame (ou o belle dame) Virge empereriꝝ.*

La liste des manuscrits de cette poésie n'était pas complète. J'ai oublié de mentionner le manuscrit Bibl. nat. fr. 20039 qui renferme les dix-huit premiers vers de la même pièce, précédés de huit vers octosyllabiques que je n'ai point remarqués ailleurs. Ces vingt-six vers sont écrits au verso du fol. 124, entre les deux poèmes que renferme le manuscrit. Le premier de ces poèmes est la *Bible* d'Herman de Valenciennes<sup>2</sup> ; l'autre est le roman (en forme de chanson de geste), de Vespasien, ou de la prise de Jérusalem. L'écriture de la poésie à la Vierge paraît être de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Elle est très personnelle et assez bizarre. L'*u* y est fait de deux façons, tantôt à la manière ordinaire, tantôt comme un *y*. Cette seconde forme se rencontre : 1° au commencement des mots (*virge* 1, 12<sup>3</sup>, *vie* 17, *ver* 23); 2° dans *nule* 5, *Deu* 6, 10, 20, *Deus* 14, 23. On pourrait relever d'autres particularités. En somme, ce n'est pas l'écriture d'un scribe de profession. La graphie présente quelques traits nota-

1. *Bulletin*, XX (1894), 54.

2. Déjà été cité dans notre *Bulletin* (1889 p. 83).

3. Au v. 20 *virge* est écrit avec l'*u* ordinaire.

bles : *am*, *an*, pour *en*, 7, 14, 25; *ampereriz* 9, 11, *amgeneriz* 10, *amfantas* 20; *reamsis* 16; le ms. paraît venir du Barrois. Notons encore la chute de l's avant une explosive, *tritor* 15, *etremges* 23, *recous* 26, pour *tristor*, *estranges*, *rescous*, fait dont les exemples ne sont pas rares au XIII<sup>e</sup> siècle, voy. *Romania*, I, 426, note; XVIII, 572; XIX, 459. Voici le texte :

Sente Marie, virge pure,  
Raïgne, douce criature,  
Benoite par toute tampoire,  
4 De ton chier, fil lou roi de gloire,  
Seule, sans nule autre aliance,  
Deu mere et file, sanz doutance,  
8 Singguler am comparison,  
Seule sanz per, sanz conpegnon.  
Hee! bele douce dame, raïgne ampereriz,  
Qui de Deu futes mere et amgeneriz,  
Ampereriz de rois et de raiïgnes,  
12 Virge des virges et gloire des mechignes,  
Loer te doive[n]t toutes les criatures  
Que Deus a fetes an rainable figure,  
Quar la tritor que Heve nos aporta  
16 Nos reamsis, dame, tis fruiz le letta <sup>1</sup>.  
Mor[t] porta Eve, dame, tu portas vie,  
Ta sentez <sup>2</sup> pasa sa felonnie;  
Sor toutes autres fu ta merite bele;  
20 Tous tens fus virge, Deu amfantas pucele.  
Autres porterent plusors terriens rois :  
Tu portas, dame, le roi de toutes lois.  
Deus ne fu mie ver ton sent cors etremges,  
24 Li rois dou ciel qui est sires des anges  
Am toi pringt char et sanc tamt precious  
Que touz li monz am fu de mort recous <sup>3</sup>.

1. Mauvaise leçon; ms. de Lyon *Jhesus tes fils en joie la mua*.

2. Corr. *sent[e]e*, sainteté.

3. Le copiste s'est arrêté là laissant la fin de la ligne en blanc.

Il y a une ressemblance évidente entre le début de cette poésie et une prière à la Vierge, en vers octosyllabiques, qui paraît avoir été composée en Limousin, et que j'ai publiée dans un volume précédent de notre *Bulletin* (année 1881, p. 53). J'en reproduis quelques vers :

- 1 Domna, raïna enpeiraritz,
- 2 De Dieo maer e engendraritz,
- 3 Tu iest de rey e de rayna
- 4 Emperairit e medecina...
- 11 A! domna, bet deven laouar
- 12 Las creaturas e ondrar
- 13 Cui Dieus n'a dat entendement...
- 19 Que Eva la mort aportet
- 20 E Dieus per ti la restauret.

L'imitation se poursuit par toute la pièce.

Je terminerai cette note par une remarque sur le ms. fr. 20039. A la fin de chacun des deux poèmes qu'il renferme se lisent ces deux vers (fol. 123 v<sup>o</sup> et 164 v<sup>o</sup>) :

Guerris m'escrist : Diex li otroit  
Honor et bien ou que il soit ! Amen.

Il est intéressant de constater que nous possédons un autre manuscrit de la main du même copiste. C'est le ms. L. V. 44 de la bibliothèque nationale de Turin<sup>1</sup> qui renferme la *chanson des Saines* et le poème de *Blanchandin*. A la fin de chacun de ces deux poèmes se lisent les deux vers précités<sup>2</sup>. Les deux manuscrits ont, l'un comme l'autre, trente lignes à la page.

Paul MEYER.

2. Anciennement K. I. 35, catal. de Pasini, II, 496.

1. *Blanchandin et l'Orgueilleuse d'amour*, p. H. Michelant, p. 209.



BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

ANCIENS TEXTES FRANÇAIS



PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES



SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue à l'École des Chartes, le 4 juillet 1895.



*Présidence de M. PETIT de JULLEVILLE, président.*



État des impressions : *Guillaume de la Barre*, trois feuilles en pages, feuille 4 en placards ; — *Méliador*, t. I, seize feuilles tirées, feuille 17 en pages.

M. G. Paris fait savoir au Conseil que la lettre par laquelle M. Bonnardot déclinait la présidence ne lui est parvenue que le jour de l'assemblée générale, qu'il n'a pu, par conséquent, agir auprès de M. Bonnardot pour le faire revenir sur sa décision. Il espère que cette décision n'est pas définitive.

Le Conseil décide la mise sous presse de la chanson de geste des *Narbonnais*, dont l'éditeur est M. Suchier (voir la séance du 16 janvier), et celle des poésies de Gace

Brulé, éditeur M. G. Huet (voir la séance du 21 novembre 1894).

M. P. Meyer fait un rapport sur le projet de publication des *Vers de la Mort*, d'Hélinand, proposé par M. F. Wulff (voir la séance du 1<sup>er</sup> mai), et conclut à son admission. Ces conclusions sont adoptées et M. Meyer est nommé commissaire responsable pour cette publication, dont le tirage est fixé à 500 exemplaires, dont 25 sur papier Whatman.

M. Paris entretient le Conseil de la nouvelle édition des *Chansons françaises* du xv<sup>e</sup> siècle, à laquelle M. Picot veut bien prêter son concours et dont M. Gevaert reverra la partie musicale. Il est convenu que la musique prendra place dans le texte en tête de chaque pièce.

---

## SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue à l'École des Chartres le 27 novembre 1895.

---

*Présidence de M. BONNARDOT, vice-président.*

Nouveaux membres : la bibliothèque de l'Université, à Aberdeen, corresp. M. Welter, 59, rue Bonaparte; M. Georges C. Keidel, à l'Université John Hopkins, Baltimore, même correspondant. MM. Simmel et C<sup>ie</sup>, libraires à Leipzig, souscrivent à un troisième exemplaire.

État des impressions : *Christine de Pisan*, t. III, sept feuilles tirées, feuilles 8 à 13 en placards; — *Guillaume*

*Alexis*, trois feuilles tirées, feuilles 4 à 7 en placards; — *Guillaume de la Barré*, quatre feuilles en pages; — *Méliador*, t. I, texte entier imprimé, t. II, huit feuilles tirées, feuilles 9 à 14 en bon à tirer; — *Végèce*, une feuille tirée, feuilles 2 et 3 en pages; — *Les Narbonnais*, deux feuilles en pages, feuille 3 en placards.

Le Conseil décide que l'exercice de 1895 sera composé de *Guillaume de la Barre* et des deux premiers volumes de *Méliador*.

Le Conseil a été informé en son temps de la mort de M. de Montaiglon, décédé à Tours le 1<sup>er</sup> septembre dernier. M. le Président rappelle que M. de Montaiglon fut l'un des premiers adhérents de la Société et qu'il a fait partie de son Conseil depuis l'origine. Il nous avait donné une édition richement annotée de *l'Amant rendu cordelier à l'observance d'amours*, et projetait un recueil de farces, sotties et moralités pour lequel il avait rassemblé des matériaux, mais auquel le nombre et la variété de ses occupations l'empêchèrent de donner suite. Le Conseil est unanime à regretter la perte de ce confrère dont l'obligeance égalait l'érudition.

Le Conseil, étant informé que M. Tamizey de Larroque, membre de la Société depuis l'origine, a perdu, dans un incendie, la plus grande partie de sa bibliothèque, décide, sur la proposition de MM. Meyer et Picot, qu'il lui sera fait don de toutes celles des publications de la Société dont il existe en magasin un nombre suffisant. M. l'administrateur est chargé de l'exécution de cette décision.

---

## NOTICE DU MANUSCRIT FR. 17177

DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

(HISTOIRE UNIVERSELLE ; BRUT EN PROSE ; POÉSIES  
ET CHRONIQUES DIVERSES.)

---

Mon attention a été récemment attirée vers ce manuscrit par une petite vérification qu'un de nos confrères de la Société des anciens textes m'avait demandé d'y faire. J'ai regretté de ne l'avoir pas connu plus tôt, car il renferme une copie du traité des *Quatre temps d'âge d'homme*, de Philippe de Novare<sup>1</sup>, que je n'aurais pas manqué de signaler à M. E. de Fréville, en vue de son édition de ce curieux ouvrage, si je l'avais connue. On verra du reste que cette copie est, heureusement, sans importance : elle forme double emploi avec un texte que M. de Fréville a connu et utilisé. Mais, à d'autres égards, le manuscrit est intéressant et mérite une description détaillée.

C'est un livre en parchemin, de format in-fol. (310 mill. sur 205<sup>2</sup>), paginé en romain, vers la fin du xiv<sup>e</sup> siècle, de j à cclxxxj. Cette pagination ne comprend pas une table en douze feuillets qui est placée au commencement. L'écriture est de deux mains bien distinctes : de l'une sont les feuillets 1 à 243<sup>3</sup>, les rubriques des feuillets 244 et suivants, enfin la table initiale ; l'autre a écrit les feuil-

1. On sait maintenant que le surnom de l'auteur est *Novare* et non pas *Navarre*; voy. G. Paris, *Romania*, XIX, 99.

2. Les mesures, prises sur l'écriture, dans la partie en prose, sont 255 et 165 millimètres.

3. Je substitue, pour plus de commodité, les chiffres arabes aux chiffres romains du manuscrit.

lets 244 et suivants. Il est bien certain que la seconde partie a été écrite avant la première, car la table, qui est de la main du copiste de la première partie, s'applique aux deux parties. On a donc joint les feuillets 244 et suivants, qui formaient un ensemble complet, aux feuillets 1 à 243, et le copiste qui avait écrit ces 243 premiers feuillets a placé au commencement une table générale<sup>1</sup>. Du reste, les deux écritures sont sensiblement de la même époque, environ de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Les deux copistes n'ont pas les mêmes formes de langage. Celui des 243 premiers feuillets appartenait décidément à la région du nord, à la Picardie ou à l'Artois. L'autre copiste est d'un pays plus voisin de l'Ile de France. On verra plus loin qu'il était probablement de Compiègne.

Quelques mots, maintenant, sur l'état matériel de chacune des deux parties.

Les 72 premiers feuillets forment neuf cahiers de huit feuillets chacun : les numéros des cahiers sont marqués (en chiffres romains) au verso du dernier feuillet de chacun d'eux, c'est-à-dire au verso des feuillets 8, 16, 24, etc. Viennent ensuite un feuillet isolé, coté 73, et trois cahiers sans signature (feuillets 74 à 99). Avec le feuillet 100 reprend la série interrompue des cahiers numérotés. Les feuillets 100 à 107 forment un cahier signé X et la série continue jusqu'au feuillet 179, qui est le dernier du cahier signé XIX. Il est dès lors évident que les feuillets cotés 74 à 99 ont été intercalés après coup. Et c'est ce qui sera confirmé tout à l'heure par l'examen de ces feuillets.

1. A cette table ont été ajoutés plus tard les renvois aux feuillets, lorsqu'on a folioté le livre.

Les feuillets 180 à 243 nous offrent une nouvelle série de cahiers signés de I à VIII; toutefois, le cahier VI a perdu son dernier feuillet, la lacune prenant place après le feuillet 228.

J'ai dit plus haut que les 243 premiers feuillets avaient été écrits dans le nord de la France vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Quant aux feuillets 244 et suiv., qui sont d'une autre écriture, il y faut distinguer deux parties : d'abord les feuillets 244 à 267 formant trois cahiers cotés en chiffres romains I, II, III ; il y a 42 lignes à la colonne; puis les feuillets 267 et suivants, à 45 ou 46 lignes par colonne, formant deux cahiers qui ne sont pas numérotés. On verra plus loin qu'il y a une lacune entre ces deux parties, après le feuillet 267.

L'écriture des feuillets 244 et suivants jusqu'au fol. 281 et dernier est identiquement la même que celle du ms. B. N. fr. 24431. Ce livre, décrit fort imparfaitement dans la préface des *Chroniques normandes* publiées par M. Fr. Michel (Rouen, 1839, pet. in-4<sup>o</sup>), vient de Compiègne. Il paraît y avoir été écrit et s'y trouvait sûrement au XV<sup>e</sup> siècle, comme l'attestent certaines notes ajoutées sur des pages blanches (fol. 146, r<sup>o</sup> et v<sup>o</sup>). Au fol. 28 se lit, de la main du copiste du manuscrit, une mention datée de 1278 (supplice de Pierre de la Broce). C'est vers cette époque que le ms. 24431 a dû être exécuté. Nous verrons que plusieurs des ouvrages qu'il renferme se retrouvent, à peu près sans variante, dans le manuscrit dont je vais indiquer le contenu.

Le ms. 17177 est revêtu d'une reliure gaufrée du XVI<sup>e</sup> siècle, qui jadis avait deux fermoirs. L'ornementation consiste, pour le premier et le plus considérable des

ouvrages que renferme le manuscrit, en un grand nombre de petites miniatures à fond d'or, divisées en quatre compartiments. Dans le reste du volume, les miniatures sont rares et ne sont point ainsi divisées.

Le manuscrit est très mutilé : beaucoup des miniatures qui l'ornaient ont été coupées, au grand détriment du texte ; le feuillet 1, qui était sans doute orné d'une peinture occupant une grande partie de la page, a été enlevé tout entier <sup>1</sup>.

Les anciens possesseurs ont été successivement Segulier, Coislin et l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. L'ancien numéro, à la Bibliothèque nationale, avant le classement actuel, était *Saint-Germain français 638*.

**1. — Histoire ancienne.** C'est la vaste compilation que j'ai analysée jadis dans un mémoire intitulé : *Les premières compilations françaises d'Histoire ancienne* <sup>2</sup> et dont on a de nombreux manuscrits <sup>3</sup>. Je l'ai appelée « Histoire ancienne jusqu'à César », les titres qu'on trouve dans la rubrique initiale des manuscrits étant variables et peu précis <sup>4</sup>. Dans le ms. 17177 la rubrique du commencement a été enlevée avec le premier feuillet, mais il est probable qu'elle se

1. En outre une miniature a été coupée à chacun des feuillets 2, 4, 9, 14, 15, 17, 22, 28, 35, 37, 40, 49, 59, 67, 129, 132.

2. *Romania*, XIV (1885), 1 et suiv. Voir notamment, pp. 36 et suiv.

3. J'en ai mentionné trente dans le mémoire précité, pp. 49-51 ; mais cette énumération n'est pas complète. Le manuscrit qui nous occupe n'y figure pas, non plus que quelques autres.

4. Voir mon mémoire, pp. 59-62.

retrouve, sans changement, dans la table des rubriques, où on lit ceci :

Che sunt les materes dont chis livres parole. Premiers de la creation du monde, de Adam, Eve, Cayn et Abel et leur generation, et coume et par quoy Enoc fu ravis.

Ce n'est pas là une rubrique s'appliquant à l'ensemble de la composition.

Dans l'état actuel le texte commence ainsi :

« Tu as mengié dou fruit que je deffendu t'avoie. » Adans, qui mout fu dolans et tristres, li dit : « Sire, la fame que tu me dounas ' en compaignie m'en donna, et je en mangai a mout grant painne. » Nostre Sires dit a la fame : « Por coy feïs tu ce et trespasas mon coumandement <sup>2</sup>?... »

Dans le mémoire précité j'ai divisé, pour faciliter l'étude, cette compilation en un certain nombre de parties ou de livres. Je reproduirai dorenavant ces divisions entre [ ]. La première partie, qui correspond à peu près à la Genèse, se termine ainsi :

(Fol. 41 a) Lors fist on le cors richement aromatzier et oindre de mout riche basme, et puis le mistrent si frere en .j. mout riche sarquil en terre; et la jut il et fu duques au tans dont je vos ferai mention qant tans en sera, mais des freres Joseph vous di ge qu'il morurent mout tost après Joseph, li uns après l'autre, et furent ensevelis a grant honor et portez en Ebron,

1 J'écris *dounas*, *douna*, de même plus loin *coumencier*, *houme*, etc., et non *commencier* (ou *commencier*), *houme* (ou *homme*), le ms. portant o avec le signe d'abréviation qui ordinairement se rend par n ou m. Mais là où ces mots ou leurs analogues sont écrits en toutes lettres, il y a *ou*.

2. Cf. *Gen.* III, 11 et suiv.



mais Joseph n'i fu portez juques au deerain, que cil issirent d'Egypte, qu'il i porterent le cors Joseph et les os, si com lor avoient conjuré lor ancestre, et por ce qu'il fu de grant signorie sor tout son ancestre <sup>1</sup>.

Ensuite la place d'une miniature a été laissée en blanc. Si la miniature avait été faite, elle eût probablement été coupée comme la plupart de celles qui précèdent.

[2. — Premiers temps de l'Assyrie et de la Grèce, d'après Orose.] Les deux premiers alinéas manquent dans la plupart des manuscrits <sup>2</sup>.

*Coument li rois Ninus fu au tans Abraham.*

Dou roy Ninus vous ai parlé arierres et de sa fame Semi-ramis, et encore vos en dirai et n'i ferai pas longue demorée. Mais au roi Ninus des paiens coumencent toutes les estoires, et a Abraham coumence l'estoyre des Juïs. Cil rois Ninus, qui fu fix au roy Belis, fu au tans Abraham, si com vos avez oy arierres, et si regna premiers et conquist Babyloine la grant par batailles; et dou tans que Ninus regna et que Abraham fu nez, ot duré li siecles dès Adan duqu'a lors .iiij<sup>m</sup>. ans .lxxx. et .iiij. Et ci dedenz ne sorent omqes hystoriografien conter ne parler, se petit non, d'estor ne de batailles que on feïst, ains queroient lor viandes dont il vivoient par bos ausi com bestes.

1. La rédaction est ici très différente de celle que nous offrent la plupart des manuscrits et notamment le ms. B. N. fr. 246 que j'ai pris pour type dans ma notice sur cette compilation; voy. art. cité, p. 39; mais la leçon que nous offre le ms. 17177 se retrouve, avec de légères variantes, dans l'état le plus ancien de l'Histoire ancienne, par exemple dans le ms. B. N. fr. 20125, fol. 82 d.

2. Ms. 20125, fol. 83.

*Quans ans il ot dou roy Ninus duqu'a Cesar Auguste.*

Et dou roy Ninus ot, — dès la naissance Abraham jusques a Cesar Auguste : c'est que Nostre Sires nasqui l'an tout droit que Cesar ot regnié .xlj. ans, sanz faillance, et que la pais fu si grant par tout le monde que Cesar fist clorre les huis dou Temple por ce que nus n'avoit maïs (*f. 41 b*) que faire d'armes; car pais avoit faite Cesar as Roumains des Turs qui mout souvent les avoient tormentez, — ot .ij<sup>m</sup>. ans et xv. Et dedenz cest termine coumencierent les batailles granz et plenieres et les famines en diverses parties si coume en Egypte, et furent les citez coumencies a fremer de haus murs, et li chastel ausi et basti sor les mers et sor les rivieres et les hautes montaignes. Adont coumença li grans malices de couvoitise, que li plus fors vost tolir au foible sa garison et sa terre; et bien est cil malices montez, car ainsi fait on encore. Car ainsi touz li mons esploite, car qui plus a plus covoit.

*Dou roy Ninus, quans ans il regna.*

Devant ce que Roume fust fondée ne coumencie ne estorée .m. ccc. anz, fu li roys Ninus, et porta premierement armes por couvoitise de conquerre honor et seignorie terrienne. Et si mena bien .l. ans mout male vie par toutes les parties d'Ayse qu'il comquist par batailles, car, dès la mer qui est devers midi duqu'a la rouge mer, et dès septemtrion duqu'a la mer eximienne <sup>1</sup>, gasta il et donta cex qui i habitoient en sa vie...

[3. — Thèbes.]

(Fol. 43 d) *Ci coumence li coumencemenz de Thebes.*

Uns roys estoit adonc, en Thebes, riches et puissanz, Laius fu apelez. Il avoit fame bele et de son lynage qui Yocaste fu apelée. Il en ot .j. fil, bele creature...

1. Ms. *eximiriene*, Orose *Euxinum Pontum*.

[4. — Le Minotaure, les Amazones, Hercule.]

(Fol. 56 b) *Ci coumence de cex d'Athenes et de cex de l'ille de Crete qui en ce tanz se guerroyoient, et dou coumencement de l'ille de Mazon.*

Après ce que Thebes fu destruite, bien .v. ans et .lx., droiturierement ains que Roume fust coumencie ne fondée, nasqui une grant bataille et perilleuse entre cex d'Athenes et cex de Grece. La ot mout de gent morte et perie par mer et par terre. Que vos iroie je de ceste bataille devisant ne contant les nons des princes que l'estoire ne ramentoit mie, ne que vous iroie je contant qantes nés cil de Grece mistrent en mer por envaïr cex d'Athenes. .

[5. — Troie.]

(Fol. 57 b) *Ci coumence la vraie estoyre de Troye, et coument la bataille fu premiers coumencie.*

Peleuz ot .j. frere qui Enson<sup>1</sup> fu apelez. Cil Enson ot .j. fil mout preu et mout vaillant et hardi sor toute creature; cil fu noumez Jason. Cil Jason estoit mout doutez et mout amez de trestouz cex del regne, quar il les herbergoit et honouroit de quanqu'il pooit faire. . . .

[6. — Enée.]

(Fol. 64 c) *Que li Grijois devinrent et ou il alerent après la grant destruction de Troye, et coument li roys Menelaus re prist en bon gré dame Helaine.*

Puis que la cité de Troye fu embrazée, qui .vij. anz mist a ardoir, li Grijois, qui lor nés orent appareillies et carchies de l'or et de l'argent et de l'avoir de Troye, se mistrent en mer por aler en lor contrées. . . .

1. Sic, lis. *Euson*.

Voici le commencement et la fin du dernier chapitre :

(Fol. 73) *Coument, après la mort Eneas, tint  
le regne Aschanius.*

Après Eneas tint le regne Aschanius, et Lavine remest enceinte d'un fil, et si douta mout que Aschanius ne le feïst<sup>t</sup> ocirre en traïson por tenir le roïaume. Por cele poor Lavine, qui mout estoit dolante, s'en fuï en la forest es loges Tyrus qui estoit pastres. . . .

(Fol. 73 b) De Julius le fil Aschanius issirent li Julien, et en fu Julius Cesar. Et sachiez que dès ce que li fill Israhel issirent dou servage le roy Pharaon d'Egypte, qant il passerent la Rouge mer, ot, duques a la mort Aschanius, que Silvius Postumus ses freres fu roys de Lombardie, .iijc. ans et .lxxvij.

Le feuillet 73, je l'ai dit plus haut, est isolé. Le feuillet 72 termine le cahier IX; le cahier X est formé des feuillets 100 à 107. Il est donc évident que, dans l'état primitif du manuscrit, le feuillet 73 n'existait pas et que le feuillet 100 faisait immédiatement suite au fol. 72. Et on constate aisément qu'il en était ainsi. Le feuillet 100, en effet, contient tout ce que nous lisons au feuillet 73. Seulement, au feuillet 100, on a barré à l'encre rouge tout ce qui se trouve au feuillet 73, c'est-à-dire environ une colonne et demie. Voici ce qui est arrivé. Celui qui a fait exécuter le manuscrit a jugé à propos d'intercaler ici une traduction du *Brut* de Geoffroi de Monmouth<sup>1</sup>. Il a donc fait insérer cette copie, occupant un certain nombre de cahiers non numérotés, entre les cahiers IX

1. On va voir que dans le premier chapitre du *Brut* il est question d'Ascanius. C'est ce qui a déterminé la place de l'interpolation.

et X. Seulement, comme le cahier IX ne s'arrêtait pas à l'endroit où il voulait faire l'intercalation du *Brut*, il a fait copier sur un feuillet isolé (fol. 73) les dernières lignes d'un chapitre commencé au fol. 72 et deux autres chapitres, et il a fait barrer la partie correspondante à la première page (f. 100) du cahier X. Au bas du verso du fol. 73, il a fait écrire la rubrique suivante :

*Chi coumence l'estoire de Brutus, de Belin, Breues, Mellin, se[s] propheties, e [t] du roy Artus, contenant tant de fœulles .xiiiij. es qués n'a nulle [s] rebrices.*

Le texte commence au feuillet suivant, au premier chapitre du latin (*Eneas post Trojanum bellum...*) c'est-à-dire sans tenir compte du prologue ni du chapitre d'introduction sur les premiers habitants de la Grande-Bretagne.

(Fol. 74) Après le destruement de Troie, Eneas s'en vint fuiant, ensamble Ascanius, en Lombardie par navie. Il i fu receüz honorablement dou roy Latin; mès Turnus, li roys de Toscanne, l'em porta envie et se combati a lui, et Eneas le vanqui et ocist, et conquist le regne de Lombardie et Laivine, la fille Latin. A la parfin, quant Eneas fu mors, Ascanius fu roys, et fist Albaine sur le Toyvre, et engendra .j. fill qui fu apelez Silinus (*lis. Silvius*). Cil ama celement une niece Layvine et l'enceinta...

Voici le dernier alinéa (XI, 10-12) :

(Fol. 99) Mais Theonus, l'arcevesques de Londres, et Thadoceus d'Evroïc, quant il virent les eglyses destruites, s'en fuïrent en Gales, ou boz, o les corssainz et o les reliques, por poor de paiens, et plusor autre s'en vinrent en la petite Bretagne. Li Breton perdirent ansi lonc tans le regne, et puis se penerent mout de recovrer. Mais en cele partie qui

lor estoit remese avoit .iij. seignours qui s'entreguerroient et destruioient la terre. Li Sesne n'avoient encor mie toute la seignorie dou regne, quar ill avoient .iij. rois sor aus qui souvent lor faisoient mal. En celui tans avoit sainz Grigoyres envoié saint Augustin em Bretagne por essaucier crestienté que li paien avoient destruite. Mais entre les Bretons ne failli ele omques dès le tans l'apostoyle Eleutere. Sainz Augustins trova entre les Bretons .vij. que evesques que arcevesques.

Cette version du Brut est, si je ne me trompe, tout à fait inconnue. Du moins, je ne vois pas qu'elle ait été signalée nulle part et je n'en connais pas d'autre manuscrit. Je n'ai jamais rencontré, au cours de mes recherches, que deux versions en prose de l'*Historia regum Britanniae* : l'une faite en 1445 par Jean Wauquelin, dont il existe un manuscrit au Musée Britannique <sup>1</sup>, l'autre faite au xv<sup>e</sup> siècle par un anonyme, dont on connaît une copie à la Bibliothèque nationale (fr. 2806) et une autre au Vatican (fonds de la reine Christine n<sup>o</sup> 871) <sup>2</sup>.

Le verso du feuillet 99 est resté blanc. Le feuillet suivant offre pour une partie (une colonne et demie) le même texte que le feuillet 73. Mais, comme je viens de le dire, cette partie est barrée. Ensuite, on trouve, dans les autres manuscrits du même ouvrage, plusieurs chapitres sur les rois de Lombardie (Italie), depuis Ascanius jusqu'à Romulus. Ces chapitres manquent dans le manuscrit 17177, qui continue comme suit, par l'histoire des Assyriens.

1. Lansdowne 214; voy. Ward, *Catalogue of romances*, I, 251, et ma traduction de *Girart de Roussillon*, p. cxlij.

2. Voy. E. Langlois, *Notices et extraits*, XXXIII, 2<sup>e</sup> partie, p. 74.

(Fol. 100 b) *Cy coumence l'estoyre des Assyriens qui de tout le mont orent la poesté* <sup>1</sup>.

Cy avez [oï] coument li roys Ninus fu premiers par sa force roys de Babyloine <sup>2</sup>, mais petit la tint, car il fu ocis de une saiete. Après regna la royne Semiramis...

[7.] — Vient ensuite, comme dans les autres manuscrits du même ouvrage, une histoire de Rome depuis Romulus jusqu'à César, où sont intercalés à leur place chronologique des récits empruntés à l'histoire d'autres pays. Le morceau en vers sur Romulus, que j'ai cité jadis <sup>3</sup> d'après le manuscrit fr. 246, fait ici défaut.

(Fol. 101) Or lairai ester des nons a ces roys et des regnes, pour ce que petit l'entent on; si dirai d'un seul regne: c'est de Lombardie et de Roume, car elle coumença au tans que Babiloyne fu destruite, et li regnes des Assyriens qui dura dès le tans Ninus duques au tans Prothas .m. cc. et .xl. Cil rois Prothas d'Ytale ot .ij. fix de sa fame...

Entre les récits étrangers au sujet principal que l'auteur a intercalés dans son histoire romaine figurent une série de chapitres sur Philippe et sur Alexandre que j'ai analysés dans mon livre sur *Alexandre le Grand dans la littérature française*, II, 341 et suiv. A la suite de ces

1. Ce chapitre en d'autres manuscrits est intitulé: *Quels roys regnerent en Lombardie dès Eneas jusques a Romulus*. Voy. mon mémoire, p. 46.

2. Plus haut, fol. 9 b, au chapitre intitulé: *Coment li roys Ninus tint premierement ses grans os*.

3. *Romania*, XIV, 47. En revanche, les vers équivoqués dont j'ai cité les quatre premiers à cet endroit, se retrouvent, écrits comme de la prose, fol. 106 a b.

chapitres l'auteur annonce l'intention de reprendre l'histoire romaine à Pirrus :

(Fol. 146 b) Mais ore em presence vos dirai de Pyrrus et des Romains, la ou je laissay quant je coumençai a parler et a raconter des roys persanz et des Macedoniens duques au tanz le roy Alixandre, quar ce me covient continuer et faire.

Ces mots sont au recto ; le verso est resté blanc, sauf que, tout au bas, se trouve la rubrique suivante, après laquelle une nouvelle partie de l'ouvrage devait commencer en belle page :

*Ci coumence ainsi com cil de Tarante se pristrent, par lor grant folie, as Roumains de bataille par lor desmesurance et par leur grant orgueil.*

Or ce qui suit, fol. 147, se rapporte à la première guerre punique, le texte commençant au cours d'une phrase :

ne oceissent, mais por ce qu'il fu mors, si com vos avez oy arierres, il monterent en grant orgueil, si restraintrent lor cité et renforcierent de gent de mainte [s] manieres, et touz ciauz qui contre aus avoient esté retraistrent il a aus par amour et par force, et par priere reçurent il lor non et lor seignorie....

*Ci coumence l'oqoyson de la haïne de Cartage.*

Or porrez, c'il vous plait, le coumencement oïr et entendre par qoy la haïne coumença mortex, dont Roume fu mout agrevée et, petit s'en failli, toute deshonorée, et Cartaige en la fin toute arse et destruite, et toute Aufrique en fu en servage afforce mise...

La comparaison avec les autres manuscrits du même ouvrage montre qu'il doit manquer entre les feuillets 146



et 147 environ huit feuillets, soit un cahier<sup>1</sup>. Et cependant le manuscrit n'a perdu aucun feuillet : le feuillet 146 est le septième du cahier coté XV et le feuillet 147 est le huitième et dernier de ce même cahier ; ce dernier feuillet correspond, comme de juste, au premier feuillet du même cahier. Il faut donc supposer que notre manuscrit a été copié sur un manuscrit auquel manquait un cahier environ.

Je signale en passant, au fol. 155 *d*, sous la rubrique *Car* (lis. *Que?*) *mout doit la mort douter qui ne fait preu de bien*, un morceau de poésie que j'ai négligé d'indiquer dans mon mémoire sur cette compilation historique. En voici les premiers vers<sup>2</sup> :

Hé Diex ! com la mort est doutée  
Quant ele est près a une journée (*sic*) !  
C'est quant au cuer se vieut atraire,  
Dont vorroit il tout dire et faire  
Por .j. tout seul an [encor] vivre,  
Si fust on tant dou mal delivre,  
Ou mains assez, quar li respis  
I est mout doucement requis,  
Ce sevent li fisicien  
Qui mout en ont eü de bien ..

1. Si nous prenons le ms. fr. 20125, qui est l'un des plus anciens de cette compilation historique, nous y trouverons la phrase citée ci-dessus « . . . quar ce me covient continuer et faire » (fol. 146) avec la rubrique sur « cil de Tarente » au fol. 258 *b*, tandis que le passage par lequel commence le feuillet 147, se lit au fol. 268 *c*. La distance entre les deux passages est de dix feuillets, mais le ms. 20125 est en grosse écriture, et dix de ses feuillets équivalent à huit du ms. 17177.

2. Cf. ms. fr. 20125, ff. 173 *d* et 174 *ab*.

Cette sorte d'exhortation morale intervient à propos de la reddition de Sagonte à Annibal.

Dans la plupart des manuscrits <sup>1</sup>, l'Histoire ancienne se termine à l'entrée triomphale de Pompée à Rome, après la prise de Jérusalem; et la suite de la narration historique est fournie par un ouvrage consacré à l'histoire de César, qui a été composé vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle d'après Salluste, Suétone, César et Lucain. C'est la compilation intitulée ordinairement *Li Fait des Romains*, que l'on trouve très souvent copiée à la suite de l'*Histoire ancienne* <sup>2</sup>. Mais celle-ci a été composée avant les *Faiç des Romains*, elle est indépendante de ce dernier ouvrage et se rencontre isolée en d'assez nombreux manuscrits. Or, dans les plus anciens de ces manuscrits, l'histoire ne s'arrête pas au retour de Pompée, mais entame l'histoire de César <sup>3</sup>. C'est le cas du ms. 17177. Après le chapitre relatif au triomphe de Pompée, vient ce qui suit <sup>4</sup> :

(Fol. 179) *Ci coumence l'estoire de Julius Cesar,  
si coume il s'en ala conquerre France.*

Adont, l'an tout droitement qu'il ot .vjc. anz et .iiij. xx. et .xiiij. que la citez de Rome ot esté premierement coumencie affaire, et que cele grant feste dou conseilhier Pompeius et de ses genz fu auques abaissie, esgarderent li senator par le coumun assent de la cité que Pompeius et Gaius Julius Cesar et Crasus Lucinus seroient conseilhier. Cil Julius Cesar, dont vous avez oï parler par maintes foiz, ot une fille, Julia

1. Cf. mon mémoire, p. 48.

1. *Ibid.*, p. 51.

3. *Ibid.*, p. 53.

4. Même texte dans le ms. fr. 20125 (fol. 369 d) qui est l'un des plus anciens de l'ouvrage.

fu noumée, qui mout fu bele et de grant seignorie. Ceste avoit eü Pompeius a fame, mais morte estoit adomques, et si en avoit ja Pompeius une autre prise, Corneliã, dont il en ot emfanz qui furent de grant puissance, si com vos porrez ja oïr et entendre. Li senator de la cité et Pompeius et li haut baron esgarderent entr'ex et deviserent que Julius Cesar en iroit en Gaule por conquerre la contrée o .vij. legions de Roumains, et si avroit .v. anz d'espace a ces genz conquerre. Et au chief de .v. anz revenroit ariere c'il de cez gens pooit avoir l'ajutoyre.

Voici maintenant le dernier chapitre <sup>1</sup> :

(Fol. 181 c) *Com Julius Cesar fist mout Rainz enforcier.*

Dont fist li conseillers Julius Cesar .j. riche temple faire en samblance de tor, en l'onor Marc, le Dieu de bataille, et si garda la cité et la forteresse par son coumandement .j. vaillanz princes, Remus estoit apelez, prex et hardis et mout de noble chevalerie. Cil Remus emforça mout la cité de riche[s] murs espès, et si tint la forterece que Julius Cesar i ot fait faire, qui encore est « Porte Mars » em presence noumée et apelée. De cestui Remus content li plusor et dient que Duricorne fu Rainz apelée. Et tiex i a qui vuellent affremer et dire que Remus, li freres Romulus, la fonda premerainnement et li mist le non de Rains, quant Romulus ses freres fonda premerainnement la cité de Rome<sup>2</sup>. Mais je n'ai mie encore trouvé l'oquoison bien certaine par quoy Remus fust partis<sup>3</sup> premerainnement [de] Romulus por venir en Gaule,

1. Cf. fr. 20125, fol. 374.

2. Sur la légende qui rattache le nom de Reims au fabuleux Remus, voir les témoignages groupés par M. L. Demaison, dans le *Bulletin archéol. du Comité des travaux historiques*, 1892, p. 381.

3. Ms. *partir*, corrigé d'après 20125, f. 374 b.

et si n'ai pas oy deviser par ou il vint, ou par mer ou par terre, quant il et ces freres Romulus, qui li ainsnez estoit en force et en seignorie, n'avoient mie trop genz por puepler la cité qu'il avoient coumencie, ne por tenir la terre d'Ytale, qui ore est dite Lombardie. De ceste chose me covient ore laisser a parler a presence, por ce que je n'en ai ore bien la verité entendue autrement que je la vous ai despondue. Si dirai de Julius Cesar qui o ses granz olz se parti de Rainz, et si erra tant par valées et par montaignes et par forès granz et obscures por aler vers Tongres qu'il se herberga sor la riviere d'Aisne qui encore n'estoit mie adomques mout lée ne mout parfonde. Et la li fu dit et noncié que li Vermandizien et tuit li autres pueples dont je vous ai parlé ariere s'aatissoient de venir après lui, c'il s'embatoit es granz destrois de la forest d'Ardane qui duroit duques a Verine et duques a la cité de Tongres qui seur la mer estoit adomques asise.

Le reste de la page (fol. 181 v<sup>o</sup>) est resté en blanc. Le ms. 20125 contient encore quatre chapitres.

**2. — ALART DE CAMBRAI, Les Moralités des philosophes.** Outre le présent manuscrit, on connaît au moins sept copies de cet ouvrage, à savoir :

ARRAS 657 (anc. 139), fol. 1, XIII<sup>e</sup> siècle <sup>1</sup>.

BERNE 113, fol. 178 ; voy. *Durmart*, éd. Stengel, p. 456.

PARIS, Arsenal 3142 (anc. B. L. fr. 175), fol. 141 <sup>2</sup>.

1. J'ai fait reproduire la première page de ce manuscrit en héliogravure pour l'École des Chartes (Héliogr. n<sup>o</sup> 324).

2. Les premiers et les derniers vers de cette copie sont cités dans la préface de la *Chanson des Saxons*, éd. Fr. Michel, pp. lvij, lvijj.

PARIS, Arsenal 3516 (anc. B. L. fr. 283), fol. clxxxvj<sup>1</sup>.

— Bibl. nat. fr. 1444, fol. 228<sup>2</sup>.

— — — 12471, fol. 1<sup>3</sup>; copie partielle.

— — — 24431, fol. 1<sup>4</sup>.

C'est d'après notre manuscrit que V. Le Clerc a parlé de l'ouvrage d'Alart de Cambrai dans l'*Histoire littéraire*, XXIII, 243-245<sup>5</sup>.

Voici les premiers et les derniers vers de la leçon du ms. 17177, qui est identique à celle du ms. 24431 :

1. Le Roux de Lincy a cité environ soixante vers de notre poème d'après ce manuscrit, *Livre des proverbes français*, 2<sup>e</sup> éd., II, 563.

2. Cette copie est incomplète de la fin par suite de la perte d'un feuillet.

3. Le commencement et la fin ont été publiés par M. G. Paris, *Vie de saint Alexis*, pp. 207-209. La copie s'arrête à ces vers : *Sages home a pechié ne bée | Car sens le defent et devée*, qui, dans notre ms. fr. 17177 se trouvent au fol. 197 a. C'est par erreur qu'il est dit (p. 209) que ce poème n'est pas celui d'Alart de Cambrai connu sous le nom de *Dits moraux des philosophes*, mais qu'il a la même source. C'est identiquement l'ouvrage d'Alart, seulement les deux vers où l'auteur se fait connaître ont été omis dans le ms. 12471, et, dans la partie transcrite; certains morceaux ont été transposés et d'autres supprimés.

4. Ce manuscrit a été mutilé en maint endroit, les miniatures qui l'ornaient ayant été arrachées avec une partie du texte. Par suite de ces mutilations, le poème d'Alart de Cambrai commence au v. 5 et s'arrête, bien avant la fin, à un passage qui se trouve dans notre manuscrit au fol. 203 b. Voy. Fr. Michel, *Les chroniques de Normandie* (Rouen, 1839, pet. in-4<sup>o</sup>), p. ij et iij.

5. Ajoutons que l'*Enseignement a preudomme* (50 vers) copié dans le ms. fr. 837 et mentionné dans l'*Histoire littéraire*, XXIII, 245 (prem. vers *Tulles, j. mestres mout senez*) est un simple extrait du livre d'Alart de Cambrai cf. ms. 17177 fol. 190 a).

(Fol. 182) *Cy coumence li livres estrais de philosophie  
et de moralité* <sup>1</sup>.

Cil qui en soy a tant de sens  
Qu'il set les poins et les asens  
De dire et de biax mos trouver  
4 Volentiers se doit esprover  
En raison et en verité  
Dont il puist droite autorité  
Traire avant, se mestiers li est.  
8 Mains d'ounor et mains de conquest  
A en mençonge que ou voir  
Et je vos faz del tout savoir  
C'autant i met travail et paine  
12 Cil qui mençonge avant amaine  
Com cil qui verité racorde.

.....  
Je <sup>2</sup> Alars, qui sui de Cambrai,  
Qui de maint bel mot le nombr' ai,  
Vous weil ramentevoir en rime  
28 De ce que dirent il meïsmes.  
De lor sens est granz li renons,  
Or vous en weil nomer les nons.

Tulles, qui fu mout sages clers...

Fin (fol. 220 d) :

Cil qui cest livre a rimoié  
A si son affaire amoié

1. Même rubrique dans les mss. B. N. fr. 1444 et Arsenal 3516. La rubrique du ms. d'Arras est presque la même : *Ci endroit commence li livres qui estrais est de philosophie et ensement de moralité.*

2. Les vers 25-26 sont ainsi modifiés et développés dans Ars 3516 :  
*Jou Johans, qui poi sai de letre , | Un petit me voil entremetre |  
De faire .j. livre al miés que sai, | Car de maint bel mot le nombre ai.*

Que de plus ne vos est contrere,  
Car ici fine la matere  
Dou livre de moralité  
Qui est estrais d'auctorité.

**3. — Les quatre martyres.** A la suite du livre d'Alart sont transcrits quatre poèmes dont le dernier seul est suivi d'un explicite : « Explicite la soume de moralité; » de sorte que, à première vue, ces poèmes semblent former un ensemble auquel le vague explicite que je viens de citer pourrait à la rigueur convenir. Toutefois, le quatrième, qui est une imitation de l'*Anticlaudianus*, doit être mis à part. Quant aux trois premiers, ils sont très probablement l'œuvre de ce Pierre de Maubeuge qui se nomme à la fin du troisième. Le premier a pour sujet « les quatre martyres ». Ces martyres sont : 1<sup>o</sup> « chasteté en jeunesse ; 2<sup>o</sup> « largesse en pauvreté » ; 3<sup>o</sup> « humilité en hautesse » ; 4<sup>o</sup> « abstinence en abondance ». L'idée est ingénieuse. On conçoit, en effet, qu'il y a grand mérite à pratiquer, dans les conditions indiquées, la chasteté, la largesse, l'humilité et l'abstinence. L'auteur, quel qu'il soit, était assurément un clerc, versé dans la littérature morale du temps. Mais, a-t-il simplement mis en vers français un ouvrage latin, ou faut-il lui attribuer le mérite de la conception générale de l'œuvre? Je ne saurais le dire.

Le dit des quatre martyres se compose de 244 vers. Voici les premiers et les derniers :

*Ici vous vorrai deviser les quatre martyres.*

Ol <sup>r</sup> siecle sont .iiij. martyre <sup>2</sup> (Fol. 221)  
Sans sanc perdre et sanz gens ocirre.

1. Sic; il faut corriger soit *el*, soit *ou*. — 2. Ms. *martyres*.

Mes sens ne faut ne ne mendie  
Si que les nons ne vous en die  
Chascuns par lui, por faire entendre  
A quel chief ma raison vieut tendre.  
.....  
.....

Je vos ai la senefiance (Fol. 222 b)  
Dite ' de ces .iiij. martyres;  
Certes, cil est mout sages mires  
Qui dou menor ce (l. se) set saner,  
C'il por Dieu se vieut ahaner.  
Chascuns, mais c'om le voir en die,  
Une grant vertu senefie.

**4. — Les quatre vices.** Ce dit, composé de 286 vers, est sûrement du même auteur que le précédent, dont il est la contre-partie. Les quatre vices sont pauvreté en orgueil, luxure en vieillesse, cupidité en richesse et paresse en jeunesse.

*Cy commencent li .iiij. vices.* (Fol. 222 b)

Quatre vices vilainz et lais  
Vorraï blamer sanz nul relais;  
Touz .iiij. les orrez noumer  
Et de chascun le voir soumer.  
Li uns est povrece en orgueil.

.....  
.....

Dont ne porroit estre honteus (Fol. 223 d)  
Li josnes chaitis pereceus.

**5. — Les quatre complexions de l'homme.** Ce dit est si court que je ne me fais pas



scrupule de l'insérer ici en entier. Le nom de l'auteur est donné dans les derniers vers, l'ouvrage étant qualifié de *romans*. Il me paraît invraisemblable qu'un dit de 60 vers ait reçu cette appellation qui, ordinairement, s'applique à des ouvrages d'une certaine étendue, et c'est pourquoi je suis porté à croire que Pierre de Maubeuge a composé aussi les deux dits précédents. Telle paraît être, du reste, l'opinion de V. Le Clerc, qui a consacré quelques lignes à ces divers poèmes dans l'*Histoire littéraire*, XXIII, 245-246. A. Dinaux, qui a publié quelques vers (le commencement et la fin) des *Quatre complexions*, dans ses *Trouvères brabançons* (1863), p. 588, fait remarquer que la façon dont Pierre de Maubeuge parle de lui-même donnerait à croire qu'il a simplement copié ces poèmes.

*Cy vous weil deviser les .iiij. complexions de l'oume.*

Li uns hom est sanguiniens, (Fol. 224)  
Après est tiex, mes essians,  
C'uns autres hom est coleriques  
4 Et li autres est fleumatiques,  
Li quars melencolieus est  
Dou deviser me truz tout prest  
Les complexions de ces quatre,  
8 Sans riens croistre et sanz rabatre.  
Li sanguiniens est amans,  
Larges, et coulor a rians,  
De coulor a vermeil le vis,  
12 Chantant et charnu le devis,  
Assez hardy et debounaire.  
Tex costumes doivent bien plaire,  
A ce que tesmoingne fisique.  
16 Après vous dy dou colerique :  
Ireus, fox larges, et hardis,

Et, se li voirs en est pardis,  
Grailles est et voisex, et sages  
20 Le voit on et jaune en visage.  
Tout ci fait le poez trouver.  
Del fleumatique weil prouver  
La manere et les drois assens.  
24 Icil n'est mie agu de sens;  
La face [a] crasse et coulor blanche,  
De dormir a paines estanche,  
Perecex est, de fleume plains;  
28 Si fais hom n'est mie mout plains  
Qant on le voit partir de vie.  
Or est raisons que je vos die  
Le voir dou melencolieus :  
32 Il est dolans et envieus  
Et couvoitex et trop fer tient;  
.I. vilain usaige maintient :  
D'autrui boisier fet son pooir,  
36 C'est coars; ce puet on veoir;  
De coulor pale est coulorés,  
Et se vous por tel houme ouvrés (l. ourés),  
Ja Dex bon gré ne vos en sache,  
40 Car plus tost ahert et ensache  
Le mal plus que le bien assez.  
Si fais hom ne iert ja laissez  
De mener anuieuse vie,  
44 Qu'il ne set vivre sanz envie,  
Et mainte autre teche mauvaïse  
Voit on norir en sa fournaïse. (b)  
Domques est sa valor petite.  
48 Or vos ai la maniere dite  
Des .iiij. complections de l'oume,  
Dont je vos ai la droite soume  
Tout apertement despondue.

- 52 Se vos l'avez bien entendue  
A droit poez jugier et dire  
La quex est mieudre, la quiex pire.  
Ci faut de ce roumans la fin ;
- 56 Priés Dieu qu'il a boune fin  
Amaint celui et sa mainsnie  
Qui la letre en a pourtraitie :  
De Maubuege ot a nom PIERRES,
- 60 Cil ne fu ne fox ne lechieres.

**6. — ELLEBAUT, Imitation de l'Anticlaudian.** Ce poème, qui, dans son état actuel, a environ 3400 vers, n'est distingué de ce qui précède que par la rubrique initiale. C'est sans doute à dessein que ces divers poèmes moraux ont été groupés ensemble. L'imitation de l'*Anticlaudianus*, d'Alain de Lille, est fort lointaine : toute la mythologie qui orne et encombre l'original a disparu ; des passages entiers sont omis, le reste est transformé. L'auteur nous avertit du reste (vv. 12 et suiv.) qu'il a beaucoup retranché et beaucoup ajouté. Il faudrait, pour se rendre un compte exact du caractère de cette imitation, en avoir préparé l'édition. Je crois devoir avertir ceux qui se sentiraient du goût pour cette tâche que le poème est visiblement incomplet, le copiste s'étant arrêté, et ayant placé l'explicit vague cité plus haut, *Explicit la soume de moralité*, avant d'avoir tout copié.

Non seulement le poème est incomplet de la fin, par la faute du copiste, mais il présente encore une lacune, le dernier feuillet du cahier VI ayant été enlevé. Le feuillet en déficit prenait place après le feuillet 228. En outre, il convient d'avertir ceux qui voudront se livrer à l'étude de ce poème, que certains feuillets sont hors de

leur place. Il faut lire les feuillets dans l'ordre suivant : 224 (où commence le poème) à 228 (ici lacune), 229, 240, 231 à 236, 241, 238, 239, 230, 237, 242, 243.

Quant à l'auteur qui se nomme au premier vers, il m'est complètement inconnu, et je n'oserais même affirmer que son nom nous ait été transmis très correctement.

Il existe une autre traduction, beaucoup plus fidèle, de l'*Anticlaudianus*, qui est seulement du XIV<sup>e</sup> siècle <sup>1</sup>.

Premiers et derniers vers :

*Ici commence Anticl[a]udiens <sup>2</sup> qui parole des vices  
et des vertus.*

Ellebaus rent ceste oeuvre par ce (Fol. 224 b)  
Que li cuers ne li crieve ou parce  
Qui se loist <sup>3</sup> d'une autre esclusee.  
4 Si sera s'uevre renfusée  
Por ce qu'entendre nel <sup>4</sup> porront  
Li plusor qui lirre l'orront,  
De liex en liex, fors que l'escorce.  
8 En la matere a tant de force  
Que ja lais hom n'i verra goute  
S'aucuns hom ne li espont toute  
Qui bien saiche <sup>5</sup> Anthiclaudien.  
12 De cestui livre ai trait le mien,  
Non mie ainsi que je racont  
Touz les diz qui escrit i sont,

1. Bibl. nat. fr. 1149, fol. 124; 1634, fol. 2.

2. Le rubricateur a écrit *ausi Cluduens*.

3. *Sic. suppr. Qui et lis. se l'oïst.* Le sens paraît être : « Ellebaus publie cette œuvre parce que le cœur lui creverait de dépit s'il l'entendait produite par un autre. »

4. Corr. *n'en?*

5. Ms. *Anthiclaudiens*.

N'il ne ra pas en celui livre  
16 Tot quanque mes traitiez te livre,  
Ains i ai mout osté et mis;  
Et nonporquant bien m'est a vis  
Que cil qui celui savra voir  
20 Doit bien dou mien auques savoir,  
Et l'alegorie et la letre  
Sot <sup>1</sup> bien afremer et prometre,  
Que riens n'i a contre la foy.  
24 Por ce a touz humblement proy  
Que mon povre livre ne hacent,  
Ainçois li simple lié ce (*l. se*) facent  
De loiaument espondre et lire.  
28 De la harpe ne del saltire  
Ne vaut li sons ne li deduiz  
Se tiex nel tient qui en soit duiz,  
Ainsi ne vos voys[t] anuiant  
32 De crier : Hahay ! pour noiant.

(Fol. 224 c)

Uns liex est en terre secrez,  
Delicieux, dous et trempez,  
Plaissanz, acceptables et biaux;  
36 Touz jours i est li airs noviaus,  
Sainz et seris et escurés.  
Tant est cil liex bons eürés  
C'omques ni cort ne ne s'i lence  
40 Grelles ne nois ne pestillence;  
N'i fait ne trop froit ne trop chaut,  
Bonne atrempance omques n'i faut.  
Li biens est trempez a mesure,  
44 Que dire puis, sanz mespresure,  
Que chaut ne froit n'i fait [n'] orage.

1. Corr. s'os (j'ose)?

48 S'a li liex tant de signorage,  
Ausi com je en latin lis <sup>1</sup>,  
N'i faut omques roses ne lis

.....  
.....

Envie rit d'autrui dolour,  
Envie a joie d'autrui plour,  
Envie blame autrui tritresse,  
Envie premierement blesse  
Celui en cui ele est reposte,  
Et puis autrui et puis son oste ;  
Le greignor justisce qu'elle ait  
Ce est ce qu'elle rent et paist  
Premiers celui qui l'a norie  
Avant que d'autrui duei sourie.

(Fol. 243 b)

AMEN

*Explicit la soume de moralité.*

Le reste de la page est en blanc : au bas du verso se lit cette rubrique : *Chi commencent pluseurs coronikes de pluseurs papes, empereurs, roys et besoignes.* Ce feuillet (243) est le dernier du cahier coté VIII. Au feuillet suivant commence le second manuscrit, qui contient, pour une partie, les mêmes ouvrages que le ms. fr. 2443 1, et qui est de la même écriture.

1. L'auteur en effet traduit librement ici le chap. III du livre premier (description du lieu où Nature a établi sa demeure) :

Est locus a nostro secretus climate tractu  
Longo, nostrorum ridens fermenta jocorum...  
Hic florem non urit hiems, non decoquit æstas ;  
Non ibi bacchantis Boreæ furit ira, nec illic  
Fulminat aura Noti, nec spicula grandinis instant...

**7. — Annales françaises de 1162 à 1254** (fol. 244 a b c). Ces annales ne sont pas en ordre strictement chronologique. Les premiers articles se rapportent aux années 1181, 1199 et 1213, puis elles reviennent à l'année 1162 et se poursuivent jusqu'à l'an 1254, où elles s'arrêtent. C'est probablement vers cette époque qu'elles ont dû être rédigées. En deux endroits, Louis IX est mentionné comme actuellement régnant. Il existe de ces mêmes annales, dans le ms. B. N. fr. 24431, fol. 25 et suiv., une copie exactement semblable à celle que nous offre le ms. 17177. Et on ne s'en étonnera pas puisque les deux copies sont de la même main. Cf. Fr. Michel, *Les Chroniques de Normandie*, p. iv.

**8. — Annales latines assez développées** (fol. 244 c à 245 c), qui s'étendent de 1249 à 1270, le dernier fait mentionné étant la mort de Thibaut II, roi de Navarre (4 déc. 1270). Ces annales se retrouvent littéralement dans le ms. 24431, fol. 26; voy. Fr. Michel, *Les chroniques de Normandie*, p. v.

**9. — Généalogie et chronique des rois de France.** — Même ouvrage dans le manuscrit précité, fol. 29 et suiv. (Fr. Michel, p. vij, où les premières lignes manquent par suite d'une des nombreuses mutilations dont ce manuscrit a souffert). On en possède d'autres copies encore, que j'ai indiquées dans ma notice sur le ms. li .6. 24 de la bibliothèque de l'Université de Cambridge <sup>1</sup>, où j'ai donné quelques extraits de la même

<sup>1</sup>. *Notices et extraits des manuscrits*, XXXII, 2<sup>e</sup> partie, p. 56-57.  
— J'ai depuis retrouvé deux autres manuscrits de la même chronique, voy. *Romania*, XXIII, 498 et 499.

chronique. En voici le début et la fin d'après notre manuscrit :

(Fol. 246). Si comme nous trovons escrit es anciens livres, Troie fu anciennement la plus noble cité dou monde. Quant ele fu destruite par la gerre de ceus de Grece, li Troien s'em fuïrent deserité et essillié. Antenors estoit li plus nobles chevaliers et li plus renables de touz les Troyens. Il s'en vint a Pannonne o grant gent, que de son linaige que dou linaige Priamus qui avoit esté roys des Troyens ainçois que la cités fust destruite, et la fist une cité que l'en apela Sicambre. En cel tans avint que Valentiniens empereres des Rommains poursui les Aleis vers cui il avoit guerre, tant qu'il les embati en unes mores fortes de palu. La ne s'osa metre li empereres pour les destroyz, si vint pour aïe as Troiens a Sicambre, et promist qu'il les quitteroit .x. ans dou treü qu'il devoient as Rommains.

.....

(Fol. 254). Tant sist li rois seur Normandie que [li] Normant, qui secours ne aïe ne porent avoir de leur seigneur le roy Jehan, rendirent au roy Felippe de France la terre et les fortresses par le commandement au roi Jehan meïsmes qui secourre ne les pooit.

### **10. — Les saints lieux de Jérusalem.**

L'original latin est publié par T. Tobler, *Theoderici libellus de locis sanctis* (Saint-Gallen, 1865), p. 113. Même texte français dans le ms. fr. 24431, fol. 38 v<sup>o</sup> (Fr. Michel, *Les chron. de Norm.*, p. viij et ix) et dans le ms. 792 de sainte Geneviève<sup>2</sup>. Premiers mots :

1. A ce mot commence la leçon du ms. 24431, ce qui précède ayant été arraché.

2. Voy. *Romania*, XXIII, 500.



*Chi sont noumés les sains lieux de Jherusalem et d' (sic).*

(Fol. 255) Ci ' sont li saint lieu de Jherusalem. En Jherusalem est uns liex de pié et demi de grant ou Salemons escrit le livre de Sapience. Et illuecques, entre le temple et l'autel, est li marbres ou li sanz Zacharie, fils, Barachiéz fu expanduz.

### **11. — Chronique de Turpin en français.**

Cette version est identique, pour la plus grande partie, à celle que M. Wulff a publiée, en 1881, d'après le ms. B. N. fr. 1850. On n'en avait point reconnu jusqu'alors d'autre copie. Mais depuis j'en ai signalé deux autres : l'une dans le ms. Ii .6. 24 de Cambridge <sup>2</sup>, l'autre dans le ms. fr. 24431, fol. 39, et, récemment, la Bibliothèque nationale a acquis un manuscrit (Nouv. acq. fr. 6295) qui la renferme également <sup>3</sup>. Enfin elle se retrouve encore dans un des manuscrits de la collection Libri que le comte d'Ashburnham a vendus au gouvernement italien <sup>4</sup>. Ces manuscrits diffèrent assez notablement les uns des autres à partir du chapitre où Charlemagne est supposé avoir donné toute la France en aleu à Saint-Denis. J'ai indiqué ces divergences dans ma notice sur le manuscrit de Cambridge.

La leçon du ms. 17177 est identique à celle du

1. Ms. *Ai*.

2. *Notices et extraits des manuscrits*, XXXII, 2<sup>e</sup> partie, p. 59.

3. Voy. le mémoire de M. Delisle sur ce manuscrit, *Notices et extraits des manuscrits*, XXXIV, première partie, p. 367.

4. *Catalogue of the mss. at Ashburnham place. Part the first, comprising a collection formed by Prof. Libri* (London, in-4°, s. d.) n° 126. — *Indici e Cataloghi. I codici Ashburnhamiani della R. Bibl. Mediceo-Laurenziana* (1888), n° 54.

ms. 24431. Je rappelle que l'une et l'autre ont été écrites par le même copiste. Premières et dernières lignes :

*Chi coumence l'estoire de ce que Charlemaignes  
conquesta et fist en Espagne.*

(Fol. 255 d) Cy commence l'estoyre de Turpin arcevesque de la cité de Rains, qui mist en escrit com faitement Charlemaignes empereres de Roume, roy de France, delivra la terre d'Espaingne des mains as Sarrazins, et comment mesires sainz Jaques apparut a Charlemaigne en avision. Quant nostres sires Diex envoya ses apostres preeschier par le monde, sains Jaques vint en Galice; si preescha par la terre et converti les gens a la loy chrestiane tant comme il peut.

Après s'en rala en Jherusalem, et la li fist Herodes la teste trenchier . . . . .

(Fol. 267 b). Après ce .xj. jours me vint la novele par le serjant a qui li rois l'avoit commandet <sup>1</sup>, qui le me dit, et me dit l'eure et le jour de la mort le roi, si com je le savois et avois fait savoir par la cité de Viane. Ceste est la fins dou roy et de touz ces fais <sup>2</sup>.

Après ce jour ne vesqui li arcevesques Torpins que troiz ans, et fu mors a Viane et emfoiz em l'abeïe outre le Rosne. Ce fu aperceü et seü vraiment, en l'an de l'incarnacion Nostre Seigneur .xxc. .iiijxx. et .xxx. <sup>3</sup>, quar il fu trouvez en son sarquil embasmez et en riche abit, et letres furent trovées o lui qui disoient que ce estoit Torpins arcevesques de Rains.

**12. — Histoire de Tancrede de Hauteville et de ses enfants.** Cette courte chroni-

1. Forme du nord de la France, qui est bien exceptionnelle dans ce texte; *comandé*, dans le ms. 24431.

2. Ici s'arrête la leçon du manuscrit de Cambridge.

3. Lire, comme dans le ms. 24431 : mclxxx.

que est ici incomplète de la fin. En voici les premières et les dernières lignes :

(Fol. 267 c). *Ch'est l'estoire de Tangré d'Oteviller  
et Richart de Quarrel.*

Tangrés d'Otevillier, qui est en la contrée de Coustentin, fu empereres Robers Guichars <sup>1</sup>, et si ot .ix. filz et .iiij. filles. L'ainsnés de ses filz fu Rogiers li quens de Sezile, qui garda la terre son pere d'Otevillier por Tanquerés son pere qui chaüs estoit en viellesce. Si aama la fille au prestre de la vile et en eut .j. fill, Jourdain ot non, et une fille qui puis fu royne de Hongrie. Cist Rogiers prist puis fame quant alez fu em Puille, fille fu au marchis de Lombardie . . . . .

(Fol. 267 b). Un jour se combati o le prince Guimar et le prist; puis le rendi a l'apostole, si comme il ot en covenant et la cité de Bo...

Le reste manque : il y a visiblement une lacune d'un ou de plusieurs feuillets à cet endroit. Mais cette lacune est ancienne, car la pagination se continue sans interruption, et, au bas du feuillet dont je viens de transcrire les dernières lignes, se lit la rubrique de l'article qui commence au feuillet suivant. Nous ne pouvons deviner quelle est l'étendue de la lacune : ce qui est sûr c'est qu'il ne manque à l'histoire de Tancrede que 15 lignes environ, comme on peut le voir par la comparaison avec le ms. 24431, où se trouve le même récit (fol. 53 et 54.). Cette brève chronique a été publiée par Francisque Michel, qui toutefois ne s'est pas rendu compte de ce qu'il publiait, car il n'a pas fait attention que la mutilation

1. Corr. *peres Robert Guichart.*

opérée au fol. 54 du ms. 24431 en vue d'enlever une miniature avait fait disparaître à la fois la fin de l'histoire de Tancrède et de ses enfants et le commencement de la chronique de Normandie qui fait suite à cette histoire dans le manuscrit. De sorte qu'il a imprimé l'histoire de Tancrède sans la distinguer aucunement de la chronique de Normandie, réunissant ainsi bien à tort deux ouvrages distincts en un 1. Comme le ms. 24431 et la partie du ms. 17177 qui nous occupe sont de la même main, il est bien possible que la Chronique de Normandie ait été jointe à l'histoire de Tancrède et de ses fils dans le ms. 17177, mais nous ne pouvons former à cet égard que des conjectures.

L'histoire de Tancrède et de ses fils se trouve encore dans le manuscrit de Berne n° 113 (fol. 115 v°)<sup>2</sup>. Une notable partie de ce texte a été publiée, mais peu correctement, par M. l'abbé Delarc, *Les Normands en Italie* (Paris, 1883), p. 82. Il en existe probablement d'autres copies encore.

**13.** — PHILIPPE DE NOVARE, **Les quatre temps d'âge d'homme** (fol. 268). Notre manuscrit n'a pas été mis à profit pour l'édition que la Société des anciens textes français a publiée de cet aimable ouvrage. Mais le mal n'est pas grand. En effet, au nombre des manuscrits utilisés par l'éditeur, M. de Fréville, figure le n° 24431 qui offre le même texte que le ms. 17177. Tous deux sont, du reste, incomplets. Comme le ms. 24431 (*D* de

1. Voy. *Notices et extraits des manuscrits*, XXXII, 2<sup>e</sup> partie, p. 40 et 41.

2. Cf. Stengel, *Durmart le Galois*, p. 451.

l'édition), le n° 17177 contient la première partie (*enfance*), c'est-à-dire les §§ 1 à 32 ; puis les §§ 83, 84, 86-92 (*jeunesse*). Vient ensuite la fin de l'ouvrage, §§ 222-230, après quoi le copiste, revenant en arrière, nous donne les §§ 35 à 82 (*jeunesse*).

Le texte que donne le ms. 17177 est identique de tout point à celui du n° 24431 dont M. de Fréville a donné les variantes.

**14. — Les Proverbes au vilain** (fol. 275). Notre manuscrit a été utilisé dans la récente édition que M. Ad. Tobler a donnée de cet opuscule en vers <sup>1</sup>.

**15. — Les Quinze signes.** Ce court poème est la paraphrase d'un morceau latin qu'on rencontre, avec des variantes de rédaction, en une infinité de manuscrits, et qui est constamment placé sous le nom de saint Jérôme. C'est une composition apocryphe, assurément postérieure au temps où vivait ce père de l'Église. La rédaction à laquelle se rattache notre poème est celle qui a été publiée dans les œuvres de Bède <sup>2</sup>. N'ayant rencontré cette version poétique des *Quinze signes* en aucun autre manuscrit <sup>3</sup>, je crois utile de l'imprimer ici :

1. *Li proverbe au vilain*, Die Sprichwörter des gemeinen Mannes; altfranzösische Dichtung, nach den bisher bekanten Handschriften hgg. von Ad. TOBLER (Leipzig, Herz, 1895, in-8°).

2. Dans l'édition de Cologne (1612), III, 494, parmi les *Exceptiones Patrums, collectanea et flores*. Mais il est reconnu que ces divers morceaux, qui n'ont pas été reproduits dans le Bède de la Patrologie de Migne, ne sont pas de Bède.

3. Elle n'est, par conséquent, pas à confondre avec le poème des *Quinze signes* commençant par *Oeꝝ trestuit comunément*, ou *Se ne vous cuidasse emnuier*, qui a été publié par Luzarche et dont on a plus de vingt copies; voy. *Romania*, VI, 22; VIII, 313; XV, 290.

*Ci coumencent les .xv. singnes.*

(fol. 281 b)

Sains Geroymes si nous descrit,  
Si comme il le trueve en escrit  
Des Hebrius, qui le nos assingne,  
4 Que en .xv. jours .xv. singnes  
Avenront merveilleusement  
Devant le jour dou Jugement.  
Le premier jour s'esleva  
8 La mers qui si haute sera,  
Par desor les montaignes toutes  
Avra de haut .xl. coutes.  
Ausi comme .j. mur sera l'onde.  
12 Et toutes les iaves dou monde,  
Le secont jour, descendèront  
Et si em bas se meteront  
Qu'a paines iert il homs qui vive  
16 Qui l'yave voie de la rive.  
Au tiers seront si faitement  
Com furent au commencement.  
Au quart jour seront, ce me samble,  
20 Poisson et bestes tout ensamble  
De la mer sus les iaves cleres ;  
A voiz crueuses et ameres  
Mout merveilleusement brairont  
24 Et ausi com torel muiront ;  
Mais nus homs, fors Dieu, ne set mie  
Que cesté chose senefie.  
Au cinquime jour arderont  
28 Les iaves toutes qui seront  
Dès le lieu dont viennent et naissent  
Duqu'au lieu ou estre se laissent.

4 Ms. *singnes* — 27 Le latin porte : « Quinta die ardebunt ipsæ aquæ ab ortu suo usque ad occasum. »

Au .vj. aubres et herbes toutes  
32 Le sanc vermail a grosses gouttes  
Geteront en lieu de rousée,  
Ausi comme a la matinée  
Qant on voit la rousée espandre  
36 As arbres et a l'erbe tendre.  
Au septime communement  
Trestout li edefiement  
Qui sont si belement estruit  
40 Seront craventé et destruit,  
Que n'i demorra, par saint Pierre,  
Si com dit Diex, pierre sor pierre ;  
Mais cil qui font ses (*L. ces*) grans maisons (c)  
44 Ne pensent pas a ces raisons,  
Ainçois cuident que touz jourz soient  
Et que jamais finer ne doient.  
L'uitisme, l'une a l'autre pierre  
48 Se combatront et feront guerre  
Tant que seront toutes brisies,  
Chascune pierre en .iiij. parties ;  
L'une partie encontre l'autre  
52 Se combatront ausi com viautre.  
Au nuevisme jour crollera  
Là terre toute et mouvera,  
Si que, dès le jour en en ça  
56 Que li siecles encommença  
Ne fu [nus] tiex movemenz omques  
De terre com sera adomques.  
Li disimes, val et montaignes  
60 Seront converties en plaines ;  
La terre onnie iert par le mont,  
Que n'i avra ne val ne mont.

36 *tendre*, ms. *rendre* (avec une *R* majuscule.)

A l'onzime jour isteront  
64 Hors des quavernes, ou seront  
Tuit cil qui seront assejour ;  
Amont et aval, sanz sejour,  
Con gent qui seront mal sené,  
68 Corront après com forsené.  
Li .j. a l'autre .j. seul mot dire  
Ne porront; si seront plain d'ire.  
Au douzime, dou ciel cheoir  
72 Porront cil qu'i seront veoir  
Et les signes et les estoyles  
Ardanz, cleres comme chandoiles.  
Au tresime s'assembleront  
76 Tuit li os des mors qui seront,  
Et leveront duqu'a la bouche  
Des sepucres ou l'en les couche,  
Ne ne se movront autrement  
80 Devant le jour dou Jugement.  
Au quatorzime, c'est la somme,  
Morront trestuit et fame et home,  
Por ce que de mort, ce me samble,  
84 Resusciteront tuit ensamble.  
Au jor après, ou tanz quinzime,  
Duqu'au fonz d'enfer, en abisme,  
Ardera trestoute la terre.  
88 Or de l'acroistre, or de l'aquerre !  
Ja la terre n'iert si esparsé  
Toute ne soit bruïe et arse.  
Et puis après, son jugement  
92 Tenra li dox Diex qui ne ment.  
La verra chascuns tout affait  
Les max que chascuns avra fait,  
De quoy confès ne sera mie  
96 Ne repentanz en ceste vie.

(d)



Trestout apert, ja n'en douton  
.....  
.....  
100 .....  
Hé laz! qui osera venir  
A ce grief jugement tenir?  
A ce que m'avez oy dire  
104 Je dout que chacuns n'en puist rire.  
De qanque Dieus en terre a mis  
De gent a il mout peu d'amis,  
Car .m. tanz i a mains bonté  
108 Que ne vous ay devant conté.  
Mais or prions a Dieu le pere  
Qn'il nous gart de la grant misere  
Ou tuit cil seront tormenté  
112 Qui n'avront fait sa volenté.  
Explicit.

Suivent d'une autre écriture, qui paraît appartenir aux dernières années du XIII<sup>e</sup> siècle, ces vers qui présentent une forme très rare dans la poésie du moyen-âge. Ce sont des vers de quatorze syllabes divisés en deux hémistiches de sept syllabes, le premier ayant en plus une finale féminine. Ce genre de vers se rencontre parfois dans la poésie lyrique ancienne <sup>2</sup>, et plus fréquemment dans les chansons populaires des derniers siècles <sup>3</sup>.

1. Trois vers grattés.

2. Par ex. au troisième vers des pièces en tercets de Guillaume d'Aquitaine :

Empero no vueill c'om sapcha      mon afar de mantas res.  
(Mahn. *Ged.*, n° 172).

Qu'una domna d'es clamada      de sos gardadors a mei.  
P. Meyer, *Recueil*, p. 69.)

3. Une fille d'une hôtesse      à la guerre s'en allait.  
(*Romania*, 1X, 289.)

La deïtés souv[e]raine vint de femme, ce set on;  
De gentil homme lignage ' chil qui sunt de grant renon.  
En honneur de Nostre Dame les femmes amer doit on.  
Li anchïen les amerent, encore font li preudom.  
5 Qui i <sup>2</sup> prendroit bien garde n'en diroit riens se bien non.  
Nous venimes tout de femme alaitier <sup>3</sup> souef et norri:  
El[s] en vellent et souvellent, trestout le cuer i ont miz.  
Grief malade rasouagent, par femme sovent gari.  
Il n'est hons qui pour sa mere ne doie sovent proier :  
10 Ainchois qu'il issent d'enfance en sueffrent maint grant  
[dangier,  
Pour griés maus qu'eles i prennent miex <sup>4</sup> les aiment et tienent  
[chier.

C'est un fragment de poème sur le mérite des femmes <sup>5</sup>.  
Les fautes évidentes, mais non toujours faciles à corriger,  
qui s'y rencontrent, donnent à croire qu'il a été écrit  
de mémoire.

P. MEYER

L'autre zour ieou m'en anave,      ei cours de la mianeit,  
Rencountrai 'na troupa d'anze,      n'y aiot be set ou hieit.

(Ibid. VIII, 413.)

1. Paraît corrompu.
2. Corr. *Qui a ce?*
3. Corr. *alaitié?*
4. Suppr. *miex*.
5. Voir sur les poèmes français qu'on possède sur le même sujet  
*Romania*, VI, 500 et XV, 316.

# TABLE DES MATIÈRES

## DU BULLETIN

### DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

POUR L'ANNÉE 1895

---

Statuts.....	5
Règlement.....	9
Liste des membres de la Société au 1 <sup>er</sup> juin 1895.....	13
Liste des membres du Conseil d'administration.....	34
Procès-verbaux des séances.....	35, 77
Prière à la Vierge en vers décasyllabiques accouplés (P. Meyer).	74
Notice du manuscrit fr. 17177 de la Bibliothèque nationale (P. Meyer).....	80









